125

GUACANAGARI PONTIAC BLACK HAWK
MONTEZUMA CAPTAIN PIPE KEOKUK
GUATIMOTZIN LOGAN SACAGAWEA
POWHATAN CORNPLANTER BENITO JUAREZ
POCAHONTAS JOSEPH BRANT MANGUS COLORADAS
SAMOSET RED JACKET LITTLE CROW
MASSASOIT LITTLE TURTLE SITTING BULL
KING PHILIP TECUMSEH CHIEF JOSEPH
UNCAS OSCEOLA GERONIMO
TEDYUSKUNG SEQUOYA
SHABONEE

TO PERPETUATE THE HISTORY AND DEVELOPMENT OF THE PEOPLE REPRESENTED BY THE ABOVE CHIEFS AND WISE MEN THIS COLLECTION HAS BEEN GATHERED BY THEIR FRIEND

EDWARD EVERETT AYER

AND PRESENTED BY HIM
TO
THE NEWBERRY LIBRARY
1911

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

TOME VINGT-TROISIEME.

A PARIS,
Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

vous faire part chaque année des bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur ma mission, afin que vous l'en bénissiez & l'en remerciez avec moi, & que vous m'aidiez par vos prieres à m'acquitter mieux du saint ministere dont j'ai l'honneur d'être revêtu : car le peu que nous faisons, qu'est-il en comparaison de ce que nous ferions, si nous étions de plus dignes instrumens de la gloire de Dieu.

Ma mission comprend une grande étendue de pays. On peut en faire quatre parts presqu'égales, qui comprennent : 1°. la province du *Ho-nan* en partie : 2°. le district de la ville de *Siang-yang* : 3°. celui de la ville de *Ngan-lo* ; 4°. celui de la ville de *Mien-yang*. Ces deux premieres sont villes du premier ordre ; la troisieme ne l'est que du second. Et voilà aussi l'ordre que je garde dans le cours de mes excursions, suivant lequel je vous marquerai ce qui mérite plus votre attention. J'arrivai dans le *Ho-nan* sur la fin d'août en 1743. Cette premiere visite n'a rien eu de remarquable : j'y en ai fait une seconde, où j'ai trouvé une moisson toute mûre ; je veux dire plusieurs familles bien instruites qui m'attendoient pour recevoir le saint baptême. Jugez quelle consolation

ça été pour moi d'être obligé de séjourner plus qu'à l'ordinaire, dans ce pays, pour augmenter le troupeau de Jesus-Christ. Ces bonnes gens m'ont charmé par leur foi & leur ferveur. Je les ai laissés dans les plus heureuses dispositions. Leur exemple a ébranlé plusieurs de leurs parens encore gentils. A mon départ, quelques-uns pensoient à entrer sérieusement dans notre sainte religion. Il faut avouer que les peuples de cette province paroissent mieux disposés qu'ailleurs. S'ils cultivoient un peu plus les lettres, & qu'ils pussent lire nos livres, on feroit beaucoup de bien parmi eux. Les femmes sur-tout semblent être nées pour la vertu. Celles qui sont chrétiennes font honneur à leur religion. Dans la ville de *Nan-yang*, elles sont en grand nombre. Elles fréquentent leurs assemblées avec beaucoup de zele. Elles sont fort assidues à toutes les pratiques de piété établies. Pour revenir à ces familles nouvellement chrétiennes, je vous dirai que ce qui m'a encore donné une grande consolation. C'est qu'elles sont peu éloignées les unes des autres, & placées aux environs de la petite chapelle qui se bâtit dans ces quartiers, & où il y avoit auparavant peu de chrétiens; ensorte

que cette église va devenir le centre de nos chrétientés. C'est une protection du sacré cœur qui se ménage des adorateurs dans ce canton où son culte est connu & bien pratiqué. J'attribue encore ce succès aux prieres des deux dignes Missionnaires qui ont cultivé avant moi cette province, & qui sont allés de bonne heure recevoir la récompense de leur zele. Vous sçavez que je parle des feu PP. Bataillé & Loppin, à qui la mission du *Ho-nan* étoit fort chere. Ce dernier m'écrivoit peu avant sa mort, qu'il avoit sur cette province je ne sçais quels pressentimens intérieurs & heureux. Il s'attendoit peut-être à en voir l'accomplissement; & il ne sçavoit pas qu'il devoit me procurer ce bonheur du haut du ciel par ses prieres. J'ai tout lieu de penser ainsi de ce digne imitateur du zèle de Saint-Xavier, & de la généreuse vertu du Pere la Colombiere, dont il avoit voué, comme vous l'avez pu apprendre, les engagemens héroïques.

Dans le district de *Siang-yang*, il s'est ouvert une chrétienté aux environs de la ville *Ye-tching*. Vous serez bien aise d'en sçavoir l'origine. Au mois de juillet en 1743, lorsque je montois à *Fan-tching*,

pour ſuccéder au Pere de la Roche, qui alloit prendre la place du Pere Bataillé, mort en juin dans les montagnes de *Kou-tching*, la pluie me retint deux jours au port de *Ye-tching*, qui n'eſt éloigné de la ville que d'une demi-lieue. Mon Catéchiſte ſe rappella alors qu'un de ſes amis s'étoit venu établir dans ce quartier depuis longues années. Comme il a du zele, il prit la réſolution, malgré la pluie, d'aller chercher cet ami; il partit, & le trouva en effet. Il lui parla de la religion. Il fut goûté. Revenu ſur la barque, comme il continua de pleuvoir, le ſecond jour je lui donnai des livres de notre ſainte religion, pour porter à cet homme qui a bien étudié & qui enſeigne même les lettres. Le ſuccès de ce ſecond voyage fut encore plus heureux que le premier. Cet homme, avec toute ſa famille, dit qu'il étoit charmé de notre doctrine, qu'elle étoit la véritable, qu'il vouloit l'embraſſer, que s'il en avoit été inſtruit plutôt, il y a longtemps qu'il auroit renoncé aux ſuperſtitions qu'il ne croyoit pas, mais qu'il débitoit comme les autres, pour ſuivre le torrent. L'ayant laiſſé dans ces bonnes diſpoſitions, & lui ayant fait remettre les livres néceſſaires pour apprendre les

prieres, & le préparer au baptême, je partis pour *Fan-tching*. Je ſuis encore allé deux fois dans cet endroit, avant que de baptiſer cette famille. Le démon m'avoit traverſé pendant mon abſence. Il étoit né un petit-fils à ce pere de famille. Comme le pere de l'enfant bien inſtruit ne brûloit point de papier, & ne faiſoit aucune cérémonie ſuperſtitieuſe des Gentils dans ces occaſions, la grand-mere dit qu'elle ne vouloit plus ſe faire chrétienne, & à ſa ſuite la belle-fille. Il fallut que mon Catéchiſte y allât à diverſes repriſes, pour les déſabuſer toutes deux ; enfin par la grace de Notre Seigneur, parfaitement convaincues, elles ſe remirent à apprendre les prieres. Je baptiſai pourtant cette fois le pere de famille & ſon fils, parfaitement inſtruits. Enfin cette année y étant allé pour la troiſieme fois, tout le reſte de la famille, au nombre de ſix perſonnes, ont été baptiſées. Le jour même de leur baptême, que je leur allai conférer dans leur maiſon, le démon, pour faire voir qu'il ne quittoit pas priſe, ſuſcita un neveu de ce chef de famille & auſſi lettré, qui vint déclamer à tort & à travers contre la religion chrétienne. Ne pouvant répondre à mon Catéchiſte

qui lui ferma la bouche, il voulut se venger par la force, & tenta de le frapper. Mais il fut arrêté, & tout le tumulte bientôt appaisé.

Une autre famille, composée de dix personnes, peu éloignée de celle-ci, fut aussi baptisée quelques jours après. Ce sont tous de bons chrétiens, & qui promettent de la constance. J'espére que ces deux semences germeront encore dans la suite.

En descendant de *Siang-yang*, la premiere chrétienté du district de *Ngan-lo* qui se présente, est *Fong-lo-ho*; elle est nombreuse & bonne. J'y ai baptisé une bonne famille de quatre personnes, le pere, la mere & deux garçons. Jugez de la sincérité de la foi de la mere par ce trait. Son fils aîné mourut quarante jours après son baptême. Elle ne s'est point amusée à le pleurer comme les autres femmes, parce qu'elle perdoit en lui sa principale ressource pour faire subsister sa famille; mais bien de ce qu'il étoit mort trop tôt, avant que de lui avoir pu apprendre à elle-même la doctrine nécessaire pour la confession & la communion; car ce fils sçavoit déja par cœur tout ce que nous avons coutume de donner aux nouveaux chré-

tiens pour les diſpoſer à recevoir les ſacremens. Encore un mois ou deux de vie, diſoit-elle, & je ſçavois tout. Il y a dans les montagnes de ce canton une brave famille, chrétienne depuis cinq à ſix ans. Elle eſt à ſon aiſe : on y a pratiqué un oratoire fort retiré & bien décent. En deux voyages que j'y ai faits, j'ai eu 18 baptêmes : ce ſont les ſœurs, les neveux & les niéces du chef de famille. Ce bon chrétien les a tous engagés par ſes diſcours à ſuivre ſon exemple, & il n'a pas eu de peine ; car ſes quatre ſœurs qui ſont comme lui de ce caractere franc & ſimple, propre pour le royaume du Ciel, n'ont pas plutôt entendu parler de nos myſteres, que, quoique mariées à des infidelles, elles ont voulu ſe faire chrétiennes. Le mari de la ſeconde a même été gagné par ſa femme ; il eſt riche & lettré. Il fut baptiſé au dernier voyage. Celui de la premiere eſt, dit-on, fort ébranlé, & il y a grande eſpérance de le gagner.

To-pao-ouan qui eſt au-deſſous de *Ngan-lo*, eſt encore une chrétienté conſidérable, mais qui l'eſt devenue bien davantage depuis le mois de février de 1744; juſques-là il n'y avoit eu dans les montagnes de ces quartiers, que quatre

ou cinq familles chrétiennes, éparſes çà & là, maintenant on en compte plus de vingt; près de cent perſonnes ont reçu le ſaint baptême à deux voyages que j'y ai faits, & tous ont été jugés dignes peu de mois après leur baptême, de participer à nos ſaints myſteres, ce qui ne s'accorde pas ſi aiſément aux nouveaux Chrétiens. Auſſi le feu de la perſécution qu'ils ont ſoufferte avec courage, les avoit-il préparés à cette grace, & les falloit-il prémunir contre de nouvelles attaques. Avant & après leur baptême, ils ont eu mille avanies à eſſuyer de la part des Gentils leurs voiſins; ils les ont décriés par les écrits les plus injurieux & les plus honteux à la religion; mais leur foi n'en eſt devenue que plus ferme, & leur zele plus ardent. Un d'eux me diſoit derniérement que pendant deux mois après ſon baptême, la timidité l'empêchoit de paroître, quand les Gentils venoient l'inſulter chez lui; mais qu'à préſent, graces à notre Seigneur, l'injurier & frapper une pierre c'étoit la même choſe. Enfin, pour couronner leur conſtance, un Idolâtre par pure haine contre la loi chrétienne, accuſa l'an paſſé à la ſixieme lune, un ancien Chrétien leur voiſin, & cette affaire impli-

quoit tous les Chrétiens du district. Pendant sept mois qu'a duré le procès, nous étions dans de terribles transes; car si l'affaire prenoit un mauvais tour, & que le Mandarin eût voulu entreprendre les Chrétiens, la religion en auroit souffert non-seulement dans le pays, mais peut-être même dans tout l'Empire. Mais Dieu veilloit sur son troupeau. Quand l'affaire dût se juger en pleine audience, il accourut de la campagne un millier de personnes, uniquement pour voir, disoient-ils, la religion chrétienne abolie, & les Chrétiens mis à mort. Les plus considérables du pays, & les lettrés étoient venus en grand nombre, pour engager le Mandarin à porter une sentence odieuse contre les Chrétiens. Ceux-ci au nombre de onze, sans autre appui que leur bonne cause eurent à essuyer tout ce que le Mandarin, les gens aisés, & la populace dirent de plus impertinent contre la religion, pendant près d'un demi-jour que dura la séance, sans avoir le temps & la liberté de rien produire pour leur justification. Ils en furent quittes pour ces ignominies. Le Mandarin renvoya le jugement au Mandarin supérieur, & peu de temps après il fut lui-même cassé de sa charge pour des

raiſons d'état. Et voilà quel a été le dénouement de toute l'affaire ; car ce qui s'eſt fait ſous un Mandarin, ne s'entame guere de nouveau ſous ſon ſucceſſeur, à moins que d'en venir à des frais bien conſidérables que les ennemis de nos Chrétiens n'ont pas voulu faire, & qui auroient eu même de mauvais ſuccès pour eux, s'ils avoient incidenté, pour d'autres raiſons qu'il feroit trop long & inutile de déduire. On pourra attribuer la bonne iſſue de cette affaire à ce qu'on appelle heureux haſard, ſi l'on veut. Pour moi j'en donne tout le ſuccès au Sacré Cœur de Jeſus invoqué par nos Chrétiens dans ces temps de trouble, & à qui j'avois promis une neuvaine de Meſſes. Vous n'ignorez pas combien cette aimable & légitime dévotion fleurit dans nos quartiers. Quelle conſolation ne feroit-ce pas pour vous de voir dans toutes les maiſons de nos Chrétiens l'image de ce divin Cœur, & de les entendre réciter chaque vendredi les prieres déſignées pour l'honorer; j'en dis de même chaque ſamedi pour le Cœur immaculé de la ſainte Vierge? Les nouveaux Chrétiens ſur-tout ſe diſtinguent par cet endroit, & je ſuis très-convaincu que les graces qu'ils ont re-

çues du Ciel, en particulier cette vivacité de foi qui les distingue, j'ose le dire du grand nombre de nos autres Chrétiens, sont le fruit de leur zele & de leur assiduité à honorer les sacrés Cœurs de Jesus & de Marie. Je ne dois pas omettre qu'avant de quitter *To-pao-ouan* j'ouvris la porte du paradis à l'enfant moribond d'un Idolâtre, parent du Chrétien chez qui j'étois. Ayant sçu son état, je l'envoyai prendre; on me l'apporta, je le baptisai, & il mourut le lendemain. Combien de pauvres enfans périssent ici faute d'un peu de zele dans nos Chrétiens! Priez Dieu qu'il me fasse la grace d'en baptiser tant, que j'en sois accablé de lassitude.

Au sortir de *To-pao-ouan*, le vent m'arrêta durant deux jours à un port, sans pouvoir marcher. Ce fut une occasion que ménagea la Providence à une femme Chrétienne, d'une barque voisine, d'approcher des Sacremens; elle avoit alors cinquante-quatre ans, & depuis l'âge de dix-sept à dix-huit ans qu'elle avoit passé chez son beau-pere Idolâtre, elle n'avoit jamais été à portée de voir aucun Missionnaire. Ce ne fut même que par hasard qu'elle sçut que j'étois sur la barque voisine de la sienne.

Je trouvai en elle une bonne Israëlite qui avoit bien conservé sa foi & ses pratiques dans une maison étrangere, & cela sans aucun secours, de la part même des Chrétiens qui ne la connoissoient pas.

Les chrétientés de la dépendance de *Mien-yang* ne m'ont rien fourni cette année de particulier. Confessions, communions, & quelques baptêmes d'enfant, voilà le train ordinaire. Il y a eu cependant dans un endroit une petite récolte, & quelques grains jettés en terre qui pourront donner leurs fruits dans leur temps. Il y a trois ans que je baptisai le Catéchiste qui me suit, qui étoit pour lors Maître d'école. Il fut un an sans me suivre; il a profité de ce temps pour gagner neuf personnes de sa famille qui sont entrées dans la religion, & qui sont pleines de ferveur; à quelque distance de-là une autre famille de cinq personnes a reçu aussi le saint baptême à mon passage. Nonobstant ces petits succès, j'ai eu plus de plaisir dans une conquête moins complette; je parle d'une famille de quatorze personnes dont sept seulement ont été admises au saint baptême. Le chef de la famille, sa mere, sa femme, une de ses filles, & un petit-

fils, qui font quatre générations, reçurent cette grace les premiers il y a deux ans. Le fils aîné & le quatrieme ont ensuite suivi leur exemple, & je ne doute pas que les deux autres fils & les trois belles-filles qui restent, ne me donnent la consolation à la premiere visite de voir toute la famille chrétienne. J'ai oublié dans le calcul deux enfans baptisés d'abord avec le grand-pere & la grand'mere. L'exemple de cette famille aura, je l'espere, d'heureuses suites. Le chef est en quelque crédit dans le voisinage, & en réputation d'homme franc & integre. Quand il entra dans la religion, il me livra trois idoles de cuivre, pesant quarante livres, que j'ai fait fondre. Sa mere qui avoit plus de quatre-vingt ans, & qui est morte maintenant, combattit long-temps avant que se rendre aux sollicitations de son fils. Il lui fâchoit, disoit-elle, de perdre trente ans de mérites qu'elle avoit acquis en jeûnant à l'honneur de ses idoles, & en récitant presque à tout bout de champ les quatre paroles *ho mi to fo*, auxquelles vous sçavez que les sectateurs de *Fo* ont attaché de si grandes récompenses. Après son baptême, on me dit qu'elle disoit toujours : Jesus, ayez pitié de moi;

Marie, priez pour moi. Maintenant que je me trouve au bout de mes courses, & de ma narration, je puis vous mettre tout sous un coup d'œil par la supputation de mes baptêmes. J'en trouve de compte fait depuis le premier de Janvier 1744, jusqu'au premier du même mois 1745, trois cens soixante-huit, dont cent soixante-dix sont d'adultes, le reste d'enfans. Si vous voulez encore y ajouter ceux que mes Chrétiens ont conférés à des adultes ou enfans de Gentils moribonds, qui montent à quarante-deux, le nombre total sera de quatre cens-dix; je compte plus de trois mille Chrétiens de terre, & près de deux cens lieues de pays par eau. Les Chrétiens de barque que je rencontre plus fréquemment qu'aucun autre Missionnaire, ne passent point huit cens.

Voilà, mon révérend Pere, tout ce que vous pouvez exiger de moi pour cette année. Vous aimez les longues lettres, vous voulez des détails, je ne sçais si vous êtes content. Pour moi, je le serai; si je puis pour quelques momens vous édifier, vous & ceux qui comme vous, ont à cœur les intérêts de notre bon Maître, à qui vous voudrez faire part de ma lettre. Que ne suis-

je un ſaint Xaxier pour pouvoir vous écrire que j'ai eu les mains laſſes à force de baptiſer, & la voix preſque éteinte à force de réciter le ſymbole! Mais le peu que je vous marque ne doit pas moins vous engager à bénir celui de qui vient tout don parfait, & à le conjurer de jetter les yeux, je dirai de ſes nouvelles miſéricordes ſur un ſi vaſte Empire, & ſur un peuple ſi beau & ſi nombreux, aſſis dans les ombres de la mort. Ma reſſource eſt toute dans le ſacré Cœur de Jeſus, ce tréſor de grace, de lumiere & de miſéricorde. Recommandez-lui donc bien notre troupeau; oubliez encore moins le paſteur; car, quoique je ſçache que l'eſprit de Dieu n'eſt attaché à rien, qu'il appelle & qu'il juſtifie ceux qu'il veut, j'ai pourtant appris du digne modele des ouvriers Apoſtoliques, le grand Xavier, qu'il falloit trembler au milieu des ſuccès, & appréhender plus d'avoir empêché par notre faute, l'œuvre de Dieu & le cours de ſes miſéricordes, que de nous réjouir d'avoir ſervi d'inſtrument au peu de bien qui s'eſt fait par notre miniſtere. Quand nous en ſerions mêmes venus juſqu'à avoir fait fructifier tout le talent que nous avons reçu, juſqu'à avoir fait tout

ce qui nous a été prescrit, ce que nous pourrions en conclure avec la vérité même, c'est que nous sommes des serviteurs inutiles, qui n'avons fait que ce que nous devions. Votre zele pour notre Mission dont vous êtes toujours membre, votre charité pour moi, & votre bon cœur, tout m'assure que vous m'accorderez la grace que je vous demande.

Je suis avec un profond respect, dans l'union de vos saints sacrifices, &c.

PREMIERE LETTRE

*Du Pere Benoist, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à la Chine, au Révérend Pere ***, de la même Compagnie.*

A Peking, le 2 novembre 1746.

TRÈS-CHER ET RÉVÉREND PERE,

P. C.

Une très-petite lettre qui est arrivée dernierement, & que vous me marquez avoir remis au Révérend Pere Forgeot, ce sont les seules nouvelles que j'aie

reçu de vous ces deux années dernieres. Vous me marquez cependant m'avoir écrit au long ce qui s'est passé depuis mon départ : il faut que cette lettre se soit perdue. Vous ne pouvez juger combien je suis sensible à cette perte. J'avois répété bien souvent que de toutes les nouvelles qui nous viendroient de l'Europe, les seules qui me touchassent, c'étoit celles que vous me marqueriez. Mais je vais écrire au Pere Forgeot pour le prier de me dédommager, & de me faire sçavoir quelque chose de ce qui regarde votre chere famille. Je conserve précieusement les noms de ceux qui m'ont promis une communion extraordinaire par mois, & à qui j'ai promis une Messe. C'est à vous à les sommer de me tenir parole, & si vous pouvez, à en augmenter le nombre. Nous avons plus besoin de prieres que jamais, vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous venons d'éprouver une des plus terribles persécutions qu'il y ait eu jusqu'ici à la Chine. Ce mois d'Août dernier nous lûmes dans la gazette que deux Missionnaires avoient été pris dans le *Fou-kien* ; que quelques Mandarins avoient été cassés pour n'avoir pas tra-

vaillé à extirper le christianisme. Peu de temps après, par le moyen de quelques Chrétiens des Tribunaux, nous eûmes la copie d'un ordre que l'Empereur avoit envoyé dans toutes les provinces, de faire en secret des recherches exactes des Européens qui s'y trouveroient, & de les renvoyer à Macao pour les faire partir par les premiers vaisseaux qui s'en retourneroient en Europe ; de rechercher aussi exactement ceux qui faisoient profession de la Religion chrétienne ; de distinguer les chefs, de les punir sévérement, & d'obliger tous de renoncer à Jesus-Christ. Nous crûmes alors que les efforts du démon ne s'en tiendroient pas là ; il paroissoit que la tempête alloit fondre directement sur nous, & qu'on se disposoit à nous chasser même de Peking.

Le Viceroi de cette province, qui autrefois dans un autre département avoit déja échoué par rapport au christianisme, qu'il avoit résolu de détruire, n'étant devenu par-là que plus animé contre nous ; muni de l'Edit universel qu'il venoit d'extorquer de l'Empereur, donne ordre qu'on se saisisse d'un de nos Peres du College des Jesuites Portugais, qu'il avoit appris avoir distribué livres,

chapelets, médailles, croix, images; & avoir engagé les peuples à embrasser la Religion de Jesus-Christ. (Il auroit pu faire le même crime à tous, nous nous faisons gloire d'en être coupables : mais Dieu ne le permit alors que pour un seul).

Le Gouverneur de la ville, à qui le Viceroi avoit donné la commission, n'ignoroit pas ce que la rage & la fureur du Viceroi lui avoit fait ignorer; que ces ordres passoient les pouvoirs de l'un & de l'autre, parce que nous dépendons immédiatement de l'Empereur. Il s'adresse donc à l'Empereur, qui lui ordonne de faire des recherches exactes du coupable, sans cependant trop de sévérité. Le coupable paroît, est interrogé. On donne les réponses à l'Empereur, qui l'absout, mais d'une maniere bien plus affligeante pour nous que s'il l'avoit condamné, & en eut fait une victime de Jesus-Christ, puisqu'en lui pardonnant il nous défend à tous, ce que jusqu'ici on n'avoit pas encore défendu, de distribuer livres, images, croix, & autres marques de notre sainte Religion.

Jugez un peu, mon Révérend Pere, quelle fut alors notre affliction, & quelles inquiétudes

inquiétudes ne nous donnoient pas les ſuites encore plus funeſtes dont cette conduite de l'Empereur à notre égard ſembloit être le triſte préſage. L'Empereur en eſt averti, il nous fait appeller, nous fait dire que ce n'eſt point à nous qu'il en veut, & nous donne pour nous protéger ſon premier Miniſtre & le Gouverneur de la ville. Ce n'eſt que par la ſuite que nous pourrons ſçavoir ce que nous devons attendre de ces deux protecteurs.

Quelques apparences qu'ait cette conduite de l'Empereur à notre égard, il s'en faut bien qu'elle nous ait rendu une tranquillité que nous ne pourrons jamais trouver, tant que notre ſainte Religion n'en jouira pas. Bientôt après on reçoit des provinces les nouvelles des rigueurs qu'on exerce contre notre ſainte Religion. De tous côtés on n'entend que les gémiſſemens de chrétiens, qu'on enchaîne, qu'on met à la queſtion, qu'on veut obliger par toutes ſortes de rigueurs qu'on exerce ſur eux, à renoncer à Jeſus-Chriſt : on recherche avec ſoin les Miſſionnaires ; mais juſqu'à préſent nous n'avons point de nouvelles qu'il y en ait de pris. Graces à Dieu, ils ont pour la plûpart été avertis à temps, pluſieurs

par les chrétiens qui ſont dans les tribunaux ; quelques-uns même par les infidéles : peut-être que Dieu, qui ne veut pas encore priver la Chine de ſecours évangéliques, aura permis que pour un temps ils ayent trouvé une retraite, afin que dans la ſuite ils puiſſent veiller encore à la conſervation & à l'accroiſſement de leur cher troupeau. Nous ne ſçavons pas comment les choſes ſe ſont paſſées dans le *Hou-quouang*, où eſt le Pere Beuth avec nos autres Peres François. Il me marque vous avoir écrit au ſujet de la mort du Pere Wang de Saint-André. Mais comme peut-être à cauſe de la perſécution qu'il ne prévoyoit pas, il n'aura pu faire tenir ſes lettres à Macao, je vous écris en particulier au ſujet de ce cher & jeune confrere.

J'oubliois de vous dire pour votre conſolation, que nous apprîmes hier la mort qu'un généreux chrétien venoit d'endurer, plutôt que de découvrir où étoit un Miſſionnaire. On en avoit mis pluſieurs à la queſtion pour ce ſujet. Tous ont ſouffert généreuſement, & l'un d'entre eux a eu le bonheur de mourir dans les tourmens.

La perſécution ne s'eſt pas encore fait ſentir dans la ville de Peking. L'Empe-

reur depuis quelque temps eſt en campagne ; qui ſçait ſi à ſon retour elle ne ſe rallumera pas ici. De tous temps, même lorſque ſous l'Empereur *Cang-hi* la Religion floriſſoit, il n'a jamais été permis aux Tartares d'embraſſer le chriſtianiſme. Cependant nous avons ici une nombreuſe famille de Princes Tartares, dont la grande partie eſt chrétienne. Ils ſont fervens à la vérité ; mais quand tous réſiſteroient, quelles ſuites funeſtes n'auroient pas toutes les recherches qu'on ne manqueroit pas de faire ?

Quoi qu'il en ſoit, mon Révérend Pere, nous ſommes entre les mains de Dieu, & de tous tant que nous ſommes ici de Miſſionnaires, il n'y en a aucun qui ne ſoit dans les ſentimens du Prophête : *etiam ſi me occidant, in eo ſperabo.* Au contraire, plus les choſes ſont déſeſpérées, plus nous devons avoir de confiance en Dieu. C'eſt alors qu'il manifeſte ſa toute-puiſſance, & fait voir qu'il a en main les cœurs des Rois.

Je plains les Peres Forgeot & Chanſeaume, l'un & l'autre arrivés à Macao. Probablement qu'ils feront obligés d'y reſter quelque temps & de modérer leur zéle, qui les porteroit à pénétrer dans les provinces pour y annoncer Jeſus-Chriſt,

Ce repos leur sera une croix d'autant plus dure & plus méritoire, qu'il semble qu'un Missionnaire doive le moins s'y attendre.

Vous aurez reçu par les vaisseaux des Indes les lettres que portoient nos vaisseaux de Chine qui ont été pris. Vous en aurez trouvé bon nombre que je vous adressois ; pour cette année je ne sçai à qui écrire de vos chers enfans ; je ne sçai qui sont ceux que vous avez encore ; probablement vous en aurez bien peu de ceux que j'ai connu : marquez-moi, je vous prie, ce qui les regarde ; engagez ceux que j'ai connu à m'écrire. Quand même je ne les aurois point connu, je me ferois un vrai plaisir de les admettre au nombre de ceux que leur ferveur a engagés à s'unir à notre chere Mission. Je vous adresse les réponses que je fais aux Dames de Saint-Etienne, qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, & les remercimens des charités qu'elles font à notre Mission : quoique comme leur Ange gardien qui leur inspire ces bonnes pensées, vous deviez avoir votre bonne part dans ces remercimens, je vous prie néanmoins de vous joindre à moi, & de les assurer de mes sentimens de la plus sincere reconnoissance ; les Dames de

Saint-Pierre m'auroient-elles oublié; pour moi je ne les oublie pas auprès de Dieu; je vous prie de leur présenter mes très-humbles respects.

Si je ne me suis pas étendu beaucoup sur ce qui regarde la persécution, c'est que de peur de répétition, nous sommes convenus d'en laisser faire la relation au Pere Desrobert, qui en envoye tout le détail au Pere Foureau: vous êtes le bon ami de celui-ci; adressez-vous donc à lui pour l'avoir. Quant au Pere Desrobert, vous l'avez oublié: il faut bien cependant qu'il vous le pardonne: bien plus, il vous écrit & vous fait sa cour au sujet d'un de ses parens qui a le bonheur d'être dans votre maison.

J'ai dit pour le Révérend Pere de Berry plusieurs Messes, mais ç'a été pour remercier Dieu des graces dont il l'a comblé. Je l'invoque dans mon particulier comme un puissant protecteur auprès de Dieu.

Nous avons perdu cette année le Révérend Pere Kegler, Président au tribunal des Mathématiques, & deux autres Peres Portugais. Tout récemment nous avons appris la mort du Révérend Pere Hervieu.

Nous avons eu deux tremblemens de terre à dix jours de distance l'un de

l'autre ; l'un a été assez violent : je n'ai cependant oui parler que d'une famille qui en ait été écrasée. J'ai l'honneur d'être, très-cher & Révérend Pere, dans l'union de vos saintes Prieres & de vos saints Sacrifices, &c.

SECONDE LETTRE

*Du Pere Benoist, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à la Chine, au Révérend Pere ***, de la même Compagnie.*

A Peking, le 2 novembre 1746.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Comme le Pere Beuth, qui a reçu les derniers soupirs de notre cher Pere de Saint-André, n'aura peut-être pas pu vous en écrire à cause de la persécution présente, je ne puis me dispenser de vous parler d'un sujet pour lequel vous avez tant de raisons de vous intéresser. C'est de vous, dans votre maison, parmi vos chers éleves qu'il a puisé la sainte éducation qui a produit en lui les vertus

qui lui ont procuré la gloire dont nous avons lieu de croire qu'il jouit à présent. Je suis persuadé que c'est satisfaire à votre inclination aussi bien qu'à la mienne de vous entretenir de ce qui regarde ce cher confrere.

Vous avez été temoin, aussi bien que moi, de ce qui regarde les deux années qu'il passa parmi vos pensionnaires. Il y étoit venu pour apprendre la philosophie, & s'y instruire de la langue Françoise. La facilité que Dieu lui avoit donné pour les sciences, sa constante application à l'étude, mais bien plus encore sa solide piété lui attirerent de Dieu les graces pour réussir dans l'un & l'autre de ses desseins. L'exemple de plusieurs de ses camarades, qui, avec votre permission, se levoient avant le temps destiné à la communauté pour pouvoir en silence, & sans qu'on s'en apperçût, vaquer à l'oraison, l'enhardit à tâcher d'obtenir la même faveur. Il commença alors à goûter les consolations les plus abondantes dans ce temps de recueillement qu'il consacroit à Dieu. Il y apprit à travailler à se vaincre lui-même. Il y connut que son tempérament vif & prompt demandoit des combats, & une force qu'il ne pouvoit attendre

que de Dieu ; les fréquentes communions & une tendre dévotion à la ſainte Vierge, furent les moyens efficaces qu'il employa pour l'obtenir : tous les huit jours au moins, & ſouvent même deux fois par ſemaine, il ſe nourriſſoit du corps de Jeſus-Chriſt ; uſant de tels moyens, il n'étoit pas ſurprenant que chaque jour fût ſignalé par de nouvelles victoires qu'il remportoit ſur lui. Ses compagnons, témoins de ſes progrès, ſe le propoſoient pour modele ; ſes manieres gaies & enjouées faiſoient écouter de tous avec plaiſir, les ſentimens de piété qu'il ſçavoit gliſſer dans ſes converſations. Il avoit le talent de ſe faire aimer, & par-là venoit à bout de ſe faire imiter.

C'étoit alors le temps de faire le choix d'un état de vie. Ce choix ne pouvoit manquer de réuſſir, vu les moyens qu'il employoit pour obtenir que Dieu lui fît connoître les deſſeins qu'il avoit ſur lui. Dans une affaire ſi importante, il prie très-inſtamment la ſainte Vierge d'être ſa protectrice, il redouble ſes exercices de piété, il conſulte ceux que Dieu avoit chargés de lui, & reconnoît que c'eſt à la Compagnie que Dieu l'appelle. Eclairé ſur les deſſeins de Dieu,

il ne pense plus qu'à les exécuter; il obtient de notre Père Général la grace qu'il demande, & fait demander avec instance. Il est destiné pour la province de Bohême. Aussi-tôt il se dispose à partir; mais la Providence, qui avoit d'autres desseins sur lui, permet qu'il soit arrêté par des affaires de famille. Dans cet intervelle il apprend que j'ai obtenu la grace des Missions: alors toute l'ardeur qu'il avoit déja eue de se consacrer aux Missions se rallume, il me presse d'obtenir qu'il puisse m'accompagner. J'eus beau lui représenter qu'il est jeune, qu'il est plus à propos qu'il fasse en Europe son noviciat & ses études de théologie, afin d'être plus en état de travailler à gagner des ames à Jesus-Christ; n'importe, le zèle qui le consume ne connoît point de retardement. Il me répond qu'il sçaura au moins répandre son sang pour Jesus-Christ.

Je ne regardois ces généreux sentimens dans ce cher éleve que comme un feu qu'il étoit bon d'entretenir, mais qu'il n'étoit pas encore temps qui s'embrasât; c'est que je n'étois point instruit des desseins de la divine Providence. Tandis que j'étois à Paris attendant le moment auquel il faudroit m'em-

barquer, je reçois lettres ſur lettres, par leſquelles le ſaint proſélyte redoubloit ſes inſtances. La grace qu'il demandoit ne me paroiſſoit point poſſible à obtenir; mais le haſard, ou plutôt une providence de Dieu, m'ayant fait lire une de ſes lettres devant quelques-uns de nos Peres, ils conclurent qu'il y avoit quelque choſe de plus qu'ordinaire dans la conduite que Dieu tenoit ſur le ſaint jeune homme, & que je devois ſans balancer en écrire à notre Révérend Pere Général. Je me rendis aux lumieres & à la déciſion des perſonnes éclairées qui me conſeilloient, & en même temps j'obtins du Révérend Pere Provincial de Paris la permiſſion de faire entrer au Noviciat le proſélyte qui y reſteroit attaché à la Province, en cas que notre Pere Général n'accordât pas mes demandes.

J'écris au proſélyte la permiſſion qu'on lui a accordé d'entrer au Noviciat de Paris, ſans cependant lui marquer les demandes que j'avois faites pour lui à notre Pere Général. A peine a-t-il reçu cette heureuſe nouvelle que, ſans attendre que les affaires de famille qui l'avoient arrêté juſqu alors fuſſent entiérement terminées, il part promptement pour ſe ren-

dre dans le lieu de retraite après lequel il avoit tant ſoupiré. Tandis que dans cette retraite le fervent novice s'exerçoit par toutes ſortes de vertus, la lettre du Général arrive, on me permet de l'emmener en Chine avec moi. Deux mois s'étoient écoulés ſans que le novice eût ſçu que Dieu eût exaucé les vœux qu'il renouvelloit encore à chaque inſtant. La veille du jour deſtiné au départ on lui annonce l'heureuſe nouvelle d'un bonheur après lequel il ſoupiroit toujours, mais qu'il n'oſoit pas encore eſpérer, il entre alors dans des tranſports de la joie la plus pure & de la reconnoiſſance la plus vive envers la providence de Dieu ſur lui. Il prie ſes chers confreres de ſe joindre à lui pour remercier le Dieu des miſéricordes. Il leur fait ſes derniers adieux, leur demande pardon, les larmes aux yeux, des fautes qu'il avoit pu commettre, & les laiſſe tous dans de vifs regrets de ne pouvoir le ſuivre.

Je ſentois bien quelle perte faiſoit le cher novice en quittant le Noviciat, dans la perſonne du Révérend Pere Couet qui en étoit alors Recteur. Il perdoit un homme plus éclairé encore dans la ſpiritualité que recommandable par

les rares talens qui lui ont mérité d'être choisi Confesseur de M^me^ la Dauphine. Il perdoit les exemples d'une jeunesse fervente, continuellement occupée à s'entretenir avec Dieu, & à se remplir des maximes de piété qui leur doivent servir dans la suite pour la direction des ames. Heureusement nous avions l'avantage de devoir faire le voyage avec le Révérend Pere Beuth, dont les exemples & les instructions doivent suppléer à ce que le novice ne trouveroit pas ailleurs, & entretenir ses sentimens de piété. Effectivement, dès que nous fûmes sur le vaisseau, le cher novice se sentit violemment attaqué du mal de mer, plus incommode que dangereux; mais dont les fréquentes rechûtes auxquelles il fut sujet pendant la traversée, ne servirent pas peu à augmenter ses mérites. Malgré cette incommodité il fut toujours égal, toujours souffrant avec patience, ne souffrant qu'avec peine qu'on s'empressât à le soulager, & ne retranchant aucun des exercices auxquels s'occupent nos novices. Comme je craignois que le mauvais air de l'espece de cachot, qu'on nomme dans un vaisseau *la sainte-barbe*, qui est l'hospice ordinaire des Missionnaires, & au-

tres passagers, ne nuisît à sa santé, je lui assignai un lieu plus exposé au grand air, & qui me parut moins dangereux pour lui. Mais il me fit tant d'instances, que je fus obligé de me rendre, & de consentir qu'il demeurât dans la sainte-barbe, au moins pour ses oraisons & examens; l'obscurité & la solitude de cette affreuse demeure lui procurant la facilité de s'entretenir uniquement de Dieu, & lui faisant goûter des délices que les mondains ne trouvent point dans leurs appartemens les plus commodes. Excepté les temps destinés à notre noviciat pour faire prendre aux novices une récréation qui leur est nécessaire, il sçavoit si bien se recueillir, s'occuper & ménager son temps, qu'il trouvoit le moyen de garder le silence sans aucune affectation, & de conserver cette union étroite avec Dieu. Tous les jours il avoit un temps déterminé pour instruire des élémens de la Religion une partie de la jeunesse qui se trouve en abondance sur les vaisseaux, & s'exerçoit ainsi aux saintes fonctions auxquelles il croyoit un jour pouvoir se donner tout entier. Arrivé à Macao, il paroissoit d'abord jouir d'une santé qui promettoit qu'il rendroit de longs ser-

vices à la Miſſion : mais le mauvais air de Macao, & la nourriture à laquelle il n'étoit point fait, le firent peu-à-peu tomber dans une langueur, qui détermina le Révérend Pere Hervieu, Supérieur général de notre Miſſion, à l'envoyer, après ſes vœux, ſe rétablir dans le *hou-quouang*, & y faire ſa théologie, ſous la direction du Révérend Pere Beuth. Je ne ſçai aucune circonſtance ni de ce ſecond voyage, ni de la mort qui nous l'a enlevé. Voici ce que m'en écrit le Révérend Pere Beuth, dans une lettre datée de *Cha-chi*, dans le *hou-quouang*, le 6 Mars 1746.

« Plaignez-moi, j'ai manqué de mou» rir, & pour comble de chagrins je » viens de fermer les yeux au pauvre » Pere de Saint-André, qui mourut le » 24 de Février. Que ne puis-je vous » détailler les édifiantes circonſtances » qui accompagnerent ſa mort! Pour à » préſent je ne ſuis pas en état de le » faire, il me ſuffit de vous dire qu'il » eſt mort en ſaint. J'aurai ſoin de re» cueillir dans la ſuite les circonſtan» ces de ſa mort, & de vous en en» voyer une relation. Voici un trait » qui vous regarde. Une demi-heure » avant ſa mort, il me pria de vous

» faire ses derniers adieux, de vous » remercier de vos bontés, & de vous » demander pardon de ses fautes. » . . Mais vous jugez bien que la vie sainte qu'a mené le fervent Religieux est un présage assuré du bonheur dont il jouit dans le Ciel. Néanmoins je vous demande pour lui le secours de vos prieres. Je vous demande aussi que vos chers congréganistes, avec lesquels il conservoit toujours une union étroite de prieres & d'affection, lui fassent les prieres & les services qu'ils font à un de leurs confreres. Si cela étoit nécessaire, je me joindrois à vous pour demander cette grace au Révérend Pere qui est actuellement chargé de la congrégation. J'ai l'honneur d'être dans l'union de vos saints sacrifices, &c.

RELATION

D'une persécution générale qui s'est élevée contre la religion chrétienne dans l'Empire de la Chine en 1746 ; envoyée de Macao à Madame de Sauveterre de Saint-Hyacinte, Religieuse Ursuline, & insigne bienfaitrice des Missions : par le Pere Jean-Gaspard Chanseaume, de la Compagnie de Jesus.

TOUT le monde sçait que la religion chrétienne n'a pas trouvé dans les deux successeurs de l'Empereur *Kang-hi*, la même estime que ce grand Prince avoit conçue pour elle. A peine *Yong-tching* fut-il monté sur le trône, qu'il voulut que tous les Missionnaires répandus dans les provinces se retirassent à *Peking* ou à *Canton*, & ensuite à *Macao ;* il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs églises.

Kien-long, aujourd'hui régnant, a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait rechercher avec soin tous ceux qui, sous le regne de son pere ou sous le sien, étoient rentrés dans la Chine, & y tra-

vailloient en secret, mais toujours avec fruit, à cultiver les anciennes chrétientés, & à en établir de nouvelles ; il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'Empire les prédicateurs de l'évangile ; il en a condamné cinq à la mort, avec un de leurs catéchistes, & ce qui n'étoit presque jamais arrivé à la Chine, il a donné par une sentence publique des martyrs à notre sainte religion.

C'est dans la province de *Fo-kien* que cette persécution a pris naissance ; celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur, est le *Fou-yven*, ou Viceroi de cette province, homme prévenu & même furieux contre le christianisme. Dès le commencement de son gouvernement, il n'avoit cessé de faire des perquisitions secrettes pour découvrir s'il n'y avoit pas dans l'étendue de sa province des chrétiens & des prédicateurs de la loi chrétienne ; mais soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernieres ; soit que les Gouverneurs des villes où il y avoit des chrétientés, aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitemens la portion du peuple la plus pacifique, la plus soumise, & la plus exacte à payer les tributs, il est certain qu'il

n'a pu avoir les connoiſſances qu'il déſiroit, que ſur la fin de ſon gouvernement.

Un certain *Tong-ky-tſou* lui ayant préſenté dans le mois de juin 1746, un libelle d'accuſations contre la chrétienté de la ville de *Fou-ngan* & des villages des environs, il y envoya un Officier d'armes nommé *Fan*. Les Mandarins du lieu étoient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les chrétiens ; mais l'Officier leur fit tant d'inſtances, & d'ailleurs il ſe donna tant de mouvemens, qu'il découvrit tout ce qui regardoit cette chrétienté. On fit parler le ſecrétaire d'un Mandarin d'armes, à qui quelques chrétiens avoient fait confidence de toutes les pratiques de la religion, dans l'eſpérance de l'engager à l'embraſſer. On tira auſſi quelques inſtructions d'un autre infidéle, qu'une de ſes tantes, bonne chrétienne, & animée de la même eſpérance, avoit informé de tout, ſans lui cacher même les noms & les demeures les plus ordinaires des Miſſionnaires. Enſuite on dreſſa des procès-verbaux, qui furent envoyés au Viceroi par le Gouverneur de la ville de *Fou-ngan*, tandis que l'Officier *Fan* alla lui faire ſon rapport de vive voix.

Les accuſations ſe réduiſent à ſept chefs.

1°. Que la religion du Seigneur du Ciel étoit prêchée par des Européens, qui ne pouvoient être & demeurer dans l'Empire que contre les ordres de l'Empereur.

2°. Qu'on engageoit le peuple à entrer dans cette religion, en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embraſſoient, & par l'eſpérance d'un paradis & la crainte d'un enfer.

3°. Qu'on choiſiſſoit parmi les chrétiens, les plus attachés à leur religion & à toutes ſes pratiques, pour les mettre en qualité de catéchiſtes à la tête de cinquante chrétiens.

4°. Que les chrétiens n'honoroient ni leurs ancêtres, ni même *Confucius*, mais qu'ils rendoient toutes ſortes d'honneurs à un étranger appellé Jeſus.

5°. Que les Miſſionnaires avoient établi parmi les chrétiens, la coutume de venir leur déclarer ſecrettement toutes leurs fautes & tous leurs péchés deux fois l'année.

6°. Que les filles & femmes chrétiennes affectoient de ne point porter des habits de ſoie, & de ne point orner leurs têtes de fleurs & de pierreries; &

que parmi les filles, il y en avoit qui renonçoient pour toujours au mariage.

7°. Que dans quelques maisons des chrétiens, il y avoit des murs doubles & autres retraites propres à tenir cachés les Européens ; & que ceux-ci assembloient dans de grandes salles, bâties exprès, les chrétiens & les chrétiennes, leur donnoient un certain pain à manger, & un certain vin à boire, & les oignoient d'huile.

Ce sont en substance les accusations envoyées au Viceroi; elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matiere à une sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine & ailleurs contre les prédicateurs de la religion chrétienne.

Le Viceroi n'eut pas plutôt reçu le procès-verbal, qu'il renvoya l'Officier *Fan* à *Fou-ngan ;* & celui-ci ayant distribué ses soldats en trois bandes, & leur ayant donné secrétement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits qui lui avoient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premieres bandes, envoyées dans deux quartiers de la ville, prirent onze chré-

tiennes, dont une étoit mariée, deux étoient veuves, & huit s'étoient consacrées à une virginité perpétuelle, & formoient une espece de communauté. On prit aussi cinq chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà apostat. La troisieme bande envoyée dans un village appellé *Mo-yang*, prit en chemin deux chrétiens qui alloient donner avis de ces premiers mouvemens aux Missionnaires cachés dans ce village au nombre de cinq, tous de l'ordre de S. Dominique, & Espagnols de nation, sçavoir M. l'Evêque de *Mauricastre*, Pierre Martyr *Sanz*, & les Révérends Peres *Royo*, *Alcober*, *Serrano* & *Diaz*.

Les soldats arrivés à l'entrée du village à onze heures de la nuit, se saisirent d'un vieillard, & lui ordonnerent de les conduire dans les maisons des chrétiens. En les parcourant, ils arrêterent trois chrétiens & une chrétienne, tout auprès de l'habitation de M. l'Evêque. Le bruit éveilla le Prélat, & l'avertit de se réfugier ailleurs ; les soldats entrerent dans sa chambre, ils y trouverent des livres Européens, & les ornemens de sa chapelle ; mais comme c'étoit à sa personne sur-tout, & à celle

des autres Miſſionnaires qu'ils en vouloient ; l'Officier *Fan*, qui s'étoit rendu lui-même dans le village, fit donner ſur le champ la queſtion à la chrétienne qu'on venoit d'arrêter. Il lui demanda ſi elle gardoit la virginité : elle répondit qu'elle la gardoit. Qui vous y oblige, ajouta-t-il ? je la garde, dit-elle, de mon plein gré & ſans y être obligée par perſonne. Sçavez-vous, lui demanda l'Officier, où ſont les Européens ? je ne le ſçais pas, répondit-elle. Alors l'Officier ordonna qu'on ſerrât davantage les bâtons, qui placés entre ſes doigts, ſervoient à les comprimer avec violence, en quoi conſiſte la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuſe vierge, âgée de dix-neuf ans, & appellée *Marie*, ſentit une joie ſi vive de ſouffrir pour la foi, que cette joie éclata ſur ſon viſage, & offenſa l'Officier *Fan*. Il s'emporta contre elle, & lui dit d'un ton menaçant : ſçavez-vous qu'il m'eſt aiſé de vous faire condamner à la mort ? Voilà ma tête, répondit Marie, vous êtes le maître de la faire trancher, ce ſera pour moi le ſouverain bonheur. Un chrétien fut enſuite tourmenté, & ſouffrit avec conſtance ſans déceler les Miſſionnaires ; mais

Dieu permit qu'un d'entre eux fût arrêté par les ſoldats qui environnoient la maiſon où il étoit caché, c'étoit le Pere *Alcober.* Ce religieux ſortoit par la porte de derriere, lorſqu'on ſe jetta ſur lui en le chargeant d'injures & de coups: les chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'uſer de violence, & malgré la douloureuſe queſtion qu'on lui fit ſouffrir pour lui faire dire où étoit M. l'Evêque, il refuſa conſtamment de le déclarer.

Lorſque le jour commença à paroître, on fit porter à *Fou-ngan* tout ce qu'on reçonnut appartenir au Prélat; on fit porter auſſi le Pere *Alcober*, que la torture avoit mis dans l'impuiſſance de marcher, & l'on y conduiſit en même temps ſix chrétiens qui furent mis dans la priſon de la ville, & huit chrétiennes qui furent gardées toutes enſemble dans une même chambre. Quant au Pere *Alcober*, le Gouverneur le logea chez lui, & voulut même qu'il fût ſervi par ſes domeſtiques.

Le jour ſuivant, ce même Gouverneur & l'Officier *Fan* firent comparoître devant le tribunal les chrétiens & les chrétiennes. Après que pluſieurs eurent refuſé de déclarer la retraite de M. l'Evêque & des Miſſionnaires, le chrétien

concubinaire, interrogé à ſon tour, répondit qu'ils demeuroient chez la veuve *Miao*, une des priſonnieres; il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve, & neuf autres chrétiennes; mais leur conſtance ne ſe démentit pas, & la plus violente queſtion ne put leur arracher leur ſecret; enfin une onzieme priſonniere, épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparoit, dépoſa ce qu'elle en ſçavoit, & ajouta qu'on l'avoit fait chrétienne par importunité & comme malgré elle. L'Officier ne laiſſa point cette infidélité ſans récompenſe; quelques aunes d'une piece de ſoie en furent le prix, & on la fit porter en chaiſe chez elle. Tout le reſte du temps de l'interrogatoire, qui dura juſqu'à la nuit, fut employé à donner la torture, & l'Officier *Fan* s'y montra ſi cruel, que les Gentils qui étoient préſens, & le Gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux Juges ſe prirent de paroles: le Gouverneur de la ville dit à l'Officier, qu'il tourmentoit en barbare des innocens; & l'Officier, fier de la protection du Viceroi, oſa reprocher au Gouverneur, quoique ſupérieur en dignité, qu'il molliſſoit dans les devoirs de ſa charge.

La

La nuit les recherches recommencerent ; on donna la question à six chrétiennes, qui souffrirent courageusement sans donner aucun éclaircissement ; mais une servante se laissant vaincre à la violence des tortures, promit aux soldats de leur livrer deux Européens, & les mena dans l'endroit où deux Missionnaires se tenoient cachés entre deux planchers ; c'étoit les Peres *Serrano* & *Diaz* ; dès que ces Peres se virent découverts, ils firent à Dieu le sacrifice de leur vie ; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de se conserver pour une Mission désolée, qui avoit plus que jamais besoin de leur présence : ils offrirent donc de l'argent, & les soldats l'accepterent d'abord, mais ensuite n'ayant osé le garder, ils le porterent à l'Officier *Fan*.

Ce fut pour cet Officier une joie bien sensible que la prise de deux Missionnaires. Il leur demanda où étoit M. l'Evêque, & sur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en sçavoient rien, il fit donner des soufflets au Pere *Serrano*, & la torture au Pere *Diaz*. Voici la maniere cruelle dont se donnent ces soufflets : le patient est à genoux ; un Officier se place derriere lui, & mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la tresse

de cheveux, & la renverse sur celui de ses genoux qui est resté élevé, de maniere qu'une des joues du patient est placée horisontalement; alors un autre Officier du Mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de soulier, & faite de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le Mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connoissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, & la tête enfle horriblement. Si le nombre des soufflets est grand, on les partage sur les deux joues.

La fureur de l'Officier *Fan* étoit extrême; il l'inspiroit à ses ministres, les animant à n'épargner personne; il en fit même éprouver des effets à des gentils. Deux infidéles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on vouloit les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avoient aucune connoissance: on les arrêta prisonniers, & ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le chrétien qui avoit fourni un nouvel asyle à M. l'Evêque, voyoit

avec crainte tout ce qu'on faisoit pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir longtemps caché, il alla lui représenter le danger auquel il l'exposoit lui & toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien de chrétiens avoient souffert à son occasion ; & que son voisin en particulier, nommé Ambroise *Ko*, avoit été appliqué quatre fois à la torture, & avoit perdu ses biens & sa liberté, lui & toute sa famille. *Mon cher ami*, lui répondit le Prélat, *sommes-nous venus ici, tout ce que nous sommes de Missionnaires, pour nos intérêts ou pour les vôtres? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous, s'il étoit possible? mais vous allez être satisfait.* En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné, où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail. (On sçait qu'à la Chine tout le monde en porte.)

Les soldats, toujours en mouvement, ne manquerent pas de venir l'y chercher; mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'apperçurent pas. Le lendemain on redemanda avec toutes

ſortes de prieres & d'inſtances pour M. l'Evêque, la retraite qu'il venoit de quitter; mais le maître de la maiſon la refuſa conſtamment, & ſur ce refus le courageux Prélat prit le parti de ne plus demeurer caché, il alla ſe montrer au milieu du village, & fut bientôt arrêté & mis dans les fers le 30 Juin. Le Pere *Royo* ayant appris que M. l'Evêque s'étoit livré lui-même, ſuivit ſon exemple.

Après cet événement, les Juges ne différerent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparoître tous les priſonniers devant le tribunal, & ils s'adreſſerent d'abord à une chrétienne nommée *Thereſe*. Qui vous a conſeillé la virginité, lui demanda-t-on? C'eſt, répondit-elle, moi-même qui me la ſuis conſeillée. Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes pour ſervir les Européens, & pour vous prêter à leurs plaiſirs? *Thereſe* répondit: L'odieuſe idée que vous avez de leur conduite fait bien voir que vous ne les connoiſſez pas. Sçachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez. Sur cette réponſe l'Officier *Fan* fit mettre *Thereſe* à la torture. On interrogea enſuite ſes compagnes qui répondirent toutes que perſonne ne les empêchoit de choiſir

l'état du mariage ; mais qu'elles préféroient celui de la virginité par l'estime que Therese leur avoit inspirée pour cette vertu. Oui, reprit *Therese*, c'est moi qui ai donné ce conseil ; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine : rendez la liberté à toutes les autres.

Le Gouverneur se tournant alors vers les Missionnaires, demanda au Pere *Alcober* pourquoi il étoit venu à la Chine. C'est, répondit le Pere, pour prêcher la religion chrétienne ; & là-dessus il expliqua les commandemens de Dieu. l'Officier *Fan* lui fit, au sujet des prisonnieres, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le Pere lui dit que des questions si dignes d'un ministre de satan, ne méritoient pas de réponse. L'Officier adressa ensuite la parole à M. l'Evêque, & lui demanda depuis quel temps il étoit dans l'Empire. Le Prélat lui répondit qu'il y étoit entré sous le regne de l'Empereur *Kang-hi*, pour faire connoître la sainte loi & la seule véritable religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence & d'onction, qu'il toucha & attendrit les assistans, & avec tant de zele & de véhémence, qu'à la fin

la voix lui manqua. Le Pere *Royo*, interrogé à ſon tour, dit qu'il étoit dans l'Empire depuis trente ans pour prêcher la même religion. On ne demanda rien aux Peres *Serrano* & *Diaz*.

Le 10 Juillet tous les Miſſionnaires, cinq chrétiens & la généreuſe *Thereſe* partirent de *Fou-ngan* pour être conduits à *Fou-tcheou-fou*, capitale de la Province, diſtante de cette premiere ville de vingt-ſept lieues. Ils étoient chargés de chaînes qui leur tenoient les mains & les pieds étroitement ſerrés, & dans cet état ils furent portés ſur des charrettes, ſuivis d'un grand nombre de chrétiens qui envioient leur ſort, & qui les exhortoient à ſoutenir la gloire de la ſainte religion. D'autres chrétiens accoururent auſſi de divers endroits pour leur offrir, à leur paſſage, des rafraîchiſſemens. Les infideles venoient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du ſpectacle. Les uns chargeoient d'injures les ſaints confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, les appellant magiciens, impudiques, ſcélérats, fils du diable, & leur donnoient tous les autres noms que leur malice leur ſuggéroit. Quelques autres ſe montroient compatiſſans & reprenoient les premiers: il

ſuffit de les voir, diſoient-ils, pour reconnoître leur innocence; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci, ne ſçauroient avoir cet air reſpectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la capitale, le Vice-Roi, impatient de les examiner, les fit ſur le champ comparoître devant ſon tribunal entre les ſix à ſept heures du ſoir, & les y retint juſqu'à minuit, renouvellant à peu près les mêmes queſtions qu'on leur avoit faites à *Fou-ngan*. Entr'autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'Evêque par l'ordre de qui il étoit venu dans la Chine, & s'il engageoit les Chinois par argent à ſe faire chrétiens. Le Prélat répondit que le ſouverain Pontife l'avoit envoyé pour prêcher la religion chrétienne. Pour ce qui eſt, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embraſſer par argent, je ſuis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui eſt néceſſaire pour mon entretien, & rien de plus. Ma maniere d'engager ceux qui veulent m'écouter, à ſe faire chrétiens, eſt de leur montrer l'excellence de la religion que je leur prêche. Je le fais ſimplement & ſans art; je ne trompe perſonne, je ne baptiſe que ceux

qui le veulent bien ; il faut même qu'ils le demandent instamment : & c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connoissent notre religion. La Chine ne s'obstine à la rejetter que parce qu'elle ne la connoît pas ; mais elle résiste en vain, il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux loix de cette religion sainte jouiront, après leur mort, d'une félicité éternelle ; & ceux qui auront refusé opiniâtrement de s'y soumettre, ne peuvent éviter de tomber dans un abyme de feux & de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes : au reste les rangs honorables & les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet enfer : vous même, Monseigneur, avec toute votre autorité & l'éclat de la place qui vous éleve si fort au-dessus de la plupart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés, & vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnoissant la vérité & en suivant la sainte religion.

Ce discours, si digne du zele d'un Apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le Vice-Roi fit donner inhumainement au saint Prélat :

après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jesus-Christ dans les prisons de la ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arriverent à *Foungan* neuf autres chrétiens & cinq chrétiennes, & le 30 Juillet tous ceux qui étoient dans les fers comparurent ensemble devant un tribunal composé de plusieurs Mandarins, dont chacun étoit Gouverneur d'un *Hien*, c'est-à-dire d'une ville du troisieme ordre, ou d'une portion d'une plus grande ville, équivalente à une ville du troisieme ordre.

On demanda aux prisonniers pourquoi ils s'étoient attachés à la religion chrétienne : ils dirent unanimement qu'ils l'avoient embrassée, & qu'ils vouloient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnoissoient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçoit, & protesta qu'il n'avoit été jusque-là chrétien que pour obéir à ses parens qui, étant eux-mêmes de cette religion, l'y avoient fait entrer, & l'y avoient élevé. Ce discours déplut à l'un des Juges. Il reprit aigrement cet apostat, & lui dit qu'il montroit un bien mauvais cœur

de vouloir abandonner les exemples & les enſeignemens de ſes parens.

Les Juges marquerent enſuite à plus d'une repriſe, leur compaſſion pour les chrétiennes en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adreſſerent ſur-tout la parole à la plus jeune qui y avoit été appliquée deux fois. Qui vous a ſi cruellement maltraitée, lui demanderent-ils ? C'eſt par ordre de l'Officier *Fan*, répondit-elle, que nous avons toutes ſouffert la queſtion. Pourquoi, lui dirent les Juges, ne portez-vous ſur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries & perles? Tout cela n'eſt que vanité, répliqua-t-elle. Notre ſainte religion nous apprend à mépriſer la gloire paſſagere & les faux plaiſirs de cette vie; tout cela n'eſt rien en comparaiſon du paradis que nous voulons mériter.

L'Officier, dans les inſtructions qu'il avoit données, avoit accuſé les Miſſionnaires d'impudicité & de magie. L'unique fondement d'une calomnie ſi atroce étoient quelques remedes trouvés parmi leurs effets, & en particulier une caiſſe d'oſſemens que le Pere *Alcober* avoit miſe en dépôt chez un chrétien. L'Officier prétendoit, en premier lieu, que

les Missionnaires tuoient de petits enfans & tiroient de leurs têtes des filtres propres à faire consentir le sexe aux plus infâmes passions ; & en second lieu, que l'usage des remédes Européens étoit d'en empêcher les suites. Les Missionnaires, interrogés sur ces deux accusations, répondirent qu'elles étoient toutes les deux fausses, & que de plus la premiere étoit absurde. Mais, dirent les Juges, qu'est-ce donc que cette caisse d'ossemens ? Qu'en faites vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique ? Ce sont, répondirent les Missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs d'une vertu extraordinaire, lequel, sous la dynastie précédente, fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le royaume qui est sa patrie & la nôtre, mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les chrétiens qui les avoient recueillis.

En conséquence de cette déposition les Juges voulurent faire la visite de la caisse. Ils se transporterent hors de la ville où elle étoit gardée par des soldats, & ayant pris avec eux des Ex-

perts dont la profeſſion eſt à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les oſſemens preſqu'en pouſſiere. L'Officier *Fan*, qui étoit préſent, s'en prévaloit comme ſi ç'eût été une indice que c'étoient des oſſemens de petits enfans. Les Experts au contraire diſoient qu'à les voir on ne pouvoit juger autre choſe, ſinon qu'ils étoient d'une perſonne morte au moins depuis un ſiecle.

Les Juges ne ſçavoient que décider, lorſqu'à force d'examiner on trouva un article de vertebre aſſez entier pour être meſuré. Sa hauteur étoit de cinq lignes & demie du pied Chinois (1), d'où il réſultoit que les oſſemens étoient d'une grande perſonne: le fait étoit évident; & comme l'Officier *Fan* s'obſtinoit encore à ſoutenir que c'étoient des oſſemens d'enfans, les Juges lui en firent des reproches amers, & l'accuſerent de mauvaiſe foi & d'ignorance. Tenons-nous en, ajouterent-ils, aux livres des tribunaux qui marquent la meſure des oſſemens du corps humain & qui preſcrivent la maniere dont nous devons

(1) Le pied Chinois eſt preſque égal au pied François; mais il ſe diviſe en dix pouces ſeulement, & le pouce en dix lignes.

procéder dans ces ſortes de vérifications, autrement nous allons contre les loix, & nous nous rendons coupables d'un crime que le ciel punira dans nos deſcendans : faites votre rapport à votre gré, c'eſt votre affaire ; pour nous, duſſions-nous perdre notre charge, nous voulons juger ſelon l'équité. Ils déclarerent enſuite qu'il étoit temps de dreſſer l'acte de vérification & de refermer la caiſſe, mais que chacun devoit y appoſer ſon ſceau afin de prévenir toute fauſſe imputation. L'Officier proteſta qu'il n'en feroit rien & qu'il ne ſigneroit pas le procès-verbal ; cependant les Juges le forcerent enfin à faire l'un & l'autre, & ils apporterent l'acte au Juge criminel de la province, qui approuva & leur procédé & la ſentence dans laquelle ils déclaroient les Miſſionnaires innocens.

De ſon côté, l'Officier *Fan* alla accuſer les Juges, auprès du Viceroi, de s'être laiſſé corrompre par argent. Il lui dit que des Chrétiens étoient venus de *Fou-ngan* avec des ſommes conſidérables, qu'ils avoient répandues abondamment dans les Tribunaux, & que les Soldats, les Greffiers, & généralement tous les Officiers de Juſtice étoient

gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le Viceroi cassa toutes les procédures; il appella d'autres Gouverneurs à la place des premiers; & il fit venir des villes voisines d'autres Chrétiens, & en particulier la Chrétienne que l'Officier *Fan* avoit récompensée pour avoir apostasié, & pour avoir indiqué les demeures des Missionnaires. Cette Chrétienne se repentoit déja de son apostasie, elle la rétracta alors, & elle accusa l'Officier de la lui avoir conseillée auparavant en secret, & de l'y avoir déterminée par ses artifices.

Le Viceroi fit encore emprisonner des Gentils arrivés depuis peu de *Fou-ngan* & l'aubergiste qui les logeoit. Il fit en même temps arrêter des Marchands qui portoient tous les ans de *Canton* dans le *Fo-kien* la pension pour les Missionnaires; & des Chrétiens qui étoient venus de *Fou-ngan* pour secourir les prisonniers, & qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux soldats, pour procurer quelques soulagemens aux Confesseurs de la foi. Les soldats même furent cassés de leurs charges & condamnés à porter deux mois la cangue (1);

(1) C'est un instrument de bois, fait comme

enfin, tout alla au gré de l'Officier *Fan*. Les Chrétiens, & même les Gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, & condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six Chrétiens d'adorer une idole, & cinq d'entr'eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixieme eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussi-tôt que les nouveaux Juges furent arrivés, ils commencerent de nouveaux interrogatoires, & ils les réitérerent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le Pere *Diaz*, & ensuite *Thérese*, à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyoit tous les jours les Missionnaires revenir de l'au-

---

une table quarrée, percée au milieu, & composée de deux pieces qui se séparent, pour laisser passer le col dans l'ouverture. Cette table est assez large pour empêcher qu'on ne puisse avec les mains se toucher le visage. Elle est plus ou moins pesante, selon la faute pour laquelle on est condamné.

dience à la priſon le viſage enflé & meurtri de ſoufflets. Le Pere *Serrano* en eut la peau des joues enlevée & le viſage tout enſanglanté. M. l'Evêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, ſans qu'on ait eu le moindre ménagement pour ſon grand âge. Outre les ſoufflets, les Peres *Alcober* & *Royo* ont ſouffert une fois la baſtonnade; le Pere *Diaz* l'a ſoufferte deux fois, & deux fois la torture aux pieds.

Cependant le Viceroi preſſoit les Juges de porter un arrêt de condamnation, & il commençoit à appeller leurs délais des lenteurs affectées; les Juges étoient au déſeſpoir de ne pas trouver matiere à une ſentence qui pût être de ſon goût; enfin, ils ſe déterminerent à recommencer les procédures, qui, pour cette fois, aboutirent à condamner les Miſſionnaires & quelques Chrétiens à l'exil, & les autres Chrétiens & Chrétiennes à de moindres peines.

L'embarras de ces Juges n'étoit pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeoit d'eux: ils étoient tous réſolus de ſacrifier la juſtice à la faveur du Viceroi, ou du moins à la crainte de ſon reſſentiment; mais il falloit garder une forme dans le

jugement, & faire parler les loix dans une sentence où ils portoient la sévérité jusqu'au dernier supplice; voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de novembre 1746, & qu'ils ont dressé au nom du Viceroi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'Empereur.

Procédure de Tcheou-hio-kien, *Viceroi du* Fo-kien.

« Contre *Pe-to-lo*, (*c'est le nom Chinois* » *de M. l'Evêque*) & autres, qui s'étant » habitués dans le district de *Fou-ngan* » y prêchoient une fausse loi qui tend » à la perversion des cœurs.

» *Pe-to-lo*, *Hoa-king-chi*, *Hoang-* » *tching-te*, *Hoang-tching-koue* & *Fei-jo-* » *yong*, (*ce sont les noms Chinois des* » *quatre Peres*) sont tous des Européens, » lesquels s'étoient rendus il y a quel- » ques années à *Macao*, dans le dessein » de venir prêcher à la Chine la Re- » ligion dite du maître du ciel. Le chef » de cette susdite Religion Européenne, » appellé *Pen-to*, est celui qui les a » envoyés comme étant soumis à sa » jurisdiction: tous les ans, il leur en-

» voie une certaine somme d'argent à
» titre de subvention, pour pouvoir
» s'acquitter de leur emploi de Prédi-
» cateurs. Cet argent est premierement
» envoyé à *Manille*, ensuite à *Macao*,
» & remis entre les mains d'un certain
» *Ming-ngae-yu* (1), qui a soin de le leur
» faire tenir. La cinquante-cinquieme an-
» née de *Kang-hi*, (c'est l'an 1715) *Pe-to-*
» *lo* étoit venu en cachette à *Fou-ngan-*
» *hien*, & un certain homme du peu-
» ple, *Ko-yn-kouang*, pere de *Ko-hoei-*
» *gin*, lequel étoit de sa Religion, l'a-
» voit logé chez lui. La premiere année
» de *Yong-tching*, (c'est l'an 1722) ce
» même *Pe-to-lo* avoit appellé à *Fou-*
» *ngan* un nommé *Hoa-king-chi*, lequel
» avoit pris son domicile chez *Ko-kin-*
» *gin*. Cette même année, *Moan*, gou-
» verneur des Provinces de *Tche-kiang*
» & de *Fo-kien*, ayant présenté à l'Em-
» pereur une requête pour faire bannir
» de toutes les provinces de la Chine,
» tout ce qu'il y avoit d'Européens, &
» leur défendre d'y prêcher leur reli-
» gion; & cette requête ayant été en-
» térinée & enregistrée dans toutes les

---

(1) Le Révérend Pere Miralta, Procureur des Missions de la sainte Congrégation de la Foi.

» Cours des Tribunaux, le susdit *Pe-to-lo* » avoit été obligé de retourner dans sa » province de *Kouang-tong*, la deuxieme » année de *Yong-tching*: mais *Hoa-hing-* » *chi* s'étoit tenu, comme auparavant, » caché dans la maison de *Ko-kin-gin*. » La cinquieme année de *Yong-tching* » (l'an 1726), *Pe-to-lo* étant déja re- » venu, avoit appellé secrétement à » *Fou-ngan*, *Fey-jo-yong*, lequel avoit » été reçu dans les maisons du Bachelier » *Tching-sieou* & de *Ouang-vou-sien*. La » troisieme année de *Kien-long* (1), le » même *Pe-to-lo* avoit aussi appellé à » *Fou-ngan*, *Hoang-tching-koué*; & cette » même année ce *Ko-yu-kouang* étant » mort, son fils *Ko-hoei-gin* avoit con- » tinué de retenir chez lui le susdit » *Pe-to-lo*, tandis que *Hoang-tching-koué* » se retiroit dans la maison de *Tching-* » *tsong-hoei*. Chacun d'eux s'étoit bâti » une église dans laquelle ils débitoient » leur pernicieuse doctrine, oignant » d'huile le front de tous ceux qui em- » brassoient leur religion ; & leur don- » nant un certain pain à manger, & un » certain vin à boire, ils les obligeoient

(1) C'est l'Empereur régnant, qui monta sur le trône en 1735.

» à brûler les tablettes de leurs ancêtres;
» auxquels ils les faiſoient renoncer,
» même juſqu'à ne plus reconnoître au-
» cune légitime ſubordination pour les
» ſupérieurs ou les parens; & cela avec
» un tel entêtement, que la mort même
» n'eſt pas capable de les faire chan-
» ger. Ces Européens réuſſiſſoient d'au-
» tant mieux à les amener juſqu'à ce
» point d'aveuglement, qu'ils leur font
» entendre que tous ceux qui ſuivront
» leur religion, monteront au ciel après
» leur mort; & que par la ſuite des
» temps, lorſque ce monde viſible pé-
» rira, ils reſſuſciteront tous en repre-
» nant une nouvelle vie. Dans ces égli-
» ſes, ils faiſoient faire des aſſemblées
» d'hommes & de femmes dont le nom-
» bre montoit à pluſieurs milliers. Cha-
» cun des chrétiens prenoient un nom
» étranger (1) qu'on écrivoit enſuite dans
» des regiſtres. Dans le temps de ces
» aſſemblées, il ſe faiſoit des diſtri-

(1) C'eſt le nom de baptême. Pour l'exprimer, on prend les ſons Chinois qui approchent le plus des nôtres : ainſi *Pierre* ou *Pedro* en Portugais, ſe dit *Pe-to-lo*; Paul, *Pao-lo*; ce qui en Chinois ne fait aucun ſon, & par-là paroît *étranger*.

» butions d'argent, ce qui attiroit quan-
» tité de gens du Peuple. Les filles qui,
» ayant embrassé cette religion, ne se
» marioient jamais, s'appelloient du nom
» de vierge de profession. *Pe-to-lo* &
» autres faisant réguliérement chaque
» année le catalogue de tous ceux qu'ils
» avoient engagés à se faire chrétiens,
» louoient exprès certaines gens du
» peuple qui sont actuellement décédés,
» sçavoir *Fong-tching-hing* & *Leao-chang-*
» *cho*, & autres, pour porter le susdit
» catalogue à *Macao*, d'où il étoit en-
» voyé à *Manille*, & de *Manille* au chef
» de leur religion en Europe. Les mêmes
» porteurs leur rapportoient à *Fou-ngan*
» la pension d'argent qui leur étoit ve-
» nue d'Europe, & qu'ils trouvoient
» entre les mains d'un de leurs Supé-
» rieurs résidans à *Macao*. Cet argent
» servoit à leurs besoins & à leur nour-
» riture. Ce *Pe-to-lo* & autres sçachant
» que leur religion étoit défendue, &
» que s'ils gardoient leurs habillemens
» Européens, ils ne pourroient aller &
» venir avec tant de liberté, sortoient
» de *Macao* le plus secrétement qu'ils
» pouvoient, après s'être fait raser la
» tête, & accommoder les cheveux à la
» maniere Chinoise, après avoir changé

» tout leur habillement, & avoir appris » la langue mandarine; afin qu'étant » ainsi déguisés, ils pussent être à couvert des recherches, & parvenir sûrement à *Fou-ngan*, pour y prêcher » leur religion. Les lettrés & les gens du » peuple étoient devenus si infatués de » ces prédicateurs, que tous se disputoient à l'envi l'honneur de les inviter » & de les recevoir chez eux, & même » de leur bâtir secrétement des églises. » Comme la plupart des chrétiens avoient » des appartemens éloignés de la rue, » ils pouvoient aisément les y cacher, » ce qui a fait qu'on a été plusieurs » années sans pouvoir les découvrir; » jusqu'à ce qu'enfin, dans la quatrieme » lune de la onzieme année de *Kien-long*, *Cong-ki-tsou*, de *Fou-ning-fou*, » est venu me donner avis de tous ces » désordres. M'étant assuré de la vérité » des faits par de nouvelles informations, j'envoyai un ordre secret à » *Fan-kuo-king*, *Cheou-pei*, & à *Loui-tchao-han*, *Pa-tsonh* (1), d'aller d'abord à *Fou-ngan* pour se saisir de » *Pe-to-lo* & autres criminels, aussi-bien

(1) Ces deux noms marquent leur emploi dans les troupes.

» que de tous leurs effets étrangers,
» comme livres, images, ornemens &
» meubles, & de les conduire à la
» capitale pour y être incessamment ju-
» gés. Ce qui ayant été exécuté, je les ai
» fait comparoître en ma présence; &
» les ayant secrétement examinés, j'ai
» tiré de leurs propres bouches l'aveu
» de tous les forfaits ci-dessus mention-
» nés. En conséquence, j'ai examiné la
» requête présentée à l'Empereur, la
» premiere année de *Yong-tching*, par
» *Moan* pour lors Gouverneur des deux
» provinces *Tche-kiang* & *Fo-kien*,
» pour demander qu'on défendît la su-
» perstitieuse loi des Européens. J'ai pa-
» reillement lu l'arrêt que le Tribuual
» des Crimes porta en conséquence de
» la délibération qu'il eut ordre de faire
» sur ladite requête. Or cet arrêt porte
» que si, dans la suite, il arrivoit qu'on
» fît encore des assemblées pour réciter
» en commun des prieres, & commettre
» d'autres pareils attentats, on procédât
» contre les coupables. La cour approu-
» va cette ordonnance qui fut publiée
» dans tout l'Empire, & que l'on garde
» respectueusement dans les archives pu-
» bliques.

« Or maintenant que *Pe-to-lo*, après

» avoir été banni par un Arrêt public » de la Cour, a eu cependant l'audace, » non-seulement de faire venir dans le » *Fo-kien* quatre Européens ; sçavoir, » *Hoa-king-chi*, & autres, pour y prê- » cher la religion chrétienne, mais de » rentrer lui-même & de se déguiser, » pour pouvoir se cacher dans le district » de *Fou-ngan*, & tout cela dans le » dessein de pervertir les cœurs ; ce qui » est allé à un tel point, que tous ceux, » soit des lettrés, soit du peuple, qui » ont embrassé leur religion, ne veulent » plus la quitter, quelque moyen qu'on » employe pour les faire changer : le » nombre de ceux qu'ils ont ainsi per- » vertis est si grand, que de quelque » côté qu'on se tourne dans le district » de ce *Hien*, on ne voit autre chose : » bien plus, les gens même des tribu- » naux & les soldats leur sont dévoués. » Dans le temps que ces Européens » furent pris, & lorsqu'on les condui- » soit enchaînés à la capitale, on a vu » des milliers de personnes venir à leur » rencontre, & se faire un honneur de » leur servir de cortege : plusieurs s'ap- » puyant sur le brancard de leurs char- » rettes, leur témoignoient par leurs » pleurs la vive douleur dont ils étoient

pénétrés ;

» pénétrés : des filles & des femmes se
» mettoient à genoux sur leur passage,
» en leur offrant toute sorte de rafraî-
» chissemens. Tous enfin vouloient tou-
» cher leurs habits, & jettoient de si
» hauts cris, que les échos des mon-
» tagnes voisines en retentissoient. Un
» Bachelier nommé *Tching-sieou* a eu
» l'impudence de se mettre à la tête de
» cette multitude, pour l'exhorter, en
» disant ces paroles & autres : *C'est pour
» Dieu que vous souffrez, que la mort
» même ne soit pas capable de vous ébran-
» ler.* Aussi son exhortation a-t-elle pro-
» duit sur ces esprits un tel effet, que
» malgré la rigueur des examens & la
» terreur des menaces, lors du juge-
» ment, tous ont répondu unanime-
» ment : *Nous sommes résolus à tenir
» ferme, nous ne changerons jamais de
» religion.*

» Entre ces criminels, il y en a qui
» font de leurs maisons des lieux de
» retraite à ces Européens rebelles, qui
» ont le talent de s'attacher si étroite-
» ment les cœurs, & qui depuis si long-
» temps ont abusé de la crédulité d'un
» si grand nombre de personnes, sans
» qu'il nous reste aucune espérance de
» pouvoir les détromper. De plus, ils

» font prendre un nom étranger à tous » ceux qui entrent dans leur religion; » ils en dreſſent tous les ans des cata- » logues exacts qu'ils envoyent dans » leurs royaumes, pour être mis dans » le rôle des habitans du pays. A tous » ces traits, qui ne reconnoît l'eſprit de » révolte, d'autant plus pernicieux, » qu'il eſt plus caché? Or de ſi étranges » deſſeins étant enfin venus au jour, il » ne convient pas d'uſer d'aucune in- » dulgence à l'égard des auteurs. Et » pour couper racine aux malheurs fu- » neſtes, qui en ſeroient infailliblement » provenus, nous condamnons confor- » mément à nos loix, ledit *Pe-to-lo* à » avoir la tête tranchée, ſans attendre » le temps ordinaire des ſupplices: pour » les quatre autres Européens, nous les » condamnons pareillement à être dé- » capités dans le temps ordinaire. A » l'égard de *Ko-hoei-gin*[1], nous le con- » damnons à être étranglé dans le temps » ordinaire. Quelques-uns des Chrétiens » ſeront ſeulement marqués au viſage; » quelques-autres ſeront condamnés à » un certain nombre de coups de bâ- » ton, proportionné à la qualité du délit » d'un chacun. Ceux qui voudront ra- » cheter les coups de bâton le pourront » faire ».

Telle eſt la ſentence que le Viceroi de *Fo-kien* a envoyée à la Cour, & qu'il avoit fait précéder de mémoires & de ſyſtêmes tendans à l'extirpation totale de la religion chrétienne dans la Chine. Si dans toute cette affaire il n'a agi qu'en conſéquence de ſa haine particuliere pour notre ſainte foi, il faut qu'il ait fait des repréſentations bien preſſantes pour déterminer l'Empereur, tout pacifique qu'il eſt, à étendre la perſécution dans tout l'Empire : mais ſi, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'inſtrument du premier Miniſtre, il ne faut plus être ſurpris qu'il ſoit venu à bout de rendre la perſécution générale. Quoi qu'il en ſoit, à peu près dans le temps qu'on portoit dans le *Fo-kien* la ſentence que nous venons de voir, l'Empereur envoya des ordres ſecrets à tous les *Tſong-tou* ou Gouverneurs de deux provinces, & aux *Fou-yven* ou Vicerois d'une province, de faire toutes les diligences néceſſaires pour découvrir s'ils avoient dans leurs diſtricts des Européens ou autres perſonnes qui enſeignaſſent une religion appellée *Tien-tchu-kiao*, c'eſt-à-dire religion du Seigneur du ciel, & de dégrader tous les Mandarins ſubalternes qui

ſe montreroient négligens à faire par eux-mêmes les viſites convenables, pour parvenir à abolir cette ſecte qui eſt ici appellée perverſe. En conſéquence tout a été mis en mouvement dans les quinze provinces.

Les ordres de l'Empereur ont été plus ou moins fidélement exécutés, ſelon que les *Tſong-tou* & *Fou-yven* les ont différemment interprêtés à leurs inférieurs. Dans pluſieurs endroits on a empriſonné & condamné à la torture & à la baſtonnade. Dans d'autres on a pillé les maiſons des chrétiens & ruiné leurs familles; la fureur des idolâtres a éclaté ſur tout ce qui appartenoit à la religion; ſaintes images, croix, chapelets, cierges, ornemens d'égliſe, reliquaires, médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance ſacrilege. Les livres chinois qui traitent même de notre ſainte religion, & qui juſqu'à préſent avoient été épargnés, ont été pareillement condamnés au feu. La plûpart des égliſes ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de ſe voir arracher par violence les marques de leur tendre piété? Ils les ont cachées ou défendues autant

qu'il leur a été possible : mais la persécution les a aussi presque par-tout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les chrétientés qui se sont montrés fermes & inébranlables dans leur foi : souvent même ceux qui l'avoient embrassée récemment, l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourmens. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux Mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la foi. C'est ce que firent en particulier deux chrétiens de la province de *Chan-tong* qu'on n'avoit point recherchés. Ils allerent trouver leurs Mandarins, l'un tenant un crucifix & l'autre une image à la main. *A ces marques*, lui dirent-ils, *reconnoissez que nous sommes de la même religion que ceux à qui vous faites souffrir les questions, les bastonnades & les prisons ; autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens.* Il faut sçavoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses Mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre toute l'héroïcité de cette démarche. Le Mandarin se porta à cet excès, que d'arracher lui-même le cru-

cifix des mains du chrétien qui le portoit, & de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous les chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement & le même zéle pour la religion sainte qu'ils professoient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris que plusieurs dans divers endroits l'avoient honteusement désavouée & lâchement abandonnée : il y a même des chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les Mandarins des lieux. Les Missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'ame, & les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau ; quelquefois même de chrétiens distingués, sur la piété & la ferveur desquels ils avoient le plus compté. La plûpart d'entre eux ont eu peine à trouver un asyle pour se dérober aux recherches. Bien des chrétiens qui sont déterminés à confesser la foi, ne le sont pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs Missionnaires, rebutés par-tout, ont pris le parti de courir dans des barques, les lacs & les rivieres, & d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao.

Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette derniere voie pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le P. Baborier, Jésuite François. J'ai vu arriver ici ce vieillard septuagénaire. La providence avoit favorisé son voyage de près de 300 lieues; mais elle permit qu'en arrivant à *Macao* de nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde Chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portoit. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, & nous envoya au point du jour son batelier en grand secret pour demander des habits Européens. Ce vénérable Missionnaire qui, pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigues, ne pense & ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat, Evêque *d'Ecrinée*, & Vicaire apostolique, François de nation. Quand la persécution ne l'auroit pas obligé de sortir de sa mission, sa santé dangereusement altérée ne lui auroit pas permis d'y demeurer. Ce digne Prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avoit

été découvert, cité devant un tribunal & rudement frappé, pour avoir confessé Jesus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vu abandonné de tous ses chrétiens, qu'il cultivoit depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les soldats Chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la providence, qui lui fournit des guides dans des lieux & dans des temps où il n'avoit nulle espérance d'en trouver. Après lui, sont arrivés presque en même-temps deux RR. PP. Dominicains, tous deux Italiens; l'un appellé *Tchifoni*, & l'autre *Matsioni*. Ce dernier s'étoit réfugié dans la maison qui servoit d'asyle au Pere *Beuth*, Jésuite François; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir, & ensuite de venir à *Macao*.

Ces deux Missionnaires s'entretenoient un soir sur l'état de la mission, lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avoit pris à une maison voisine. En pareil cas, la maison où ils étoient ne pouvoit manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger, & se retirerent au plutôt dans la maison d'un chrétien, plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le

parti d'emporter avec eux les vases sacrés & ce qu'ils purent des ornemens de leurs chapelles. A la faveur des ténébres, ils y arriverent heureusement sans être vus de personne. Mais quand ils voulurent retourner après que l'incendie fut éteint, ils rencontrerent un Mandarin qui, à la lueur d'un flambeau, les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le Pere *Beuth*, affoibli qu'il étoit par une maladie de plusieurs mois : mais le Pere Dominicain prit la fuite, de sorte que les soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivît, il s'arrêta, & ne sçachant où se retirer, ni comment sortir de la ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bientôt troublé : une bande de soldats apperçut le Pere, & vint le considérer de près. Il fit alors semblant de dormir, & tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla, on trouva son chapelet ; & comme personne ne pouvoit dire ce que c'étoit, on l'interrogea ; mais le Pere, dans la crainte que son accent ne le décélât, ne répondit que par des con-

torſions telles qu'en pourroit faire un malade qui ſouffre. Cependant un des ſoldats s'imagina que le chapelet étoit une marque qu'il étoit d'une ſecte appellée *Pe-lien-kiao*. (1). *Non*, répondit un autre, *il doit être chrétien. J'ai vu à des chrétiens quelque choſe de ſemblable. Il faut*, dit un troiſieme, *qu'il ſoit tourmenté d'une violente colique, nous devrions le mettre chez un chrétien, qui demeure tout près d'ici.* Cet avis fut ſuivi; les ſoldats n'ayant ſans doute rien ſçu de l'empriſonnement du P. *Beuth*, eurent la charité de porter le P. Dominicain chez le chrétien, en lui diſant: *Tiens, voilà un homme de ta religion qui ſouffre, prens ſoin de le ſoulager.*

Le Mandarin qui avoit arrêté le Pere *Beuth*, eut auſſi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'étoit un Miſſionnaire, & qu'il l'eût pris pour un Marchand étranger, il ſe contenta de le faire conduire à *Macao* par un *Tchaigin*, ou valet du tribunal, qui, pour

(1) C'eſt la ſecte la plus ſéditieuſe qu'il y ait à la Chine. Ceux qui en ſont ſe diſtribuent entr'eux les principaux emplois de l'Empire, eſpérant que l'un deux montera un jour ſur le trône, & qu'alors ils auront en réalité ces dignités qu'ils n'ont qu'en idée.

assurer que le Pere s'y étoit rendu, devoit rapporter à son retour une réponse du Mandarin le plus voisin de *Macao*. Par malheur, ce Mandarin est celui de *Hyang-chan*, qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparoître le Pere devant son tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace, qui le chargeoit d'injures, & lui reprochoit de ne pas honorer ses parens, d'arracher les yeux aux mourans, de tuer les petits enfans pour en faire servir la tête à des sortileges. Quelques-uns lui arrachoient les cheveux & la barbe, & lui faisoient souffrir toutes sortes d'indignités.

Enfin le Mandarin vint s'asseoir dans le tribunal, ordonna de tenir prêts les instrumens de la question, les fit étaler avec les fouets pour les châtimens publics. Après quoi il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures & de blasphêmes. C'est la coutume à la Chine que les Mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries & des reproches, ordonnant même aux soldats de faire des huées, ou, pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité, & faire craindre leurs ju-

gemens. Eſt-il bien vrai, dit le Mandarin, que tu te perſuades de n'être pas connu ? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne. Cela eſt vrai, répondit le Pere Beuth. Or, dis moi, pourſuivit le Mandarin, qu'eſt-ce que le Dieu que tu veux faire adorer ? C'eſt, répondit le Pere, celui qui a créé le ciel & la terre. Oh ! le malheureux ! reprit le Mandarin ; eſt-ce que le ciel & la terre ont été créés ? Qu'on lui donne dix ſoufflets. Après qu'on eut exécuté cet ordre injuſte & cruel, le Mandarin prit un pinceau & en forma les deux caracteres Chinois, qui expriment le ſaint nom de Jeſus ; puis il les fit préſenter au Pere Beuth, en lui demandant ce que c'étoit. Le Pere répondit que c'étoit le nom de la ſeconde Perſonne de la Sainte Trinité, qui s'eſt fait homme pour notre ſalut. Autres dix ſoufflets, s'écria le Mandarin, & il procura ainſi à ce digne Miſſionnaire la gloire de ſouffrir directement, & d'une maniere toute ſpéciale, pour le ſaint nom de Jeſus.

Après d'autres demandes & d'autres réponſes, le Mandarin lui fit encore décharger dix ſoufflets ſur le viſage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en pluſieurs endroits, & le ſang

resta plus de quinze jours extravasé & coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le Mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à *Macao*, en lui disant qu'il lui faisoit grace de la question & de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce Missionnaire étant très-malade, il ne pouvoit manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups.

Et en effet, la maniere barbare dont il fut frappé, jointe à une phtisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de 250 lieues, avoit réduit le Pere Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commencement du carême. Cependant à force de soins, nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable confesseur de la foi.

Il feroit nos regrets par ses vertus; par son zele & par la supériorité de son génie, si nous ne le regardions comme un des protecteurs de notre mission dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun voeu pour sa guérison! Avec quel goût ne se faisoit-il pas lire plusieurs fois par jour le livre des souffrances de Jesus-Christ, & ceux qui traitent

de la préparation à la mort ! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers ſacremens, après avoir renouvellé ſes vœux, ſa conſécration au ſervice de la ſainte Vierge, & ſa ſoumiſſion de cœur & d'eſprit aux derniers decrets ſur les rits & cérémonies Chinoiſes ! Avec quelle tranquillité & quelle joie vit-il venir ſon dernier moment, répondant avec une pleine connoiſſance à toutes les prieres de la recommandation de l'ame ! La ſeule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en reſſentoit aucune. *N'y a-t-il pas de l'illuſion*, me diſoit-il ? *je ſuis ſi près de la mort & je ne ſens aucune frayeur.* Il s'efforçoit de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites, & ſur-tout du plus pur amour. Enfin un peu avant cinq heures du matin, il rendit doucement ſon ame à Dieu le 19 avril 1747.

Un autre Miſſionnaire que nous avons vu arriver dans cette ville, eſt le Révérend Pere *Abormio*, de l'Ordre de Saint-François, & Italien de nation. Après avoir été traîné de priſon en priſon pendant l'eſpace de 11 mois, il a été conduit ici, & remis entre les mains du procureur de la ville, avec charge d'en répondre.

Ce zélé Missionnaire avoit été arrêté le dimanche de Pâques de 1746, dans la province de *Chan-si.* Les soldats le maltraiterent de soufflets, pillerent ses meubles, & frapperent si rudement son domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Le Mandarin qui fit emprisonner le Pere, s'empara d'abord de ses effets; ensuite il l'accusa auprès des Mandarins supérieurs, d'avoir tenu des assemblées: mais ayant appris que le Missionnaire vouloit aussi porter ses plaintes sur la mort de son domestique, & sur le pillage de tout ce qui lui appartenoit, il craignit de perdre sa dignité. Il se transporta donc dans la prison où étoit le Pere; il lui fit des excuses sur ce qui s'étoit passé, attribuant toute la faute aux soldats, & promettant de lui rendre une entiere liberté, aussi-tôt qu'il auroit reçu une réponse des tribunaux supérieurs. Il ajouta même que sur son exposé, cette réponse ne pouvoit manquer d'être favorable.

Cependant les tribunaux voulurent prendre une connoissance plus ample du procès, & ils ordonnerent de faire comparoître le prisonnier. Le Mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit lui-même de près pour lui demander

en grace, avant l'audience, de ne lui ſuſciter aucune mauvaiſe affaire, avec promeſſe que tous ſes effets lui ſeroient rendus ; que de plus il lui ſeroit favorable, & qu'il ſolliciteroit fortement ſa délivrance. Le Pere *Abormio*, ſans compter beaucoup ſur ces promeſſes intéreſſées, ſe laiſſa gagner, & ne voulut pas tirer du Mandarin une vengeance qu'il ne jugeoit pas devoir être utile à la religion.

Mais le Mandarin étoit bien éloigné de tenir ſa parole. Réſolu de ſe mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accuſations qu'il craignoit, il forma le cruel deſſein de faire mourir ſecretement le Pere dans la priſon, & chargea un ſoldat de l'étouffer avec du papier mouillé.

Ses ordres auroient été exécutés, ſans un ſeigneur condamné à une priſon perpétuelle, & qui avoit trouvé auprès du digne Miſſionnaire l'avantage incomparable de connoître la véritable religion. Inſtruit de l'ordre ſecret du Mandarin, il lui fit déclarer que ſi le Pere mouroit dans la priſon, il en écriroit à un de ſes parens, puiſſant en cour. Le Mandarin outré de ſe voir découvert, ne trouva plus d'autre moyen de cacher

aux tribunaux tout ce qu'il avoit fait, & ce qu'il venoit d'entreprendre, que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au-dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la prison, & fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte qu'ils ne pouvoient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda, fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois & demi; & pendant ce temps les prisonniers, que le Pere *Abormio* avoit convertis & baptisés au nombre de cinq, ne cesserent de bénir Dieu, & de chanter ses louanges. Ils souhaitoient tous de mourir au milieu des souffrances, dont ils avoient appris à profiter, pour mériter des récompenses éternelles.

Malgré toutes les précautions qu'on avoit prises pour empêcher les approches de la prison, quelques chrétiens sauterent les murailles des cours, & jetterent, par une petite fenêtre, du pain au Missionnaire. Ils furent pris & sévérement châtiés par ordre du Mandarin, qui ne pouvoit assez s'étonner d'une af-

fection ſi extraordinaire pour un étranger. Enfin il fut décidé par les Mandarins ſupérieurs, que le Miſſionnaire ſeroit renvoyé à *Macao* ſous la garde de deux ſoldats.

Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher ; & comme il parle bien le Chinois, pluſieurs Mandarins ont voulu l'entendre, & l'ont invité à leur table. Il a paſſé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à diſputer contre des lettrés gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la religion chrétienne. Le ſeul Mandarin dont il ait été maltraité ſur ſa route, eſt celui de *Hyang-chan*.

Cet ennemi de notre ſainte religion, pour ſignaler ſa haine contr'elle dans la perſonne de ce Pere, comme il l'avoit fait peu auparavant dans celle du Pere *Beuth*, lui a fait donner trente-deux ſoufflets, & l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le Mandarin lui dit : Es-tu Chinois ou Européen ? Le Pere répondit : Je ſuis Européen. Cela eſt faux, dit le Mandarin, tu es Chinois comme moi ; j'ai connu ta mere dans le *Hou-kouang*, & je l'ai déshonorée. Qu'on donne dix ſoufflets

à ce menteur pour avoir méconnu sa patrie. Après les soufflets, le Mandarin reprit la parole : Dis-moi quelle est ta religion ? Le Pere répondit : J'adore le Seigneur du Ciel. Le Mandarin dit : Est-ce qu'il y a un Seigneur du Ciel ? Il n'y en a point. Tu ne sçais ce que tu dis avec ton Seigneur du Ciel. Le Pere répliqua : Dans une maison, n'y a-t-il pas un chef de famille ; dans un Empire, un Empereur ; dans un Tribunal, un Mandarin qui préside ? De même le Ciel a son Seigneur qui est en même-temps le maître de toutes choses. Sur ces réponses, le Mandarin fit frapper & mettre deux fois à la question ce généreux confesseur de la foi, qui en a été malade plusieurs semaines.

Le Pere de Neuvialle, Jésuite François, est aussi venu à Macao. Il est vrai que la persécution n'a pas été la principale raison de sa retraite. Ce zélé Missionnaire, après avoir contracté des maladies habituelles & ruiné sa santé à former la chrétienté du *Hou-kouang*, qui est aujourd'hui une des plus nombreuses & des plus ferventes, se trouve hors d'état de continuer ses travaux apostoliques ; & d'ailleurs il s'est vu obligé de venir prendre soin des affaires

de notre miſſion, en qualité de Supérieur général, dans ces temps fâcheux où elle eſt toute enſemble affligée, & des ravages de la perſécution, & de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de pluſieurs de ſes meilleurs ſujets. Car dans un ſi court eſpace de temps, la mort lui a enlevé le Pere Hervieu, Supérieur général ; le Pere Chalier ſon ſucceſſeur, qui ne lui a ſurvécu que peu de mois ; le Pere Beuth, dont nous avons déja parlé ; & le jeune Pere de Saint-André qui ſe diſpoſoit, par les études de Théologie, à travailler bientôt au ſalut des ames.

Nous ne ſçavons pas ſi bien ce qui regarde les Miſſionnaires qui ont juſqu'ici demeuré cachés dans les provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en ſont ſortis ; c'eſt que n'ayant pas la commodité des couriers, ils ne peuvent écrire que par des exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importans.

Le Pere *Lefevre*, Jéſuite François, nous a envoyé le Pere *Chin*, Jeſuite Chinois, & compagnon de ſes travaux, pour nous apprendre ſa ſituation préſente. On a remué ciel & terre pour le découvrir. Les Mandarins avoient appris qu'il étoit dans une maiſon où il faiſoit

ſa plus ordinaire réſidence. Trois Mandarins avec plus de ſoixante de leurs gardes & ſoldats vont à cette maiſon, l'inveſtiſſent, entrent dedans. Le Pere n'y étoit plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la perſécution, il étoit parti pour paſſer de la province de *Keang-ſi* à celle de *Kiang-nan.* On ſaiſit, on pille tout ce qui ſe trouve; on confiſque la maiſon, qui enſuite a été détruite. On arrête un grand nombre de chrétiens voiſins de cette maiſon. On les mene en priſon chargés de chaînes; ils ſont frappés à coup de bâton par la main des bourreaux; on leur donne la queſtion; on les charge de toute ſorte d'opprobres. Alors un des bons chrétiens de ce diſtrict courut après le Pere Lefevre; l'atteignit au bout de trois journées de chemin, & lui apprit l'Edit de l'Empereur qui ordonnoit de rechercher les Prédicateurs de la religion chrétienne, & les cruautés qu'on venoit d'exercer. *Changez de route*, lui dit-il, *mon Pere, retournez ſur vos pas; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maiſon: on y viendra faire des viſites, mais où eſt-ce qu'on n'en fera pas? Je ne crains que pour vous, & je m'expoſe volontiers à tous les*

dangers. J'espere même qu'ayant un emploi dans le Tribunal, je pourrai modérer ces visites, jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté.

Ce généreux chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parens, qui refusoient de recevoir le Missionnaire. Mais il a vaincu leurs résistances, & a placé le Pere *Lefevre* dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le sçavent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au toît en tirant quelques tuiles qui se remettent dans les temps de pluie. On ne le visite & on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asyle. On est venu visiter la maison par ordre du Mandarin du lieu : mais comme le chrétien qui le tient caché, a une espéce d'autorité sur les gens du Tribunal, & qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite s'est faite légérement.

Cependant le Pere *Lefevre* a déja passé sept ou huit mois dans cette espece de prison qui n'en est pas moins étroite pour être volontaire, sans sçavoir quand il en

pourra sortir. Il écrit que cela ne l'inquiete nullement, & que c'est l'affaire de la providence.

Comme on trouva, parmi ses effets, des cierges de cire blanche, les gens du Tribunal s'imaginerent qu'ils étoient faits de graisse humaine; parce qu'à la Chine on ne sçait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, toute absurde qu'elle étoit, auroit pu avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, & en allumant de plus en plus le feu de la persécution; c'est pourquoi quelques chrétiens zélés s'empresserent de donner de l'argent, pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux Tribunaux subalternes, & d'en acheter même les sentences qu'on desire. Outre l'avidité des Chinois, l'impunité laisse une grande liberté aux Tribunaux, parce qu'il n'est pas aisé au peuple de porter ses plaintes aux Mandarins supérieurs.

Nous avons reçu par la province de *Hou-kouang* des nouvelles de la montagne de *Mou-pouanchan*. Cette montagne est fameuse par une chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée

depuis plusieurs années, & où les fidéles, dans l'éloignement du commerce des gentils, étoient une véritable image de la primitive église. Le Pere de *Neuvialle* a eu soin de ces montagnes pendant six ans, & y a baptisé plus de six mille personnes. Or ces montagnes, précieuses à notre zele, nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les chrétiens ; tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitemens ont été employés à cet effet. Le Pere de la Roche, Jésuite François, qui cultivoit cette chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois, & s'est vu obligé ensuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétoit plus ; qu'il ne paroissoit aucun soldat dans toute l'étendue de la chrétienté, & qu'ils s'assembloient comme auparavant pour faire les prieres : mais ils ajoutoient que cette paix leur est d'autant plus suspecte, qu'ils sçavent qu'un païen du voisinage a été chargé par son Mandarin de s'informer secrétement quand un Missionnaire seroit retourné dans la chrétienté, & de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le Pere *du Gad*, autre Jésuite François, ne tombât entre les mains des soldats. Averti qu'on le cherchoit & qu'on s'avançoit pour visiter la maison où il étoit caché, il s'enfuit promptement; & avant que de trouver où se réfugier, il a couru assez long-temps sur les lacs & sur les rivieres. Enfin arrivé dans la retraite que le Pere *de Neuvialle* occupoit alors, & où il étoit la ressource & le conseil de tous les Missionnaires des environs, il l'a partagée avec lui. C'est-là qu'il a reçu les lettres d'un chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa mission. Ce chrétien, après avoir long-temps entretenu chez lui deux concubines, avoit tout récemment promis au pere *Dugad* un entier amendement. Il a si bien tenu parole, qu'ayant lui-même été accusé, il a confessé la foi de Jesus-Christ au milieu des tortures & des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines, & il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce Missionnaire de venir recevoir sa confession générale, & prendre possession d'une grande maison qu'il lui cede pour en faire une église. Monseigneur l'Evêque *du Chan-si* & *Chen-si* écrit qu'il ne sçait, ni comment se

tenir caché, ni comment s'exposer à faire le voyage de *Macao*. Les Mandarins de la Province de *Kouang-tong* se sont aussi donnés toute sorte de mouvemens pour découvrir un Prêtre Chinois nommé *Sou*, mais ils n'ont encore pu y réussir.

Tandis qu'on est en garde contre les infideles, on ne laisse pas d'avoir à se défier des mauvais chrétiens. Il y en a un dans la même province de *Kouang-tong*, qui étoit employé dans le Tribunal, & qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a composé une fausse procédure, & a fait avertir le Pere *Miralta* qu'on étoit sur le point de présenter contre lui une accusation aux Mandarins de *Canton*, portant qu'il avoit introduit plusieurs Missionnaires dans l'Empire. Cette prétendue accusation n'étoit autre chose que la procédure qu'il avoit fabriquée de sa main, & où il nommoit plusieurs officiers de justice, qu'il falloit, disoit-il, gagner par argent, afin d'assoupir cette mauvaise affaire. Du reste, il promettoit de travailler de tout son pouvoir & de tout son crédit, pour une si bonne cause. Il ne restoit plus qu'à lui confier une somme, lorsque la providence di-

vine l'a puni de son impie stratagême. Les Mandarins ont découvert qu'il avoit fait une fausse procédure ; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat ; & ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton, & à l'exil, en lui disant qu'il avoit mérité de perdre la vie.

Les belles chrétientés du *Kiang-nan* se sont moins ressenties que les autres, des troubles & des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des Chrétiens dans tous les tribunaux qui suppriment par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis, avant qu'ils soient expédiés, afin que les autres Chrétiens les fassent supprimer par argent.

La ville de *Macao*, quoique soumise à la domination portugaise, n'a pas été entiérement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européens, & d'aller aux Eglises. On a été même sur le point de signifier un ordre des Mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'Empire, non-seulement tous les Chinois qui en portoient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avoient pris l'habit eu-

ropéen. Si tous ces ordres avoient eu leur effet, il ne resteroit à *Macao* qu'une très-petite partie de ses habitans; mais on n'y a point eu d'égard, & les Mandarins après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un ordre qu'on devoit encore moins observer, parce qu'il étoit directement contraire à l'honneur de la religion; il portoit qu'on eût à fermer une petite Eglise où l'on baptisoit les Catéchumenes Chinois. Les Mandarins prétendoient que c'étoit les Chinois qui avoient bâti cette Eglise. On leur a répondu qu'elle avoit été bâtie aux dépens des Portugais, & on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela le Mandarin de *Hyang-chan* se transporta ici la veille de Pâques 1747, faisant entendre que c'étoit de la part des Mandarins supérieurs de la province. En entrant dans la ville avec un cortege de trente ou quarante hommes, il fut salué par la forteresse de cinq pieces de canon, & quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite église, le sénat composé de trois présidens & de douze conseillers, alla l'y visiter: mais sur la demande que fit ce

Mandarin qu'on fermât l'églife en fa préfence, le fénat répondit que notre religion ne nous permettoit pas d'exécuter un pareil ordre; que l'Eglife n'appartenoit pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainfi qu'on l'avoit démontré.

Cependant le Mandarin perfifta dans fes prétentions, & demanda qu'on lui donnât la clef de l'églife pour la fermer lui-même. Cette clef étoit dans le collége de Saint Paul, entre les mains du Pere *Loppez*, Provincial des Jéfuites qui compofent la province appellée du Japon. Ce Pere agiffant de concert avec M. l'Evêque de *Macao*, & conféquemment à la décifion de ceux qui avoient examiné le cas, refufa de donner la clef qu'on demandoit, & protefta qu'il aimeroit mieux donner fa tête. Une réponfe fi ferme étonna le Mandarin, il fe contenta d'afficher un écrit où il étoit défendu de fe fervir de l'églife en queftion, & il fe retira auffi-tôt, craignant fans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pu fçavoir jufqu'ici des ravages qu'a caufé dans les provinces, l'édit fecret par lequel l'Empereur a profcrit la religion chrétienne, il nous refte à par-

ler de la capitale où la persécution s'est aussi fait sentir.

Aussi-tôt après l'édit de proscription, on commença à inquiéter les chrétientés des environs de *Peking*, formées & cultivées par les Missionnaires qui font leur séjour dans cette grande ville. Quoique les Chrétiens qui les composoient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs ont cependant apostasié à la vue des maux dont on les menaçoit. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens, de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. Les images, chapelets, reliquaires, croix & autres marques de leur piété ont été profanées & brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avoient reçues du Pere *Da Rocha*, Jésuite Portugais, qui visitoit souvent ces chrétientés; ce Missionnaire a été cité devant le Gouverneur de *Peking*, & a confessé que ces signes de la piété chrétienne venoient en effet de lui. Sur son aveu, le Gouverneur a dressé une accusation contre lui & l'a présentée à Sa Majesté, en demandant à quelle peine il devoit être condamné. Mais l'Empereur a répondu qu'il lui faisoit grace. Ce Prince a nommé en même-temps deux Grands

de sa Cour pour protéger les Européens qui sont dans sa capitale. Protection fort équivoque, & sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant pour ne rien omettre de ce qui pouvoit servir à la défense de la religion, les Européens ont dressé un mémoire où ils ont représenté que la religion chrétienne ne méritoit rien moins que le nom de *fausse secte* qu'on venoit de lui donner, qu'elle avoit été permise par l'Empereur *Kang-hi* & par le Tribunal des Rits, & qu'eux-mêmes avoient toujours éprouvé les bontés des Empereurs, & en particulier celles de sa Majesté regnante; mais qu'ils ne pouvoient plus paroître avec honneur, tandis qu'on les regardoit comme attachés à *une fausse secte*. Ils ont ensuite mis ce mémoire entre les mains des protecteurs, pour le faire passer à l'Empereur; mais ces patrons peu affectionnés, ont tant différé, qu'ils ont donné le temps à ce Prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin un peu avant son retour, ils ont indiqué une assemblée dans la maison des Jésuites François, où ils ont appellé tous les Missionnaires de *Peking*.

Le plus distingué de ces deux Sei-

gneurs, nommé *Ne-kong*, premier Ministre & favori de l'Empereur, a ouvert la séance par des discours vagues qui regardoient, pour la plûpart, l'Europe & ses divisions en divers Etats. Le Pere *Gaubil*, supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. Le *Né-kong* se mit ensuite à exagérer les attentions & les bontés de sa Majesté pour les Européens; après quoi il montra assez clairement combien il y avoit peu de fonds à faire sur sa protection, en demandant comment on oseroit présenter à l'Empereur un écrit où il s'agissoit de proposer que la religion chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer long-temps, afin de mieux connoître ses sentimens. Ensuite le Pere Gaubil prit la parole, & parla dignement pendant un temps considérable. La religion chrétienne, disoit-il, est une loi pure & sainte; elle a été examinée par le tribunal des Rits qui l'a approuvée sous le regne de *Kang-hi*, & son approbation a été agréée & confirmée par ce même Empereur. Cette religion n'a point changé depuis, & elle est prêchée par les mêmes prédicateurs; pourquoi étoit-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-

t-elle pas d'y être aujourd'hui ? tandis, ſur-tout, que nous voyons qu'on ſouffre dans l'Empire la religion des Mahométans, celle des *La-ma*, & pluſieurs autres. Si la religion chrétienne paſſe dans l'Empire pour être la religion d'une ſecte perverſe, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne ſommes venus rendre nos ſervices à l'Empereur que pour mériter ſa protection en faveur de notre ſainte loi, & à qui il ne ſeroit pas même permis d'y reſter, ſans l'eſpérance de pouvoir la prêcher.

Le *Ne-kong* ne voulut pas répondre au diſcours du Pere Gaubil, & recommença à parler des bontés de l'Empereur pour les Européens, ajoutant que s'il les combloit de bienfaits, ce n'étoit pas qu'il eût beſoin de leurs mathématiques, peintures & horloges ; mais que cela venoit uniquement de la magnificence de ſon cœur, qui embraſſoit toute la terre. Pluſieurs Miſſionnaires retoucherent quelques-unes des raiſons apportées par le Pere *Gaubil.* Enfin le ſecond protecteur voulut ramener le *Ne-kong* à la queſtion principale ; mais celui-ci lui impoſa ſilence d'un geſte, & conclut la conférence, en offrant aux Européens toute ſorte de bons offi-

ces. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'Empereur à son retour; ce qu'ils n'ont point manqué de faire, lorsque ce prince est rentré dans la capitale, sur la fin de novembre 1746, après avoir fait un pélerinage à la fameuse montagne *Vou-tao-chan*, révérée & appellée sainte par les Chinois.

Avant ce voyage, nos Peres de Péking chargerent le Frere Castiglione, peintre Italien, particulièrement estimé de l'Empereur, de profiter de la premiere occasion qui se présenteroit pour parler à ce prince. Ce parti ne laissoit pas d'avoir ses risques; car quoique ce Frere, avec deux autres peintres, Jésuites comme lui, voie souvent l'Empereur, il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne soient interrogés; d'ailleurs user de cette voie, c'est choquer les grands qui nous ont toujours témoigné leur ressentiment, toutes les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le Frere Castiglione présentât à l'Empereur aucun écrit: on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce Prince en faveur de la religion chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au Monarque ne tarda pas à se présenter. Le Frere ayant reçu deux pieces de soie de la libéralité du Prince, étoit obligé d'en faire, selon la coutume, son remerciment, la premiere fois qu'il seroit en sa présence. Ce fut plutôt qu'il ne pensoit : car dès le lendemain il fut mandé par l'Empereur même qui vouloit lui donner le dessein d'une nouvelle peinture. Dès que le Frere parut, il se mit à genoux, & après avoir fait son remerciment, il dit à l'Empereur : (1) Je supplie V. M. d'avoir compassion de la religion désolée. A cette demande, l'Empereur changea de couleur, & ne répondit rien. Le Frere s'imaginant qu'il n'avoit pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venoit de dire, & alors le Prince prenant la parole, lui dit : *Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne sçavez pas nos manieres & nos coutumes. J'ai nommé deux grands de ma cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances.*

Ce même Frere a eu, depuis le retour de l'Empereur, un second entretien avec lui, plus long que le pre-

(1) *Tsing-hoang-chang. Co-lien-tien-tchu-che-sing*, ce sont les termes Chinois.

mier : c'eſt l'Empereur qui le commença à l'occaſion de la maladie du pere *Chalier* dont j'ai déja annoncé la mort. Ce Prince vint à ſon ordinaire dans l'appartement où le Frere Caſtiglione travaille à la tête de pluſieurs Chinois & Tartares ; & lui adreſſant la parole, il demanda ſi on eſpéroit de conſerver le Pere *Chalier* : le Frere lui répondit qu'il ne reſtoit que bien peu d'eſpérance. N'avez-vous pas ici, ajouta l'Empereur, quelques Médecins Européens ? Nous n'en avons pas, répondit le Frere. Pourquoi cela reprit l'Empereur ? C'eſt, dit le Frere *Caſtiglione*, qu'il eſt trop difficile d'en faire venir ſi loin ; mais nous avons deux Chirurgiens entendus dans leur art. Il eſt plus aiſé, dit l'Empereur, de devenir habile dans la Chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite ſont extérieures : mais, dis-moi, vous autres chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade ? Lui demandez-vous qu'il le guériſſe ? Oui, Seigneur, répondit le Frere, nous l'en prions tous les jours. D'où vient donc, dit l'Empereur, que vous ne l'obtenez pas ? Notre Dieu, reprit le Frere, eſt tout puiſſant, il peut nous l'accorder ; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas,

& nous demeurons toujours résignés à sa volonté. Dis-moi une autre chose, ajouta l'Empereur, les chrétiens craignent-ils la mort? Le Frere répliqua, ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. Mais, dit l'Empereur, comment sçavoir si on a bien ou mal vécu? On le sçait, dit le Frere, par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions & ces réponses, l'Empereur adressa la parole à un peintre Chinois: Dis-moi la vérité, toi; je te vois depuis long-temps avec les Européens, as-tu embrassé leur religion? Avoue-moi franchement si tu es chrétien? Le Chinois dit qu'il ne l'étoit pas; qu'il n'avoit garde de donner dans cette religion; que le Pere de *Mailla*, (Jésuite François) l'avoit bien souvent exhorté & pressé de se faire chrétien, mais qu'un point l'avoit toujours arrêté; sçavoir, l'incarnation d'un Dieu. Le Frere dit que ce mystere se pouvoit expliquer. Hé! comment, répliqua l'Empereur, s'explique-t-il? Dieu, répondit le Frere, par sa toute-puissance a formé un corps dans le sein d'une Vierge, & il a uni une ame à ce corps, il a uni cette ame & ce corps à sa Divinité, pour racheter

de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrois; mais ce mystere est bien développé dans nos livres de religion. L'Empereur dit au peintre Chinois, c'est parce que tu ne sçais pas lire les livres Européens que tu ne t'es pas fait chrétien. Le Frere prit alors la parole : Permettez-moi de vous dire, Seigneur, que nous avons des livres en caracteres Chinois, où le mystere de l'incarnation est expliqué. L'Empereur n'ajouta que ces deux mots, qu'il adressa au Frere, *Hoa-pa*, mêle-toi de faire tes peintures.

De pareils entretiens sont de ces heureux momens que ménage la Providence pour le triomphe de la religion & pour la conversion des cœurs : mais quand auront-ils leur efficace ? C'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses mysteres. Quoique l'Empereur paroisse être encore bien éloigné du royaume de Dieu, étant sur-tout d'un caractere peu ferme & peu capable de prendre une résolution, nous ne laissons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire & qu'il le convertisse : ce miracle seroit grand, mais il n'en seroit que plus digne de la souveraine bonté

de celui qui tourne à son gré les cœurs des Rois, c'est à son pouvoir qu'on attribuera uniquement une victoire si digne de lui seul. Les personnes qui ont un cœur sensible aux intérêts de la religion, devroient adresser au Seigneur de ferventes prieres pour une conversion si importante, & peut-être la plus importante du monde entier.

Le temps du dernier entretien de l'Empereur avec le Frere *Castiglione*, étoit celui auquel la sentence de mort, portée dans le *Fo-kien*, contre cinq Missionnaires, & un de leurs Catéchistes, étoit examinée à *Peking*. Le Vice - Roi de *Fo-kien*, qui s'en glorifioit comme de son ouvrage, se rendit dans la capitale de l'Empire pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de *Tsong-ho*, ou Intendant des fleuves, dont il venoit d'être pourvu, lui en fournissoit naturellement l'occasion, & pouvoit bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étoient proposés les ennemis de la religion. Si le premier Ministre, déja désigné par le nom de *Né-kong*, & sous la qualité de protecteur des Européens, n'est pas le principal moteur de tous ces stratagêmes, il paroît bien qu'il

n'a rien fait pour les détruire, ni rien tenté en faveur de la religion. L'Empereur qui ne voit & qui n'agit que par lui, a renvoyé la ſentence au tribunal des crimes, quoiqu'il put facilement répondre qu'on s'en tînt aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les étrangers qu'on ſurprendroit dans l'Empire. On avoit juſqu'alors attendu quelque choſe de ſemblable de la modération dont les Empereurs ont coutume d'uſer à l'égard même de leurs ſujets, & des ménagemens qu'ils avoient toujours affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, & l'honneur que l'Empereur venoit de faire au Pere *Chalier* de lui envoyer ſon premier Médecin, faiſoient penſer qu'il ne voudroit pas porter les choſes à la derniere extrêmité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le tribunal n'a pas différé à confirmer la ſentence dans tous les points; il l'a enſuite de nouveau préſentée à l'Empereur pour être ſignée (1) ou ſupprimée à ſon gré, & l'Empe-

(1) Cette ſignature conſiſte à faire quelques points en rouge ſur la ſentence en ſigne d'approbation.

reur l'a ſignée le 21 Avril 1747 : la voici traduite littéralement.

Volonté de l'Empereur manifeſtée le treizieme de la troiſieme lune.

« Le tribunal des crimes prononce ; » après avoir pris les ordres de Sa Majeſté, en répondant à *Tcheou*, Vice-» Roi de *Fo-kien*. Sur le procès de *Pe-» to-lo* & autres qui ſéduiſoient par une » fauſſe doctrine.

» Ordonnons que *Pe-to-lo* ait la tête » tranchée ſans délai ; approuvons la » ſentence rendue contre *Hoa-kin-chi*, » *Hoang-tching-te*, *Hoang-tching-houé* & » *Fei-jo-yong*, qu'ils ſoient décapités ; » approuvons la ſentence rendue contre » *Ko-hoeitgin* qu'il ſoit (1) étranglé. » Voulons que ceux-ci attendent en pri-» ſon la fin de l'automne, & qu'enſuite » ils ſoient exécutés.

» Nous confirmons la ſentence des » Mandarins pour tout le reſte ».

Lorſque cette ſentence arriva dans le *Fo-kien*, un des Juges qui avoient fait les premiers interrogatoires, fut nommé

(1) Dans l'idée des Chinois, être étranglé eſt un moindre ſupplice que d'être décapité.

pour présider à l'exécution ; mais il s'en défendit ; & ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appelloit une grande injustice : ce refus donna le temps à un Prêtre Chinois d'aller annoncer la confirmation de la sentence à M. l'Evêque & aux autres prisonniers. Quelques chrétiens firent tenir au vénérable Prélat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portoit dans la prison. S'en étant revêtu, il rappella en peu de mots aux soldats qui le gardoient les exhortations qu'il leur avoit souvent faites : il embrassa les chers compagnons de sa prison, parmi lesquels étoient deux Missionnaires ; il goûta avec eux quelques rafraîchissemens, & il ne tarda pas à être appellé devant le Mandarin qui devoit lui annoncer l'arrêt de son supplice, & présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mouroit pour la défense de la sainte & véritable religion, & avec la ferme confiance que ce jour même son ame seroit placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prieroit Dieu d'avoir compassion de la Chine & de l'éclairer des lumieres de l'évangile. Je vais, dit-il, devenir dans le ciel le protecteur de cet empire.

Cependant on fit la lecture de l'arrêt de mort dans la salle de l'audience, on attacha au Prélat les mains derriere le dos, & on lui mit sur les épaules un écrit où l'on lisoit qu'il étoit condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prieres dans tout le chemin, avec un visage gai & enflammé de l'amour de son créateur. Les infideles n'en étoient pas peu surpris, & ils ne pouvoient se lasser de le contempler. Les femmes chrétiennes avoient formé plusieurs assemsemblées où l'on récitoit le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ. On se laissoit aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine alloit avoir un martyr dans la personne d'un Evêque condamné par l'arrêt le plus solemnel. Plusieurs chrétiens de *Fou-tcheou* & d'autres de *Fou-ngan* suivoient dans la foule.

On arriva à la porte du midi, on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire, & à quelques pas au-delà M. l'Evêque fut averti par le bourreau de s'arrêter & de se mettre

à genoux, ce qu'il fit auſſi-tôt, en demandant à l'exécuteur un moment pour achever ſa priere. Après quelques inſtans il ſe tourna vers lui avec un viſage riant & lui adreſſa ces paroles qui furent les dernieres : mon ami, je vais au ciel : oh ! que je voudrois que tu y vinſſes avec moi ! Le bourreau lui répondit, je deſire de tout mon cœur d'y aller, & lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avoit ſur la tête, de la main gauche il le décapita d'un ſeul coup ſur les cinq heures du ſoir le 26 Mai 1747.

Une des ſuperſtitions des Chinois eſt de croire que l'ame d'un ſupplicié en ſortant du corps va ſe jetter ſur les premiers qu'elle rencontre, qu'elle exerce ſur eux ſa rage, & qu'elle les charge de malédictions, ſur-tout s'ils ont contribué au ſupplice ; & c'eſt pour cela que lorſqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici perſonne n'a jugé l'ame du vénérable Prélat malfaiſante : tous couroient après ſa mort l'examiner de plus près. Un gentil (1), gagé par les chrétiens pour ramaſſer ſon ſang avec des vaſes, des cendres & des linges, a

(1) Il ſe nomme *Cing-eul-yven*.

écarté le peuple, & s'étant acquitté le mieux qu'il a pu de sa commission, il n'a point voulu laver ses mains couvertes de terre & de cendres ensanglantées, il les a porté élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquoit, & en a enfin frotté la tête de ses enfans, en disant, *que le sang du saint vous bénisse.*

Les chrétiens ont lavé le corps, l'ont enseveli honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, & l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les Mandarins ayant sçu que pendant la nuit comme pendant le jour, il étoit gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, & ils ont mis aux fers deux chrétiens. Ils font aussi chercher le Prêtre Chinois qui a écrit ce détail le jour même qu'on a déterré le corps du vénérable Prélat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet Empire, plutôt que comme un coup terrible capable d'avan-

cer la ruine de la mission. C'est dans les persécutions que la religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée & soutenue conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paroît faire une exception de cette regle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, & ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant, c'est celui des progrès que fait l'évangile dans le *Tong-king* & dans la *Cochin-chine ;* mais surtout dans le *Tong-king* où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre, arrosée du sang de sept (1) Missionnaires & d'un bon nombre de chrétiens, est aujourd'hui féconde en prodiges de toute sorte. Les peuples y embrassent la religion avec ardeur, & au milieu des mauvais traitemens, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt ans que les chrétiens sont persécutés,

(1) Sept Missionnaires ont eu la tête tranchée dans le *Tong-king*. Un Jésuite en 1723, avec neuf chrétiens ; un autre Jésuite, qui devoit subir le même supplice, mourut dans la prison ; quatre Jésuites en 1737, deux Dominicains en 1745.

notre miſſion françoiſe a fait des progrès étonnans, & je puis aſſurer qu'elle eſt trois fois plus nombreuſe qu'elle n'étoit dans les temps floriſſans de *Cang-hi*.

D'ailleurs quand la Chine viendroit à fermer tous ſes ports aux étrangers, le *Tong-king*, qui eſt limitrophe à ce grand Empire, ſeroit un paſſage pour y entrer; le *Thibet* & la *Moſcovie* pourroient en fournir d'autres. La grande difficulté ſera toujours d'être obligé de s'y tenir caché; mais il ne ſera pas néceſſaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'on n'en a pris depuis quelques années; peut-être même pourra-t-on ſe diſpenſer d'en prendre tant dans la ſuite. Juſqu'ici un Miſſionnaire trembloit toujours de donner occaſion à une perſécution générale. Maintenant qu'elle eſt déclarée, chaque Miſſionnaire ne riſque plus que pour ſa perſonne, & tout au plus pour quelques-uns de ſes Chrétiens. Hé! quel riſque? Etre expoſé à tomber entre les mains des tribunaux, & à s'y voir condamné pour la foi, n'eſt-ce pas le plus grand des bonheurs? Ce ſont de ſemblables riſques qui ont fait ſortir d'Europe de nombreuſes troupes d'ouvriers évangéliques, avides de ces précieuſes occaſions d'honorer la religion par les

souffrances, & sur-tout par le sacrifice de leur vie. Non, il n'est plus à craindre que la mission de la Chine manque désormais d'être recherchée & ambitionnée.

Au reste, la persécution peut se ralentir. Dans cet Empire le feu s'allume vîte, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les Missionnaires qui s'étoient réfugiés à Macao, & ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes provinces. La Cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eu depuis peu de mois une révolte à appaiser dans la province de *Chan si*; elle est actuellement occupée du voyage que l'Empereur va faire en Tartarie. Ce sont des diversions dont la religion pourra profiter. Cependant aidés des prieres des personnes zélées pour le progrès de la religion, on avancera l'œuvre de Dieu, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celle de leurs néophites.

Depuis le 21 Septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-

à-dire

à-dire jusqu'à la fin de Décembre, nous avons appris que la maison de M. de *Portimensé*, Evêque du *Chan-si* & *Chen-si*, a été visitée, & qu'on y a pris plusieurs personnes; mais que M. l'Evêque a échappé, & qu'il a été errant plusieurs jours, sans avoir avec lui aucun domestique. On espere qu'il aura passé de la province de *Chan-si* à celle de *Chen-si*.

Le Pere *Urbano*, Allemand, de l'Ordre de Saint François, a reçu des soufflets devant les tribunaux, & on le retient prisonnier en attendant que la Cour détermine son sort. Plusieurs Missionnaires dans diverses provinces recommencent à visiter leur chrétienté & à y administrer les Sacremens. Les vénérables Peres condamnés à être décapités attendoient encore au commencement de Novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt, selon l'usage, doit paroître de nouveau devant l'Empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le solstice d'hiver. M. *Soumathias*, Prêtre Chinois du Séminaire des Missions étrangeres, les a visités, & leur a administré les Sacremens, de même qu'au vénérable Catéchiste *Ambroise Ko*; & en cela comme dans toutes les occasions où il a pu assister les confesseurs de la

foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'idolâtre dont j'ai parlé, & qui a recueilli le ſang du reſpectable Prélat, étoit un inſigne brigand, redouté du peuple dans toute la contrée. C'eſt même la raiſon pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ſes idoles; au contraire, il les a briſées, & dans ſa famille on n'adreſſe plus de prieres qu'au vrai Dieu & au vénérable Evêque *Sans*. Il a porté dans ſa maiſon la pierre ſur laquelle la ſentence a été exécutée, & y a gravé ces paroles, *Pe-lao-ſée-ten-thien-che*. Pierre ſur laquelle le reſpectable maître nommé *Pé* eſt monté au ciel. Depuis, ayant oui dire que tous ceux qui ſuivroient ſa doctrine ſeroient condamnés au même ſupplice: *tant mieux* (a-t-il répliqué, en ſe comptant déja du nombre des chrétiens), *tant mieux, nous irons tous au ciel.*

M. *Fou-mathias* s'eſt tranſporté avec pluſieurs chrétiens dans le lieu deſtiné à recevoir les cadavres des ſuppliciés. Ils ont trouvé le reſpectable corps dans ſon cercueil, tout frais, & ſans que le viſage eut preſque rien perdu de ſes couleurs. Bien plus, ayant remarqué ſur un poignet

un peu de ſang extravaſé à cauſe du frottement des cordes, & ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils ont vu couler goutte à goutte un ſang liquide & vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'Evêque *Sans*, on grava ſur le viſage des Peres & du Catéchiſte *Ambroiſe Ko*, deux caracteres chinois qui marquent le genre du ſupplice auquel ils ſont condamnés.

Nous apprenons de Peking que malgré la perſécution, les Miſſionnaires qui ſont dans cette capitale prêchent les Fêtes & les Dimanches; que les catéchiſmes, les inſtructions, les viſites de malades ſe font à l'ordinaire; & que pendant l'année 1746 dans Peking, c'eſt-à-dire dans le diſtrict de notre égliſe françoiſe, nous avons baptiſé ou fait baptiſer par nos Catéchiſtes dix-ſept cens ſoixante-ſix enfans idolâtres qui étoient ſur le point de mourir; qu'il y a eu ſept mille cinq cens confeſſions, & près de ſept mille communions. Quant aux adultes, il n'y en a que vingt-quatre qu'on ait eu le bonheur de baptiſer. Si juſqu'à préſent on a conſervé encore à Peking une ſi grande liberté, c'eſt qu'on n'y craint rien des Européens. Cependant on veille ſur nous, & nous avons bien des

précautions à prendre pour conserver cette racine, si j'ose m'exprimer ainsi, & cette ressource pour les missions de ce vaste Empire.

Les dernieres lettres de la Chine, en date du 17 Décembre dernier, contiennent des faits qui méritent d'être ajoutés à cette relation. On ne fera que les indiquer : le tome suivant en apprendra au public toutes les circonstances.

Deux Jesuites, le Pere *Tristan de Attemis*, Italien, & le Pere *Antoine-Joseph Henriquez*, Portugais, avoient été arrêtés dans la province de *Kiang-nan*, en décembre 1747. Plusieurs fois on les a remis à la torture, pour les obliger à renoncer à la religion chrétienne : enfin, après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les Mandarins de la province les ont condamnés à la mort. La sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'Empereur, confirmée par ce Prince, & ensuite exécutée dans la prison de *Sou-Tcheou*, où ces généreux confesseurs ont été étranglés, le 12 de Septembre 1748.

Les quatre Dominicains, compagnons de l'illustre Evêque de Mauricastre, ont aussi obtenu la palme du martyre. Ce fut

le 28 Octobre qu'ils furent étranglés dans la prison. On ne sçait pas encore si le Catéchiste *Ambroise*, condamné avec eux, a subi le même supplice.

LETTRE

Du Pere Forgeot, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Patouillet, de la même Compagnie.

A Macao, le 2 décembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Vous avez publié dans l'article précédent une relation détaillée de la cruelle persécution qui s'alluma en 1746 dans la province de Fokien. Il est juste de vous apprendre aujourd'hui quelles ont été les suites affligeantes, avec quelle incroyable rapidité elle s'est communiquée à la province de *Nanking*, & les tristes ravages qu'elle y a causés.

Cette province est de tout l'Empire

de la Chine celle où la ſemence évangélique a produit juſqu'à ce jour les fruits les plus abondans. Au commencement de la perſécution l'on y comptoit encore environ ſoixante mille chrétiens cultivés par les ſoins apoſtoliques de huit Miſſionnaires de notre compagnie, ſous les auſpices de Monſeigneur dom Franciſco Deſtaroza de Viterbe, Evêque de *Nan-king*, de l'Ordre de ſaint François. Malgré les édits des Empereurs la religion faiſoit chaque jour des progrès ſenſibles, & les Miſſionnaires, quoique proſcrits, en gardant l'incognito, s'acquittoient aſſez paiſiblement des fonctions de leur miniſtere; mais les premieres ſecouſſes de la perſécution, qui ſe firent ſentir au commencement de 1747, les obligerent à plus de précaution; des ordres venus de la Cour donnerent occaſion aux recherches qui ſe firent alors. On prit dans divers endroits pluſieurs chrétiens; ceux de *Kia-king* & de *Hang-tcheou* déclarerent, dans les examens qu'ils ſubirent, que le Pere Antoine-Joſeph Henriquez, Miſſionnaire de notre compagnie, étoit venu depuis peu les viſiter, & dans le même temps un mauvais chrétien, ſacrifiant ſon honneur & ſa religion à ſon animoſité, ac-

cusa ce Pere en différens tribunaux. L'occasion de cette perfidie fut un intérêt considérable qui étoit en litige entre lui & un de ses parens. Vivement choqué que le Pere se fut déclaré pour la justice contre l'iniquité de ses prétentions, il se porta à cet excès : l'accusation fut reçue favorablement au tribunal du Vice-Roi de la province nommé *Ngnan-ning*, grand ami de *Téheouhio-kien*, ci-devant Vice-Roi du *Fo-kien*, & premier moteur de la persécution. Les satellites, dépêchés par le Vice-Roi pour ne point manquer leur coup, se déguiserent : l'accusateur qui les accompagnoit, connu jusqu'alors comme chrétien, ne contribua pas peu, par sa présence, à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la maison d'un chrétien, & demandent un certain Philippe *Vang*. Une esclave, trompée par leur extérieur dissimulé, indiqua aussitôt la maison où il étoit. On l'y trouva, & sa prise entraîna celle du Pere Tristan de Athemis dont il étoit le domestique.

Ce Missionnaire de notre compagnie venoit de dire la sainte messe, & étoit occupé à son action de graces, lorsque les gardes entrant tumultuairement dans la maison qui lui servoit d'asyle, le chargerent de chaînes ; on se saisit en même

temps de Joſeph *Tang*, chrétien Chinois, qui a renouvellé, dans le *Nan-king*, les exemples de foi vive, de conſtance héroïque & d'attachement inviolable pour ſes Peres & ſes maîtres, que le Chinois Ambroiſe *Co* venoit de donner récemment dans le *Fo-kien*. Cette premiere ſcene ſe paſſa le 11 Décembre 1747.

Encouragés par ce ſuccès ineſpéré, ces perſécuteurs n'en devinrent que plus ardens à la pourſuite du Pere Henriquez; car c'étoit à lui, comme Supérieur & chef, qu'on en vouloit particuliérement. Ce Pere fut inſtruit des recherches qu'on faiſoit pour ſe rendre maître de ſa perſonne, & il crut pouvoir s'y ſouſtraire & aſſurer ſa retraite, en paſſant de ſa barque ſur celle d'un gentil; ce moyen lui eût ſans doute réuſſi; mais apprenant la détention du pere Athemis, la charité lui fit oublier ſon propre danger. Le temps précieux dont il pouvoit profiter pour échapper aux pourſuites, il l'employa à prendre des arrangemens pour adoucir à ſon confrere les rigueurs de ſa priſon; & ce ne fut qu'après avoir ſatisfait ſur ce point ſon ingénieuſe charité, qu'il ſe retira à *Kia-king*. A peine étoit-il paſſé ſur la barque du gentil, que les ſatellites arriverent & ſe ſaiſirent de

la ſienne. Le Vice-Roi averti donna de nouveaux ordres : on redoubla les perquiſitions ; enfin le Pere Henriquez & ſon compagnon ſont découverts, enchaînés & conduits priſonniers à *Sou-tcheou* le 21 Décembre 1747.

Les deux Peres furent réunis dans la même priſon, & auſſi-tôt le *Tchi-fou* ou Gouverneur de la ville, examina leur cauſe. Ce Mandarin, ſans paſſion, les traita avec beaucoup de diſtinction, & ſes informations furent favorables ; mais le Vice-Roi *Nganning*, trop intéreſſé à les trouver coupables, pour qu'ils fuſſent innocens, prit une conduite toute oppoſée. On voulut d'abord faire un crime au Pere de Athemis d'une carte des miſſions du *Kian-gnan*, qui ſe trouva parmi ſes papiers comme d'un indice de rebellion. Ce ſoupçon chimérique s'étant évanoui, le Vice-Roi prit de nouvelles meſures pour flétrir l'innocence reconnue & atteſtée par le *Lehi-fou*. Il établit un nouveau tribunal de trois Mandarins qui devoient connoître de cette affaire. Les Peres ne tarderent pas à ſubir les examens ou interrogatoires, & reconnurent d'abord dans leurs Juges les caracteres de paſſion qui ne laiſſent à l'innocence d'autre reſſource que le témoignage d'une

conſcience pure & la patience à ſouffrir pour la juſtice.

Le premier examen ſe fit le 16 de la premiere lune, 14 de Février 1748. Les Peres Henriquez & de Athemis, Joſeph *Tang*, Philippe *Vang* & autres chrétiens y furent appellés ; les principaux points de l'interrogatoire furent :

1°. D'où les Miſſionnaires tiroient leur ſubſiſtance : l'intérêt, paſſion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puiſſent engager les Miſſionnaires à paſſer les mers, & à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponſe des Peres fut que leur propre argent fourniſſoit à leur nourriture & à leur entretien.

2°. On demanda aux deux Peres ſi le Pape & le Roi ſçavoient qu'ils fuſſent à la Chine ? La réponſe fut négative.

3°. Pour quelle fin ils y étoient venus ? Ils répondirent que c'étoit pour procurer aux Chinois la connoiſſance du vrai Dieu, de la véritable religion, & la jouiſſance des biens éternels promis à ceux qui embraſſoient & pratiquoient cette religion ſainte, & pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embraſſoient pas. Voilà quels furent les points principaux ſur leſquels roula le premier examen.

Le deuxieme examen se fit le 22 de la même lune, 2 de Février 1748. Dans celui-ci on interrogea Joseph *Tang*. Ce généreux chrétien, au milieu d'une question douloureuse, rendit gloire à la vérité. Quinze soufflets & vingt coups de marteau rudement assenés sur les entraves qui lui serroient les chevilles des pieds, furent le prix de son zele à défendre l'honneur de la religion. Il subit dans divers examens jusqu'à sept fois la torture, sans jamais proférer une parole qui démentît sa constance, ou qui pût répandre quelque ombre sur la conduite des Missionnaires.

Philippe *Vang*, aux mêmes interrogatoires, donna les mêmes réponses, & reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci, en diverses occasions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuses, & soutint toujours avec une constance égale les intérêts de la religion & de ses maîtres; mais ces beaux exemples ne furent pas suivis de tous. Trois autres chrétiens, intimidés du traitement fait aux deux premiers, succomberent avant même qu'on les mît à l'épreuve.

Les 27, 28, 29 de la même lune, 25, 26, 27 Février 1748, nouveaux examens avec les mêmes cérémonies: le

Pere Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuſes, quarante ſoufflets appliqués avec fureur, trois tortures conſécutives, vingt-quatre coups de marteau ſur les bois avec leſquels on lui ſerroit les chevilles des pieds, furent employés par les Juges iniques pour extorquer la confirmation des dépoſitions fauſſes qu'ils avoient arrachées par les mêmes voies de violence & de cruauté; le Pere Henriquez n'oppoſa à tant de rigueur qu'un ſilence profond & une patience inaltérable.

Dans le même temps qu'on prit les deux Miſſionnaires, les ſatellites, par l'ordre des Mandarins, ſe ſaiſirent auſſi de pluſieurs chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, parmi leſquels il y avoit de jeunes vierges, dont la plupart étoient élevées dans la maiſon d'une veuve nommée Livie *Chin*, reſpectable par ſa vertu : elle leur ſervoit de ſupérieure & de maîtreſſe pour les former & les inſtruire. Son âge, titre de reſpect à la Chine plus que par-tout ailleurs, la fit épargner; mais comme elle avoit pris pour ſes jeunes éleves les ſentimens d'une mere tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les ſuivoit dans les rues, & les ac-

compagnoit de ses pleurs & de ses gémissemens ; affligée sur-tout que son âge fût pour elle un titre d'exclusion : malheureux, disoit-elle aux satellites, pourquoi m'épargnez-vous ? leur crime est le mien ; je suis chrétienne comme elles. Ses vœux ne furent point écoutés, & les jeunes vierges furent conduites sans elle dans la prison. Les persécuteurs espérant tout de la timidité & de la foiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la religion ; pour cet effet on étend à terre des images saintes qu'on avoit arrachées des oratoires des chrétiens ; on veut les forcer à les fouler aux pieds : elles au contraire rangées en haie tout autour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour leur rendre, par un culte public & religieux, un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi & de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour les obliger à sortir d'une posture si édifiante : elles demeurent immobiles dans la même situation, malgré la douleur de ce supplice, plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme Chinoise, dont le pied mis à la gêne depuis l'enfance, est d'une

délicateſſe proportionnée à ſon incroyable petiteſſe.

La fureur de ces perſécuteurs, avant que de ſe déchaîner contre des vierges jeunes & timides, s'étoit eſſayée ſur les Miſſionnaires, mais à ſa honte ; elle avoit été plus efficace contre quelques mauvais chrétiens. Voici comme ſe paſſa cette triſte ſcene : d'abord, des ſatellites jetterent ſacrilégement par terre les images de Notre Seigneur & de la très-ſainte Vierge; enſuite on ſe mit en devoir de forcer, & Miſſionnaires & chrétiens, à profaner les ſymboles auguſtes de leur religion, en les foulant aux pieds. Je ne ſçais quel air de douceur & de vertu avoit rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du Pere Triſtan de *Athemis* ; ſoit reſpect pour ſa perſonne, ſoit crainte de donner un nouvel éclat à ſa vertu, ils l'épargnerent dans cette occaſion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le Pere Antoine-Joſeph Henriquez, par les cruautés mêmes qu'ils avoient déja exercées ſur ſa perſonne, & le trouvant inflexible aux ſollicitations, quatre des ſatellites ſe mettent en devoir de le prendre & de le traîner par force ſur les ſaintes images ; mais ramaſſant alors tous ſes eſprits, il

résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les bourreaux étonnés de trouver tant de force dans un homme épuisé par les tortures, n'oserent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles *Su*, Chinois, honoré du titre de bachelier; il obéit à la premiere sollicitation, & foula aux pieds les saintes images, avec ce sang froid propre d'une ame affermie dans le crime, & dont ce n'étoit pas le coup d'essai; c'est, dit-on, le même qui avoit accusé le Pere Henriquez au tribunal du Viceroi. Joseph *Tang* fut au contraire inébranlable: « Seigneurs, » dit-il à ses juges, ce que vous m'ordonnez de profaner, a été & sera toujours l'objet de mon culte & de ma » vénération; mon corps & ma vie sont » en votre disposition; plutôt être mis » en pieces que de me souiller par une » telle abomination ». On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe *Vang*; il étoit si maltraité des tortures précédentes, qu'il ne pouvoit qu'à peine se soutenir; le Pere Henriquez craignant quelque foiblesse de l'état pitoyable où il le voyoit réduit, lui cria: « Oh Phi- » lippe! si tu t'aimes toi-même, si tu

» veux ſauver ton ame, n'obéis point à
» ce commandement impie, fixe tes
» regards ſur le ciel ». Encouragé par
ces paroles, il réſiſta à toutes les ſollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis & la cauſe inſtruite, ſelon les vues du Viceroi, il ne tarda pas à porter la ſentence. Habile courtiſan, inſtruit des diſpoſitions du Prince, il n'ignoroit pas que perſécuter les chrétiens, ſévir contre les Miſſionnaires, c'étoit le flatter par un endroit ſenſible. Ce motif puiſſant & celui de ſa haine particuliere, dicterent la ſentence inique qu'il envoya à l'Empereur & dont voici le précis. « Moi vaſ-
» ſal de Votre Majeſté, inſtruit que
» *Vangngan-to-ni* (nom du Pere Antoine-
» Joſeph Henriquez) enſeigne une doc-
» trine erronée, & trouble le peuple,
» je l'ai fait prendre. Cet Européen,
» après avoir paſſé la mer, arriva à
» *Tchao-ven*, le quinzieme de la pre-
» miere lune, ſeconde année *Kian-*
» *long*; il y a débité une loi qui contient
» divers points ſur la vie, la mort, le
» paradis, l'enfer, & autres fauſſetés
» de cette nature. Il y a trompé plu-
» ſieurs perſonnes par cette doctrine,
» les a engagées dans cette loi qu'il a

» prêchée dans plus de vingt villes ou
» cités. Je donne avis qu'on a pris aussi
» *Tan-fan-tsieo* (nom du Pere Tristan de
» Athemis) lequel vint demeurer au
» même endroit la neuvieme année *Kien-*
» *long*, & a prêché aussi cette même
» loi dans huit villes ou cités. Confor-
» mément aux loix de l'Empire, ces
» deux Européens doivent être étran-
» glés ». Suit la sentence portée contre
divers chrétiens.

Quatre ont été condamnés à l'exil; de ce nombre étoit Joseph *Tang*, qui mourut dans la prison des mauvais traitemens qu'il avoit essuyés; d'autres à cent coups de bâtons: plusieurs à quatre-vingt; quelques-uns à quarante.

La sentence du Viceroi ayant été confirmée par l'Empereur, l'exécution suivit de près l'arrivée du courier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 septembre 1748. Ce jour-là, le geolier accompagné d'un des bourreaux ou satellites, entra dans la prison. On commença par tirer les lits & répandre la paille à terre. Ces nouvelles dispositions rendirent les Peres attentifs, & leur firent juger que l'heure de consommer leur sacrifice n'étoit pas éloignée. Le geolier voulut leur déguiser la raison

de ce nouvel arrangement, en leur disant, que le Mandarin qui présidoit aux prisons devoit ce jour-là les venir visiter. Un bourreau qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux Confesseurs, n'y fit point tant de façon. Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez. Les Mandarins ne tarderent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine on sert à manger aux patiens avant l'exécution. Cet usage fut observé à l'égard des deux Missionnaires. Comme ils ne touchoient à aucun des mets qu'on leur présentoit, les bourreaux leur lièrent les mains & leur mirent la corde au col. Avant que d'être séparés, ils obtinrent, par faveur, de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Cela fait, ils se séparerent pour être bientôt réunis. Ils se mirent à genoux, firent chacun de leur côté une courte priere, au milieu de laquelle les bourreaux impatiens les étranglerent.

Le lendemain leurs précieuses reliques furent renfermées dans des cercueils, & inhumés dans le cimetiere des pauvres. Les chrétiens marquerent avec

des pierres les deux sépultures, espérant pouvoir, dans de meilleurs temps, les retirer & les placer dans un lieu plus décent. La Providence a secondé leurs pieux desirs plutôt qu'ils n'auroient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'Empereur devant faire, en l'année 1751, un voyage dans le *Nanking*, & le cimetiere où sont enterrés les deux Missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer, la flatterie toujours attentive à éloigner des yeux des Princes tout ce qui peut leur rappeller le souvenir qu'ils sont hommes, a voulu faire disparoître de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes dont la vue pouvoit occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européens, & sçachant l'attachement des chrétiens pour leurs Peres, espérerent pouvoir tirer de leurs cendres de quoi satisfaire leur propre cupidité. Les chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, sans aucune marque de corruption; à travers les fentes on voit les habits conservés dans leur entier; on juge même, par le poids des cercueils, que la corruption a pareille-

ment respecté les précieuses reliques qu'ils renferment. Les chrétiens s'empresserent aussi-tôt à les retirer des mains profanes. Ils se cotiserent généreusement & les racheterent au prix de 60 taels, ou 450 livres de France. Cet article est tiré d'une lettre du Révérend Pere Dom Francisco da Flor da Rosa, de l'Ordre de Saint-François, & parent de l'Evêque de *Nanking*, écrite de *Nanking* à Macao.

Les persécuteurs voulant enlever aux deux Missionnaires la gloire du martyre, répandirent qu'ils étoient morts l'un & l'autre de leur mort naturelle ; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusques dans les gazettes publiques on lit cet extrait de la sentence du Tribunal des crimes de Peking contre les deux vénérables confesseurs de Jesus-Christ. « Nous, » vos serviteurs, avons examiné la cause » des deux Eurepeéns *Vang-ngang-to-* » *ni* & *Tanhsan-tisco*, qui trompoient » le peuple par une fausse doctrine. » Conformément aux loix, nous les » condamnons l'un & l'autre à être » étranglés ».

Monseigneur l'Evêque de Nanking étoit alors sur les lieux ; & parfaitement instruit par les chrétiens de tout ce qui

ſe paſſoit, il déclare, dans une lettre qu'il écrit à ce ſujet, que par l'obligation de ſon miniſtere & par ſon attachement particulier pour les deux Peres, il fera, dans des temps plus ſereins, toutes les diligences néceſſaires pour conſtater juridiquement leurs vertus & leur martyre; mais ce digne Paſteur n'a pu mettre en exécution ſon pieux deſſein. Plein de l'attachement le plus tendre pour ſon cher troupeau, il a voulu, dans les temps de perſécution, en partager les riſques & les travaux, il y a enfin ſuccombé. Une mort ſainte, fruit précieux d'une longue ſuite de miſeres ſouffertes avec conſtance, l'enleva le 2 mars 1750.

On a parlé beaucoup de pluſieurs prodiges qui ont précédé & ſuivi le martyre des deux Peres. Les Gentils même en étoient convaincus, & en concluoient en faveur de leur innocence; mais comme ces prodiges, quoique rapportés par le Révérend Pere Dom Franciſco da Flos da Roſa, ne ſont fondés que ſur les témoignages des Chinois ſuſpects en cette matiere, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui eſt inconteſtable, c'eſt que le Ciel a fait ſur-le-champ éclater ſa colere ſur tous les principaux

auteurs de la persécution, par des châtimens qui ne pouvoient leur laisser méconnoître la main vengeresse qui les écrasoit.

1°. Une famine cruelle qui a désolé plusieurs provinces de l'Empire, & y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelques-unes de nos histoires; une guerre sanglante & accompagnée des plus funestes succès, la mort du Prince héritier, fils unique de l'Impératrice, & celle de l'Impératrice même.

2°. Le *Né-cong-ye*, ou le Comte *Né*, premier Ministre de l'Empire, le conseil de l'Empereur, son favori, auteur de l'arrêt de proscription contre notre sainte religion, a été précipité tout-à-coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat, & peu après condamné à perdre la tête & exécuté.

3°. *Tcheou-hiokien*, Viceroi de *Fo-kien*, persécuteur du vénérable martyr Monseigneur *Sans*, & de ses vénérables Compagnons, élevé depuis à la charge de suprême Mandarin des fleuves dans le *Kiang-nan*, jouissoit paisiblement des faveurs du Prince. L'Impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'oc-

casion de cette faute légere, le voilà coupable & puni de tous ses attentats contre la religion & ses ministres. Il est dégradé, exilé, obligé à relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée; & sur de nouvelles accusations, condamné à perdre la tête, & ensuite, par faveur, à s'étrangler de ses propres mains. Vient enfin le tour de *Nganning*, Viceroi du *Nanking* ou *Kiangnan*. A l'occasion d'une sédition excitée par la cherté des vivres, il est pris, enchaîné, ses biens confisqués, sa famille pareillement dépouillée d'honneurs & de biens; lui-même exilé en Tartarie, & condamné à balayer les cours du palais de l'Empereur. Tandis que le ciel vengeoit l'innocence opprimée par l'anéantissement de ses persécuteurs, la religion applaudissoit ici au triomphe de ses Martyrs par toutes les marques de joie & toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus solemnelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelqu'édifiant que pût être le détail de leurs vertus chétiennes & religieuses, je le laisse aux personnes qui ont eu le bonheur de les connoître & de les pratiquer.

Le Pere Antoine-Joseph Henriquez

naquit à Lisbonne le 13 juin 1707. Il fit ses études jusqu'à la rhétorique inclusivement, au collége de notre Compagnie dans la même ville. Ignorant alors les desseins de la providence sur lui, il passa à la Chine avec l'Ambassadeur que le Roi de Portugal envoyoit à l'Empereur *Yong-tching*. Arrivé à Macao, la vue & le commerce des Missionnaires qui de-là se répandent à la Chine, au Tong-king & à la Cochinchine, allumerent en son cœur les premieres étincelles du zèle apostolique. Il fut docile aux impressions de la grace; il demanda à être admis dans la Compagnie, & il y fut reçu le 25 décembre 1727; il entra en mission en 1737, fit sa profession en 1745, & fut pris en décembre 1747.

Le Pere Tristan de Athemis, né à Friouli le 28 juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit sa profession le 2 février 1740; il enseigna la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des ames lui fit consacrer aux Missions les talens qu'il avoit reçus de la nature : il arriva à Macao le 15 septembre 1744, & partit pour le Nang-king le 15 mars 1745; là il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au

qu'au temps de ſa priſe, qui fut en décembre 1747.

J'aurois bien ſouhaité pouvoir m'étendre ſur les ravages que la perſécution a cauſé dans diverſes chrétientés ; j'aurois eu là-deſſus le détail le plus édifiant à vous faire ; je vous aurois repréſenté, par exemple, des chrétiens s'offrant généreuſement d'eux-mêmes & allant au-devant des perſécuteurs. Tel chrétien dans les priſons treſſaillant de joie d'être jugé digne de ſouffrir pour la religion, & au défaut du chapelet, le récitant hautement ſur les anneaux de ſes chaînes ; telle famille diſtinguée, peres & enfans chargés de cangues infâmes, conduits ainſi par les rues, couverts d'opprobres pour les obliger à renoncer à la foi & inébranlables dans leur religion, ſouffrant avec une conſtance héroïque ces mauvais traitemens, & prêts à en ſouffrir de plus rigoureux. Mais j'aurois été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apoſtaſies : il s'en faut bien cependant qu'elles aient été en auſſi grand nombre qu'on a paru vouloir le perſuader. Laiſſons-les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira, ils ne peuvent enviſager d'un œil tranquille, ni pardonner aux

autres le bien qu'ils leur voient opérer ; mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix, leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés, plus elles seront à couvert de retours de l'amour propre. Le ciel, après tout, pour lequel nous travaillons, saura bien nous dédommager un jour, & nous rendre la justice que les hommes nous auront refusée.

Je suis, &c.

MÉMOIRE

Sur la cire d'arbre, envoyée de la province de Hou-quang, *par le Pere Chanseaume, de la Compagnie de Jesus.*

LA Chine produit une cire sans comparaison plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille sur des arbres. Aussi les Européens qui en ont eu les premieres connoissances, l'ont-ils appellé, cire d'arbre. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou cire blanche, parce qu'elle est blanche de sa nature, & pour la distin-

guer de la cire d'abeilles, qu'ils ne blanchissent pas.

Le *pe-la* est produit par le concours d'une sorte d'arbres, & d'une espece de petits insectes. Tous les arbres ne sont pas propres à porter du *pe-la*. Les Chinois en connoissent deux especes; l'une, qui tient de la nature du buisson, & qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse. Cette espece se nomme *kan-la-chu*, arbre sec qui porte de la cire. L'autre espece est plus grande, & devient un plus bel arbre dans les endroits humides, que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrois presque rien dire du *choui-la-chu*, que sur le rapport d'autrui; mais je connois mieux le *kan-la-chu* que j'ai eu souvent sous les yeux.

Etant de la nature des buissons, comme j'ai déja dit, il se propage de lui-même en poussant des branches sous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen desquels on peut multiplier très-fort cette espece d'arbrisseau. Enfin des branches plantées & bien arrosées prennent aisément racine.

Dès que le *kan-la-chu* a deux ou trois

ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches & odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles que les grappes de fleurs, & les nouveaux jets, sont rangés de deux en deux dans de longues suites, de sorte qu'une branche garnie de ses fleurs & de ses feuilles, fait un assez beau bouquet. Cet arbrisseau est propre à tapisser des murailles, jusqu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud & le froid, & réussit sans culture, même dans un mauvais terrein.

Non-seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mis en œuvre par une espece de petits insectes, mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien, au reste, de plus facile & de plutôt fait; & quand on en a garni un, c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs qui vont toujours en croissant, jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs d'insectes appellés *pela-tchong*, ou *la-tchong*. Quand

au printemps la chaleur eſt parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait auſſi éclore les petits inſectes. C'eſt le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille ; ſur chaque paquet on met ſept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui ſont de la groſſeur du doigt, & dont l'écorce eſt plus vive & moins ridée. On place les nids immédiatement ſur l'écorce. Si l'arbriſſeau eſt haut de cinq pieds, il peut ſupporter un ou deux paquets pour chacun de ces troncs, & à proportion, s'il eſt plus grand ou plus petit. La trop grande quantité d'inſectes pourroit l'épuiſer en deux ou trois ans.

Ces *kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'avril 1752; le 25 mai, les fleurs d'un de ces arbres, bien expoſées au ſoleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour-là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermés de tout côté, à-peu-près ronds, excepté qu'il y avoit une cannelure ſur le côté, par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche; leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme verniſſée, & de

couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince & molle, qui étoit la ſeule enveloppe intérieure. Dans chaque nid étoit un nombre prodigieux d'œufs ſi petits, qu'il en faudroit une trentaine pour faire la groſſeur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé, & de la figure des œufs d'oiſeaux. Après que les inſectes en ſont ſortis, ils ont encore à ſe dépouiller d'une tunique blanche. Ils ſont d'un jaune plus foncé que les œufs, applatis, ovales dans leur contour, lequel eſt bordé de franges. Je n'ai pas pu diſtinguer, à la ſimple vue, ſi ces franges ſont des pieds.

C'eſt le 30 de mai que je me ſuis apperçu qu'ils commençoient à éclorre. A peine ſont-ils ſortis de l'œuf, qu'ils courent ſur les branches. Ils vont ſe promener ſur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils ſe collent ſur la ſurface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laiſſant au dehors une ouverture, ou un manteau, qui cache leur petit corps.

Le 6 juin, beaucoup de ces inſectes n'étoient pas encore montés ſur les arbres, dans un endroit peu expoſé au ſoleil. Ayant retiré d'un arbre nouvel-

lement planté & malade, un ſeul nid qui y étoit, j'y ai vu, ſix jours après, des petits *latchong* encore en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétré dans des feuilles des moins languiſſantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre, pour chercher meilleure fortune ſur d'autres arbres auſſi nouvellement plantés. Après que les inſectes ſont entrés dans l'arbre, je ne ſçais ce qu'ils y font, mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moëlle, ni dans le bois, & qu'ils s'en tiennent à l'écorce : en un mot, que ce ſont des inſectes intercutaires. On en trouvera la raiſon dans ce que je vais ajouter.

Le 17 juin, le *pe-la* ou la cire commença à ſe déclarer ſur un *kan-la-chu* bien expoſé au ſoleil ; c'étoient des filamens d'une laine très-fine, qui s'élevoient ſur l'écorce, tout autour des inſectes. Ils étoient ſortis ſans que je m'en fuſſe apperçu. Ils étoient diviſés en différentes troupes, & ſe touchoient preſque ſur l'écorce où ils paroiſſoient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine ſe donnerent-ils quelque mouvement pour reprendre leur premiere ſituation. J'en vis cependant courir un ſur l'écorce. Je

dépouillai plusieurs arbres de leur écorce pour chercher des traces de ces insectes devenus longs d'environ une demi-ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois, qui est dur & d'un tissu serré; puis ayant divisé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte de *la-tchong*, dans les endroits où ils étoient attroupés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des *la-tchong* avoient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu-à-peu la cire s'éleve en duvet qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, & qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie & des fourmis. Je m'attendois qu'après avoir fait sortir de la cire en un endroit, ils iroient en travailler ailleurs, mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au-dessous des branches inclinées.

Les Chinois disent que si on laissoit trop long-temps la cire sur l'arbre, les insectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premieres gelées blanches de septembre. On la détache avec les doigts sans aucune difficulté;

enſuite on la purifie de la maniere ſuivante. On met dans de l'eau bouillante un vaſe plein de riz, qui a lui-même bouilli cinq ou ſix minutes dans l'eau, & qui eſt à demi-ſec : parce qu'on en a retiré preſque toute l'eau qu'il a pu laiſſer échapper. Dans ce riz ainſi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut, & dans cette calotte, on en met l'ouverture en bas. La cire brute ſe place ſur la ſurface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner iſſue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laiſſant en haut toute ſa craſſe.

Cette cire eſt très-blanche, luiſante, & a de la tranſparence preſque juſqu'à l'épaiſſeur d'un pouce. Elle eſt portée à la cour pour les uſages de l'Empereur & des plus grands Mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mêlange prend de la conſiſtance, & forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre eſt employée à guérir pluſieurs maladies. Appliquée ſur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorſqu'ils ont à parler en public, comme

pour défendre leur cause devant les Mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guérir les défaillances & palpitations de cœur.

LETTRE

Du Pere Amiot, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Allart, de la même Compagnie.

A Peking, le 20 octobre 1752.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos Missionnaires, & par les nouvelles publiques, quel est ici l'état présent de la religion ; c'est pourquoi, vous supposant à cet égard suffisamment instruit, je me bornerai, dans cette lettre, à vous entretenir de mon voyage de Canton à Peking, & de ce que j'ai vu de plus surprenant dans cette capitale de l'Empire.

Le 16 décembre 1750, les Jésuites qui

résident ici, présenterent une requête à l'Empereur, par laquelle ils lui annonçoient l'arrivée de trois de leurs confreres (deux Jésuites Portugais & moi), ajoutant que les connoissances que nous avions des sciences d'Europe, & entr'autres des mathématiques, de la musique & de la pharmacie, pourroient être de quelque utilité, s'il plaisoit à Sa Majesté de nous faire venir dans sa capitale. Le Prince consentit de bonne grace à ce qu'on souhaitoit. Il ordonna même qu'on fît venir à ses propres frais les trois Européens dont on lui parloit. La volonté de l'Empereur fut manifestée aux Tribunaux de Peking. Ceux-ci la firent sçavoir au Viceroi de Canton, & lui enjoignirent en même temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage, l'avertissant que l'intention de Sa Majesté étoit que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infideles, qui s'applaudissoient de la persécution que souffroit l'église de Jesus-Christ, ne vissent à regret les ministres de l'évangile appellés à la Cour. Ceux qui étoient chargés de nous faire partir, obéirent néanmoins sans replique & sans

délai aux ordres qu'ils avoient reçus; & vers le commencement du mois de mars de l'année 1751, les Mandarins de Canton envoyerent au Procureur de Macao, comme à celui qui représente les Européens, pour demander, selon la coutume, si nous étions arrivés, & si nous jouissions d'une bonne santé. Ils le chargeoient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'étoit passé à la Cour sur ce qui nous concernoit, nous avions commencé à prendre quelques arrangemens, & déja l'on travailloit à nos habits chinois. Nous répondîmes donc que le 28 mars, nous serions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé, j'en passai une bonne partie à m'instruire des manieres chinoises, & à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avoit déja dit plusieurs fois, que c'étoit ici le pays du monde où il falloit être le plus attentif à ne rien négliger des manieres extérieures. Manquer à une des moindres, c'est commettre un crime capital; & un Missionnaire, s'il veut faire quelque fruit, doit y être expert, autrement il ne seroit pas même écouté des Chinois, qui le regarderoient comme

un ſauvage. Plus qu'ailleurs, il faut nous faire ici tout à tous, pour gagner tous les hommes à Jeſus-Chriſt.

Vers les trois heures du ſoir je me rendis avec ceux de nos Peres, tant François que Portugais, qui voulurent bien m'accompagner dans la barque qui devoit me tranſporter à Canton. Les adieux faits de part & d'autre, nous nous abandonnâmes entre les mains de la divine Providence, & nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de-là, vis-à-vis d'un corps-de-garde & de l'habitation de quelques Mandarins Chinois, qui ſont là pour garder les premieres avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le ſoir ſon logement près de la maiſon de quelque perſonne d'autorité, eſt une précaution néceſſaire pour ſe garantir, non de la violence ou de la furie, mais de la ſubtile adreſſe des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces ſortes de gens font ici des tours ſi merveilleux, que ceux même qui en ſont la victime les admireroient, & ne pourroient s'empêcher d'en rire, s'il s'agiſſoit de quelque choſe de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paiſible navigation. Le

Viceroi nous dispensa d'aller en personne le visiter: des billets fabriqués à la mode, & suivant le cérémonial du pays, nous acquitterent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres Mandarins. Comme c'étoit aux frais de l'Empereur que nous devions aller de Canton à Peking, c'étoit au Magistrat Chinois de nous fournir le nécessaire. Il devoit de plus nous donner un Mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur : on fut 64 jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étoient au port de Canton exposées à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant, & à l'infection d'une vase mêlée de toutes sortes d'ordures qu'y laissoit chaque jour le reflux de la riviere.

Enfin le premier jour du mois de Juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étoient terminées ; que notre passeport étoit expédié ; qu'on avoit livré à nos gens l'argent nécessaire, & qu'un des Mandarins de marine avoit ordre de nous trouver des barques ; car celles où nous étions n'étoient pas des barques de voyage, & n'appartenoient pas à l'Empereur. Le lendemain les

barques furent trouvées : le Mandarin qui devoit nous conduire vint se présenter, & sur le soir nous fîmes force de rames vers le nord. Je quittai avec plaisir un séjour où ma santé faillit à faire un triste naufrage.

De Canton à *Nan-tchang*, je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de *Kiang-si*. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent sans cesse une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté long-temps, se réunissent enfin pour former une riviere, qui porte la fertilité dans le pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs, & auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité & l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la fonction que font ailleurs les bêtes de charge; encore faut-il qu'ils n'ayent aux pieds que des souliers tressés avec une espece de corde particuliere au pays; comme c'est le seul passage pour ceux qui ne

veulent pas continuer leur chemin par eau, ou qui veulent abréger considérablement leur route. Il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes ; de sorte qu'on le prendroit plutôt pour un marché & pour une foire perpétuelle, que pour un grand chemin. On est un jour entier à traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, ou l'on se rembarque si l'on veut. Nous prîmes ce dernier parti pour aller à *Nan-tchang*.

De *Nan-tchang* à Peking, je n'eus guere que maladies, peines, mauvais chemins ; nous employâmes quarante-cinq jours pour nous y rendre. Le Mandarin qui nous conduisoit ne nous faisoit avancer qu'à très-petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vîte: nous eûmes toujours de lui la même réponse. Vous êtes des étrangers, nous disoit-il, vous ignorez nos coutumes ; par ordre de l'Empereur je suis chargé de vos précieuses personnes ; il fait grand chaud, je n'ai garde de vous exposer à tomber malades. D'ailleurs, ajoutoit-il, il n'y a que des hommes vils qui puissent voyager avec précipitation. Il fallut nous contenter de ces raisons, & nous ré-

foudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus faſtidieuſe qui ſoit peut-être au monde ; car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici comme on le fait ailleurs : enfermés dans une litiere comme dans une boîte, à peine, pour pouvoir reſpirer, eſt-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qu'on y a ménagées des deux côtés. Arrivés dans les auberges pour prendre ſes repas ou ſon repos, ce ſeroit une indécence monſtrueuſe que d'en ſortir, pour aller repaître ſes yeux de ce qu'il pourroit y avoir de curieux dans la ville ou le village où l'on ſe trouve pourlors. Ainſi dans une route de 500 lieues, par un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu de quoi pouvoir vous entretenir un quart-d'heure.

Le 22 Août, jour de Dimanche, & l'Octave de l'Aſſomption, nous arrivâmes à Peking vers le midi. Quelques-uns de nos Peres étoient venus au-devant de nous juſqu'à deux lieues de la ville. Ils nous inviterent à aller deſcendre au college des Peres Portugais, pour nous tranſporter de-là dans la chapelle de Monſeigneur l'Evêque, où ce Prélat nous attendoit revêtu de ſes habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui

être préſentés & de recevoir ſa bénédiction. Les circonſtances de la derniere perſécution & de l'état où ſe trouvoit actuellement la Religion, lui fournirent les termes les plus pathétiques & les plus attendriſſans, pour un petit diſcours qu'il nous adreſſa, après lequel, au ſon des inſtrumens chinois, il entonna la Meſſe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée nous nous tranſportâmes à *Hai-tien*, (à trois lieues de Peking), où étoit pour-lors la Cour. Le Seigneur Tartare qui eſt chargé ici des affaires qui nous concernent, avertit un des Eunuques de la préſence que les Européens nouvellement arrivés venoient avec leurs confreres rendre hommages à ſa Majeſté, & lui offrir des préſens. Celui-ci en informa l'Empereur, & ce Prince repondit à la maniere accoutumée les trois mots ſuivans : je le ſais ; (car ici l'Empereur ſçait toujours tout). A l'inſtant on nous manda de faire les cérémonies preſcrites pour ces ſortes d'occaſions, ce que nous exécutâmes de la maniere ſuivante. Dans une des cours où nous étions pour-lors rangés de front ſur une même ligne, &

la face tournée du côté de l'appartement de l'Empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec une gravité, & dans un silence profond & respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisieme fois; après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'Empereur nous avoit fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qu'on lui avoit présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyoit des mets de sa table. On nous les livra en même temps, & nous les mangeâmes, étant debout dans le lieu même où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre réception au service de l'Empereur. Il nous fut libre après cela d'aller & de venir comme nous le jugions à propos. Je passai les premiers jours à rendre les visites que j'avois reçues, & à voir les curiosités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrois dire que ce que cent autres ont dit avant moi, & que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une chose qui n'arrive pas souvent, & qui

eſt digne de votre curioſité, me fournira l'occaſion de vous entretenir d'une maniere plus intéreſſante. Je vous prie ſeulément de vouloir bien vous rappeller de temps en temps, en liſant ce qui ſuit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que ſi vous y trouvez du merveilleux, vous ne ſoyez pas tenté de le révoquer en doute.

C'eſt une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la ſoixantieme année de la mere de l'Empereur. Quelques mois avant que cette Princeſſe eut atteint cet âge, tous les tribunaux de la capitale, tous les Vicerois & grands Mandarins de l'Empire eurent ordre de ſe préparer à la cérémonie preſcrite, la plus brillante qui ſe faſſe dans ces cantons. Tous les Peintres, Sculpteurs, Architectes & Menuiſiers de Peking & des provinces voiſines ne ceſſerent d'être occupés pendant plus de trois mois de ſuite, à faire chacun des chefs-d'œuvre de leur métier. Beaucoup d'artiſans d'autre eſpece eurent auſſi leurs occupations. Il s'agiſſoit de conſtruire de quoi charmer les yeux d'une Cour délicate & voluptueuſe, accoutumée à voir ce qui ſe fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les

décorations devoient commencer à une des maisons de plaisance de l'Empereur, qui est à *Yuen-min-yuen*, & se terminer au palais qui est à Peking dans le centre de la ville Tartare, c'est-à-dire à quatre lieues environ de distance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces palais à l'autre. L'Empereur décida que la marche se feroit le long de la riviere, préférablement au chemin ordinaire; ce fut donc du côté de l'eau que se tournerent d'abord tous les préparatifs. Le Prince fit construire de nouvelles barques de la forme & de la grandeur à-peu-près de nos brigantins; l'or & la diversité des couleurs dont elles étoient ornées leur donnoient un éclat éblouissant. Ces barques étoient destinées à porter l'Empereur, l'Impératrice sa mere, & toutes les personnes de leur suite; mais par un accident que l'Empereur lui-même avoit prévu, & que tous gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Peking les froids sont extrêmes, & c'étoit dans la saison la plus rigoureuse de l'année qu'on devoit faire la cérémonie; il étoit naturel de penser que la riviere ne seroit pas navigable. Quelques Mandarins cependant assurerent à

l'Empereur qu'ils sçauroient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent : par leur ordre, des milliers de Chinois furent occupés nuit & jour, les uns à battre & agiter l'eau, pour empêcher qu'elle ne gelât, & les autres à rompre la glace qui s'étoit formée malgré les précautions de leurs camarades, & à la tirer du lit de la riviere ; ce rude travail dura environ trois semaines, après lesquelles voyant que le froid s'augmentoit toujours, & qu'il étoit enfin le plus fort, ils lui céderent la place, & se désisterent d'une entreprise la plus téméraire qui fût jamais ; il n'en coûta à son principal auteur que la privation d'une année de ses revenus, punition assez légere dans un pays comme celui-ci, où c'est toujours un crime capital de se trouver dans l'impossibilité de tenir ce qu'on avoit eu la témérité de promettre à l'Empereur, & où il en coûte si peu d'abattre les têtes. On déclara donc les barques inutiles, & il fut conclu qu'on leur substitueroit des traîneaux ; mais avant tout cela on avoit travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissemens qui devoient décorer le passage de l'Impératrice mere, ils furent tels à-peu-près que je vais dire.

Des deux côtés de la riviere s'éle-

voient des bâtimens de différentes formes. Ici c'étoit une maiſon quarrée, triangulaire ou poligone, avec tous ſes appartemens. Là c'étoit une rotonde, ou tel autre édifice ſemblable; à meſure qu'on deſcendoit, on en voyoit d'autres dont la conſtruction variée en cent manieres différentes, occupoit, amuſoit, charmoit la vue, quelque part qu'on voulût s'arrêter. Dans les endroits où la riviere, en s'élargiſſant, s'écartoit de la ligne droite, on avoit fabriqué des maiſons de bois qui étoient ſoutenues par des colonnes plantées dans la riviere, & qui s'élevoient au-deſſus de la ſurface de l'eau, les unes de deux pieds, & les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, ſuivant le deſſein de l'Ingénieur Chinois. La plupart de ces maiſons formoient des iſles, dans leſquelles on alloit par le moyen de quelques ponts qu'on avoit conſtruit pour cet uſage. Il y en avoit qui étoient entierement iſolées, d'autres étoient contigues, & on pouvoit communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes, dont la fabrique ne différoit pas de celles des maiſons & des ponts dont je viens de parler. Tous ces édifices étoient dorés, peints & embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils

avoient chacun leurs uſages particuliers. Dans les uns étoient des chœurs de muſique ; dans les autres des troupes de Comédiens ; dans la plupart il y avoit des rafraîchiſſemens & de magnifiques trônes pour recevoir l'Empereur & ſa mere, ſuppoſé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques momens de repos.

Dans la ville, autre ſpectacle encore plus beau dans ſon genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du couchant par où la Cour devoit entrer, juſqu'à la porte du palais, ce n'étoit que bâtimens ſuperbes, périſtiles, pavillons, colonnades, galeries, amphitéâtres, avec des trophées & autres ouvrages d'architecture Chinoiſe, auſſi éclatans les uns que les autres. Tout cela étoit embelli de feſtons, de guirlandes, & de pluſieurs autres ornemens ſemblables, leſquels étant faits avec la plus belle ſoie, & de couleurs différentes, offroient un coup d'œil charmant. L'or, les diamans imités, & autres pierreries dans le même goût, y brilloient de tous côtés. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli y relevoit infiniment ce ſpectacle. Leur conſtruction & leur arrangement, en multipliant d'un

d'un côté les objets, les raſſembloient de l'autre en migniature, pour en former un tout qui enchantoit les yeux.

Ces brillans édifices étoient interrompus de temps-en-temps par des montagnes & des vallons factices qui imitoient la nature, & qu'on eût pris pour d'agréables déſerts, & pour des lieux réels, de la plus délicieuſe ſolitude. On y avoit pratiqué des ruiſſeaux & des fontaines, planté des arbres & des broſſailles, attaché des bêtes fauves, auxquelles on avoit donné des attitudes ſi naturelles, qu'on eût dit qu'elles étoient animées. Sur la cime ou ſur le penchant de quelques-unes de ces montagnes on voyoit des bonzeries avec leurs petits temples & leurs idoles. On pouvoit y parvenir par le moyen de quelques ſentiers qu'on y avoit ménagés. On avoit fait, dans d'autres endroits, des vergers & des jardins. Dans la plupart de ceux-ci, il y avoit des treilles avec leurs raiſins dans leurs différens dégrés de maturité. Dans les autres étoient des arbres de preſque toutes les ſortes, qui portoient des fruits & des fleurs des quatre ſaiſons de l'année. On ne les diſtinguoit pas des véritables, quoiqu'ils fuſſent artificiels.

Ce n'eſt pas tout. On avoit diſtribué dans divers endroits du paſſage, des lacs, des mers & des réſervoirs avec leurs poiſſons & leurs oiſeaux aquatiques de bien des eſpeces. On avoit placé autre part des enfans déguiſés en ſinges & en d'autres animaux, qui jouoient entre eux le rôle qu'on leur avoit appris. Comme c'étoit avec la peau même des animaux qu'ils repréſentoient, qu'on les avoit habillés, on pouvoit aiſément y être trompé. D'autres enfans étoient habillés en oiſeaux & en jouoient le perſonnage ſur des colonnes ou ſur des pieux fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étoient revêtus en dehors de ſoie, & cachoient des hommes placés au bas & occupés à faire mouvoir les enfans qui étoient au deſſus. On avoit mis ailleurs des fruits d'une groſſeur énorme, dans leſquels il y avoit auſſi des enfans. Ces fruits s'ouvroient de temps-en-temps & laiſſoient voir aux ſpectateurs ce qu'ils renfermoient. Je ne puis vous dire, mon Révérend Pere, ſi tout cela étoit ſymbolique, ou ſi ce n'étoit ſimplement que la production d'une imagination biſarre. Des chœurs de muſique, des troupes de comédiens, batteleurs & autres étoient placés par intervalles, comme le long de la riviere, & tâchoient, chacun ſui-

vant sa force, sa science ou son adresse, de faire quelque chose qui pût agréer, sinon à l'Empereur & à sa mere, du moins à quelques grands de leur suite, au service desquels ils pouvoient espérer d'être admis.

Chaque tribunal avoit un endroit particulier qu'il avoit fait construire & embellir à ses dépens, de même que les Gouverneurs de chaque province, les Régulos & autres grands de l'Empire; la variété des lanternes & leur arrangement faisoient un spectacle qui mériteroit une description à part. Mais comme on a parlé dans bien des occasions de ces lanternes Chinoises, de la maniere dont on les fabrique, & des ornemens qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoye aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages commencerent à avoir quelque forme, on fit très-expresses défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout accident qui pouvoit être causé par le feu. La police qui s'observa dans cette occasion comme

pendant tout le temps que durerent les préparatifs de cette fête, me parut admirable. Quelques ſemaines avant le jour de la cérémonie, il fut reglé que les rues (qui ſont ici extrêmement larges) ſeroient partagées en trois parts, afin que les gens de pied & ceux qui étoient à cheval, les allans & les venans, en un mot cette multitude prodigieuſe de monde qui ſe trouvoit pour-lors dans cette capitale, pût jouir à ſon aiſe de ce ſpectacle; le milieu de la rue, qui étoit beaucoup plus large que les deux côtés, étoit deſtiné pour tous ceux qui étoient à cheval ou en équipage; un des côtés pour ceux qui alloient, & l'autre pour ceux qui venoient. Il ne fut pas néceſſaire pour faire obſerver cet ordre, que des Grenadiers, la bayonnette au bout du fuſil, ou le ſabre nud à la main, menaçaſſent de frapper; quelques ſoldats armés ſimplement d'un fouet, empêcherent tout déſordre & toute confuſion. Ainſi des milliers de perſonnes voyoient tranquillement dans l'eſpace de quelques heures, ce que peut-être ils n'euſſent pas pu voir dans quinze jours ſans cette précaution.

Mais comme ce n'eſt pas ici l'uſage que les femmes ſortent & ſe mêlent parmi les hommes, & que d'ailleurs il

n'étoit pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qu'on avoit préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'Empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours il n'étoit permis à aucun homme de s'y trouver, & aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon tout le monde fut content & satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits, ni à aucune bienséance du pays.

Une autre chose qui mérite de vous être marqué, est le choix qu'on fit de cent vieillards qui étoient censés avoir été tirés des différentes provinces de l'empire, & être âgés chacun de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'Empereur donne ici les années comme il lui plaît) mais on voulut avoir seulement ceux qui avoient une barbe plus blanche, plus longue, ou plus vénérable. Ces vieillards étoient habillés uniformément & portoient sur la poitrine une longue médaille d'argent sur laquelle étoient gravés les caracteres qui exprimoient la province qu'ils représentoient. On appelloit ces vieillards, en langue du pays, *Pe-lao-king-cheou*, c'est-à-dire, les cents vieillards qui rendent hommage à Sa Majesté, lui

ſouhaitent autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les chang-pa-ſien, hia-pa-ſien & tchoung-pa-ſien, c'eſt-à-dire, les anciens ſages, ou autrement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier différent des deux autres; ces anciens ſages, dis-je, devoient auſſi ſervir au triomphe de l'Impératrice, & lui ſouhaiter leur ſageſſe & leur immortalité; c'eſt pourquoi leurs ſtatues, de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la premiere entrée du palais. On leur avoit donné des figures & des attitudes différentes, apparemment pour exprimer les vertus particulieres dont elles étoient le ſymbole, ou qu'on ſuppoſoit avoir été plus cheres aux ſages qu'elles repréſentoient.

Tout ce qu'on s'étoit propoſé de faire étant achevé, & l'Empereur craignant toujours que, malgré les précautions qu'on ne ceſſoit de prendre, il n'arrivât quelque incendie qu'on auroit eu de la peine à éteindre, & qui eût pu réduire toute la ville en cendre, voulut qu'on ouvrît la cérémonie, & qu'on la commençât cinq jours avant que l'Impératrice ſa mere eût atteint ſa ſoixan-

ſieme année. L'ordre en fut intimé d'abord, & exécuté enſuite le 20[e] jour de la 11[e] lune de la 16[e] année du regne de l'Empereur *Kien-long*, c'eſt-à-dire, dans notre ſtyle, le 6[e] jour du mois de janvier de l'année 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche & de l'ordre qui s'y obſerva, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces ſortes d'occaſions, ainſi que toutes les fois que l'Empereur ſort, chacun ſe barricade dans ſa maiſon, & il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit, qui n'eſt pas en place pour cela, d'aller jetter des regards téméraires ſur la perſonne du Prince. On m'a dit ſeulement que l'Empereur précédoit ſa mere de quelques pas, & lui ſervoit d'écuyer. Ce Prince étoit monté à cheval au ſortir de la riviere, & l'Impératrice mere s'étoit miſe dans une chaiſe ouverte de tous côtés. Toutes les perſonnes de leur cour ſuivoient à pied. Leurs Majeſtés s'arrêtoient de temps en temps pour examiner à l'aiſe ce qu'il leur plaiſoit davantage.

Le ſoir même on commença à abattre, & peu de jours après, tout ce qui étoit dans la ville fut détruit ; mais l'Empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui étoit ſur l'eau ; il le fait conſerver

comme un monument de la magnificence de ſon regne.

Parmi les préſens qui furent faits dans cette occaſion, il ſe trouva ce qu'il y a de plus curieux & de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européens ne s'oublierent pas. Comme ceux qui ſont à la cour n'y ſont reçus qu'en qualité de Mathématiciens ou d'Artiſtes, ils voulurent que leur préſent répondît à ces titres, & pût être du goût de l'Empereur. Ils firent donc une machine, dont voici à peu-près la deſcription. Un théâtre en Hemicycle, d'environ trois pieds de haut, préſentoit dans ſon enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce théâtre avoit trois ſcenes de chaque côté, repréſentant chacune des deſſeins particuliers qu'on avoit peints en perſpective. Dans le fond étoit une ſtatue habillée à la Chinoiſe, tenant entre ſes mains une inſcription par laquelle on ſouhaitoit à l'Empereur la vie la plus longue & la plus fortunée. Cette inſcription étoit *Vouan-nien-hoan*. Devant chaque ſcene étoient auſſi des ſtatues chinoiſes qui tenoient de la main gauche un petit baſſin de cuivre doré, & de la main droite un petit marteau de même métal. Ce théâtre, tel que je viens de le décrire,

étoit supposé avoir été bâti sur le bord de l'eau. Le devant représentoit une mer, ou pour mieux dire, un bassin, du milieu duquel s'élevoit un jet d'eau qui retomboit en cascade ; une glace de miroir représentoit le bassin, & des filets de verre soufflés à la lampe par un homme du métier fort habile, étoient si déliés & imitoient si bien un jet d'eau, qu'on s'y trompoit d'un peu loin. Autour du bassin on avoit marqué un cadran en lettres Européennes & Chinoises. Une oie & deux canards étoient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbotoient, & l'oie marquoit avec son bec l'heure présente. Le tout se mouvoit par des ressorts que faisoit aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aimant qui étoit cachée aussi, & qui faisoit le tour du cadran, se faisoit suivre par l'oie, dont la plus grande partie étoit de fer. Quand l'heure étoit sur le point de sonner, la statue qui tenoit en main l'inscription, sortoit de son appartement qui étoit au fond du théâtre, & venoit avec un profond respect montrer sa légende ; ensuite les six autres statues jouoient entr'elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qu'on lui avoit assignée, autant de

fois, & dans les temps que la musique le requéroit. Cela fini, le porteur de l'inscription s'en retournoit gravement, pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plut si fort à l'Empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnoissance aux Européens. Il leur fit à son tour un don qui équivaloit au moins à la dépense qu'on avoit été obligé de faire pour la construction de ce que nous lui avions offert. L'honneur qu'il nous fit en cela, est ici beaucoup plus précieux que les grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du palais où il va le plus souvent, & on l'y conserve encore aujourd'hui avec grand soin. C'est ainsi que nous tâchons, pour l'intérêt de la Religion, de gagner la bienveillance du Prince & de lui rendre nos services utiles & nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux chrétiens, du moins à ne pas les persécuter, & à laisser aux Ministres du Seigneur la liberté de faire connoître Jesus-Christ à ceux qui voudront bien les écouter.

L'Empereur accorda des gratifications à tous les Mandarins de la capitale, en récompense des soins & des peines qu'ils s'étoient donnés pour faire réussir la fête.

Toutes les femmes de l'Empire ayant 80 ans & plus, eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent, à proportion de leur âge, étoit plus ou moins considérable. On compte qu'il s'est dépensé pour cette fête, tant par l'Empereur que par les différens corps ou particuliers qui y contribuerent, plus de trois cens millions.

Je ne puis, mon Révérend Pere, me résoudre à finir cette lettre sans vous dire un mot de ce qui concerne la religion. Quoiqu'elle soit toujours proscrite à la Chine, nous ne laissons pas à Pékin d'exercer librement notre ministere dans l'enceinte de nos maisons, & même au-dehors, en prenant certaines précautions. Le service divin se fait dans notre église tous les dimanches, comme dans la paroisse la plus réguliere. Les chrétiens y viennent sans crainte & assidûment. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue Chinoise : ils entendent le sermon & assistent à la grand'messe qui s'y dit avec autant de solemnité qu'on pourroit le faire en Europe. Nous avons des Congrégations particulieres pour les plus fervens des chrétiens. Congrégations du Saint-Sacrement, du Cœur de Jesus,

de la Sainte Vierge; Congrégation de pénitence, dont l'objet est de faire pénitence, non-seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux des autres, & de demander à Dieu par ses œuvres satisfactoires, qu'il veuille bien se laisser fléchir en faveur de tant d'infideles qui ignorent & qui blasphêment son saint nom.

Depuis le 30 septembre 1750, jusqu'au 19 octobre 1751, nous avons eu à Péking 5200 communions; 92 baptêmes d'adultes; 30 d'enfans de chrétiens, & 2423 d'enfans d'infideles, la plupart malades, exposés, ou sur le point de mourir. Le Pere Kao, Jésuite Chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le district de notre Mission Françoise, a eu 2006 communions; 91 baptêmes d'adultes, & 180 d'enfans de chrétiens. Au reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre Mission Françoise; comme les deux maisons que les Peres Portugais ont à Péking, ont chacune des chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces Peres ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les Peres du Gad, le Fevre & de la Roche, malgré la persécution & la

gêne extrême où ils ſont obligés de vivre, ont auſſi fait une abondante moiſſon dans les provinces qu'ils cultivent. Le Pere Lieou, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au college de Louis-le-Grand, travaille depuis plus d'un an & demi, dans la province de Houquouang, avec beaucoup de zèle & de ſuccès.

Pour moi, s'il m'étoit permis de parler de mes eſſais dans le miniſtere apoſtolique, je vous dirois que j'ai entendu une centaine de confeſſions; que je ſuis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfans, qui eſt ſous le titre & ſous les auſpices des SS. Anges Gardiens, & que j'étudie avec ardeur la langue Chinoiſe, dans l'eſpérance que quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres, & ſuivre de plus près les exemples de courage & de zèle que j'ai devant les yeux. Je me recommande inſtamment à vos ſaints ſacrifices, dans l'union deſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

MÉMOIRE

Sur les Isles que les Chinois appellent isles de Lieou-kieou, *par le Pere Gaubil, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à Peking.*

L'Empereur *Kang-hi* ayant résolu en 1719 d'envoyer un Ambassadeur au Roi de *Lieou-kieou*, fit choix pour cette importante commission, d'un des grands Docteurs de l'Empire, nommé *Supao-koang*. Ce Docteur partit dans la cinquieme lune de 1719, revint à Peking dans la seconde lune de 1720, & fit imprimer en 1721, en deux volumes, la relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné des isles de *Lieou-kieou*, une connoissance juste & détaillée, & il paroît, à cet égard, mériter d'autant plus de créance, qu'étant sur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec soin, selon les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux & d'intéressant sur la situation & le nombre des isles de *Lieou-kieou*, sur l'histoire, sur la religion, la langue, les

mœurs & usages des peuples qui les habitent. C'est cet ouvrage de *Supao-kouang* qui me fournira le meilleur de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce mémoire.

ARTICLE PREMIER.

Détail géographique sur le nombre & la situation des isles de Lieou-kieou.

Ces isles, placées entre la Corée, l'isle Formose & le Japon, sont au nombre de 36. L'isle capitale est la grande isle qui s'appelle *Lieou-kieou.* Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens Missionnaires de la Chine & du Japon en ont parlé sous le nom de *Lequeo*, ou *Lequeyo*. Riccioli les appelle *Loqueo*, de même que le livre Portugais de l'art de naviger, imprimé à Lisbonne en 1712. Kaemsffer les nomme *Riu-ku.*

Un Auteur s'est trompé, quand il a dit que les Chinois donnent le nom de Grand *Lieou-kieou* à l'isle Formose. Ce nom n'appartient qu'à la grande isle où le Roi fait sa demeure, & où il tient sa cour; il ne faut, pour en convenir, qu'ouvrir l'Histoire Chinoise de la der-

niere dynaſtie. Quant au nom du petit *Lieou-kieou*, il a été donné par les Chinois, ſur-tout par les pilotes & les écrivains, aux parties boréales & occidentales de l'iſle Formoſe. Il eſt vrai cependant que, dans la carte de l'iſle Formoſe, faite par les Miſſionnaires au temps de *Kang-hi*, on voit, vers la côte occidentale de l'iſle, une petite iſle, à qui l'on donne le nom de petit *Lieou-kieou*.

La grande iſle a, du ſud au nord, près de 440 li, & 120 ou 130 li de l'oueſt à l'eſt. Du côté du ſud, cette diſtance d'oueſt à l'eſt ne va pas à 100 li. Le li dont il eſt ici queſtion, eſt la meſure des chemins, uſitée à la Chine. Deux cens li font 20 lieues marines, ou un degré d'un grand cercle.

La cour du Roi réſide dans la partie occidentale & auſtrale de l'iſle. Le territoire qu'elle occupe s'appelle *Cheouli*. C'eſt là qu'eſt la ville Royale, nommée *King-ching*. On n'en a pas marqué la grandeur, mais on m'a aſſuré que ſon enceinte eſt d'aſſez petite étendue. Près de-là eſt le palais du Roi, placé ſur une montagne. On lui donne quatre li de tour. Il y a quatre grandes portes ; l'une au nord, l'autre au ſud, la troiſieme à l'eſt,

& la quatrieme regarde l'oueſt. Celle-ci eſt la grande entrée.

A dix li de cette entrée, & à l'oueſt, eſt un bon port de mer, nommé *Napa-kiang*. L'eſpace entre ce port & le palais n'eſt preſqu'une ville continuelle. On trouve au nord & au ſud une levée très-bien conſtruite, appellée *Pao-tay*; c'eſt-à-dire, batteries de canon. Toutes les avenues qui y conduiſent ſont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celle du palais du Roi, de ſes maiſons de plaiſance, de quelques grands temples, du collége impérial, & de l'hôtel de l'Ambaſſadeur Chinois.

Du palais, on a une vue charmante qui s'étend ſur le port, ſur la ville de *Kint-ching*, ſur un grand nombre de villes, bourgs, villages, palais, bonzeries, jardins & maiſons de plaiſance. La longitude de ce palais eſt de cent quarante-ſix degrés vingt-ſix à vingt-ſept minutes, & ſa latitude eſt de vingt-ſix degrés deux minutes.

Pour bien connoître la véritable route de la Chine à *Cheouli*, il faut être bien inſtruit des particularités ſuivantes. A l'embouchure de la riviere de *Font-cheou-fou*, il y a pluſieurs petites iſles. C'eſt de quelqu'une de ces iſles que les grands

vaisseaux Chinois partent pour l'isle de *Lieou-kieou.* Il seroit dangereux d'aller atterer au nord, ou même au nord-ouest du port de *Napa-kiang.* Les Chinois, pour plus grande sûreté, vont reconnoître la partie boréale de l'isle Formose. Delà, allant vers l'est, prenant un peu du sud, ils vont reconnoître des islots que je marque sur la carte, & ils laissent ces isles au nord. Ensuite ils vont au nord de l'isle *Kou-michan*, évitant avec soin des écueils & des basses dangereuses qui s'y trouvent. Enfin de *Kou-michan*, prenant de l'est & du nord, on va surement au port de *Napa-kiang*, sans s'exposer à se trouver au nord, d'où on auroit souvent bien de la peine à entrer dans le port. Les vaisseaux qui vont de la Chine à *Lieou-kieou* & de *Lieou-kieou* à la Chine, doivent être forts, & avoir bon nombre de matelots, à cause des orages auxquels ces mers sont sujettes.

A l'égard des trente-six isles qui composent les états du Roi de *Lieou-kieou*, on en compte huit au nord-est de la grande isle; cinq au nord-ouest de *Cheouli*; quatre à l'est; trois à l'ouest; sept au sud, & neuf au sud-ouest.

Les huit isles du nord-est sont :

Yeoulun, éloigné de *Cheouli* de	500 li.
Yong-tchang-pou, de.	550
Tou-kou, de.	600
Yeoula, au nord-est de *Tou-kou* en est éloigné de.	38
Ou-kinou, au nord-est de *Tou-kou*, de.	40
Kia-ki-luma, au nord-est de *Cheouli*, de.	771
Tacao, de.	800
Ki-ki-ai, à l'est de *Tatao*, de. .	100

Tatao est une assez grande isle : elle a cent trente li du sud au nord. On n'en dit pas la grandeur d'est à ouest. Elle a dans le pays le nom de *Ou-fou-chi-ma*, c'est-à-dire, l'isle *Ou-fou*, car en langage Japonois, & dans le *Lieou-kieou*, *chi-ma* signifie isle. On ne dit rien de la grandeur des sept autres isles.

Il faut observer qu'au nord de *Tatao* il est une grande isle, nommée *Tanaxuma* ; & que vers le nord & nord-ouest on remarque sept autres isles, (en Chinois *tsitao*) lesquelles sont au sud d'un pays du Japon, nommé *Sat-suma*, en Chinois *Samo-tcheou*, & dépendent du Japon. Le Pere Briet a donné place à

ces isles dans sa carte ; & le Pere Riccioli, dans sa géographie, marque leur latitude & leur longitude, en les nommant *Tanaxuma*. *Supar-koang* ne nous apprend ni leur distance mutuelle, ni leur distance du Japon.

Pour revenir au huit isles du nord-est de *Lieou-kieou*, M. Dassié, dans le routier des Indes, rapporte une route de la province de *Fokien* au Japon, qui peut donner des éclaircissemens sur ces isles. Cet auteur dit que, pour aller du *Fokien* au pays de *Bungo* du Japon, il faut aller reconnoître l'isle nommée *Petit-le-queo*, qu'il marque à vingt-cinq degrés de latitude boréale, & qu'il dit être éloignée de vingt lieues de la côte de *Fokien*. Après avoir passé cette isle, il faut aller à la hauteur de 25 degrés 30 minutes, & tenir la route du nord-est & est-nord-est ; en suivant cette route on vient sur les isles qui sont au sud de l'isle de *Tanaxuma*. Il dit que ces isles vont depuis le vingt-sixieme degré trente minutes de latitude, jusqu'au trentieme trente minutes (c'est les placer trop au nord). Il ajoute que ces isles sont au nombre de sept, hautes & petites ; que les trois premieres ont un écueil (il parle de l'écueil de l'isle *Kou-mi-chan*, dont il

ignoroit le nom, de même qu'il ignoroit la grandeur de l'iſle de *Lieou-kieou*). Il dit qu'ayant paſſé ces ſept iſles, on voit à ſix lieues au nord-eſt, deux autres iſles, qui ſont eſt & oueſt (ce ſont les iſles *Tatao* & *Kikiai*); que celle de l'eſt eſt la moindre; qu'entre les deux il y a un bon paſſage, & que la plus grande eſt haute & longue; qu'à quatre lieues au nord de la pointe orientale de cette iſle, eſt l'iſle *Tanaxuma;* qu'à huit lieues au nord de *Tanaxuma* eſt un grand & haut pays, qui s'étend dix lieues eſt & oueſt; (c'eſt le Japon) & qu'au bout occidental de cette côte eſt le golfe de *Cangoxima* (c'eſt le nom d'un port de *Sat-ſuna*, où aborda ſaint François Xavier) & le havre de *Amango*, au-deſſus duquel eſt une montagne haute & pointue. M. Daſſié parle enſuite de la route à tenir pour aller au pays voiſin de *Fiunga* & *Bongo*, & au port de *Tonara*.

Les cinq iſles du nord-oueſt de *Cheouli* ſont *Touna-kichan; Gan-kini chan; Ki-chan; Ye-kichan*, & *Lun-hoang-chan*. On ne dit pas quelle eſt la diſtance des trois premieres, mais *Ye-kichan* eſt à trois cens li, ou trente lieues de *Cheouli*, & *Lun-hoan-chan* en eſt éloigné de trois cens cinquante li, ou de trente-cinq

lieues. Ce mot *Lun-hoan-chan* veut dire montagne de ſoufre. Au reſte, il ne faut pas la confondre avec une iſle de ſoufre, marquée, dans pluſieurs cartes, près la côte orientale & auſtrale de la partie du Japon appellée *Ximo :* l'iſle dont il s'agit ici eſt différente & dépend de *Lieou-kieou*. Près de-là ſont de petites éminences appellées monceaux de cendres. Le Roi de *Lieou-kieou* tire de cette iſle une grande quantité d'excellent ſoufre.

Les quatre iſles à l'eſt ſont *Kon-ta-kia*, à cent quarante-cinq li de Cheouli; *Tſin-kinou*, *Yſi* & *Pama ;* celle-ci comprend deux iſles, l'une au ſud, l'autre au nord, qui ſont ſi près l'une de l'autre, qu'on ne les compte que pour une, ſous le nom de Pama.

Les trois iſles à l'oueſt ſont *Mat-chi-chan*, qui eſt entourée de cinq iſlots, & qui eſt à cent trente li de *Cheouli ;* une autre *Mat-chi-chan* & *Koumi-chan*, que je crois n'être éloignée de *Cheouli* que de cent cinquante li ou environ, quoique *Supao-koang* la mette à une bien plus grande diſtance.

Les ſept iſles au ſud de *Cheouli*, qui ſont nommées les iſles *Taï-ping-chan*, ſont, 1°. *Tai-ping-chang*, qu'on appelle

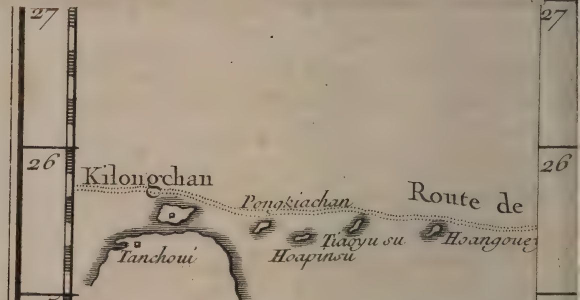

Kilongchan
Pongkiachan
Route de
Tiaoyu su
Hoangoue
Tanchoui
Hoapinsu
Partie de L'Isle Formose
Yleang
Mienna
Kou
Toloman
Takitounou
Koumi
Yeouna Kouni
Patoulima
Olak
Oupama
Patourna
27
26
25
24
23
130
140
141
142

auſſi *Ma-kou-chan* : le Docteur Chinois lui donne ſoixante li de tour, & la dit éloignée de *Cheouli* de deux mille li ; pluſieurs, au contraire, aſſurent qu'elle eſt beaucoup plus grande & moins éloignée que ne prétend le Docteur. Les autres iſles dont on ne marque pas la diſtance, ſont *Ykima* au ſud-eſt de *Tai-ping-chang* ; *Yleang-pa* au ſud-oueſt ; *Kou-lima* à l'oueſt ; *Talama* auſſi à l'oueſt ; *Mienna* au ſud-oueſt ; & *Oukomi* au nord-oueſt.

Enfin les neuf iſles au ſud-oueſt de de *Cheouli*, ſont :

Pat-chong-chan, qui eſt au ſud-oueſt de *Tai-ping-chan*, & en eſt éloignée de quarante li.

Ou Pama, nom de deux petites iſles,
Palouma.
Yeouna-kouni.
} au ſud-oueſt de *Pat-chong-chan.*

Ces quatre iſles ſont voiſines de l'iſle Formoſe.

Kou-mi, à l'oueſt de *Pat-chon-chan* ; c'eſt la plus grande des neuf iſles.

Ta-ki-tou-non, à l'eſt de *Kou-mi.*

Kou-la-chi-ma, à l'oueſt de *Pat-chong-chan*, déclinant un peu au nord.

Ola-kou-ſe-kou, ou ville nouvelle, à l'oueſt de *Pat-chong-chan.*

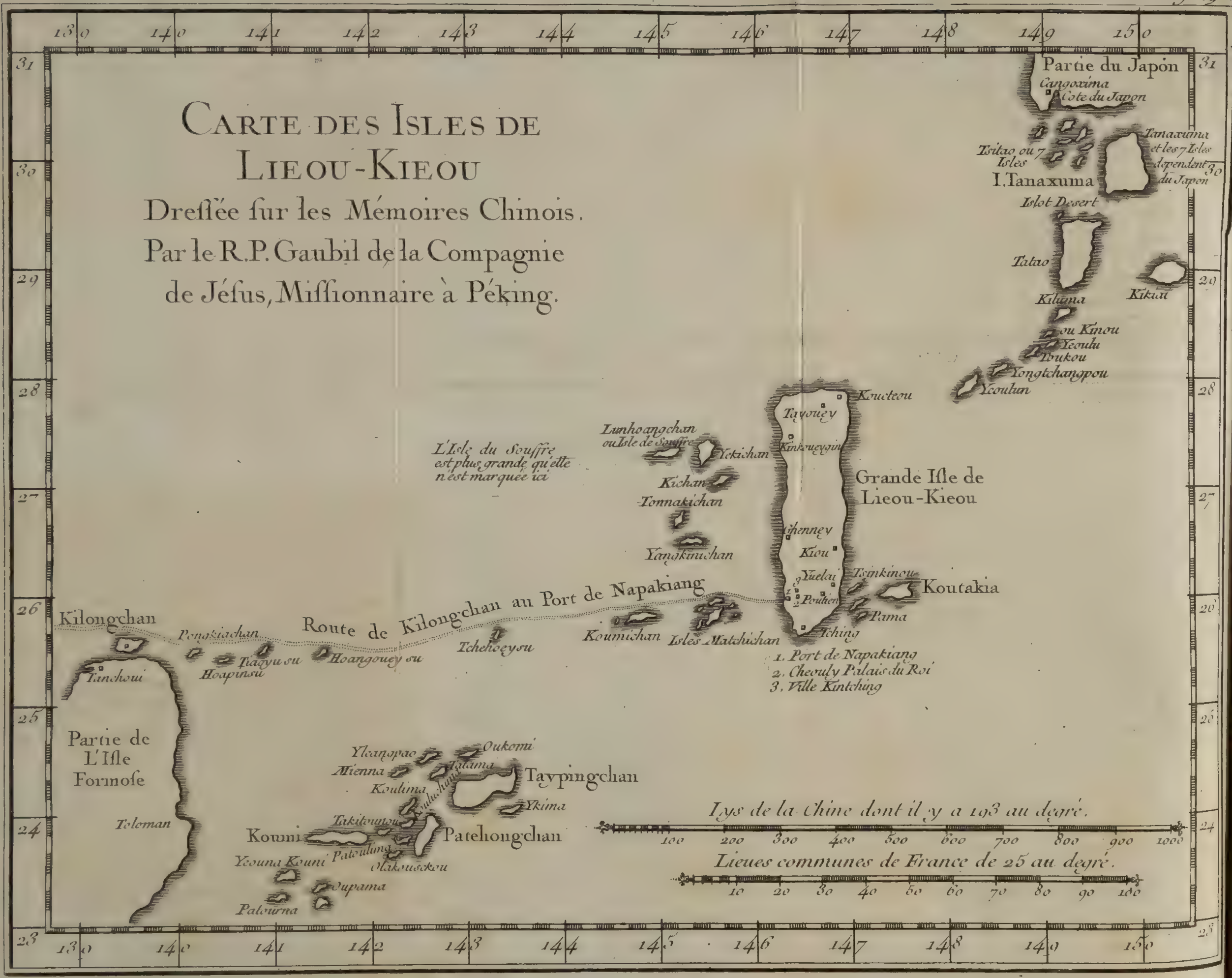
Carte des Isles de
Lieou-Kieou
Dressée sur les Mémoires Chinois.
Par le R.P. Gaubil de la Compagnie
de Jésus, Missionnaire à Péking.
Partie du Japon
Cangoxima
Cote du Japon
Tanaxuma et les 7 Isles dependent du Japon
Tsitao ou 7 Isles
I. Tanaxuma
Islot Desert
Tatao
Kikuai
Kiluma
ou Kinou
Yeoulu
Toukou
Yongtchangpou
Yeoulun
Koueteou
Tayouey
Kinkoueygin
Grande Isle de
Lieou-Kieou
Lunhoangchan ou Isle de Souffre
Yekichan
L'Isle du Souffre est plus grande qu'elle n'est marquée ici
Kichan
Tonnakichan
Yangkiuchan
Chenney
Kiou
Yuelai
Poulien
Tsinkinou
Koutakia
Pama
Iching
Route de Kilong-chan au Port de Napakiang
Kilongchan
Pongkiachan
Tiaoyu su
Hoapinsu
Hoangouey su
Tchehoeyyu
Koumichan
Isles Matchishan
1. Port de Napakiang
2. Cheouly Palais du Roi
3. Ville Kintching
Tanchoui
Partie de L'Isle Formose
Toloman
Ylianopao
Oukomi
Mienna
Talama
Taypingchan
Koulima
Kuluchan
Ykima
Takitounou
Kouni
Patchongchan
Patoulima
Yeouna Kouni
Olakousckou
Oupama
Patourna
Lys de la Chine dont il y a 193 au degré.
100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000
Lieues communes de France de 25 au degré.
10 20 30 40 50 60 70 80 90 100
139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150
31 30 29 28 27 26 25 24 23

aussi *Ma-kou-chan* : le Docteur Chinois lui donne soixante li de tour, & la dit éloignée de *Cheouli* de deux mille li; plusieurs, au contraire, assurent qu'elle est beaucoup plus grande & moins éloignée que ne prétend le Docteur. Les autres isles dont on ne marque pas la distance, sont *Ykima* au sud-est de *Tai-ping-chang*; *Yleang-pa* au sud-ouest; *Kou-lima* à l'ouest; *Talama* aussi à l'ouest; *Mienna* au sud-ouest; & *Oukomi* au nord-ouest.

Enfin les neuf isles au sud-ouest de de *Cheouli*, sont :

Pat-chong-chan, qui est au sud-ouest de *Tai-ping-chan*, & en est éloignée de quarante li.

Ou Pama, nom de deux petites isles, *Palouma*. *Yeouna-kouni*.	au sud-ouest de *Pat-chong-chan*.

Ces quatre isles sont voisines de l'isle Formose.

Kou-mi, à l'ouest de *Pat-chon-chan*; c'est la plus grande des neuf isles.

Ta-ki-tou-non, à l'est de *Kou-mi*.

Kou-la-chi-ma, à l'ouest de *Pat-chong-chan*, déclinant un peu au nord.

Ola-kou-se-kou, ou ville nouvelle, à l'ouest de *Pat-chong-chan*.

Pa-tou-li-ma, au nord-eſt de *Pat-chong-chan*.

ARTICLE II.

Annales du Royaume de Lieou-kieou.

Je commence ces annales par l'origine fabuleuſe des peuples de ce Royaume, telle que la rapporte le Docteur *Supao-koang*, ſelon la tradition commune de ce pays.

Anciennement un homme & une femme naquirent dans le grand vuide. On les nomme *Omo-mey-kieou*. De ce mariage vinrent trois fils & deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-ſun* (petit-fils du Ciel), c'eſt le premier Roi de *Lieou-kieou*. Le ſecond fils eſt la tige des Princes tributaires ; le reſte des peuples reconnoît le troiſieme fils pour ſon auteur. L'aînée des filles a le titre d'eſprit céleſte ; l'autre a celui d'eſprit de la mer. L'aînée s'appelle *Kun-kun* ; la cadette ſe nomme *Tcho-tcho*.

Après la mort de *Tien-ſun*, vingt-cinq dynaſties ont ſucceſſivement régné ſur ce pays. Leur durée, à compter depuis la premiere année de ce premier Roi juſqu'à la premiere année de *Chun-tien*, dont nous parlerons dans la ſuite, eſt de 17802 années. Telle eſt l'antiquité chimérique que ces

ces peuples s'attribuent ; & dont ils sont si jaloux.

On ne sçait rien de clair & de certain sur les Princes qu'on suppose avoir formé ce grand nombre de dynasties ; tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'avant l'année 605 de Jesus-Christ, l'histoire Chinoise ne fait nulle mention d'un pays appellé *Lieou-kieou.* Cette isle, & celles de *Depong-hou*, *de Formose* & autres voisines, étoient distinguées par le nom de Barbares orientaux. Le Japon s'appelloit *Ouo ;* la Corée avoit le nom de *Kaoli.*

Ce fut donc l'an 605, que l'Empereur ayant oui dire qu'il y avoit des isles dont le nom étoit *Lieou-kieou*, voulut en connoître la situation. Ce Prince y envoya des Chinois ; mais ce fut inutilement : faute d'interprêtes, ils ne purent y acquérir les connoissances qu'ils y étoient allés chercher. Ils amenerent seulement avec eux quelques insulaires à *Sigan-fou*, capitale de la province de *Chensy*, & sejour de la Cour sous la dynastie *Souy.*

Par bonheur, dans ce temps-là même, il se trouva à la Cour un Envoyé du Roi du Japon. Cet Envoyé & ses gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés étoient des insulaires de *Lieou-kieou*. Ils parlerent de ce pays

comme d'un pays pauvre & miférable, dont les habitans étoient des barbares. L'Empereur Chinois apprit enfuite que la principale ifle étoit à l'orient de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou* , capitale de la province de *Fo-kien*, & que dans cinq jours, à-peu-près, on pouvoit aller de *Font-cheou-fou* à l'ifle où le Roi tenoit fa Cour.

Sur ces nouvelles, l'Empereur *Yangti* envoya à *Lieou-kieou* des gens inftruits & des interprêtes, pour déclarer au Prince qu'il devoit reconnoître pour fon Souverain l'Empereur de la Chine, & lui faire hommage. Cette propofition, comme on devoit s'y attendre, fut très-mal reçue. Le Prince de *Lieou-kieou* renvoya les Chinois; &, pour toute réponfe, leur dit fiérement qu'il ne reconnoiffoit aucun Prince au-deffus de lui. On conçoit avec quel dépit l'Empereur dut apprendre la maniere méprifante dont on avoit traité fes prétentions. Il fit au plutôt équiper une flotte dans le *Fo-kien*, & y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flotte mit à la voile, & arriva heureufement. L'armée, malgré les efforts des gens du pays, fit la defcente dans la grande ifle de *Lieou-kieou* : & le Roi, qui s'étoit mis à la tête de fes troupes pour

repousser l'ennemi, ayant été tué, les Chinois, pillerent, brûlerent la ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, & reprirent la route de la Chine.

L'histoire Chinoise de la dynastie *Souy* dit que les peuples de *Lieou-kieou* n'avoient point alors de lettres & de caracteres; qu'ils n'avoient ni petits bâtons, ni fourchettes pour manger; que les princes, les grands, les peuples, le Roi même, vivoient fort simplement; qu'on y reconnoissoit des loix fixes pour les mariages & pour les enterremens; qu'on y avoit du respect pour les ancêtres morts; & qu'on étoit exacts à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies consacrées aux esprits, on immoloit une personne à leur honneur (coutume qui fut ensuite abolie). On battoit ceux qui étoient coupables de quelque faute; & si le crime méritoit la mort, le coupable étoit assommé à coups de massue.

Les Empereurs Chinois de la dynastie *Tang*, ceux des cinq petites dynasties qui regnerent ensuite, & ceux de la dynastie de *Song*, quoiqu'instruits sur l'isle de *Lieou-kieou*, ne penserent pas à se la rendre tributaire; & de leur côté, les Princes de cette isle ne s'aviserent pas

non plus d'envoyer des députés à l'Empereur de la Chine. Cependant les Marchands Chinois ne laissoient pas d'aller faire commerce, soit au grand *Lieou-kieou* qui avoit un Roi, soit au petit *Lieou-kieou* (autrement dit l'isle Formose), qui, quoique plus grand que l'autre, avoit le nom de petit, parce qu'il n'étoit habité que par un petit nombre de barbares, dont les villages étoient indépendans les uns des autres.

L'an de Jesus-Christ 1291, *Chit-sou*, Empereur de la dynastie *Yven*, voulut faire revivre les prétentions des Chinois sur *Lieou-kieou*; il fit équiper une flotte pour aller subjuguer cette isle : mais une tentative de cette nature n'étoit pas du goût des Tartares & des Chinois. Depuis le malheur de l'armée Chinoise & Tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étoient dégoûtés de ces sortes d'entreprises. La flotte de l'Empereur *Chit-sou*, n'alla donc qu'aux isles de *Pong-hou*, & à la côte occidentale de Formose ; &, sous divers prétextes, elle revint dans les ports du *Fo-kien*. L'Empereur abandonna son entreprise, & ses successeurs ne penserent plus à se rendre maîtres de *Lieou-kieou*.

Nous allons à présent copier la relation du Docteur *Supao-koang*, & don-

ner, d'après lui, la suite des Rois de *Lieou-kieou*, dont on a une connoissance distincte.

Le premier est *Chun-tien* dont nous avons déja parlé. La premiere année de son regne répond à l'année de Jesus-Christ 1187.

Chun-tien étoit descendant des anciens Rois du Japon; mais on ignore en quel temps sa famille s'établit à *Lieou-kieou*. Il étoit fils du Gouverneur de la ville de *Tali* (1); & lui-même avant que de parvenir au trône, il fut Gouverneur de la ville de *Pou-tien* (2). Un des grands, qui lui disputa la Couronne, & qui se nommoit *Li-yong*, ayant été défait & tué, les peuples reconnurent *Chun-tien* pour leur Roi. Ce fut un Prince équitable & attentif à rendre ses sujets heureux. Son regne fut de 51 ans, & il en avoit 72 lorsqu'il mourut. C'est sous son regne que les Insulaires de *Lieou-kieou* eurent des caracteres, & qu'ils apprirent à lire & à écrire. Ces caracteres sont ceux de l'alphabet *Y-louhoa* (3).

(1) Voyez la carte.
(2) Ibid.
(3) Cet alphabeth n'est autre chose que l'alphabeth *Y-rosa* des Japonois. On peut consulter la grammaire Japonnoise du P. Jean Rodrigués, publiée à Macao l'an 1620.

On ne dit rien du regne de ſon fils *Chun-ma-chun-y*, mais on fait de grands éloges de ſon petit-fils, le Roi *Y-pen.* Quand il monta ſur le trône il étoit âgé de 44 ans. Dès la ſeconde année de ſon regne une grande famine & une peſte déſolerent ſes états; il fut touché des malheurs de ſon peuple, il aſſembla ſes grands, & leur communiqua le deſſein qu'il avoit d'abdiquer la couronne en faveur de celui qu'ils jugeroient le plus propre à la porter. On propoſa un Gouverneur d'une Ville, deſcendant des anciens Rois de *Lieou-kieou;* il s'appelloit *Ynt-ſou*, le Roi le fit venir, le fit ſon Miniſtre; & voyant enſuite par lui-même l'étendue de ſon génie & de ſes talens, il le déclara Roi, & ne ſe réſerva pour lui & pour ſes enfans qu'un médiocre apanage.

Sous le regne de *Ynt-ſou* les iſles *Tatao*, *Ki-kiai* & autres du nord-eſt, avec celle du nord-oueſt, reconnurent *Ynt-ſou* pour leur ſouverain, & devinrent ainſi une partie du royaume de *Lieou-kieou.* Ce ſage Prince fit des réglemens utiles pour la culture des terres & pour le paiement des impôts.

Il eut pour ſucceſſeurs les Rois *Tatching* & *Yn-ſſe*, Princes eſtimables par la douceur de leur caractere & par la

ſageſſe de leur conduite ; mais bientôt après, tout fut en déſordre ſous le mauvais gouvernement du Roi *Yut-ching*, Prince avare & voluptueux : le Gouverneur de *King-kouey-gin* (1) ſe révolta & ſe fit déclarer Roi de *Chan-pe :* le Gouverneur de *Tali* (2) ſe révolta auſſi, & prit le nom de Roi de *Chan-nan ;* ainſi l'iſle de *Lieou-kieou* ſe vit diviſée en trois royaumes, celui de *Chan-nan*, celui de *Chan pe* & celui de *Tchon-chan* dans lequel *Cheouli* eſt le ſéjour de la Cour ; c'eſt à cette diviſion qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois Rois ou trois Mages qu'on voit dans pluſieurs cartes de *Lieou-kieou ;* au reſte ces trois Etats eurent entr'eux de longues & de ſanglantes guerres.

Syouey n'étoit âgé que de dix ans quand il monta ſur le trône de ſon pere *Yut-ching*. Sa mere gouverna l'Etat & le gouverna mal. Elle étoit décriée dans tout le royaume, & elle mécontenta également le peuple & les grands; auſſi après la mort de *Syouey* les grands ne voulurent-ils pas reconnoître pour héritier le Prince ſon fils, ils proclamerent Roi *Tſai-tou*, Gouverneur de la ville de *Pou-*

(1) Voyez la carte.
(2) Ibid.

tien? On ne dit pas qu'elle étoit ſa famille, on ſçait ſeulement que ſon pere étoit un Mandarin eſtimé, ſur-tout par ſes ſoins pour l'agriculture.

Tſay-tou fut un Prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, & qui fut généralement aimé & eſtimé. En 1372, *Hong-ou*, Empereur Chinois, fondateur de la dynaſtie *Ming*, lui envoya un grand de ſa Cour pour lui faire part de ſon avénement à la couronne: le Seigneur Chinois s'acquitta avec adreſſe de cette commiſſion. Dans une audience particuliere il exhorta *Tſay-tou* à ſe déclarer Prince tributaire de la Chine; & il ménagea ſi bien ſon eſprit, que la propoſition fut acceptée, & que *Tſay-tou* demanda en effet à *Hong-ou* l'inveſtiture de ſes Etats.

L'Empereur qui ſouhaitoit cette démarche, en fut trop charmé pour ne pas recevoir avec diſtinction les envoyés de *Tſay-tou*: il leur fit de grands préſens, ſoit pour eux, ſoit pour le Roi leur maître, ſoit pour la Reine. Il déclara *Tſay-tou*, Roi de *Tchong-chan*, tributaire de la Chine; & après avoir reçu ſon tribut, qui conſiſtoit en beaux chevaux, en bois de ſenteur, ſouffre, cuivre, étain, &c. Il donna de ſon côté à *Tſai-tou* un cachet d'or, & agréa le choix qu'il avoit fait

d'un de ses fils pour Prince héritier de sa couronne.

Les deux Rois de *Cham-pe* & de *Channan* n'eurent pas plutôt appris que *Tsay-tou* avoit envoyé des grands de sa Cour pour se reconnoître tributaire de l'Empereur *Hong ou*, qu'ils suivirent cet exemple. L'Empereur en usa avec eux comme il avoit fait avec *Tsay-tou*. Ils furent reconnus Rois tributaires & reçurent de *Hong-ou* un cachet d'or. L'Empereur représenta aux trois Rois leurs véritables intérêts : il les exhorta à éviter désormais les guerres funestes qui ravageoient leurs Etats, & à soulager les peuples ruinés par de si longues dissentions. Il fit passer ensuite à *Lieou-kieou* trente-six familles Chinoises, pre que toutes de la province du *Fo-kien*. Le Roi *Tsay-tou* les reçut, leur donna un grand terrein à *Kieou-mi*, près du port de *Na pa kiang*, & leur assigna des revenus, en même temps que l'Empereur leur assura de gros appointemens : ce sont ces familles qui commencerent à introduire à *Lieou-kieou* l'usage des caracteres Chinois, la langue sçavante des Chinois, & leurs cérémonies à l'honneur de *Confucius*. De plus, les fils de plusieurs grands de la Cour des trois Rois furent envoyés à *Nan-king* pour étu-

dier le Chinois dans le collége Impérial, & ces étudians y furent élevés avec distinction aux dépens de l'Empereur.

L'isle de *Lieou-kieou* avoit alors peu de fer & de porcelaine : l'Empereur *Hong-ou* y pourvut abondamment. Il fit faire pour le Roi *Tsay-tou* & pour les deux autres Rois, beaucoup d'instrumens de fer & une grande quantité de vases de porcelaine ; & le commerce entre *Lieou-kieou* & la Chine fut solidement établi aux grands profits des deux nations. *Hong-ou* eut la gloire d'être le premier Empereur Chinois qui eût reçu des ambassades du Roi de *Lieou-kieou* ; & ce Roi, dans le temps même qu'il se mettoit dans la dépendance de la Chine, eut la satisfaction de voir ses Etats & sa puissance s'accroître considérablement, les isles que *Supao-kang*, dans son catalogue, appelle les isles du sud & du sud-ouest de *Cheouli*, reconnurent, pour la premiere fois, le Roi de *Lieou-kieou* pour leur Souverain. *Tsay-tou* n'étoit pas homme à leur donner occasion de se répentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté & avec ménagement ces nouveaux sujets ; & lui-même n'eût pas non plus à se repentir de ce qu'il avoit fait pour l'Empereur *Hong-ou*, qui eut toujours pour lui les plus grands égards.

Tsay-tou laissa en mourant son royaume à son fils *Ou-ning*. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'Empereur *Yon-glo* envoya à *Lieou-kieou* un Ambassadeur pour faire les cérémonies à l'honneur du Roi mort, & pour installer *Ou-ning*. On fit aussi de sa part de grands présens au Roi & à la Reine.

Le regne de *Ou-ning* & celui de son fils *Ise-tchao* ne fournissent à l'histoire aucun événement ; mais celui de son petit-fils *Chang-pat-chi*, est mémorable par l'avantageuse réunion qu'il fit à son Etat des deux Royaumes de *Chang-pe* & *Chang-nan*, & par la considération singuliere où il fut auprès de l'Empereur Chinois *Suent-song*. Il en reçut en effet de grandes sommes d'argent & le surnom de *Chang*, que la famille royale de *Lieou-kieou* a toujours porté depuis lui jusqu'au temps présent.

Les trois regnes suivans sont stériles & ne présentent aucun fait. Ce fut en 1454 que monta sur le trône *Chang-tai-kieou*. Il eut dès le commencement une guerre civile à soutenir, & pour en sortir avec succès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'Empereur de la Chine. C'étoit son propre frere qui entreprenoit de lui

enlever la couronne ; *Chang-tai-kieou* fut d'abord malheureux. Son palais fut brûlé, ses magasins réduits en cendres, ses troupes battues ; mais l'Empereur s'étant déclaré pour lui, la querelle fut bientôt terminée, & il fut dédommagé de toutes ses pertes.

Sous son regne, ses sujets firent avec les Chinois un grand commerce, qui procura à *Lieou-kieou* une prodigieuse quantité d'argent & de monnoie de cuivre. Les Chinois même en furent tellement incommodés dans les provinces de *Tche-kiang* & de *Fo-kien*, où la monnoie de cuivre devint extrêmement rare, qu'on en porta de grandes plaintes à l'Empereur, & qu'en conséquence la Cour détermina ce qu'on donneroit désormais en marchandises de la Chine, en argent & en monnoie de cuivre, pour les marchandises & les denrées de *Lieou-kieou*.

On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent & d'or dans cette Isle. Ainsi les vases d'or & d'argent que quelques-uns de ces Rois offrirent en tribut à l'empereur de la Chine, venoient apparemment du Japon, ou peut-être de la Chine même. Du temps de *Chang-tai-kieou* on fondit à *Lieou-kieou* de grandes cloches pour les temples &

pour de hautes tours qu'on voit encore ſur quelques montagnes.

Chang-te, ſon fils & ſon ſucceſſeur, alla en perſonne dans l'iſle *Ki-kiai* qui s'étoit révoltée contre lui, & y ſoumit les rebelles; ce Prince ſe fit haïr par ſes cruautés.

Après ſa mort les Grands refuſerent de reconnoître pour Roi celui qu'il avoit déſigné. Ils mirent ſur le trône un Seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'iſle *Yo-pichan.* On n'eſt pas bien inſtruit ſur la généalogie de ce Roi. Les uns le croyent deſcendant du Roi *Y-peu*; les autres le font deſcendre des anciens Rois de *Lieou-kieou.* Quoi qu'il en ſoit, ce fut un grand Prince. Il arriva de ſon temps que quelques inſulaires de *Lieou-kieou* qui étoient à la Chine, y commirent quelques déſordres. On en prit occaſion de déterminer au juſte le nombre de perſonnes qui viendroient à la ſuite des Ambaſſadeurs de *Lieou-kieou*, & la maniere dont le commerce ſe continueroit entre cette Iſle & la Chine.

Chang-tching, ſon fils, occupa le trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'Etat avec prudence, & qui ſe retira enſuite dans la ville de *Y-velay* ou ſes deſcendans poſſedent encore de grands biens. On voit dans

l'hiſtoire que, ſous le regne de *Chang-tching*, un vaiſſeau de *Lieou-kieou* fit le voyage de Malaca. Pluſieurs autres vaiſſeaux furent envoyés auſſi à Formoſe, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-Suma, Arima, Amacuſa, Facata; & même en Corée, ſans compter ceux qui alloient dans le *Fo-kien*.

Chang-tching ſçut mettre encore à profit la ſituation de ſes Etats. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonois faiſoient à la Chine, & que les Chinois faiſoient au Japon. Comme ce commerce étoit très-conſidérable, les iſles de *Lieou-kieou* en tiroient un avantage infini par le moyen du grand nombre de vaiſſeaux qui y abordoient. Et quand la méſintelligence ſe mettoit entre les deux Puiſſances, le Roi de *Lieou-kieou* étoit en quelque ſorte le médiateur. On en vit un exemple ſous le regne de *Kiat-ſing*, Empereur Chinois de la dynaſtie des *Ming*, qui monta ſur le trône en 1522, & qui l'occupa quarante-cinq ans.

Les Japonois des côtes du *Ximo* & des iſles de *Goto* & *Firando*, armerent un prodigieux nombre de vaiſſeaux montés par des matelots réſolus & déterminés. Ces Japonois de concert avec des pirates Chinois, pillerent pluſieurs fois

les côtes de *Pet-chely*, *Chan-tong*, *Kiang-nan*, *Tche-kiang*, *Fo-kien*, *Canton*, & jetterent par-tout la consternation. Leur retraite principale étoit *Ki-long-chan*, poste important au nord de Formose. Ils traiterent d'abord assez bien les gens du pays; mais ensuite ils y commirent les plus grands désordres, mettant tout à feu & à sang. Les peuples de Formose, doux, timides, & craignant les voyages de mer, abandonnerent la côte occidentale, & se retirerent dans les montagnes.

L'Empereur *Kiat-sing* fut donc obligé d'armer de puissantes flottes. Il envoya des Grands de sa cour à *Lieou-kieou* pour faire tenir par cette voie à l'Empereur du Japon divers manifestes, où il se plaignoit des pirateries de ses sujets. Celui-ci se justifia, & fit voir qu'il n'y avoit aucune part; qu'on devoit les attribuer, soit aux Seigneurs Japonois des côtes du *Ximo*, dont il n'étoit pas bien le maître, soit aux pirates Japonois qui étoient trop peu dépendans des Seigneurs du *Ximo*, soit aux pirates Chinois qui étoient en grand nombre & d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au Roi de *Lieou-kieou*, il fit rendre aux Chinois beaucoup d'esclaves que les Japonois avoient faits à la Chine, & qu'ils avoient laissés dans les isles de

Lieou-kieou, & plusieurs vaisseaux qu'ils avoient pris. L'Empereur *Kiat-sing* fut sensible à cet important service ; il lui fit en reconnoissance de grands présens en soie, en porcelaine, en deniers de cuivre & en argent, & accorda à ses sujets les plus beaux priviléges pour leur commerce avec la Chine. Au reste, *Kiat-sing*, malgré tous ses efforts, ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'étoit plaint ; nonobstant les avantages considérables que les Généraux de ses flottes remporterent sur les Japonois, ceux-ci continuerent à faire sur les Chinois un butin inestimable.

L'Empereur du Japon étoit alors le fameux *Tay-cosama*. L'histoire Chinoise lui donne le nom de *Ping-seou-ki*, & le titre de *Houang-pe*, qui est le même que le *Kouang-pacou* des Japonois, titre de la premiere dignité après celle du *Ouo* ou *Dairi*. Les Chinois assurent que *Ping-seou-ki* étoit un homme de la lie du peuple, du pays de *Sat-suma* ; que par degré il vint jusqu'à être maître absolu du Japon, ne laissant qu'un vain titre de Roi au Dairi. L'histoire Chinoise ajoute que c'étoit un Prince habile, mais ambitieux, sans religion, cruel & débauché, & elle en rapporte plusieurs exemples.

Tay-cosama donc voyant la terreur

que les pirates Japonois avoient répandüe dans la Chine, conçut le dessein de piller la Cour de cet Empire, & d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendoit que la communication de *Lieou-kieou* avec la Chine ne fût un obstacle à son projet, qu'il tenoit fort caché. C'est pourquoi, après avoir fait des préparatifs extraordinaires, il envoya des Officiers à la Cour du Roi *Chang-ning*, avec une lettre fiere, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine, & de reconnoître d'autre Souverain que l'Empereur du Japon. La même histoire assure que *Tay-cosama* écrivit avec la même fierté au Gouverneur des Philippines, au Roi de Siam, & aux Européens des Indes, pour leur intimer un ordre de lui payer le tribut.

Chang-ning n'étoit pas aisé à intimider, & il ne fit nul cas des menaces de l'Empereur du Japon. Il avoit pénétré ses projets, sur-tout celui d'attaquer la Corée. Il sçut aussi que ce Prince pensoit à se servir de plusieurs Chinois du Fo-kien, & de quelques Coréens pour être exactement instruit de tout ce qui regarde la Chine & la Corée. Il sçut encore qu'un riche Marchand Chinois, du district de *Tssuen-tcheou-fou* du *Fo-kien*, étoit à *Lieou-kieou* pour son commerce,

& qu'il étoit au fait des desseins de Tay-cosama. Il le fit venir, & le chargea d'avertir le Viceroi du *Fo-kien.* Le Viceroi en écrivit à l'Empereur *Ou-anli*,(1)& sur cet avis, la cour de la Chine pourvut à la sûreté des côtes, leva une bonne armée, & se mit en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Elle envoya en même-temps au Roi de Corée pour l'avertir des projets de *Tay-cosama*, & lui conseilla de se préparer au plutôt à une bonne défense. Mais ce Roi ne profita point de l'avis. Il se persuada faussement que les préparatifs du Prince Japonois ne regardoient que la Chine ; il ne prit aucune mesure, & fut surpris par les Japonois qui attaquerent ses états avec une forte armée. Le détail de cette guerre se trouve dans le recueil du P. Duhalde.

Tous ces troubles empêcherent l'Empereur *Ou-anli* d'envoyer d'abord un Grand de sa cour au Roi ; mais il lui fit de grands présens, & traita magnifiquement ses Ambassadeurs, lorsque, malgré les menaces des Japonois, ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de *Tay-cosama*, & à la fin de la guerre, que l'Empereur *Ou-anli* lui envoya des Ambassadeurs

(1) L'Empereur *Ou-anli* monta sur le trône de la Chine en 1573. Il régna 47 ans.

pour faire cette installation solemnelle avec tout l'appareil & toute la pompe convenable.

Cependant les Japonois réitererent leurs instances menaçantes auprès de *Chang-ning*. Ils voulurent absolument en 1610, l'obliger à leur payer le tribut & à le refuser à la Chine. *Chang-ning* en avertit encore l'Empereur, mais inutilement. Ce Prince n'étoit plus en état de le soutenir. La Chine étoit remplie de mécontens. Il falloit entretenir des armées sur les frontieres. Les pirates Chinois & autres infestoient les côtes; ainsi il n'y eût point de secours à attendre de ce côté-là, & le Roi resta exposé à tout le ressentiment d'une nation altiere qui se croyoit offensée. Sur ces entrefaites (1), un Seigneur considérable de la ville de Poutien, nommé *King-tchang* (2), se retira mécontent à *Sat-suma* (3); il arma des vaisseaux, fit monter 3000 Japonois; lorsqu'on ne s'y attendoit pas, fit descendre à *Lieou-kieou*, prit le Roi *Chang-ning*, fit mourir

(1) L'an 1612.

(2) C'étoit un descendant du Roi *Tsay-tou*, qui monta sur le trône l'an 1340.

(3) Kæmpfer assure que le Roi de *Lieu-kieou* est tributaire du Prince de *Sa-tsuma*. Le docteur *Supao-Hoang* ne dit rien de ce tribut; peut-être qu'à cause de la proximité & de la facilité que pouvoit avoir le Prince de *Sat-suma* de faire des descentes aux isles de *Lieou-kieou*, les Marchands qui demeurent dans l'isle font-ils quelques présens à ce Prince.

Tching-hoey, parent du Roi, pour n'avoir pas voulu reconnoître les Japonois, maîtres souverains de *Lieou-kieou* ; & après avoir pillé le palais, conduisit le Roi prisonnier à *Sat-suma*. La disgrace de *Chang-ning* augmenta sa réputation. On admira sa constance & la tranquillité de son esprit. *Kint-chang* lui-même en fut surpris, & les Japonois après deux ans de prison, le renvoyerent avec honneur dans ses états. A peine y fut-il rentré, que toujours fidele à l'Empereur de la Chine, il lui envoya faire hommage, & l'avertit du projet qu'avoient formé les Japonois de revenir à Formose (1) qu'ils avoient abandonnée, & de s'y fortifier.

Le Roi *Chang-ning* ne laissa pas de Prince héritier. Son successeur *Chang-fong*, malgré les troubles de l'Empire, paya le tribut ordinaire, & reçut de l'Empereur de la Chine l'investiture de ses états. Ce Prince se fit estimer. Avant lui la fayance & la porcelaine venoient de la Chine & du Japon. Il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans son

(1) Les Chinois ont eu soin de marquer l'établissement des Hollandois à Formose, la maniere dont les pirates Chinois les chasserent, & celle dont ensuite le chef de ces pirates remit aux Tartares qui régnent aujourd'hui, ce qui avoit été repris sur les Hollandois.

royaume, & depuis ce temps on y fait d'aſſez belles porcelaines.

Quelques années après, il ſe fit à la Chine une grande révolution, qui mit les Tartares ſur le trône impérial. Le Roi *Chang-tché* envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur Tartare *Chunt-chi*, & il en reçut un ſceau ou cachet en caracteres Tartares. On régla que ce ne ſeroit plus que de deux en deux ans, que le Roi de *Lieou-kieou* envoyeroit payer le tribut, & que le nombre des perſonnes qui ſeroient à la ſuite de ſes envoyés ne ſeroient pas au-deſſus de 150.

En 1663, le grand Empereur *Cang-hi* ayant ſuccédé à ſon pere, reçut le tribut & les envoyés de *Chang-tché*. Ce Prince magnifique lui envoya des Grands de ſa cour, avec les préſens ſuperbes que ſon pere *Chant-chi* avoit deſtinés pour le Roi de *Lieou-kieou*. A ces préſens il ajouta les ſiens, & les Ambaſſadeurs de *Lieou-kieou* furent conduits dans leur pays, chargés eux-mêmes de préſens, que *Cang-hi* leur fit en particulier. Les Ambaſſadeurs Tartares allerent avec eux; quand ils furent arrivés, *Chang-tché* fut inſtallé, avec la plus grande ſolemnité, Roi de *Lieou-kieou*, tributaire de l'Empire Tartare *Mant-cheou*.

Cang-hi tourna alors ſes vues ſur

Lieou-kieou avec plus d'intelligence & une attention plus ſuivie, que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs ; il y fit bâtir un palais pour honnorer Confucius, & un college pour apprendre les caracteres Chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des Lettrés qui composeroient en Chinois. Il eut d'ailleurs grand ſoin de faire élever à *Peking* à ſes dépens, des étudians natifs de *Lieou-kieou*. Il régla que déſormais le Roi n'envoyeroit pas en tribut des bois de ſenteur, des clouds de girofles, & autres choſes qui ne ſont pas du cru du pays ; mais qu'il envoyeroit une quantité déterminée de ſoufre, de cuivre, d'étain, de coquillages & nacres fort eſtimés & fort recherchés à *Peking*. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrît des brides, des ſelles, des fourreaux, & autres choſes ſemblables qui paſſent pour être faites avec beaucoup de propreté & de goût. Il ſaiſit auſſi avec empreſſement une occaſion qui ſe préſenta de ſe concilier l'eſtime & l'amitié de ces peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre ſur *Lieou-kieou*. Le palais du Roi fut réduit en cendres ; les ouragans cauſerent des ravages inouis ; la mortalité fut grande parmi les beſtiaux ; il régna

des maladies contagieuſes ; enfin la miſere fut extrême ; alors *Cang-hi*, ſuivant ſa générosité naturelle, leur procura des ſecours ſi conſidérables, que les peuples ſoulagés conçurent de lui la plus haute idée, & en conſervent toujours la plus vive reconnoiſſance. Enfin en 1719, il y envoya pour Ambaſſadeur le Docteur *Supao-hoang*, qui nous a fourni toutes les connoiſſances dont nous faiſons part au public.

TABLE

Chronologique des Rois de Lieou-kieou ; *depuis la fin du douzieme ſiecle, juſqu'au ſiecle préſent.*

Noms des Rois.	Premiere année du régne.	Durée du régne
Chun-tien.	1187 de J. C. Meurt âgé de 72 ans.	51 ans.
Chun-machuny, fils de Chun-tien.	1238. Meurt âgé de 64 ans.	11 ans.
Ypen, fils de Chun-ma-chuny.	1249.	
Yn-tſou.	1260. Meurt âgé de 71 ans.	40 ans.

Noms des Rois.	Premiere année du régne.	Durée du régne.
Ta-tching, fils de Yn-tsou.	1301.	9 ans.
Yn-tse, second fils de Ta-tching.	1309.	5 ans.
Yu tching, quatrieme fils de Yn-tse.	1314 de J. C.	23 ans.
Sy-oucy, fils de Yu-tching.	1337. Mourut âgé de 23 ans.	14 ans.
Tsay-tou.	1350 de J. C.	46 ans.
Ou-ning, fils de Tsay-tou.	1396.	
Tse-chao, fils de Ou-ning.	1406.	16 ans.
Chang-pa-tchi, fils de Tse-chao.	1424. Mourut âgé de 68 ans.	18 ans.
Chan-tchong, second fils de Chang-pa-tchi.	1440. Vécut 54 ans.	
Chang-tse-ta, fils de Chang-tchong.	1445. Mourut sans enfans, âgé de 42 ans.	5 ans.
Chang-kin-fou. oncle paternel de Chang-tse-ta.	1450. Vécut 52 ans.	4 ans.

Chang-tay-kieou,

Noms des Rois.	Premiere année du régne.	Durée du régne.
Chang-tai-kieou, frere de Chang-kin-fou.	1454. Vécut 46 ans.	7 ans.
Chang-te, troisieme fils de Chang-tai-kieou.	1461. Vécut 29 ans.	9 ans.
Chang-y-ven.	1470. Vécut 62 ans.	7 ans.
Chang-tching, fils de Chang-y-ven.	1477. Vécut 62 ans.	50 ans.
Chang-tsing, troisieme fils de Chang-tching.	1527. Vécut 59 ans.	29 ans.
Chang-y-ven, second fils de Chang-tsing.	1556. Vécut 45 ans.	17 ans.
Chang-yong, second fils de Chang-y-en.	1573. Vécut 35 ans.	16 ans.
Chang-ning, petit-fils de Chang-tsing.	1588 de J. C. Vécut 57 ans.	32 ans.
Chang-fong, descendant d'un frere du Roi Chang yong.	1621. Vécut 51 ans.	20 ans.

Noms des Rois.	Premiere année du régne.	Durée du régne.
Chang-hien, troisieme fils de Chang-fong.	1641. Vécut 23 ans.	7 ans.
Chang-tche, frere de Chang-hien.	1648. Vécut 40 ans.	21 ans.
Chang-tching, fils de Chang-hien.	1669. Vécut 65 ans.	41 ans.
Chang-Pen, petit-fils de Chang-tching.	1710. Vécut 34 ans.	3 ans.
Chang-king, fils de Chang-Pen.	1713.	

ARTICLE III.

Religion, mœurs & usages des habitans de ces Isles.

RELIGION.

Il y a plus de 900 ans que les Bonzes de la secte de *Fo* passerent de la Chine à *Lieou-kieou*, & introduisirent leur idolâtrie avec les livres classiques de leur secte; depuis ce temps le culte de *Fo* y est dominant, soit à la Cour, soit

parmi les Grands, soit parmi le peuple.

Quand ces Insulaires font des promesses & des sermens, ce n'est pas devant les statues ou images de leurs idoles qu'ils les font : ils brûlent des odeurs, ils préparent des fruits, se tiennent debout avec respect devant une pierre, & proférent quelques paroles qu'ils croient mystérieuses & dictées anciennement par les deux filles d'*Omomey-kieou*, sœurs du premier Roi *Tien-hun*. Dans les cours des temples, dans les places publiques, sur les montagnes, on voit quantité de pierres placées & destinées pour les promesses & les sermens de conséquence.

Il est des femmes consacrées au culte des esprits qui passent pour puissantes auprès d'eux ; elles vont voir les malades, donnent des remedes, & récitent des prieres. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien Missionnaire du Japon, lorsqu'il dit, qu'aux isles de *Leque-yo* (*Lieou-kieou*), il y a des sorcieres & des magiciennes.

L'Empereur *Cang-hi* a introduit à *Lieou-kieou* le culte d'une idole Chinoise, dite *Tien-fey*, Reine céleste ou Dame céleste. Dans la petite isle de la mer appellée *Mey-tcheou-su*, une fille de la

famille *Lin*, considérable dans le *Fo-kien*, étoit fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers Empereurs de la dynastie *Song*, lui donnerent des titres d'honneur, & la déclarerent Esprit céleste. Ceux des Dynasties *Y-ven* & *Ming* augmenterent son culte, & on lui donna le titre de *Tien-fey*. Enfin *Cang hi*, persuadé que la Dynastie régnante doit à cet esprit la conquête de l'isle Formose, lui fit bâtir des temples, & recommanda au Roi de *Lieou-kieou* de suivre en cela son exemple. De-là vient que dans cette capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. *Supao-koang* y alla faire des prieres; & sur le vaisseau qu'il monta pour retourner à la Chine, il eut soin de placer une statue de *Tien-fey*, à laquelle lui & l'équipage rendirent souvent de superstitieux hommages.

Mœurs, usages & mariages.

Les familles sont distinguées à *Lieou-kieou* par des surnoms comme à la Chine. Les hommes & les femmes ou filles de même surnom ne peuvent pas contracter de mariage ensemble. Quant au Roi, il ne peut épouser que des filles de trois

grandes familles, qui occupent toujours des postes distingués. Il en est une quatrieme aussi considérable que les trois autres ; mais le Roi & les Princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si cette famille n'a pas la même tige que la Royale.

La pluralité des femmes est permise dans ces isles ; quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la fille qu'on lui propose, & s'il y a un consentement mutuel ils se marient. Les femmes & les filles sont fort reservées ; elles n'usent pas de fard, & ne portent point de pendans d'oreilles ; elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux, tressés en haut en forme de boule. On assure qu'il y a peu d'adulteres ; il y a aussi fort peu dë voleurs, de meurtres & de mendians.

Respect pour les morts.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine : le deuil y est aussi exactement gardé ; mais on n'y fait pas tant de dépense pour les enterremens & pour les sépultures ; les bierres, hautes de trois à quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On

brûle la chair du cadavre, & l'on conſerve les oſſemens ; c'eſt une cérémonie qui ſe fait quelque temps avant l'enterrement, ſur des collines deſtinées à cet effet. La coutume n'eſt pas de mettre des viandes devant les morts, on ſe contente de quelques odeurs & de quelques bougies ; il eſt des temps où l'on va pleurer près des tombeaux : les gens de condition y pratiquent des portes de pierre, & mettent des tables à côté pour les bougies & les caſſolettes.

Mandarins.

On compte neuf dégrés de Mandarins comme à la Chine ; on les diſtingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture & par le couſſin. La plupart des Mandarinats ſont héréditaires dans les familles, mais un bon nombre eſt deſtiné pour ceux qui ſe diſtinguent ; on les fait monter, deſcendre, on les caſſe, on les emploie ſelon qu'ils font de bien ou de mal. Les Princes & les Grands Seigneurs ont des villes & des villages, ſoit dans la grande iſle, ſoit dans les autres iſles, mais ils ne peuvent pas y faire leur ſéjour ; ils ſont obligés d'être à la cour. Le Roi envoye des Mandarins pour perce-

voir les impôts des terres ; c'eſt à eux que les fermiers & les laboureurs ſont obligés de donner ce qui eſt dû aux Seigneurs, à qui on a ſoin de le remettre exactement. Les laboureurs, ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, &c. ont pour eux la moitié du revenu ; & comme les Seigneurs & propriétaires ſont obligés de fournir à certains frais, ils ne perçoivent preſque que le tiers du revenu de leur bien.

Les Mandarins, les Grands & même les Princes ne peuvent avoir pour leurs chaiſes que deux porteurs, le Roi ſeul en peut avoir autant qu'il veut ; leur équipage & leurs chaiſes ſont à la Japonoiſe, auſſi bien que les armes & les habits. Depuis quelque temps, les Grands, les Princes & le Roi, ſoit dans leurs palais, ſoit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois ; en général ils prennent des Chinois & des Japonois ce qu'ils jugent le plus commode.

Revenus du Roi.

Le Roi a de grands domaines : il a les impôts, les ſalines, le ſoufre, le cuivre, l'étain, & autres revenus ; c'eſt ſur ces revenus qu'il paye les appointemens des

Grands & des Mandarins. Ces appointemens sont marqués par un nombre déterminé de sacs de riz; mais sous ce nom on comprend ce que donne le Roi en grains, riz, soie, toile, &c., le tout est évalué selon le prix des sacs de riz. Il y a peu de procès pour les biens & les marchandises, & presque point de douanes & d'impôts.

Commerce & Manufactures.

Voici ce que l'on sçait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce Royaume. D'abord nul homme ne paroît au marché; ce sont les femmes & les filles qui y vendent & y achetent dans un temps réglé: elles portent leur petit fardeau sur leur tête avec une singuliere dextérité; les bas, les souliers, l'huile, le vin, les œufs, les coquillages, le poisson, poules, poulets, sel, sucre, poivre, herbages, tout cela se vend & s'achette, ou par échange, ou en deniers de cuivre de la Chine & du Japon. Quant au commerce du bois, des étoffes, des grains, des drogues, des métaux, des meubles, des bestiaux, il se fait dans les foires, les boutiques, les magasins.

Il y a dans toutes ces isles des manufactures de soie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre; d'habiles ouvriers en or, argent, cuivre, fer, étain & autres métaux; bon nombre de barques & de vaisseaux, non seulement pour aller d'une isle à l'autre, mais encore pour aller à la Chine, & quelquefois au Tong-king, à la Cochinchine, & dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à *Nanga-za-ki*, à *Sat-Suma*, dans les isles voisines & à *Formose*. On m'a assuré qu'à *Lieou-kieou* on fait un assez bon commerce avec la partie orientale de *Formose*, & que, de cette côte orientale, les insulaires des isles de *Pat-chong-chan*, *Tayping-chan* & de la grande isle, tirent de l'or & de l'argent. Du reste, les vaisseaux des isles *Lieou-kieou* sont estimés des Chinois & des Japonois.

Tribunaux.

La ville Royale a des tribunaux pour les revenus & pour les affaires de la grande isle & des trente-six isles qui en dépendent, & celles-ci ont des agens fixes à la Cour; il y a aussi des tribunaux pour les affaires civiles & criminelles, pour ce qui regarde les familles

des Grands & des Princes, pour les affaires de religion, les greniers publics, les revenus du Roi, & les impôts pour le commerce, les fabriques & les manufactures, pour les cérémonies civiles, pour la navigation, les édifices publics, la littérature, la guerre.

Le Roi a ſes Miniſtres & ſes Conſeillers; il a ſes magaſins particuliers pour les riz & pour les grains, pour les ouvrages en or, argent, cuivre, fer, étain, vernis, bâtimens; mais je ne ſçais ſi les choſes répondent réellement aux caracteres Chinois qui les expriment, car ces caracteres déſignent un Royaume plus riche & plus puiſſant qu'on ne le ſuppoſe à Peking; il eſt vrai que les Chinois ont de la peine à ſe repréſenter hors de leur Empire des pays puiſſans, riches & civiliſés.

Langues en uſage dans ce Royaume.

On parle dans ces iſles trois langues différentes, qui ne ſont ni la Chinoiſe, ni la Japonoiſe; le langage de la grande iſle eſt le même que celui des iſles voiſines, mais il eſt différent de celui des iſles du nord-eſt & de celui des iſles de *Pat-chong-chang* & *Tay-ping-chan*, Il eſt

néanmoins dans les trente-six isles beaucoup de personnes qui parlent la langue de la grande isle, & qui servent d'interprêtes. Ceux qui étudient connoissent les caracteres Chinois, & par le moyen de ces caracteres ils peuvent se communiquer leurs idées.

Les Bonzes répandus dans le Royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfans à lire selon les préceptes des alphabets Japonois, sur-tout de celui qu'on nomme *Y-ro-fa*. Il paroît que les Japonois, même avant le regne de *Chun-tien*, étoient en grand nombre à *Lieou-kieou*, & que des Seigneurs de cette nation s'étoient emparés de l'isle, de-là vient sans doute que beaucoup de mots Japonois se trouvent dans la langue de la grande isle. Le Pere de Charlevoix, dans son histoire du Japon, paroît en peine sur l'origine du mot Bonze; le mot *bonzo* est de la langue du Japon & de celle de *Lieou-kieou*, & ce mot dans l'une & dans l'autre veut dire *Religieux*. Je serois infini si je voulois rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, sont communs à ces deux langues.

Les Bonzes connoissent aussi, pour la plupart, les caracteres Chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les or-

dres du Roi ſont en langage du pays, & en caracteres Japonois : les livres de morale, d'hiſtoire, de médecine, d'aſtronomie ou aſtrologie, ſont en caracteres Chinois. On a auſſi en ces caracteres les livres claſſiques de la Chine, & ceux de la religion de *Fo*.

La forme de l'année à *Lieou-kieou*, eſt la même qu'à la Chine. On y ſuit le calendrier de l'Empire ; & les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les ſignes du zodiaque, ſont abſolument les mêmes.

Les maiſons, les temples, les palais du Roi ſont bâtis à la Japonoiſe ; mais les maiſons des Chinois, l'hôtel de l'Ambaſſadeur de la Chine, le college Impérial, le temple de la Déeſſe Tien-fey, ſont conſtruits à la Chinoiſe. Dans un grand nombre de temples & de bâtimens publics, on voit des tables de pierre & de marbre où ſont gravés des caracteres Chinois à l'honneur des Empereurs de la Chine, depuis l'Empereur *Hong-ou* juſqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au palais du Roi, dans les temples & bâtimens publics, on voit pluſieurs inſcriptions Chinoiſes. Il y en a auſſi en caracteres Japonois & en langue Japonoiſe ; il y en a encore, mais peu, en carac-

teres Indiens, écrits par des Bonzes qui ont eu ces caracteres & ces inscriptions de quelques Bonzes du Japon.

Cette connoissance des caracteres Chinois, qui a commencé sous le regne de *Chun-tien*, s'est beaucoup accrue dans la suite, sur tout depuis que les Chinois se sont établis dans la grande isle; que plusieurs jeunes gens y ont appris à lire & à parler cette langue, & qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la cour de la Chine dans le college Impérial.

J'ajoute ici une observation sur la langue & les caracteres de la Chine, c'est que parmi les Japonois, ceux de *Lieou kieou*, & les gens qui connoissent les caracteres Chinois, il s'est introduit une sorte de langue qui est une mauvaise prononciation de la Chinoise. Par exemple, un lettré de *Lieou-kieou* & du Japon voit le caractere Chinois, porte, *janua*; un Chinois qui prononce bien, dit *men*. Un Japonois dit en sa langue, *cado*. Ces deux derniers diront aussi *mon*, mauvaise prononciation de *men*. Il en est de même des autres caracteres Chinois lus par un Japonois & par un Insulaire de *Lieou-kieou*. Mais ces mots mal prononcés ont la même signification que ceux

de la langue naturelle du Japon ou de *Lieou-kieou*. L'usage des caracteres Chinois pourroit introduire une espece de langue commune à tout le monde. C'est une remarque qu'on a faite depuis long-temps.

Description de la grande Isle.

La grande isle a quantité de petites collines, de canaux, de ponts & de levées. Tous les transports de denrées, marchandises & autres choses se font par le moyen des barques, des hommes & des chevaux ; il y a très-peu d'ânes, de mules & de mulets.

Dans les maisons entre la terre & le rez-de-chaussée, on laisse, à cause de l'humidité, un espace de 4, 5, 6 pieds, pour donner issue à l'air. Les ouragans & les vents violens obligent de faire les toits fort solides ; & comme les tuiles pour les couvrir sont cheres, parce que la terre propre à les cuire est très-rare, de-là vient qu'à la réserve du palais du Roi, des Princes, des riches familles de Mandarins, & des temples, la plupart des toits sont faits d'un enduit propre à résister à la pluie.

La grande isle est très-peuplée &

très-fertile. Le riz, le bled, toutes sortes de légumes y sont en abondance. La mer & les rivieres sont remplies de poissons : aussi les habitans des côtes, fameux plongeurs & habiles à la pêche, en font-ils un grand commerce. On tire de la mer différentes especes d'herbes, dont on fait des nattes & des habits contre la pluie : les nacres de perles, les coquillages, l'écaille de tortue sont fort recherchés ; & comme on en fait un grand débit à la Chine & au Japon, ils forment une autre branche de commerce assez considérable. Les bézoards, le corail & les pierres à aiguiser sont aussi très-estimés.

Le chanvre & le coton servent à faire une prodigieuse quantité de toiles; les bananiers à faire du fil & des habits. On nourrit beaucoup de vers à soie ; mais les étoffes ne sont en rien comparables à celles de la Chine & du Japon. Les cocons sont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée ; on s'en sert pour écrire ; on peut même le teindre pour en faire des habits. Il est une autre sorte de papier fait de banbou & de l'écorce d'un arbre appellé pour cela arbre du papier.

Il y a beaucoup de bois propres à la

teinture : on estime sur-tout un arbre dont on dit que les feuilles ressemblent à celles du citronier. Le fruit n'en est pas bon à manger, mais l'huile, qu'on en tire en abondance, a de la réputation, de même que le vin de riz, qu'on nomme cha-zi. Plusieurs graines & plantes fournissent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne sont point rares, & les melons, ananas, bananes, courges, haricots, feves & pois y sont très-communs. Les oranges, citrons, limons, long-y-ven, lit-chi, raisins ; tous ces fruits y sont fort délicats. On y trouve en abondance le thé, la cire, le gingembre, le sel, le poivre, l'encens. Le sucre est noir, & les confitures n'en sont pas moins bonnes. Il y a du vernis ; on sçait l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit on le tire.

Cette isle est assez heureuse pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours ; elle n'a non plus ni lievres, ni dains, mais elle a des animaux plus utiles ; de bons chevaux, des brebis, des bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens & chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cedre, ni d'ébéniers ; il y a même de tout cela

plusieurs especes différentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les barques, les navires & la construction des maisons & des palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers & de pommiers.

Notice des autres Isles.

Le soufre vient de l'isle de ce nom. Elle n'a que 30 ou 40 familles. Il n'y a ni arbres, ni riz, ni légumes, mais beaucoup d'oiseaux & de poissons. Le riz, le bois & les autres provisions viennent de la grande isle pour ceux qui travaillent au soufre, & pour les deux ou trois Mandarins qui y sont chargés du Gouvernement.

Les autres isles du nord-ouest, de l'ouest, de l'est ; celles qu'on nomme du sud & sud-ouest, produisent les mêmes choses que la grande isle. Celles de *Pat chong-chan* & *Tai-ping-chan* sont pour le moins aussi peuplées, & encore plus fertiles. Il en est à peu-près de même des isles du nord-est, à la réserve de *Ki-kiai.* Si les fruits n'y sont pas aussi bons que dans la grande isle, le vin y est meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de bled, moins de riz, plus de chevaux, de

bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres qui s'appellent *kien-mou* par les Chinois, & *iſeki* par les habitans, ſont une eſpece de cedres dont le bois paſſe pour incorruptible. Cet arbre eſt fort commun dans les iſles *Tatao* & *Kikiai*, & le bois en eſt très-cher à la grande iſle. Le palais du Roi, celui des Grands & des Princes, les principaux temples ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de *Tatao* & de *Kikiai*, & c'eſt pour ces deux iſles un commerce très-avantageux.

Les habitans de *Kikiai* paſſent pour groſſiers; on les regarde comme à demi ſauvages : mais ceux de *Tatao* & des autres iſles du nord-eſt ne le cedent en rien à ceux de la grande iſle. Après celle-ci, *Tatao* eſt la plus conſidérable & la plus riche de toutes les iſles de ce royaume. Les caracteres chinois y étoient connus pluſieurs ſiecles avant qu'ils le fuſſent à *Lieou-kieou*, & quand elle fut aſſujettie, on y trouva des livres chinois, livres de ſcience, livres claſſiques, qui y étoient depuis plus de 400 ans.

Caracteres de ces inſulaires.

Au reſte, ces inſulaires ſont généralement affables pour les étrangers, adroits,

laborieux, ſobres & propres dans leurs maiſons. La Nobleſſe aime à monter à cheval, & eſt ennemie de l'eſclavage, du menſonge & de la fourberie.

A l'exception des grandes familles des Bonzes & des Chinois établis à *Lieou-Kieou*, peu d'habitans de la grande iſle & des trente-ſix qui en dépendent, ſçavent lire & écrire. Si des payſans, ou artiſans, ou marchands, ou ſoldats, ſçavent l'un & l'autre, on les oblige à ſe raſer la tête comme les Bonzes. Les Médecins, les jeunes gens qui ſont dans le palais pour ſervir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, &c. ont auſſi la tête raſée. Tous les autres ont au ſommet de la tête un toupet, autour duquel eſt un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux & les paſſe-temps : ils célebrent avec pompe & avec beaucoup d'ordre les fêtes pour le culte des idoles, pour la fin & le commencement de l'année. Il regne dans les familles une grande union, que de fréquens repas, auxquels on s'invite mutuellement, contribuent beaucoup à entretenir. Bien différens des Japonois, des Tartares & des Chinois, ces inſulaires ſont fort éloignés du ſuicide. Il n'y a que les iſles du nord-eſt, qui étant voi-

ſines du Japon, ſe reſſentent de cette proximité pour les manieres & pour les mœurs.

ARTICLE IV.

Cérémonial pour l'inſtallation du Roi de Lieou-Kieou, *comme tributaire de la Chine.*

Dès que le Roi de *Lieou-Kieou* a rendu les derniers ſoupirs, le Prince héritier le fait ſçavoir à l'Empereur, en lui envoyant un Ambaſſadeur pour lui demander l'inveſtiture. Les inſulaires néanmoins n'attendent pas la réponſe pour traiter réellement de Roi & de Reine le Prince héritier & la Princeſſe ſon épouſe. Mais dans le cérémonial avec la Cour de Peking, ce n'eſt qu'après l'inſtallation faite par ordre de l'Empereur, que le Prince & la Princeſſe prennent le titre de Roi & de Reine. L'Empereur choiſit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un Ambaſſadeur pour l'inſtallation du nouveau Roi, ou de donner un plein pouvoir à l'Ambaſſadeur de *Lieou-Kieou* pour faire à ſon retour cette cérémonie. Si c'eſt au premier qu'il ſe détermine, voici quel eſt le cérémonial qui s'obſerve; du moins eſt-ce celui qui s'ob-

ſerva dans l'ambaſſade du Docteur *Su-pao-Koang.*

L'Empereur ordonne au tribunal des cérémonies de lui propoſer un ſujet capable de repréſenter & de ſoutenir avec dignité la majeſté de l'Empire Chinois. Le choix tombe ſur celui qu'on ſçait que l'Empereur ſouhaite, & en même temps on en nomme un ſecond, en cas de maladie ou de mort. L'Empereur, après avoir tout approuvé, admet à ſon audience l'Ambaſſadeur; il lui donne les ordres & les inſtructions qu'il juge néceſſaires, & lui fait remettre les préſens deſtinés au Roi & à la Reine de *Lieou-Kieou.* Auſſi-tôt les grands Mandarins de la province de *Fo-kien* reçoivent l'ordre d'armer un bon vaiſſeau & de choiſir le Capitaine, les Officiers, les Soldats, Pilotes & Matelots. Il y avoit plus de 350 perſonnes ſur celui que monta *Supao-Koang.*

Le jour du départ étant fixé, les parens & amis de l'Ambaſſadeur le conduiſent à une certaine diſtance de la Cour, & l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin juſqu'à la capitale du *Fo-kien*, lui & ſes gens ſont défrayés par les Mandarins. Arrivé à la Capitale, les grands Mandarins ont ſoin de le loger

dans un palais commode, où il eſt traité avec la plus grande diſtinction. Il eſt conduit avec pompe au vaiſſeau, où l'on fait les cérémonies déterminées au Ciel, aux Eſprits & à la Déeſſe *Tien-fey*. Enſuite les Mandarins ſe retirent & l'on met à la voile.

Quand le vaiſſeau eſt près du port de *Napa-kiang*, on jette l'ancre, & on avertit les Mandarins de *Lieou-Kieou*. Le Roi inſtruit de l'arrivée prochaine de l'Ambaſſadeur, donne les ordres néceſſaires pour le recevoir avec les honneurs dûs au titre de l'envoyé céleſte, c'eſt-à-dire de l'envoyé du fils du ciel, ou de l'Empereur de la Chine. Les Princes, les Grands & les Mandarins ſe rendent au port en habits de cérémonie. Un grand nombre de barques richement ornées conduiſent le vaiſſeau au port. L'Ambaſſadeur avec ſa ſuite met pied à terre, & eſt conduit à ſon palais avec grand appareil par les Princes & les Grands, leſquels ont ſoin de paroître avec un train & un éclat qui puiſſent faire honneur à la nation.

Tout eſt réglé pour l'entretien de l'Ambaſſadeur & de ſon monde. Ses officiers, ſoldats, matelots, domeſtiques, ont permiſſion de porter une certaine

somme d'argent, & une quantité déterminée de marchandises de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la dynastie des *Ming*, les profits des Chinois étoient fort considérables à *Lieou-Kieou*. Aujourd'hui ils sont médiocres. A l'égard de l'Ambassadeur, il se pique ordinairement de ne paroître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il se rend à la grande salle, où il trouve une magnifique estrade, sur laquelle il s'assied. Un Mandarin donne le signal, & à l'instant les Princes, les Ministres & les Grands du premier ordre, placés selon leur rang, font les neuf prosternations pour saluer l'Empereur. L'Ambassadeur est debout, & après la cérémonie il leur fait une profonde révérence. Quand les Mandarins du second & du troisieme ordre se prosternent, l'Ambassadeur est debout, & dès qu'ils se sont relevés, il leur présente les mains. Lorsque c'est le tour des Mandarins inférieurs, l'Ambassadeur est assis & leur donne ensuite la main.

Après cette cérémonie, quelques Grands viennent de la part du Roi féliciter l'Ambassadeur sur son heureuse arrivée. Le reste du jour se passe en

repas, en concerts, en réjouiſſances publiques, dans le port, à la ville royale, aux villes & villages voiſins, ſur les vaiſſeaux & ſur les barques.

A un jour aſſigné, l'Ambaſſadeur va au temple de la Déeſſe *Tien-fei*, lui rendre des actions de grace de ſa protection dans le voyage. Delà il va au college impérial, & fait les cérémonies chinoiſes pour honorer *Confucius*. Il y a auſſi un jour déterminé où l'Ambaſſadeur ſe rend avec un grand cortege à la ſalle royale, où ſont les tablettes des Rois morts. Le Roi s'y trouve, mais comme un ſimple Prince particulier. L'Ambaſſadeur fait, au nom de l'Empereur, la cérémonie chinoiſe pour honorer le feu Roi, prédéceſſeur du Prince régnant; il en fait autant pour les autres; il offre les odeurs, les ſoies, les étoffes & l'argent donnés à cet effet par l'Empereur. Le Roi fait alors les neuf proſternations chinoiſes pour remercier l'Empereur, & s'informer de l'état de ſa ſanté. Il ſalue enſuite l'Ambaſſadeur, & mange avec lui familiérement & ſans cérémonie.

Quand tout eſt réglé pour l'inſtallation, l'Ambaſſadeur avec toute ſa ſuite, & un nombre infini de peuple, va au palais. Les cours ſont remplies de Seigneurs

gneurs & de Mandarins richement habillés, & rangés en bel ordre. A l'entrée, l'Ambaſſadeur eſt reçu par les Princes, & conduit, au ſon des inſtrumens, à la ſalle royale, où l'on a élevé une eſtrade pour le Roi, & une autre pour la Reine. Il y a une place diſtinguée pour l'Ambaſſadeur. Le Roi, la Reine, l'Ambaſſadeur, les Princes, les Miniſtres & les Grands ſe tiennent débout. L'Ambaſſadeur fait lire à haute voix le diplome impérial, où l'Empereur, après quelque éloge du Roi défunt, déclare & reconnoît pour Roi & Reine de *Lieou-kieou*, le Prince héritier & la Princeſſe ſon épouſe. Cette déclaration eſt ſuivie des exhortations de l'Empereur au nouveau ſouverain pour gouverner ſelon les loix; & aux peuples des trente-ſix iſles, pour être fideles à leur nouveau Souverain. Après la lecture de la patente impériale, elle eſt remiſe au Roi qui la donne à ſon Miniſtre pour être gardée dans les archives de la Cour. Enſuite le Roi & la Reine, les Princes, &c., font les neuf proſternations chinoiſes pour ſaluer l'Empereur, & le remercier.

L'Ambaſſadeur fait d'abord étaler les préſens magnifiques de l'Empereur pour le Roi & la Reine. On fait la lecture de la

liste de ces présens; & le Roi & toute sa Cour recommencent les neuf prosternations pour remercier l'Empereur. Tandis que l'Ambassadeur se repose un peu dans un appartement où il est conduit, le Roi & la Reine, assis sur leur trône, reçoivent les hommages des Princes, Ministres, Grands, Mandarins & Députés des trente-six isles. La Reine se retire, & le Roi fait traiter splendidement l'Ambassadeur.

Quelques jours après, assis sur sa chaise royale portée par un grand nombre de porteurs, suivi des Princes, des Ministres & d'un brillant cortege, le Roi va à l'hôtel de l'Ambassadeur. Le chemin est extraordinairement orné; de distance en distance, on pratique des arcs de triomphe & des appartemens ouverts, où se trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaise du Roi, sont sept jeunes filles à pied, qui portent des étendards & des parasols; les Princes, Ministres & Grands sont à cheval, & cherchent à se distinguer dans cette occasion par de superbes habits, & par une nombreuse suite.

L'Ambassadeur, à la porte de son hôtel, reçoit le Roi avec respect, & le

conduit à la grande salle. Là ce Prince se met à genoux pour saluer l'Empereur : ensuite il fait à l'Ambassadeur l'honneur de lui offrir lui-même du vin & du thé. L'Ambassadeur le refuse, présente la tasse au Roi, prend une autre tasse, & ne boit qu'après que ce Prince a bu. Cette cérémonie achevée, le Roi, avec son cortege, revient à son palais.

Il nomme quelques jours après un Ambassadeur pour aller à la Cour de l'Empereur remercier Sa Majesté : il lui envoie des présens dont la liste est communiquée à l'Ambassadeur Chinois. Il faut équiper, pour son Ambassadeur, un vaisseau qui doit aller de conserve avec celui de l'Ambassadeur impérial. Enfin l'Ambassadeur impérial, après avoir déterminé le jour de son départ, va prendre congé du Roi ; & quelque temps après, le Roi va à l'hôtel de l'Ambassadeur, lui souhaite un heureux voyage, se met à genoux, & fait les prosternations chinoises pour saluer l'Empereur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les cérémonies dont je viens de parler, est l'ordre, la gravité & la modestie qui y regnent, & qui impriment dans les cœurs des peuples un profond respect pour le Souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le séjour de l'Ambassadeur, le Roi le fait traiter souvent, soit au palais royal & aux maisons de plaisance, soit sur les lacs & les canaux. Dans ces grands repas, il y a musique, danse & comédie, & l'on ne manque pas d'y insérer des vers à la louange de la famille Impériale, de la Royale de *Lieou-kieou*, & de la personne de l'Ambassadeur ; la Reine, les Princesses & les Dames assistent à tous ces spectacles, mais sans être vues. Ces fêtes sont très-estimées des Chinois, qui regardent ces insulaires comme des hommes adroits & industrieux.

Lorsque l'Ambassadeur visite le collège impérial, il voit par lui-même jusqu'où vont les progrès des étudians de l'isle en Chinois. Il récompense le maître & les disciples ; &, lorsqu'il est habile lettré, comme étoit *Supao-koang*, il laisse des sentences & inscriptions chinoises, écrites de sa main, pour le palais du Roi, pour les temples & les bâtimens publics ; & c'est alors un triomphe pour les Chinois qui sont établis dans l'isle.

Au reste, l'Ambassadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de son voyage pour l'offrir à l'Empereur ; il

faut d'ailleurs qu'il soit instruit & en état de répondre aux questions du Roi, des Princes & des Grands qui se piquent de connoître les caracteres chinois ; & comme il y a d'habiles Bonzes, dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'isle les caracteres & les livres chinois, & que l'Ambassadeur de la Chine a occasion de leur parler, il faut qu'il le fasse avec avantage pour se concilier leur estime.

Telles sont les connoissances que j'ai recueillies du mémoire de *Supao-koang*. Il reste encore des lumieres à acquérir; car on n'y dit point la maniere de faire le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le sel, le sucre, &c. On ne fait point aussi de description des plantes, fruits, fleurs, arbres. On ne dit point non plus la façon dont se fait l'encre, & de quels pinceaux on se sert pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés & les vertus des herbes médicinales & des remedes, ni comment on prépare le camphre, dont l'arbre est très-propre à faire des colonnes & des planches. Si dans la suite je puis avoir, sur tous ces articles, des mémoires certains, je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.

EXTRAIT

Des lettres de quelques Miſſionnaires de la Chine, ſur l'utilité des livres Chinois qui traitent de la religion chrétienne, & combien il eſt important d'en répandre à la Chine le plus qu'il eſt poſſible.

Vous êtes ſurpris, Monſieur, qu'aux dépenſes que nous faiſons pour entretenir des Catéchiſtes, nous ajoutions celle qui eſt néceſſaire pour répandre tant de livres Chinois qui traitent de la religion chrétienne. Vous ignorez ſans doute le bien incroyable que ces différens livres ont procurés & procurent encore tous les jours. Ce fut un de ces livres, trouvés par haſard, qui introduiſit la religion chrétienne dans cette famille de Princes Tartares, où elle a fait de ſi grands progrès, & où elle s'eſt maintenue ſi conſtamment malgré tout ce qu'elle a eu à ſouffrir pendant plus de trente années. On en peut voir l'hiſtoire dans les précédens tomes des lettres édifiantes.

C'eſt en effet à ce moyen de ſalut que la plupart des chrétiens, qui ont été baptiſés dans un âge avancé, doivent leur converſion. Je m'en rappelle trois exemples qui m'ont frappé, & qui peut-être feront ſur vous la même impreſſion.

Le premier eſt un lettré fort habile, nommé François *Ly*, venu de la province de *Honan* à Peking, & qui avoit été baptiſé par un Jéſuite Chinois, nommé Jean-Etienne *Kao*. Je me trouvai un jour chez ce Miſſionnaire lorſque le lettré chrétien vint le voir.

J'eus bientôt occaſion de reconnoître & d'admirer ſa ferveur par la maniere dont il énonçoit les ſentimens de ſon cœur en parlant ſur la religion, & toujours de façon à ſe faire écouter avec plaiſir; car c'eſt un des plus beaux parleurs que j'aie vu à la Chine, & je vous avoue que j'enviai le rare talent qu'il avoit de s'exprimer avec grace & d'une maniere forte, préciſe & perſuaſive en rendant compte de ſa foi; ce qu'il faiſoit librement devant ſes parens idolâtres qui ſont à Peking, tous diſtingués par leurs emplois. Son pere avoit été *Pou-tchinſe*, dignité qui répond à peu près à celle d'Intendant de province parmi nous; mais quelques Officiers ayant malverſé

dans le maniement des impôts de ſa province, il avoit été entrepris pour n'avoir pas veillé ſur leur conduite, & étoit retenu priſonnier juſqu'à ce qu'il eût remplacé ce qui manquoit aux deniers du Prince : c'eſt cette affaire qui avoit obligé ſon fils de venir à la Cour ſolliciter quelque grace pour lui. Comme je ſçus qu'il n'y étoit que pour deux mois, je le vis le plus ſouvent que je pus ; & ayant appris qu'il n'étoit chrétien que depuis peu, je le priai un jour de me dire ce qui avoit donné occaſion à ſa converſion. Sur quoi il me ſatisfit à peu près en ces termes.

Il n'y a que trois ans que j'ai eu le bonheur d'embraſſer la religion. Je demeurois alors chez mon pere. Un jour ayant beſoin de me faire raſer la tête, je fis appeller un barbier qui paſſoit dans la rue, & que je reconnus au ſon de l'inſtrument de fer avec lequel vous ſçavez que ces gens s'annoncent pour trouver de la pratique. Je fus bien ſurpris de voir que ce barbier étant entré dans la ſalle où j'étois, & attendant que tout fût prêt, arrêtât ſes yeux ſur quelques ſentences de morale ſuſpendues aux murailles ſelon l'uſage, pour l'ornement de cette ſalle. Ne pouvant croire qu'un

homme d'une telle profeſſion, qui ne fournit guere les moyens, & ne laiſſe pas le temps d'étudier, fût aſſez habile dans la connoiſſance de nos caracteres pour lire ces ſentences écrites dans un ſtyle ſublime, & dont le ſens eſt ſouvent métaphorique, je lui demandai s'il les entendoit. Quoiqu'il m'en aſſurât, il me reſtoit un tel doute là-deſſus, que je le priai de m'expliquer celle qu'il liſoit actuellement. Il le fit tout d'abord; de celle-ci il paſſa à un autre; & enfin les parcourut toutes, les expliquant d'une maniere qui me ſurprit d'autant plus, que tout ce qu'il me diſoit me paroiſſoit d'un côté conforme à la raiſon, & de l'autre abſolument différent de toutes les explications que j'en avois vu faire. Je voulus donc ſçavoir où il avoit puiſé ce ſens qu'il leur donnoit, à quoi il répondit que c'étoit la religion chrétienne qu'il profeſſoit qui l'en avoit inſtruit.

Il n'en fallut pas davantage pour me donner envie de connoître cette religion qui fourniſſoit à nos ſentences un ſens ſi juſte & ſi relevé, & qui m'étoit pourtant inconnu; quoique me piquant de littérature, j'euſſe cru ſçavoir tous ceux dont elles ſont ſuſceptibles. Je ſuis chrétien, me dit-il fort ſimplement; ſi

vous voulez avoir ſeulement quelque idée de la religion chrétienne, je puis vous ſatisfaire; mais ſi vous avez deſſein de la connoître à fond, c'eſt à un tel qu'il faut vous adreſſer, & me nomma celui qui étoit le chef des chrétiens de cette ville. Je lui fis quelques queſtions auxquelles il me répondit d'une maniere à me contenter : mais comme il m'aſſura que ſes connoiſſances étoient fort bornées là-deſſus, qu'il ne ſçavoit guere que l'eſſentiel de ſa religion, & que celui qu'il m'avoit nommé étoit tout autrement que lui en état d'éclaircir mes doutes, j'eus un tel empreſſement d'avoir un entretien avec celui qu'il m'indiquoit, qu'au premier temps libre je l'envoyai prier de me venir voir.

Soit que le barbier l'eût prévenu des diſpoſitions dans leſquelles il m'avoit laiſſé, ſoit qu'étant chargé particuliérement de cette chrétienté, il fut toujours préparé à expliquer les principaux points de la religion, tout ce qu'il m'en dit me frappa plus vivement que je ne puis vous exprimer. Il me parla d'abord de cet Etre ſuprême & inviſible, créateur du ciel & de la terre, duquel ſeul nous tenons le vie; des vues qu'il s'eſt pro-

posées dans tous ses ouvrages; du péché de nos premiers parens; des ravages que ce péché a fait dans la nature humaine; du remede que Dieu lui-même a bien voulu y apporter en se faisant homme & mourant sur une croix : de la loi qu'il est venu établir sur la terre, dans laquelle seule nous pouvons lui rendre tout l'honneur qui lui est dû, & mériter ce bonheur éternel qu'il nous a préparé dans le ciel.

Tandis qu'il m'expliquoit tous ces différens points, je m'imaginois sortir d'une profonde nuit, & appercevoir comme de loin une lumiere qui commençoit à m'éclairer. Je vous avoue que le premier sentiment qui s'éleva dans mon cœur fut d'avoir honte de m'être jusque-là cru habile, tandis que j'avois ignoré toutes ces vérités qui me parurent dès-lors essentielles. Ce qu'une étude assidue de plus de vingt ans m'avoit appris, se réduisoit presque tout à une morale assez spécieuse, mais qui dans le fond laisse l'homme tel qu'il est, ne réglant que l'extérieur sans toucher à l'intérieur. Je ne puis vous dire toutes les réflexions que je fis alors. Quelque longue qu'eût été ma conférence avec ce chrétien, elle me parut trop courte.

Me voyant ébranlé, en me quittant il me donna un livre qu'il m'assura devoir suppléer à tout ce qu'il n'avoit pas eu le temps de me dire, & me pria de le lire avec attention. Je le lus en effet avec un empressement que je ne pouvois modérer, & avec d'autant plus de plaisir, que j'y voyois expliquées d'une maniere juste & fort naturelle des choses que j'avois lues cent fois dans nos livres sur la nécessité de rapporter toutes choses à leur fin, sur cette droiture imprimée au fond de nos cœurs, pour nous faire distinguer le bien du mal, & sur d'autres maximes dont j'admirois la beauté sans remonter jusqu'à leur vrai principe, ni en faire à ma propre conduite toute l'application que j'aurois dû. Je relus ce livre bien des fois, me trouvant chaque fois plus persuadé des vérités qu'il expliquoit, & je puis dire que cette lecture fut le commencement de ma conversion, car la grace dont Dieu l'accompagnoit étoit si pressante que je sentis que j'avois tort de lui résister, & que je résolus de vaincre enfin tous les obstacles qui s'opposoient à mon changement.

Ma résolution étoit sincere, & peu de mois après sçachant qu'un Mission-

naire étoit à quelques lieues de là, j'allai le trouver : c'étoit le Pere *Kao* que vous voyez présent. Il peut rendre témoignage à l'empressement que je lui marquai d'être régénéré en Jesus-Christ comme je le rends avec plaisir de mon côté à la bonté avec laquelle il me reçut & m'accorda la grace que je lui demandois, & aux sages conseils qu'il me donna & que je n'oublierai jamais. Je ne fus pas long-temps sans expérimenter ce que j'avois lu des épreuves que Dieu envoie à ceux qui le servent, car à peine avois-je eu le bonheur d'être baptisé, qu'avant même d'être de retour en ma famille, j'appris la mort d'un fils qui m'étoit bien cher. Ce qui m'affligeoit le plus en cette fâcheuse nouvelle, c'est qu'il n'étoit point encore chrétien. J'étois bien déterminé à lui procurer cet avantage; mais Dieu n'ayant pas jugé à propos de m'en laisser le temps, je ne puis qu'adorer avec respect sa souveraine volonté.

Ce sacrifice qu'il a demandé de moi n'a point ébranlé ma créance, & je n'en suis pas moins déterminé à persévérer jusqu'à la mort, avec le secours de la grace, dans tous les exercices de notre sainte religion. Je sens par expérience

que notre bonheur ne consiste point dans les biens de ce monde, puisque depuis mon baptême, malgré le dérangement de nos affaires, je goûte une paix & une satisfaction intérieure que je n'avois point éprouvée dans les jours de notre plus grande prospérité. Tout ce que je souhaite maintenant est de faire connoître & embrasser la religion chrétienne à toute ma famille, & sur-tout à un pere dont je pleure l'aveuglement. Le renversement de sa fortune semble être un moyen de salut que Dieu lui fournit, en éloignant de lui cette foule d'affaires qui absorboient toute son attention, & lui donnant par-là sujet de faire bien des réflexions sur la vanité des honneurs de ce monde : mais j'appréhende fort qu'il n'en tire pas tout le fruit qu'il devroit; au moins y a-t-il déja trois ans que je travaille assez inutilement à le faire entrer dans les sentimens qui m'ont touché moi-même.

Son insensibilité là-dessus, & dont je ne puis comprendre la raison, est pour moi un nouveau motif de bénir la grande bonté dont Dieu a usé envers moi en ne permettant pas que je restasse plus long-temps dans un pareil aveuglement, & me faisant éprouver la

force de la grace qui a bien voulu seconder mes foibles efforts. Je ne doute nullement qu'elle ne puisse également triompher de son cœur ; mais Dieu veut sans doute que ce miracle de sa bonté soit en partie le fruit de nos prieres. Joignez donc les vôtres aux miennes, afin d'obtenir de lui cette faveur, qui est le principal objet de mes vœux. Outre les autres motifs que je pourrois vous apporter pour intéresser votre charité, que la complaisance que j'ai eue de vous raconter ainsi ma conversion, y entre pour quelque chose.

Si des sentimens si chrétiens, puisés dans un livre de Religion, vous font souhaiter, Monsieur, que ces livres se multiplient, & vous font regarder comme bien employée la dépense que nous faisons pour cela, l'exemple suivant vous en convaincra d'autant plus encore, que vous y trouverez la pratique des plus héroïques vertus, constamment soutenue pendant une longue suite d'années. Je suis d'ailleurs charmé d'avoir cette occasion de vous faire connoître un des plus fervens Chrétiens que la Chine ait eu, & dont je ne crois pas que vous ayez encore entendu parler. Il étoit licencié, & un des plus habiles

de Peking, ſa patrie. Il ſe nommoit Jean-Baptiſte *Lou*. Dieu le retira de ce monde il y a ſept ou huit ans. Je l'ai connu bien particuliérement l'ayant eu environ deux ans pour maître dans la langue Chinoiſe.

Un jour, expliquant avec lui un livre Chinois ſur la Religion chrétienne à l'occaſion des différens motifs qu'on apporte ordinairement aux idolâtres pour leur faire reconnoître leurs erreurs & les attirer à la connoiſſance de la vérité, je lui demandai ce qui l'avoit déterminé à ſe faire Chrétien. Le principal motif de ma curioſité fut que le connoiſſant pour un homme extrêmement verſé dans la littérature Chinoiſe, j'étois bien perſuadé que puiſqu'il ne s'étoit fait Chrétien que dans un âge avancé, ce ne pouvoit être qu'avec une entiere connoiſſance de cauſe, & par de puiſſans motifs, dont la connoiſſance pourroit m'être utile dans la ſuite ; ne pouvant douter qu'ayant fait impreſſion ſur lui, ils ne duſſent avoir la même force ſur tout eſprit raiſonnable. Voici ce que j'appris de lui, & dont le ſouvenir eſt bien préſent à mon eſprit.

Il étoit âgé de quarante ans, dont il avoit paſſé plus de trente dans la lec-

ture des livres Chinois, lorsqu'ayant un petit voyage à faire à quelques lieues de Peking, il rencontra en route par hasard, ou plutôt par une providence toute particuliere de Dieu sur lui, un Chrétien qui alloit au même endroit que lui. C'étoit un lettré de la province de *Fou-kien*, & qui demeuroit pour lors à la Cour. S'étant reconnus l'un l'autre pour lettrés aux premieres paroles de politesses qu'ils se dirent en passant, ils se joignirent volontiers pour marcher de compagnie. La conversation tomba bientôt sur la Religion chrétienne, dont celui de Peking, uniquement occupé jusqu'alors de ses études, n'avoit jamais eu occasion d'être bien instruit. Ce que l'autre lui en dit, fit une telle impression sur lui, qu'au retour du voyage, qui n'avoit pas été assez long pour avoir le temps de proposer tous ses doutes, après avoir pris congé de son compagnon, il ne put rester un moment tranquille chez lui. Etant déja plus d'à moitié convaincu, & la lumiere qui commençoit à l'éclairer étant trop vive pour qu'il pût y fermer les yeux, il sentoit une telle inquiétude au fond du cœur qu'il retourna chercher celui qu'il venoit de quitter, le priant de lui expliquer ce

qu'il ne comprenoit pas encore bien ſur quelques articles, & en particulier ſur le jugement général. Le Chrétien ayant éclairci ſes doutes lui donna les livres les plus propres à l'inſtruire & à calmer ſon eſprit.

Il les lut avec toute l'avidité d'un homme qui veut abſolument découvrir la vérité qu'il ne fait encore qu'entrevoir, & cette lecture, qu'il accompagnoit de la priere, lui inſpira de ſi grands ſentimens de Religion, qu'ayant été baptiſé dès qu'il fut pleinement inſtruit, il forma & garda toute ſa vie avec une fidélité inviolable les réſolutions ſuivantes.

1°. De ne jamais manger de viande. Il ſçavoit qu'il y a en Chine une ſecte d'idolâtres, nommée *Lao-tao*, dont le plus eſſentiel article eſt de manger toujours maigre, ſans jamais ſe démentir là-deſſus, même dans les jours des plus grandes réjouiſſances, pendant leſquelles les plus pauvres ne manquent guere de ſe procurer quelque viande, qu'ils apprêtent comme ils peuvent. L'idée qu'il s'étoit formée du grand maître, au ſervice duquel il venoit de s'engager, étoit accompagnée de tant de ferveur & de courage de ſa part, qu'il auroit

eu honte de ne pas faire, pour l'honorer, ce qu'il voyoit que tant d'autres, dévoués au culte du démon, obſervoient ſi fidelement.

Sa ſeconde réſolution fut de ne ſe chauffer jamais. Il n'ignoroit pas ce qu'il devoit lui en coûter pour cela, dans ún pays où l'hiver eſt terrible. J'en juge moins par l'expérience que j'en ai faite pendant ſix ans que par celle du Pere Parennin, qui, après avoir demeuré 40 ans à Peking, & avoir fait pluſieurs années bien des expériences ſur la glace & la qualité du froid particulier à cet endroit, aſſuroit, ainſi que je le lui ai entendu dire, que d'ordinaire l'hiver eſt auſſi rude à Peking, qu'il le fut en 1709 en France.

On en ſera ſans doute ſurpris, vu la poſition de cette ville, qui n'eſt ſituée qu'au quarantieme degré de latitude ſeptentrionale; auſſi en faut-il chercher ailleurs la vraie cauſe. Outre qu'à deux lieues de-là il y a d'aſſez hautes montagnes, toujours couvertes de neige, le pays eſt ſi plein de nitre que quelquefois au plus fort de l'été, on voit, vers les quatre heures du matin, les campagnes chargées de ce nitre, qui s'eſt exhalé de la terre pendant la nuit,

de ſorte qu'on les croiroit couvertes d'une gelée blanche. Toute cette rigueur du froid ne fut pas capable d'obliger ce Chrétien, même à l'âge de 80 ans, d'approcher du feu.

Il ne fut pas moins invincible ſur un troiſieme article, qui fut de garder une continence perpétuelle, quoiqu'il n'eût point encore d'autres enfans que des filles. Comme elles n'ont d'autre part à l'héritage de leur maiſon que les avantages particuliers que leurs peres & meres leur font manuellement de leur vivant, & que les biens paſſent toujours aux garçons de la ligne collatérale, quand ceux de la ligne directe viennent à manquer, le deſir que les Chinois ont de voir perpétuer leur nom par les garçons qu'ils laiſſent après eux eſt tel, qu'à leur défaut ils ne manquent guere d'en adopter quelqu'un.

Les gens riches le prennent d'ordinaire dans leur propre famille; quoique les aînés ayent pour cela un droit inconteſtable ſur les enfans de leurs cadets, dont ils ſont toujours les ſupérieurs, ainſi que les oncles ſur ceux des neveux & des nieces, il eſt pourtant rare qu'ils agiſſent en cela d'autorité. On s'aſſemble de part & d'autre, & l'on paſſe un

contrat ſous ſeing privé, par lequel le pere d'un tel enfant déclare qu'il tranſporte tous les droits qu'il avoit ſur lui à un tel, que l'enfant regardera déſormais comme ſon pere, & qu'on lui fait ſaluer en cette qualité. Il eſt rare qu'on cede ainſi des enfans qui auroient plus de huit ou dix ans, peut-être ne croit-on pas que dans un âge plus avancé ils fuſſent aſſez ſuſceptibles d'une tendreſſe ainſi commandée. La révérence que le fils adoptif fait à ſon nouveau pere eſt le ſceau d'un tel contrat, dont la force eſt telle, que quelque ſujet de plainte qu'on eût après cela de l'enfant, il ne peut être renvoyé. Si celui qui l'a ainſi adopté vient dans la ſuite à avoir des garçons, celui-ci partagera également le bien avec eux.

Cette adoption dont le nom particulier ſignifie qu'un enfant paſſe pour ſuccéder, eſt entiérement différente de celle qui eſt plus en uſage parmi le peuple, & ſe nomme *Payo-yang* qui veut dire prendre pour entretenir. Elle conſiſte à acheter le fils de quelque pauvre que la miſere & le nombre de ceux qu'il aura déja, oblige de vendre ainſi ſes enfans. On voit des peres qui les cedent *gratis*, afin de leur procurer par cette généro-

ſité plus d'agrément dans la famille qui les adopte. D'autres à Peking, pour avoir plus de liberté de choiſir à leur gré un enfant qui puiſſe avoir leur tendreſſe, vont dans l'endroit où l'on tranſporte ceux qui ont été expoſés la nuit ſur les rues, & que l'Empereur fait tous les jours recueillir. Là remarquant celui dont la phyſionomie leur plaît davantage, ils donnent quelque choſe à celui qui eſt chargé de ces enfans, & ont ainſi la permiſſion de l'emporter.

Ils lui donnent leur nom, & le font élever comme leur propre enfant. Il eſt cependant rare qu'après leur mort il obtienne leur héritage en entier, car les plus proches parens qui ſont les héritiers naturels ne lui en laiſſent d'ordinaire qu'une partie. Il eſt encore plus à plaindre, ſi celui qui l'a adopté a dans la ſuite des garçons qui ne font à ce fils adoptif que quelque léger avantage; encore même faut-il qu'il ſe comporte avec beaucoup de ſageſſe, car ſi l'on étoit mécontent de lui, il ſeroit chaſſé de la famille qui l'a élevé, & renvoyé à ſes parens s'ils ſont connus. Telles ſont les loix de différentes eſpeces d'adoptions uſitées à la Chine pour perpétuer le nom des familles.

Notre fervent Chrétien n'ignoroit pas tous ces usages, mais sa ferveur le mettant au-dessus de tous les sentimens de la nature, il ne pensa point à suppléer par l'adoption à ce qu'elle lui avoit jusques-là refusé, croyant que cette attention à se procurer ainsi des héritiers de son nom, diminueroit devant Dieu le prix de son sacrifice. Un de ses premiers soins quand il fut instruit des vérités de la foi, fut de faire part à son épouse du trésor qu'il venoit de découvrir. Il y employa tout ce que le zele qu'il avoit pour son salut & celui de son épouse purent lui inspirer, & il y réussit de maniere non-seulement à l'engager à se faire Chrétienne, mais encore à lui persuader la pratique de cette héroïque vertu pour laquelle il n'attendoit que son consentement.

Une telle vertu n'auroit pu se soutenir sans une fréquente participation des sacremens, & bien de l'assiduité à la priere, aussi eut-il recours à ces puissans moyens de salut, & n'attendit-il que de-là sa persévérance; ainsi sa quatrieme résolution fut de communier toutes les fêtes & dimanches, & d'entendre tous les jours la Messe. Jusqu'à sa derniere maladie qui le retint au lit en-

viron deux mois, il n'a manqué qu'une ſeule fois à l'entendre, encore ne fut-ce pas ſa faute. Tous les Miſſionnaires de Peking ayant aſſez tard reçu ordre du Palais de s'y rendre le lendemain de grand matin, ils furent obligés de dire la Meſſe à trois heures, & notre Chrétien étant venu à ſon ordinaire vers cinq heures à l'Egliſe, y trouva toutes les Meſſes dites. S'il eût été inſtruit plutôt de ce contre-tems, il n'eût pas manqué d'y venir aſſez matin pour ſatisfaire ſa dévotion. On le voyoit au plus fort de l'hiver venir le premier, & quelquefois malgré le froid attendre aſſez long-temps que la porte fût ouverte, lorſqu'il étoit venu plutôt qu'à l'ordinaire.

C'eſt pour n'être pas privé d'un pareil bonheur qu'il ne voulut point accepter un emploi conſidérable & des plus lucratifs qu'il y ait à la Chine, mais qui l'eût obligé de ſortir de Peking. Son rang étant venu pour être Mandarin de lettres, dès qu'il ſe vit nommé à cette dignité, il la refuſa. Les grands Mandarins du *Li-pou*, tribunal où reſſortit la littérature, vouloient abſolument qu'il l'acceptât, parce qu'il étoit un des plus habiles parmi les Licentiés de Peking, il employa auprès d'eux toutes les interceſſions

ceſſions qu'il pût trouver & qu'il crût devoir être efficaces pour les fléchir. Il alla juſqu'à donner de l'argent aux bas Officiers de ce Tribunal pour faire nommer un autre en ſa place, ce qu'il obtint enfin avec bien de la peine. Sur quoi le Préſident du *Ly-pou* ſurpris d'un tel déſintéreſſement dont il ignoroit la vraie raiſon, dit qu'il avoit vu bien des gens mettre en œuvre toute ſorte de moyens pour obtenir cet emploi, mais que notre chrétien étoit le premier qu'il eût vu faire de pareilles démarches pour l'éviter.

Une ſi grande attache à la participation des ſacremens étoit d'ailleurs accompagnée de toutes les autres vertus inſéparables de la vraie ferveur. Je ne puis vous dire quelle étoit ſon humilité & ſa modeſtie. Sa préſence m'inſpiroit de la vénération pour lui. S'étant borné à l'emploi de catéchiſte de notre Egliſe françoiſe, il ſe contentoit pour ſon entretien & celui de ſon épouſe, des appointemens aſſez légers qui y ſont attachés, & qui lui ſuffiſoient, parce qu'il ne mangeoit gueres que du riz & des herbes ſalées. Son détachement de toutes les choſes d'ici bas, le rendoit envers tous les Miſſionnaires, d'une diſcrétion

& d'une réserve qui n'est pas commune à tous les chrétiens Chinois, dont quelques-uns leur demandent assez librement les choses dont ils ont envie. Connoissant le prix du temps, il le ménageoit avec beaucoup de soin pour n'en pas perdre un moment. Lorsqu'il marchoit seul dans les rues, il récitoit toujours quelque priere, & sur-tout l'*Ave Maria* qu'il avoit presque sans cesse à la bouche. Quand le devoir de son emploi ou quelque motif de charité ne l'occupoit pas au-dehors pour le service du prochain, il se retiroit chez lui s'y adonnant à la priere & à la lecture des livres de religion. Bien détrompé des idées fastueuses dont la plupart des lettrés Chinois encore gentils, sont prévenus, il étoit d'une simplicité admirable, saluant dans les rues jusqu'aux moindres enfans qui faisoient à lui une attention qu'il ne croyoit pas mériter.

Je pourrois vous en dire bien d'autres choses singulieres si je voulois vous faire connoître toute l'étendue de sa vertu. La plus juste idée que je puisse vous en donner, est de vous assurer que les plus austeres & les plus fervens Anachoretes n'ont guere pu mener une vie plus rude & plus admirable que n'a été

la ſienne pendant quarante ans qu'il a vécu depuis ſon baptême. Il eſt vrai, me diſoit-il, quelque temps avant ſa mort, que j'ai eu le malheur d'être quarante ans ſans connoître la vérité, mais j'ai la conſolation d'avoir été chrétien un pareil nombre d'années; comme ſi Dieu par ſon infinie bonté, eut voulu que le temps de mon bonheur ſur la terre répondît à celui de mon infidélité, & ſervît ainſi à l'expier.

C'eſt ſans doute une vertu ſi ſolide de ſa part qui attira ſur lui une protection ſinguliere de Dieu pendant le fameux tremblement de terre arrivé à Peking en 1730, & qui dans une minute de temps écraſa environ cent mille perſonnes, lorſqu'au fort de ce terrible fléau la maiſon où il étoit logé avec ſon épouſe étant tombée ſur eux, ils ſe trouverent entiérement enſevelis ſous les ruines, & y demeurerent ſans pouvoir ni s'échapper ni demander du ſecours, juſqu'à ce que le lendemain on leur ouvrît un paſſage au travers des débris pour les retirer. On s'attendoit à les trouver écraſés, & l'on penſoit déja à leurs funérailles, lorſqu'on fut agréablement ſurpris de les voir l'un & l'autre pleins de vie, fort tranquilles, &

ſans avoir reçu la moindre bleſſure. C'eſt de lui-même que j'ai ſçu ce fait bien connu d'ailleurs dans tout le quartier où il arriva, & de tous les chrétiens de Peking qui en rendirent graces à Dieu.

Vous me pardonnerez, Monſieur, de m'être ainſi étendu ſur cet article que mon cœur ſemble m'avoir dicté, vu les ſentimens d'eſtime & de reſpect dont il eſt pénétré pour la mémoire d'un ſi admirable chrétien. Les louanges du maître dans la bouche du diſciple ſont toujours bien reçues, lorſque la vérité ſe trouve d'accord avec ſa reconnoiſſance, & fournit la matiere de cet éloge. D'ailleurs la grace que Dieu m'a faite de connoître particuliérement un homme ſi accompli & d'avoir un tel rapport avec lui, ne me permettoit pas pour l'intérêt de ſa gloire de vous laiſſer ignorer plus long-temps ce rare modele de toutes les vertus dont la chrétienté de Peking a été édifiée pendant tant d'années, & dont elle conſervera long-tems le ſouvenir.

Je m'étendrai moins ſur le troiſieme exemple que je vous ai promis pour vous faire voir combien nos livres de religion contribuent à la converſion des Chinois. Celui dont il s'agit ici ſe nomme Pierre

Chin. Il est aujourd'hui Jésuite & Prêtre. Avant que d'être chrétien il exerçoit la profession de Médecin dans laquelle il étoit habile. Voici ce que j'ai appris de lui sur sa conversion.

Sçachant qu'un de ses amis, avec lequel il logeoit à Peking, étoit chrétien, & ignorant encore le fond & les pratiques de la religion, il résolut d'examiner avec attention toute sa conduite. Il avoit remarqué qu'il se couchoit assez long-temps après lui. Pour en sçavoir la cause, il fit une fois semblant de dormir, de façon pourtant que de son lit il pouvoit le voir. Peu après il l'apperçut se mettre à genoux, & prier pendant un espace de temps assez considérable. Quoiqu'il ignorât le motif & le but de cette cérémonie, il ne lui en dit rien pour ne lui pas faire voir qu'il l'eût observé. Mais peu de jours après cet ami lui ayant dit qu'il devoit se lever de grand matin pour se rendre en quelque endroit où il avoit affaire, & celui-ci se doutant qu'il s'agissoit de quelque chose qui avoit rapport à sa religion, resolut de l'y suivre. Ainsi le lendemain l'entendant se lever, il s'habilla de son côté le plus secrettement qu'il lui fut possible, & sortit apres lui. Il le suivit, mais

ſeulement d'auſſi loin qu'il falloit pour ne le point perdre de vue & n'en être point apperçu. L'ayant vu entrer dans une des deux égliſes des Jeſuites Portugais, il y entra auſſi ſans ſçavoir quel lieu c'étoit.

Comme ce jour-là on y célébroit une fête ſolemnelle, grand nombre de chrétiens étoient déja aſſemblés, & récitoient en commun & à haute voix les prieres ordinaires avant la meſſe. Il fut fort ſurpris de voir, pour la premiere fois de ſa vie, un autel bien paré, un crucifix au milieu, grand nombre de cierges allumés & tant de gens à genoux. Ce qui le frappa ſur-tout, fut le ſigne de la croix qu'il leur voyoit faire. Ne comprenant rien à tout cet appareil, bien différent de ce qui ſe pratique dans les pagodes, où preſque tout le culte ſe réduit à brûler des odeurs, faire des proſternations devant les idoles, dont, pour toute priere, on prononce pluſieurs fois le nom, & enfin donner de l'argent aux Bonzes.

Sa ſurpriſe fut ſi grande, qu'elle parut viſiblement ſur ſon viſage, regardant de côté & d'autre, & paroiſſant fort embarraſſé; il fut bientôt reconnu pour infidéle par les chrétiens, dont pluſieurs

le regardoient attentivement. Il n'en fallut pas davantage pour le déconcerter tout-à-fait. Il ſortit donc bruſquement, le viſage couvert de honte, & réſolu au fond du cœur d'approfondir tous ces myſteres. Il attendit impatiemment chez lui le retour de ſon camarade pour lui en demander l'explication. Dès qu'il l'apperçut, il fut le premier à lui dire ce qui s'étoit paſſé, ſe doutant bien même qu'il ſeroit un de ceux qui l'auroient remarqué dans l'égliſe, & le pria de l'inſtruire ſur tout ce qu'il avoit vu. Le chrétien profitant de cette heureuſe circonſtance, lui donna quelque idée de la religion chrétienne, & le trouvant moins éloigné du royaume de Dieu qu'il ne s'étoit imaginé, il le renvoya à un excellent livre qu'il lui nomma pour en être pleinement inſtruit. A peine l'eut-il lu qu'il fut chrétien; c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſervit pour me faire mieux comprendre, qu'il fut ſi convaincu de toutes les vérités qu'il y vit expliquées, qu'il réſolut dès-lors de ſe faire chrétien.

Cependant ſa profeſſion de Médecin l'ayant obligé ſur ces entrefaites d'aller à trente-ſix lieues loin de-là, où on le demandoit, il ſe trouva dans une de

nos chrétientés. Le chef des chrétiens de cet endroit l'ayant trouvé ainsi disposé, acheva de l'instruire, & l'envoya à notre maison de Peking pour être baptisé. Il y fit connoissance avec trois novices Chinois que nous destinions à la prêtrise, à laquelle ils furent admis quelque temps après. Le genre de vie qu'ils menoient dans notre maison lui parut si beau, il fut si frappé sur-tout des motifs de charité pour le salut de leurs compatriotes qui les avoient engagés à l'embrasser, que n'étant point établi, & n'ayant aucun obstacle qui le retînt dans le monde, il s'offrit de se joindre à eux.

Il s'en faut bien qu'on écoutât la premiere proposition qu'il en fit; mais ce refus ne le découragea point, étant détrompé de la vanité du monde qu'il connoissoit par une longue expérience, & le desir qu'il avoit de travailler plus efficacement à son salut & à celui du prochain étant sincere, il fit des instances si vives & si constantes pour être reçu parmi nous, qu'on s'y rendit enfin après une longue épreuve. Il est vrai qu'ayant déja quarante-six ans, un âge si avancé formoit un grand obstacle à son dessein; mais sa piété bien recon-

nue, son talent pour parler de Dieu; son zèle & son beau caractere, joints au besoin que l'on avoit de Missionnaires, l'emporterent sur cette difficulté. Six années après il fut envoyé à Macao pour recevoir la prêtrise, & aujourd'hui il est un bon Missionnaire dans la province du *Kiang-si*, environ à cent vingt lieues de Canton; à mon retour de la capitale, passant par l'endroit où il est, j'eus le plaisir de le voir, & ce fut pour moi une consolation d'autant plus grande, qu'outre les sentimens d'amitié, qu'un intime commerce de cinq ans a formé entre nous, je ne rencontrai aucun autre Missionnaire dans un si long voyage. Il conserve toujours sa qualité de Médecin, & en fait même usage au besoin pour s'introduire auprès de bien des gens, qui ne le connoissant point, ne l'admettroient pas dans leurs maisons sans ce titre, qui lui donne occasion de travailler à la santé de leur ame, en procurant celle de leurs corps.

Par ces exemples, qui ne sont pas les seuls que je pourrois vous citer, vous voyez, Monsieur, si la dépense que nous faisons pour répandre, le plus qu'il nous est possible, les livres Chinois qui traitent de la religion, est bien em-

ployée, & si vous avons sujet de l'épargner. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

*D'un Missionnaire de Peking en 1750, à Monsieur ***.*

A Peking, en 1750.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y réponds, comme vous le souhaitez, article par article. Vous m'assurez d'abord que vous voudriez être en état de pulvériser les objections que vous avez entendu faire contre la conduite des Missionnaires de Peking, & que c'est à cet effet que vous vous adressez à moi. Vous me faites ensuite le détail de tous les propos qui vous ont embarrassé. Vous avez sans doute trop d'esprit pour ne pas sentir combien ces difficultés sont foibles & frivoles, & pour ne pas voir les solides raisons qu'on peut y opposer. Mais puisque vous voulez les tenir de moi, ces raisons, je vais vous satisfaire. Je réduis à deux articles tout ce qu'on vous a objecté.

Premiérement, vous disoit-on : *Est-ce la peine de traverser les mers, pour aller peindre un Prince infidéle, pour donner des leçons de physique, de mathématique, d'Astronomie*, &c. Il n'y a, Monsieur, qu'à demander à ces critiques, si, en lisant S. Paul (1), ils n'ont pas vu qu'*il se faisoit tout à tous, pour les sauver tous ;* & s'ils n'ont pas tiré de ce texte remarquable toutes les conséquences qui en suivent naturellement. Car enfin le dessein de sauver les ames étant un dessein digne de ce grand Apôtre, si, pour les sauver, on cherche, par des moyens licites & honnêtes, à se rendre favorables ceux qui peuvent procurer un si grand avantage ; si, pour réussir dans ce pieux projet, on parvient à exercer publiquement dans la capitale d'un vaste Empire, & dans le palais même de l'Empereur, les saintes fonctions & les cérémonies sacrées de l'église ; si par-là on augmente, on étend la multitude des Chrétiens ; si cet établissement dans la capitale occasionne le passage d'autres Missionnaires dans les provinces, où, sans être autorisés par le Gouvernement, ils forment néanmoins des

(1) Cor. chap. 9, vers. 22.

chrétientés aſſez nombreuſes & très-ferventes : croira-t-on que S. Paul refusât de *ſe faire tout à tous* pour obtenir un ſi grand bien, lui qui, pour procurer la ſubſiſtance de ſes coopérateurs, travailloit de ſes propres mains à faire des tentes (1)? Craindroit-il d'employer la peinture, les mathématiques pour parvenir à des objets ſi ſupérieurs? Ne diroit-il pas encore, & ne pouvons-nous pas dire comme lui : *Je me ſuis fait tout à tous pour les ſauver tous ;* & ajouter avec lui : *& tout ce que je fais, c'eſt pour l'évangile, afin d'avoir part à ce qu'il promet. Omnia autem facio propter evangelium, ut particeps ejus efficiar.* Un Prédicateur apoſtolique ne doit-il pas faire ſervir tout, ne doit-il pas rapporter tout au ſuccès de la parole de Dieu qu'il annonce?

Vous voyez, Monſieur, que cette premiere objection eſt mince, & qu'elle ne mérite guere qu'on s'y arrête.

Je viens à la ſeconde qui eſt plus éblouiſſante, parce qu'elle eſt teinte des vives couleurs du zele & de la piété. *N'eſt-il pas*, vous ont-ils dit en gémiſſant, *n'eſt-il pas bien triſte & bien humiliant pour la haute dignité du ſacré miniſtere,*

(1) Acte des Ap. chap. 20, verſ. 34.

que ceux qui voient l'Empereur, ne le voient qu'à titre d'arts & de sciences? Le zele apostolique qui est leur premiere & principale profession, ne devroit-il pas animer leur courage, & leur faire prendre hautement la défense de la religion, pour obtenir, non-seulement la révocation des édits qui lui sont contraires, mais encore la publication d'un autre édit qui lui soit favorable?

Voici, Monsieur, la réponse que je vous fais à vous-même sur cet objet, pour la rendre à ceux qui l'ont occasionnée.

Je sçais qu'à votre retour en Europe, vous êtes allé en Angleterre, & que vous avez reçu un bon accueil du Roi & de ses Ministres. Vous n'ignorez pas qu'il y a, dans ce Royaume, des Prêtres catholiques, qui, quoique déguisés, sont des Missionnaires pour entretenir les fideles attachés à la religion catholique, apostolique & romaine. Dans le temps que vous étiez à Londres, auriez-vous conseillé à quelqu'un de ces Missionnaires d'y faire ce que vos Messieurs voudroient que l'on fît à Peking? & si l'un d'eux vous avoit consulté pour attaquer hautement, devant le Roi & ses Ministres, tous les actes qui ont été faits contre la religion catholique, & demander

qu'on les cassât, & qu'on permît à tout Anglois de professer cette même religion, comme étant la seule véritable, que lui auriez-vous répondu ? Ne lui auriez-vous pas représenté que cette démarche seroit téméraire ; qu'elle feroit beaucoup plus de mal que de bien ; & que l'indiscrétion n'est pas une vertu ? Cependant, quelle différence entre la liberté qu'on a en Europe de parler aux Souverains, & la difficulté qu'il y a dans l'Orient de parler aux maîtres de ces vastes régions ! En Europe on risqueroit d'être chassé de la cour ou de la ville ; à la Chine, résister à l'Empereur est un crime capital, digne de mort, & qui seroit capable de faire abolir à jamais le christianisme dans ce grand Empire, comme il l'est dans le Japon.

Mais pour vous contenter, Monsieur, & ceux dont vous êtes l'interprête, je ne dois pas vous laisser ignorer que, quelque difficile que soit ce qu'ils souhaitent, on l'a fait à la Chine, & qu'on est allé peut-être un peu plus loin. Au commencement du regne du présent Empereur, comme la persécution excitée sous *Y-ont-ching*, son prédécesseur, continuoit, les Missionnaires remirent un écrit au Frere Castiglioni, peintre de l'Empe-

reur, pour être offert à ce Prince, en faveur de la religion perſécutée alors à Peking. L'Empereur reçut la ſupplique. Quel en fut l'effet ? Un renouvellement de perſécution ; la colere des Tribunaux contre les chrétiens ; des arrêts de proſcription contre la religion chrétienne, affichés dans les carrefours, juſqu'aux portes de nos égliſes : défenſe enſuite très-ſevere à Caſtiglioni de s'aviſer jamais de préſenter pareil écrit. Et depuis ce temps, une autre perſécution étant ſurvenue, on fouilla exactement Caſtiglioni au palais, pour voir s'il n'avoit point ſur lui quelque écrit ſemblable pour le préſenter à l'Empereur.

Vous voyez, Monſieur, combien ces démarches étoient haſardeuſes. Cependant les Miſſionnaires ne s'en contenterent pas. Dans le fort de la perſécution, le même Frere Caſtiglioni ſe jetta aux pieds de l'Empereur pour implorer ſa protection. Ce Prince, le viſage plein de fureur, lui tourna le dos, & demeura quelques jours ſans venir à l'endroit où il prenoit plaiſir à le voir peindre. En un mot, les Miſſionnaires n'ont jamais prêché plus hautement notre religion ſainte, & dans le palais, & hors du palais, que dans le temps même que

le feu de la persécution étoit le plus allumé. En particulier devant deux Ministres qui vinrent, l'an 1746, le 22 novembre, dans l'église des Jésuites François, par ordre secret de l'Empereur. Tous les Européens, prêtres & laïcs, MM. de la Propagande & les Jésuites convoqués par ces Ministres, se trouverent à cette entrevue. On parla hardiment pour la religion de Jesus-Christ en présence de ces deux grands, & l'on protesta que les Missionnaires n'étant à la Chine que pour la prêcher, ils ne pourroient plus y rester, si le Gouvernement leur fermoit la bouche. Ils remirent en même temps aux deux Ministres un mémorial en forme d'apologie pour être présenté à l'Empereur.

Ce fut le Pere Gaubil qui entreprit, dans cette circonstance, de prouver la nécessité d'embrasser le christianisme, & qui fit, sur un si beau sujet, un long & pathétique discours. L'un de ces Ministres, fier & hautain, ennemi déclaré des chrétiens, & que ni Prince ni Grand n'osoit contredire, demeura, dans cette occasion, humilié & interdit. C'est celui qui a fait depuis une fin tragique, comme la plupart des persécuteurs de la foi. Car celui qui avoit fait obtenir la palme du

martyre à Monseigneur *Sans*, Evêque de Mauricastre, & aux Peres Dominicains ses compagnons, eut ordre, en 1749, de se donner la mort : celui qui, dans le *Yunam*, avoit procuré un aussi glorieux sort aux deux Jésuites, *Antoine Henriques*, & Tristan *de Athemis*, a été réduit à l'état le plus vil & le plus méprisable : mais celui dont je parle ici, a été le plus sévérement traité. Un an après cette visite faite dans notre maison, il fut décapité sur un échafaud, à la tête de l'armée. Après la mort de ce Ministre universellement haï, le Gouverneur de Peking qui l'avoit accompagné lorsqu'il vint à notre église, dit au Pere Gaubil : *Je vous ai trouvé, dans cette entrevue, un peu trop courageux.* Monseigneur, répondit, le Missionnaire, *je m'offre à en dire autant à Sa Majesté; & tous tant que nous sommes, nous serions ravis de plaider & de mourir pour la religion de Jesus-Christ, en présence de l'Empereur & de sa Cour.*

Enfin, Monsieur, l'esprit de l'église n'est pas que pour procurer un bien particulier & peu assuré, l'on fasse un mal général, presque sûr, & probablement irréparable. Aussi les Papes ont-ils défendu à ceux qui se trouvent dans les

terres du Grand-Seigneur, de travailler par eux-mêmes à la conversion des Mahométans, dans la juste crainte que cette bonne œuvre n'attirât l'anéantissement entier de la religion chrétienne dans la Grece & dans toutes les autres possessions du Prince Ottoman.

Que conclure de tout ce que je viens de rapporter? C'est qu'il faut attendre les momens du Seigneur: c'est qu'au lieu de blâmer témérairement les Ministres de l'évangile, de ce qu'ils n'ont pas tous les succès qu'on souhaiteroit, il faut louer Dieu de ce qu'ils se sont maintenus à Peking; de ce qu'au milieu des tempêtes qui s'élevent de tems en temps, ils y conservent tranquillement les débris de la religion, à la faveur de quelques services qu'ils rendent au Prince, & que par-là ils nourrissent la foible espérance qui reste, de rétablir un jour la même liberté de prêcher dans les provinces, qui étoit sous le regne de *Cang-hi*.

Au reste, Monsieur, je suis bien persuadé que ce n'est que le zele qui vous a dicté ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; & j'espere que le même zele vous fera goûter mes raisons, & vous en fera trouver encore d'autres

pour nous défendre auprès de nos ennemis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Ecrite de Macao le 14 de septembre 1754.

DANS l'état d'incertitude où se trouve la chrétienté de la Chine, nous avons encore cette légere consolation, que les Missionnaires sont soufferts dans cet Empire, où malgré la contrainte qui les retient, leur présence ne laisse pas d'être infiniment utile au troupeau qui leur est confié. Vous pourrez en juger par le détail que je vais vous faire de ce qui s'est passé sous nos yeux.

Vous n'ignorez point que les Missionnaires, pour n'être point connus, sont obligés de se vêtir à la mode du pays. Mais eussent-ils le talent de prendre l'air, les manieres, la démarche, & tout ce qui est propre des Chinois, on les distinguera toujours; & ç'a été sans doute jusqu'ici un très-grand obstacle à la conversion des infidéles. Pour parer aux inconvéniens qu'entraînent ces sortes de

reconnoiſſances, on fait, autant qu'on peut, des Prêtres du pays. Les Miſſionnaires les élevent dès l'âge le plus tendre; leur apprennent la langue latine, & les inſtruiſent peu à peu dans le Miniſtere. Quand ils ont atteint un certain âge, on en fait des Catéchiſtes, qu'on éprouve juſqu'à quarante ans, temps auquel on les ordonne Prêtres. La maiſon des Miſſions Etrangeres de Paris entretient un Séminaire dans la capitale du royaume de Siam; & c'eſt-là particuliérement qu'on envoie les enfans Chinois pour y faire leurs études & s'y former au Miniſtere Evangélique. On en fait ordinairement de très-bons ſujets. Ces Prêtres de la nation n'étant point connus pour tels, peuvent faire beaucoup plus de fruits que les Européens. Mais malgré tous nos ſoins, l'idolatrie perd infiniment plus d'ames que nous ne pouvons en ſauver; car outre que le nombre des ouvriers apoſtoliques n'eſt rien en comparaiſon du peuple immenſe de la Chine, les perſécutions preſque continuelles arrêtent beaucoup les progrès de la prédication. Cependant le nombre des chrétiens eſt conſidérable, & plus que ſuffiſant pour occuper les Miſſionnaires qui travaillent

maintenant dans l'Empire. Les Mandarins, tout furieux qu'ils sont contre notre sainte religion, n'empêchent pas de simples particuliers, & même des familles entieres, de venir nous demander le baptême. A la vérité quand on peut prendre des Evêques, on leur tranche la tête, parce qu'on les regarde comme des chefs de révolte. C'est ainsi que celui de Mauricastre a couronné, ces années passées, une mission de trente ans. C'étoit un saint Prélat ; je viens d'apprendre qu'on travailloit à Rome à sa canonisation. Aussi-tôt qu'il fut condamné, les chrétiens de l'endroit, qui vouloient avoir des reliques du Martyr, convinrent avec un Gentil, moyennant une somme d'argent, qu'il iroit répandre des cendres sur le lieu où l'Apôtre devoit être décollé, afin de pouvoir recueillir son sang. Cet idolâtre étoit un homme intéressé qui ne demandoit pas mieux que de gagner quelque argent, & qui s'acquitta parfaitement de sa commission. Mais au moment où il ramassoit la cendre teinte du sang du Martyr, il s'opéra dans son cœur un miracle de grace qui le convertit subitement à la foi. Aussi-tôt cet infidéle courut à sa maison, pénétré de vénération pour le

ſacré dépôt qu'il portoit, répandit de cette cendre enſanglantée ſur la tête de ſa femme & ſur celle de ſes enfans, & les exhorta, par le diſcours le plus pathétique, à croire en Jeſus-Chriſt. Ses exhortations ne furent pas ſans ſuccès; car à peine fut-il baptiſé, qu'il procura la même grace à toute ſa famille. Quelque temps après ayant appris qu'un Miſſionnaire de ſa nation avoit été ſaiſi & jetté dans un cachot à quelques lieues de-là, il ſe rendit incontinent à la porte de la priſon, & dit aux gardes qui vouloient l'écarter: *Pourquoi voulez-vous m'empêcher de voir le Pere? Je vous déclare que je ſuis chrétien & reconnoiſſant des ſervices ſans nombre que j'ai reçus des Miſſionnaires, je voudrois pouvoir le leur témoigner en ſoulageant ceux qui ſe trouvent dans la miſere, & c'eſt ce que j'ai intention de faire aujourd'hui.* Ce trait de franchiſe & de ſimplicité toucha tellement les ſoldats, qu'ils l'introduiſirent dans la priſon du Confeſſeur, à qui il donna du linge & des habits, dont il ſçavoit qu'il manquoit.

C'eſt ici le lieu de vous dire un mot de ce Miſſionnaire; c'étoit un Prêtre Chinois, que ſes vertus & ſon zele avoient rendu reſpectable à toute la chrétienté. Un jour il étoit allé dans une

petite isle pour y confesser les chrétiens. Le Mandarin ou Gouverneur de l'endroit n'en fut pas plutôt averti, qu'il fit investir la maison où il demeuroit par des soldats, qui menacerent d'y mettre le feu si on ne leur livroit le Missionnaire entre les mains. Les chrétiens du domicile qui n'avoient rien entendu de distinct, ouvrirent la porte pour sçavoir ce dont il s'agissoit. Aussi-tôt ils virent fondre sur eux une troupe de soldats en fureur, qui se saisirent de toutes les personnes de la maison, & pillerent la chapelle du Missionnaire. Comme ce dernier étoit de la nation, ils ne purent le reconnoître d'abord. Les chrétiens interrogés sur ce qu'il étoit devenu, ne voulurent rien répondre : mais le Confesseur craignant qu'on ne les maltraitât pour les forcer à faire leur déclaration, se déclara lui-même. En conséquence il fut lié & garotté comme un scélérat, & emprisonné jusqu'au lendemain. Le jour étant venu, il comparut devant le Mandarin, qui lui demanda s'il n'étoit pas chef de la religion chrétienne ? combien de personnes il avoit séduites ? quel étoit le nombre des chrétiens de l'isle, & comment ils s'appelloient ? à quoi servoient tous ces ornemens & ces livres

Européens qu'il avoit avec lui? & enfin si une bouteille d'huile, qu'on avoit trouvée parmi ses effets, n'étoit point ce dont il se servoit pour la magie? (c'est ainsi qu'il appelloit les fonctions du saint Ministere). Le Missionnaire répondit à ces différentes questions avec autant de fermeté que de sagesse & de précision. *Je ne suis point*, dit-il, *chef de la religion chrétienne, je n'ai ni assez de vertu ni assez de mérite pour occuper ce haut rang; mais je fais profession de cette sainte religion, & je l'enseigne. Je n'ai jamais séduit personne. Je sçais les noms de plusieurs chrétiens de cette isle; j'en sçais aussi le nombre; mais je ne vous dirai ni l'un ni l'autre, parce que ce seroit trahir mes freres. Quant à ces ornemens & à ces livres que vous voyez, ils servent dans les sacrifices que j'offre au seul vrai Dieu, qui est le créateur du ciel & de la terre, & que tout l'univers doit adorer. Pour cette huile*, ajouta-t-il en lui montrant la bouteille où elle étoit renfermée, *elle ne sert point à la magie, parce que la magie est une chose dont les chrétiens ont horreur.* Le Mandarin confondu par les réponses du Confesseur, parut quelque temps interdit; ensuite, comme s'il eût voulu déguiser sa surprise, il ouvrit un livre qui étoit écrit en sa langue, & qui traitoit

traitoit des commandemens de Dieu. Il tomba ſur celui qui défend l'adultere. *Pourquoi*, dit-il, *les Chrétiens abhorrent-ils l'adultere ?* Il n'attendit pas la réponſe du Miſſionnaire ; il fit mettre par écrit l'interrogatoire avec les réponſes du prétendu coupable ; après quoi il le fit reconduire en priſon. Le lendemain il l'envoya, eſcorté de ſoldats, au Mandarin ſupérieur, qui lui fit donner cent quarante ſoufflets & quatre-vingt coups de bâtons. Ces deux ſupplices ayant été employés en vain, on eut recours à un troiſieme ; on mit le Confeſſeur à la queſtion. On prit deux bois aſſez gros attachés enſemble par un bout, & après lui avoir mis entre deux la cheville du pied, on les ſerra par l'autre bout avec tant de violence, que le patient s'évanouit. Mais bientôt on le fit revenir par le moyen d'une liqueur qu'on lui fit boire à pluſieurs repriſes. Cette queſtion dura plus de trois heures. Enfin le Mandarin, piqué de la conſtance du généreux Confeſſeur, le renvoya en priſon, réſolu de le pouſſer à bout. Le jour ſuivant il le fit revenir & on le mit encore à la queſtion. Ce ſupplice dura depuis le matin juſqu'au coucher du ſoleil. Mais tout fut inutile, le Miſſionnaire ſoutint

la torture avec un courage qui déconcerta le tyran. Enfin voyant qu'on ne pouvoit venir à bout de vaincre ſa patience par les tourmens, on lui propoſa le choix de trois choſes : la premiere étoit de déclarer les noms, le nombre & la demeure des Chrétiens de l'iſle : la ſeconde, d'embraſſer l'état de Bonze : la troiſieme, d'être mis à mort. *Vous n'aurez jamais*, dit le Miſſionnaire, *la déclaration que vous exigez de moi : pour être Bonze, la probité, l'honneur même me le défend. Je ne crains point la mort ; ainſi dévouez-moi aux ſupplices. Je ſerai trop heureux de répandre mon ſang pour la cauſe du Dieu que je prêche.* Le Mandarin furieux de la fermeté du Confeſſeur, prononça l'arrêt de mort, & le priſonnier fut reconduit au cachot. Quatre jours après on le mena à Peking pour faire confirmer & exécuter la ſentence. Mais l'Empereur qui ſe pique de clémence & de généroſité, crut devoir commuer la peine, & le condamna à l'exil. Heureuſement pour lui, il fut exilé dans un coin de province où il y avoit une nombreuſe chrétienté ; il y eſt encore actuellement, & nous eſpérons que le Seigneur qui lui a conſervé les jours dans les tortures, les lui prolongera pour le

bien & l'édification de ſon nouveau troupeau.

Vous concevez aiſément que ces exemples de vertu ne contribuent pas peu à nous conſoler des perſécutions cruelles que nous avons à eſſuyer. Voici un autre miracle de la grace qui ne vous touchera pas moins.

Vous ſçavez que les Japonois font fouler aux pieds le crucifix à tous ceux qui veulent entrer dans leur iſle. Un Chinois y ayant abordé, on lui en fit la propoſition ; l'idolâtre ſurpris demanda ſur le champ de qui étoit le portrait ſur lequel on lui ordonnoit de marcher ? On lui répondit que c'étoit celui de *l'homme de Manille* (1). C'eſt ainſi que les Japonois appellent Jeſus-Chriſt, parce que l'opinion commune parmi eux eſt que le premier Miſſionnaire qui eſt entré dans leur pays, étoit de Manille. Le Chinois indigné du mépris qu'on avoit pour cet *homme de Manille*, ne put s'empêcher d'en témoigner ſon mécontentement. *Mais cet homme dont vous voulez que je foule aux pieds l'image, ne m'a jamais rien fait. Pourquoi voulez-vous que je*

(1) C'eſt un pays de l'Inde, aſſez voiſin du Japon, & appartenant aux Eſpagnols.

l'outrage? C'eſt une injuſtice que je ne puis commettre. Il ne voulut jamais conſentir à ce qu'on exigeoit de lui.

De-retour en Chine, le Gentil raconta par haſard à quelques chrétiens ce qui lui étoit arrivé. Ceux-ci charmés de ſes diſpoſitions, lui expliquerent ce que c'étoit que cet *homme de Manille* dont on avoit voulu lui faire fouler aux pieds le portrait. Ce fut une occaſion pour eux de l'inſtruire des principaux points de la religion chrétienne. L'idolâtre fut ſi touché de l'expoſé qu'ils lui en firent, que bientôt après il alla trouver un Miſſionnaire & lui demanda le baptême. Actuellement c'eſt un des plus fervens chrétiens que nous ayons. La chrétienté du Royaume de Cochinchine eſt encore moins tranquille que celle de l'Empire. La religion y étoit aſſez libre depuis vingt-cinq ans. On y comptoit environ ſoixante égliſes où l'on célébroit l'office divin auſſi publiquement que dans les états les plus catholiques. Mais depuis quelque-temps la religion y eſt défendue. Le Roi conduit, ſoit par les conſeils de ſes Miniſtres qui ſont tous ennemis jurés de la foi, ſoit par ſa propre avarice, s'eſt laiſſé perſuader que les chrétiens poſſédoient des biens im-

menses. Dans le dessein de s'en emparer, il a ordonné à tous les Missionnaires de se rendre à la cour, & à tous les Mandarins de faire comparoître devant eux les peuples de leurs districts, afin de leur faire fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ en croix. Il est bon de remarquer que ce dernier ordre n'a été donné, dit-on, qu'à l'instigation des Hollandois, qui, sçachant l'effet d'un pareil commandement au Japon, sont accusés de l'avoir conseillé au Roi de Cochinchine comme un moyen efficace de chasser les Missionnaires, qu'ils croient avoir traversé un dessein qu'on leur attribue sur ce royaume. Le Roi, trompé par ce stratagême, a fait publier l'édit, & les Missionnaires se sont rendus à la cour. On leur a proposé de marcher sur le crucifix; mais comme ils ont refusé de le faire, on s'est emparé de leurs biens & on les a renvoyés à Macao après deux mois de la plus dure prison. Les Mandarins des villes ont également cité à leurs tribunaux ceux qui leur étoient soumis, tant chrétiens qu'idolâtres, pour leur faire fouler l'image de l'Homme-Dieu. Vous comprenez que les Gentils ne doivent pas avoir balancé. Pour les chrétiens, ils se sont montrés la plupart

dignes du nom qu'ils portoient. Plusieurs d'entr'eux craignant de mollir, se sont enfui dans les montagnes pour ne pas s'exposer à commettre une lâcheté. De ce nombre ont été vingt ou trente vierges, qui vivoient en communauté, & dont les fonctions étoient à peu près les mêmes que celles des sœurs grises de France. Les autres ont comparu devant les Mandarins ; les uns ont rejetté avec horreur l'affreuse proposition qu'on leur a faite, & c'est heureusement le plus grand nombre. Les autres ont succombé à la tentation & sont devenus apostats. Les premiers ont été condamnés aux éléphans, punition qui consiste à couper tous les jours, quelque temps qu'il fasse, de l'herbe pour ces animaux ; voilà la peine des hommes. Pour les femmes, on leur a donné à chacune un certain nombre de coups de bâton sur le dos, après quoi on les a renvoyées libres.

Parmi ces confesseurs se trouvoit un homme fort riche du royaume. Avant sa conversion, on le regardoit comme l'homme le plus avare qui fût dans sa nation. Comme il étoit en commerce avec des chrétiens, il remarqua dans leur conduite tant de désintéressement & de générosité, qu'il fut curieux de sçavoir

en quoi conſiſtoit une religion qui éleve l'homme au-deſſus de lui-même ; en conſéquence il ſe fit inſtruire : la pureté, la ſageſſe & la ſublimité de nos préceptes le toucherent, & les diſcours des Miſſionnaires, ſecondés par la force de la grace, le convertirent ; de ſorte qu'il eſt devenu un véritable modele de vertu. Lorſqu'on lui ordonna de fouler le crucifix ſous peine de perdre tous ſes biens : *Prenez-les*, dit-il à ſes Juges, *ils ſont fragiles & périſſables ; mais j'en attends d'autres qui ſeront éternels & que perſonne ne m'enlevera.* Ses biens furent en effet confiſqués au profit du Roi, & lui chargé de chaînes & condamné à couper de l'herbe pour les éléphans.

Je pourrois ici faire mention de pluſieurs autres généreux confeſſeurs, dont la patience & le courage nous ont touché juſqu'aux larmes ; mais comme le nombre en eſt trop grand, je me borne aux traits que je viens de rapporter.

Je vous ai dit que nous avions eu la douleur de voir apoſtaſier quelques chrétiens. Parmi ces lâches déſerteurs, il y eut un Mandarin qui, à la premiere propoſition, marcha ſur le crucifix. Le Roi étonné de ſa prompte obéiſſance, conçut dès-lors de lui l'idée la plus dé-

ſavantageuſe. Ce Prince même lui dit d'un air menaçant : *Vous êtes un méchant, & vous méritez doublement ma colere. Si je vous regarde comme chrétien, vous êtes un infidele qui outragez baſſement le Dieu que vous adorez, & je ne trouverois point de ſupplices aſſez longs pour vous, ſi vous traitiez ainſi les Dieux de mon royaume. Si je vous regarde comme ſujet, vous avez déſobéi à votre Prince, en embraſſant une religion qu'il a proſcrite. Ainſi, de quelque côté que je vous enviſage, vous ne méritez que châtimens. Retirez-vous donc de moi, & allez ſubir la peine à laquelle je vous condamne.* Auſſitôt que le Roi eut parlé, ce lâche Mandarin fut chargé de fers, & tous ſes biens confiſqués. Tel fut le fruit de ſon apoſtaſie. Je n'ai pas cru devoir vous laiſſer ignorer cette triſte anecdote, parce qu'elle m'a paru propre à vous donner une idée du Roi de Cochinchine, qui n'eſt pas auſſi perſuadé qu'on le croit de l'exiſtence de ſes Dieux ; ſi la ſoif de l'or ne le dominoit point, notre ſainte religion fleuriroit encore dans le royaume.

Dans le dénombrement des habitans de leurs diſtricts, les Mandarins avoient oublié quelques familles de pêcheurs qui n'avoient pour tout bien que leurs bar-

ques & leurs filets. Toutes ces familles étoient chrétiennes. Les idolâtres les dénoncerent aux Gouverneurs, qui les firent venir pour les interroger sur leur croyance. Ils répondirent qu'ils croyoient en un seul Dieu, créateur & conservateur du monde. On leur proposa, ou de fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ, ou de se faire soldats. Il est à remarquer que c'est la plus vile & la plus misérable profession du royaume. *Nous nous ferons soldats*, s'écrierent-ils tous ensemble, *nous mourrons même s'il le faut*. Les Mandarins surpris d'une réponse à laquelle ils ne s'attendoient pas, furent quelque-temps indécis. Ils ne vouloient, ni les condamner aux éléphans parce qu'on n'auroit pu les occuper, vu déja le grand nombre de ceux qui subissoient la même peine, ni en faire des soldats, parce qu'on n'en avoit aucun besoin, ni les retenir dans les cachots, parce qu'on n'avoit pas d'ordre. Ainsi le parti qu'ils prirent fut de les renvoyer libres.

Les traverses, les peines, les persécutions, rien n'est capable de ralentir le zèle que Dieu inspire à ses Apôtres. Quelque-temps après le bannissement des Missionnaires, un Religieux & un Prêtre du séminaire de Paris, tâcherent

de rentrer dans leur chere miſſion : s'étant donc embarqués dans un petit vaiſſeau Chinois qui alloit à Camboye, royaume limitrophe de la Cochinchine, ils arriverent ſains & ſaufs dans ce pays, où ils furent très-bien reçus ; mais dans l'intervalle, la guerre s'étant allumée entre ces deux états, il ne leur fut pas poſſible de pénétrer dans le ſecond ; ainſi ils prirent le parti de retourner à Macao. Le même vaiſſeau qui les avoit amenés, s'offrit à les reconduire ; mais à peine furent-ils en mer qu'ils ſe virent attaqués par ſept barques Cochinchinoiſes. Ces pirates armés de fuſils, tuerent vingt-quatre hommes de l'équipage, qui ſoutint cependant avec beaucoup de courage, un combat de deux heures. Enfin les ennemis voyant qu'ils ne pouvoient le ſoumettre par les armes, tâcherent d'y mettre le feu, & ils y réuſſirent ; alors ceux qui le montoient furent obligés de ſe partager, les uns pour combattre, les autres pour éteindre la flamme, de ſorte qu'ils furent bientôt réduits à la derniere extrémité. Dans ces fâcheuſes circonſtances, ils jetterent à l'eau deux petits bateaux qu'ils avoient, & chacun chercha ſon ſalut dans la fuite, excepté les deux Miſſionnaires.

Les Cochinchinois, qui n'en vouloient pas tant aux hommes qu'à l'argent qu'ils pouvoient avoir, laisserent aller les bateaux & s'emparerent du navire. Aussi-tôt que les Missionnaires apperçurent les pirates, ils sortirent de la chambre pour aller au devant d'eux. Le Religieux dont je ne sais encore ni le nom, ni l'ordre, fut le premier qui s'offrit à leur vue, & qui fut massacré par ces barbares. Le Prêtre du séminaire des Missions étrangeres voyant son cher compagnon égorgé, s'étendit sur le tillac pour recevoir le coup de la mort. Les barbares accoururent en effet pour l'immoler ; mais un des chefs du brigantin fut si touché de compassion en le voyant, qu'il défendit de lui faire aucun mal. Mais il abandonna son coffre au pillage, & on ne lui laissa que quelques livres de piété, meubles inutiles pour des écumeurs de mers. Dès que les pirates se furent emparés de ce qu'ils avoient trouvé dans le vaisseau, ils se retirerent à la hâte dans la crainte d'être enveloppés dans l'incendie, & laisserent le Missionnaire au milieu des flammes. Le Seigneur a toujours soin de ses élus. Les Cochinchinois ne furent pas plutôt en mer qu'ils rebrousserent chemin, &

prirent avec eux le Miſſionnaire pour le mettre à terre. Ils le conduiſirent effectivement ſur le rivage, mais ils l'abandonnerent ſur une terre inconnue, où, accablé de douleur & de foibleſſe, il fut obligé de reſter pluſieurs heures ſans ſavoir quelle route il tiendroit. Tandis qu'il déploroit ſon ſort, deux petites barques s'offrirent de loin à ſa vue; c'étoient les deux barques Chinoiſes qui portoient ſes compagnons de voyage & d'infortune. Dès qu'il les apperçut, il ramaſſa ce qui lui reſtoit de forces pour les appeller & leur tendre les bras. Ceux-ci n'eurent pas de peine à reconnoître le Miſſionnaire. Ils s'approcherent, à force de rames, le prirent dans un de leurs bateaux, & ſe remirent en mer. La Providence voulut que peu de temps après ils rencontraſſent une ſomme Chinoiſe qui les reçut à bord, leur donna tous les ſoulagemens dont ils avoient beſoin, & les conduiſit à Camboye. Le Miſſionnaire ne fut pas plutôt débarqué qu'il ſe rendit dans un bourg où il y avoit un aſſez grand nombre de chrétiens, réſolu d'y reſter juſqu'à ce que la guerre, dont j'ai parlé, fût terminée. Mais ſon ſéjour n'y fut pas de longue durée. Les Cochinchinois ayant fait une irruption

ſur la bourgade, le Miſſionnaire & ſon troupeau, qui ne s'attendoient à rien moins, s'enfuirent dans les montagnes, où ils reſterent cachés pendant un mois, au bout duquel étant revenus à leur habitation, ils n'en trouverent plus que l'emplacement. Tout avoit été renverſé ou brûlé. Nous avons ſu ces différentes nouvelles de lui-même, par une lettre qu'il nous a écrite depuis ces affligeantes cataſtrophes. Cette piece que nous conſervons précieuſement comme un monument des ſouffrances de ce confeſſeur, contient le récit de ſes peines, & je vous aſſure qu'elle nous arrache des larmes toutes les fois que nous y jettons les yeux. Ce ſaint Miſſionnaire termine ſa lettre par le regret le plus vif qu'il a de n'avoir pas mérité, comme le Religieux qui l'avoit accompagné, la couronne du martyre, qui eſt, dit-il, le ſeul objet de mes deſirs & de mon ambition.

Vous allez croire que la chrétienté du Tonquin n'a pas moins à ſouffrir que celle des deux Etats dont je viens de vous entretenir. Mais je vous dirai pour votre conſolation & pour la nôtre, qu'elle eſt infiniment plus tranquille; car, excepté quelques coins du royaume où deux ou trois Mandarins feignent de

vouloir traverſer les Miſſionnaires, la tolérance eſt par tout la même ; par-tout on célebre l'office divin avec beaucoup de magnificence & de ſolemnité ; les jours de fêtes y ſont gardés avec autant & peut-être plus d'exactitude qu'en France ; enfin toutes les cérémonies de l'égliſe s'y font auſſi librement que nous pouvons le deſirer.

LETTRE

Du Pere Amiot, Miſſionnaire à la Chine, au Pere de la Tour, de la même Compagnie.

A Peking, ce 17 octobre 1754.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

La part ſinguliere que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde notre Miſſion & nos perſonnes, m'engage à vous faire un récit circonſtancié de ce qui nous eſt arrivé dans le courant de cette année, de bien & de mal, de triſte & de conſolant. C'eſt ici le pays

des vicissitudes. On passe rapidement du sein des plus terribles alarmes aux espérances les plus flatteuses, & du profond abysme des disgraces au faîte des prospérités. Quelques jours d'intervalle suffisent souvent pour nous rendre témoins, ou pour nous faire sentir ces différens effets. La lecture des événemens que je vais vous décrire vous convaincra de cette vérité.

Il y a près de deux ans que le Révérend Pere Dugad, Supérieur général de notre Mission Françoise, écrivit quelques lettres aux Missionnaires qui sont sous son obéissance, pour remplir à leur égard les devoirs de la charge dont il venoit d'être revêtu. Ces lettres furent malheureusement interceptées ; son exprès fut arrêté & conduit au tribunal de la ville la plus voisine ; quantité de chrétiens furent maltraités à cette occasion, & le nom Chinois du Pere Dugad retentit plus d'une fois dans les différens lieux où l'on prit connoissance de cette affaire. Ce Révérend Pere fut obligé de prendre la fuite & d'errer de rivage en rivage, sans pouvoir rencontrer de retraite assurée, trouvant à peine des conducteurs & des guides parmi les chrétiens les plus fidéles. Dieu a montré visible-

ment qu'il veilloit particuliérement à la conservation de ce vertueux & saint Missionnaire.

Un jour que quantité d'infidéles, attroupés aux environs de la petite embarquation du Pere du Gad, demandoient, à grands cris, qu'on leur livrât le Missionnaire; ses gens découragés & consternés ne sçavoient plus quel parti prendre; voyant qu'il ne leur étoit pas possible de fuir, ils étoient sur le point de céder à la force, lorsque le Pere du Gad, comme par inspiration divine, sort tout-à-coup du coin de la barque où il se tenoit caché, & d'un air plein d'assurance & de fermeté, il dit à ceux qui vouloient se saisir de sa personne: « Il » faut avouer que vous êtes bien hardis » d'assurer, comme vous le faites, qu'on » recele ici un étranger; quelle preuve » en avez-vous? me voici, regardez-» moi bien, & jugez vous-même si je » suis Européen ». A ces paroles, les infidéles qui n'avoient pas voulu se désister jusqu'alors, & qui avoient cru tenir déjà leur proie, de furieux qu'ils étoient, devenus doux comme des agneaux, se retirent d'eux-mêmes, & laissent au Missionnaire le loisir de se transporter paisiblement ailleurs.

Une autre fois qu'on faisoit les perquisitions les plus exactes, trois barques, au nombre desquelles se trouvoit celle du Pere du Gad, furent arrêtées en même temps, & environnées de toutes parts par des gens de guerre, qui se disposoient à tout bouleverser, pour pouvoir trouver ce qu'ils cherchoient avec tant d'empressement & d'ardeur. En effet ils mettent la main à l'œuvre; deux barques sont renversées de fond en comble; mais comme s'ils avoient été menacés par quelque puissance céleste, ou que la barque du Pere du Gad fut tout-à-coup devenue invisible à leurs yeux, ils ne tentent pas même d'en faire la visite, & la seule qui auroit pu les mettre en possession du trésor pour lequel ils s'étoient donnés tant de mouvemens & de peines, échappe ainsi à leur brutale avidité, lorsque tout sembloit concourir à les en rendre maîtres.

J'aurois, mon Révérend Pere, quantité de traits semblables à vous raconter, si je ne craignois de passer les bornes que je me suis prescrites. Je finis l'article qui concerne le Pere du Gad, en vous disant en deux mots, que ce Pere a mené depuis deux ans en particulier, la vie la plus laborieuse, la plus pénible, & la

plus remplie de craintes, d'inquiétudes & de perplexités. Ce fervent Missionnaire auroit bien voulu recevoir au bout la couronne du martyre, mais le Seigneur le réserve peut-être pour des travaux plus grands encore ; on peut juger des sentimens de son cœur par ce qu'il écrivit peu de temps après avoir échappé aux poursuites les plus vives. « Je ne » vous oublie aucun jour à l'autel. . . . » heureux si l'adorable victime, lorsque » je la tiens entre mes mains, m'appre» noit enfin à me sacrifier, ou plutôt à » me laisser sacrifier entiérement au bon » plaisir divin ».

Toutes les lettres de ce Révérend Pere ne respirent que les mêmes sentimens, c'est-à-dire qu'amour de Dieu, que zele ardent pour faire connoître son saint nom, que desir de répandre jusqu'à la derniere goutte de son sang pour la gloire du souverain Maître. Je suis persuadé que l'obligation où il s'est trouvé, comme chef de notre mission, de prendre toutes les précautions que la prudence peut suggérer, afin de se conserver à une chrétienté désolée, & à des compagnons de ses travaux apostoliques dont il est le modele, le conseil, le soutien, la consolation & la joie, n'a pas été la moindre de ses peines.

Quoique cet excellent Missionnaire n'ait pas encore eu le bonheur de répandre son sang pour Jesus-Christ, ce qu'il est obligé, chaque jour, de faire & de souffrir, est un martyre continuel beaucoup plus pénible, que ne pourroit l'être celui qui lui arracheroit la vie après quelques tourmens. Je vous remercie, dit-il, en écrivant au Frere Attiret, « je vous remercie de la double » peinture des SS. Cœurs qui, par bon- » heur a échappé au feu, à l'eau & à » la cupidité qui nous ont enlevé pres- » que tout ce que nous avions, &c.; & dans une lettre que j'ai reçue de lui, il y a quelques mois, il dit: « C'est » peu que d'avoir perdu une somme » d'argent; de n'avoir plus de ressource » pour nous loger & pour nos commis- » sions, le grand mal est que dans la » plupart de nos chrétientés il y a eu » des recherches, des emprisonnemens, » des bastonnades, des affiches scanda- » leuses contre la religion, & des apos- » tasies........ Mais cette adorable & ai- » mable Providence a tellement ménagé » & disposé les choses, que toutes nos » actions de graces ne doivent s'adresser » qu'à elle pour la consommation moins » malheureuse de cette affaire ».

En effet, mon Révérend Pere, il a fallu des miracles de protection Divine, pour que cette tempête, qui sévissoit avec tant de fureur, ait été ainsi appaisée, lorsqu'on avoit le plus lieu de croire qu'elle alloit tout submerger dans la province où le Révérend Pere Dugad fait ses excursions apostoliques. Dans le temps qu'on étoit dans les plus grandes alarmes, & que tout sembloit désespéré, le calme s'annonce tout à coup par l'élargissement du porteur des lettres & des autres chrétiens emprisonnés : mais cet orage n'a fait que menacer la province du *Hou-koang*, en comparaison des terribles ravages qu'il est allé faire dans la province du *Kiang-nan*, une des plus florissantes missions qu'eussent les Jésuites Portugais. Jugez-en, mon Révérend Pere, par le récit suivant.

La seconde, quatrieme lune ou lune intercalaire de la dix-neuvieme année de *Kien-long*, c'est-à-dire vers la fin du mois de Mai de cette année 1754, vint un exprès au Révérend Pere Felix de Rocha, vice-Provincial de la mission Portugaise de Chine, avec une lettre d'un Jésuite Chinois qui faisoit part à son Supérieur des plus tristes nouvelles. Il lui apprenoit que le Pere d'Araujo,

Jésuite Portugais, qui faisoit la mission dans le *Kiang-nan*, avoit été pris & mis à la torture par le Mandarin, au tribunal duquel il avoit été traîné. Il ajoutoit que quantité de chrétiens avoient eu le même sort, & qu'on avoit donné le signalement de tous les Missionnaires Européens qui travailloient dans cette province.

Le Jésuite Chinois n'entroit dans aucun détail, mais le porteur de sa lettre ajouta bien des circonstances auxquelles on ne crut pas devoir donner une entiere créance, les Chinois étant très sujets à exagérer quand il s'agit sur-tout d'annoncer des malheurs. On ne soupçonna cependant qu'avec trop de fondement, que cette mission, qui avoit donné lieu aux plus grandes espérances, tant par le nombre que par la ferveur des chrétiens qui la composent, étoit sur le penchant de sa ruine, & que tous les Missionnaires qui y étoient occupés des saints exercices de leur ministere ne tarderoient pas d'être pris. On étoit dans ces perplexités, lorsqu'il arriva un second député : c'étoit un chrétien qui avoit demeuré autrefois à *Peking*, & qui avoit servi dans le collége de nos RR. PP. Portugais en qualité de domes-

tique. Il apporta l'accablante nouvelle de la priſe de cinq Jéſuites Européens, & de la dénonciation d'environ huit cens familles chrétiennes qui avoient été citées, & qui ſe rendoient chaque jour au tribunal du Mandarin qui avoit pris connoiſſance de cette affaire. Il raconta tant ce qu'il avoit vu lui-même, que ce qu'il avoit appris ſur les lieux par des témoins oculaires. Le P. d'Araujo a eu le bonheur de confeſſer J. C. au milieu des plus violentes tortures qui l'ont eſtropié, dit-on, pour le reſte de ſes jours. On ne dit rien encore de ce que les autres Miſſionnaires ont ſouffert, c'eſt d'eux-mêmes qu'il faut apprendre tout le détail de cette affaire; car à vous dire naturellement, il y a toujours à ſe défier des relations Chinoiſes pour le bien comme pour le mal: ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que les cinq Jéſuites Portugais ont été arrêtés; que le Pere d'Araujo a été appliqué à la queſtion pluſieurs fois; que quantité de chrétiens ont eu le même ſort; que quelques-uns ont apoſtaſié; que d'autres ont ſouteuu avec fermeté les apprêts des ſupplices, les queſtions, les tortures, & ont confeſſé généreuſement Jeſus-Chriſt.

Je vais à préſent vous entretenir de

ce qui regarde perſonnellement le Frere Attiret. J'ai à vous parler de ſon voyage en Tartarie, à la ſuite de l'Empereur, de ſa nomination au Mandarinat, & de ſon généreux refus d'une dignité qui, en lui donnant un rang dans l'Empire, auroit pu lui faire oublier, en certains momens, l'état d'humilité auquel, pour l'amour du ſouverain Maître, il s'eſt conſacré, & pour lequel il avoit de bon cœur ſacrifié tous ſes talens, en ſe faiſant ſimple Frere de notre compagnie.

La raiſon pourquoi l'Empereur voulut avoir le Frere Attiret en Tartarie, & le récompenſer enſuite en le faiſant Mandarin d'un des tribunaux de ſa maiſon, demande quelques éclairciſſemens. Je vais vous les donner, en leur ajoutant les préliminaires néceſſaires, & en les accompagnant de toutes les circonſtances qui ont quelque rapport à ce ſujet.

Il y a eu en dernier lieu une révolution dans le pays du *Tchong-kar*, celui des ſouverains Tartares, dont les états ſont bornés au midi par le Thibet, à l'eſt par les Tartares tributaires de la Chine, par les Kalkas & les Mongoux, à l'oueſt par d'autres Tartares Mahométans & vagabonds, & au nord par une partie de la Sibérie. Après la mort

du dernier *Tchong-kar*, un *Lama* du ſang royal ſe mit à la tête d'un puiſſant parti, & vint à bout de ſe faire reconnoître au préjudice de ſes concurrens & de celui en particulier qui devoit naturellement occuper le trône.

Ce nouveau Souverain, homme inquiet & turbulent, hardi d'ailleurs, & enflé de ſes premiers ſuccès, voulut en tenter de nouveaux, ſe confiant en ſon habileté & en ſa bonne fortune. Il trouva mauvais que les Kalkas ſes voiſins, fuſſent tributaires de la Chine, & ſe mit en tête de ſe les aſſujettir. Il fit faire à l'Empereur la ridicule propoſition de les lui céder, alléguant que c'étoit un droit dévolu à ſa couronne, que les anciens *Tchong-kar* en avoient joui, & qu'il étoit bien réſolu d'employer toutes ſes forces pour en jouir à ſon tour.

L'Empereur ne répondit à ſes prétentions, qu'en l'invitant à devenir lui-même tributaire de l'Empire, lui offrant pour l'y engager de le créer Regulo du premier ordre, & de le maintenir ſur le trône.

Le *Lama*, devenu *Tchong-kar*, ſentit ſon orgueil offenſé d'une ſemblable propoſition. Il fit répondre qu'il étoit dans ſes états auſſi ſouverain que l'étoit l'Empereur

pereur lui-même dans les siens, qu'il ne vouloit point de son *Regulat*, qu'il lui déclaroit la guerre, & que les armes décideroient lequel des deux, c'est-à-dire de l'Empereur ou de lui *Tchong-kar*, devoit recevoir les hommages & le tribut des Kalkas.

Comme il n'étoit guere possible qu'il n'y eût bien des mécontens de la part des sujets de l'usurpateur, & que leur mécontentement n'attendoit qu'une occasion favorable pour éclater, les plus éclairés d'entre eux conclurent qu'il falloit profiter de la bonne volonté qu'ils supposoient dans l'Empereur en faveur de tous ceux qui se déclaroient les ennemis du tyran. Ils forment sourdement leur complot; ils se sauvent de leur patrie au nombre de dix mille, & viennent avec leurs familles & tous leurs bagages se donner à l'Empereur & le reconnoître pour leur souverain & leur maître.

L'Empereur les reçut à bras ouverts; il leur donna un emplacement dans la Tartarie Chinoise, où il leur permit de s'établir. Il nomma des Mandarins pour veiller à ce que rien ne leur manquât, ou plus vraisemblablement pour veiller sur leur conduite. Il leur envoya de grosses sommes d'argent, des provisions

de toutes ſortes & en grande quantité ; en un mot il les mit en état de mener dans leur nouveau domicile une vie beaucoup plus commode qu'ils ne l'auroient fait dans leur propre pays. Il y avoit parmi les transfuges quantité de gens de conſidération. L'Empereur leur ordonna de ſe rendre à *Gé-hol*, lieu de la Tartarie Chinoiſe où il va chaque année pour prendre le divertiſſement de la chaſſe, & où il a des palais preſque auſſi beaux que ceux qui ſont aux environs de Peking. L'intention de Sa Majeſté étoit de les recevoir en cérémonie au nombre de ſes ſujets, de leur donner le grand repas déterminé par les rits pour ces ſortes d'occaſions, & de les décorer des mêmes dignités dont ſuivant leur naiſſance & le rang qu'ils occupoient, ils auroient pu eſpérer d'être revêtus dans leur patrie, s'ils avoient été en faveur.

Les nouveaux domiciliés ſe rendirent ſans délai avec un nombre de gens déterminé par l'Empereur, au lieu où ils avoient ordre de ſe tranſporter, & lorſque tout fut en état, l'Empereur partit lui-même de *Yuen-ming-yuen*, & s'achemina vers *Gé-hol*, accompagné de toute ſa Cour, des Regulos, des Comtes &

de tous les Grands, à l'exception d'un petit nombre, qu'il laissa à Peking pour avoir soin des affaires pendant son absence.

C'est uniquement lorsque l'Empereur est absent, que les personnes qui travaillent sous ses yeux ont un peu de liberté. Le Frere Attiret voulut profiter des commencemens de la sienne pour se renouveller dans la ferveur, & reprendre dans les exercices de la retraite que nous faisons chaque année l'espace de huit ou dix jours, les forces spirituelles dont on a autant & même plus de besoin ici que par-tout ailleurs. Il se mit en retraite le soir du sixieme jour de la cinquieme lune, fort éloigné de penser à ce qui devoit arriver. Le lendemain vers les 4 heures du matin, le Comte *Té*, grand Echanson de l'Empereur, arriva en poste à *hai-Tien*, avec ordre de Sa Majesté d'emmener le Frere Attiret en Tartarie. Ce cher Frere, comme je l'ai déja dit, s'étoit rendu à Peking pour y faire sa retraite ; ainsi il fallut qu'on vînt ici lui intimer l'ordre qu'on avoit de le faire partir. Deux Mandarins furent députés pour cela, & le Comte *Té* attendit dans son hôtel de *hai-Tien*, où il voulut rester pour prendre

un peu de repos. Il fallut que le Frere Attiret, qui s'étoit flatté d'avoir huit jours entiers à passer uniquement avec son Dieu, s'arrachât à sa solitude, le lendemain même du jour qu'il y étoit entré, & partît sur le champ pour aller auprès du Comte sçavoir au juste les intentions de Sa Majesté. Dès que le Comte l'apperçut, il lui dit qu'il n'avoit d'autres ordres à lui intimer que celui de partir sans délai; que l'Empereur vouloit que dans trois jours au plus tard il fût auprès de sa personne; que du reste il ignoroit ce qu'on vouloit faire de lui; mais qu'il étoit probable que Sa Majesté vouloit l'occuper à tirer les portraits de quelques-uns des principaux étrangers qu'elle alloit recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets. Ne vous embarrassez de rien, ajouta le Comte, voilà cinquante taëls que l'Empereur m'a ordonné de vous compter, ne songez qu'à partir le plus promptement qu'il se pourra. Si nous pouvions nous mettre en marche aujourd'hui même, la chose n'en seroit que mieux. J'ai ordre de fournir tout ce qui sera nécessaire pour vous & pour vos domestiques. Je vous donnerai mon propre cheval, & parmi mes habits vous choisirez ceux qui vous iront le mieux, & vous vous en servirez.

Il faut remarquer, mon Révérend Pere, qu'il y a ici des habits de ville & des habits de voyage, déterminés pour la longueur, pour la forme & pour tout l'aſſortiment, & qu'il ſeroit de la derniere indécence de ſe montrer à la Cour ſous d'autres habillemens que ceux des circonſtances des lieux & de la ſaiſon.

Quant au cheval, le Frere Attiret en remercia le Comte, en lui diſant que la mule qu'il montoit chaque jour pour aller au palais, pouvoit lui ſervir également pour le voyage; mais il accepta les habits, parce qu'il lui étoit impoſſible, auſſi-bien qu'à nous, d'en faire faire ce qu'il lui en falloit, dans un eſpace de temps auſſi court. Ainſi ce cher Frere ne penſa plus qu'aux préparatifs ordinaires. Il reſta dans notre maiſon de *hai-Tien*, où il employa le reſte de la journée à préparer des couleurs & les autres choſes de l'art, pour ſe prémunir en cas de beſoin. Bien lui en valut, comme on le verra après, d'avoir pris ainſi ſes précautions. Il nous écrivit ici deux mots pour nous dire que le lendemain il ſe mettroit en chemin. J'allai avec le Pere Benoît pour lui dire adieu, & le huitieme de la cinquieme lune, ou autrement le vingt-ſixieme Juin, nous l'ac-

compagnâmes avant trois heures du matin jusqu'à l'hôtel du Comte, où ce Seigneur l'attendoit pour monter à cheval.

Le vingt-huitieme du même mois, nos voyageurs passerent *Nan-ting-men*, qui est la premiere bouche des montagnes, & à midi ils traverserent la grande muraille. *Ce titre est trop simple*, m'écrivit le Frere Attiret, *pour une si belle chose. Je suis étonné que tant d'Européens qui l'ont vue, nous ayent laissé ignorer l'ouvrage immense qui la compose. C'est un des plus beaux ouvrages qu'il y ait au monde, eu égard au temps où elle a été faite & à la nation qui l'a imaginée & exécutée. Je suis bien résolu d'en faire le dessein à mon retour.*

Quoique bien des Missionnaires ayent parlé fort au long de la grande muraille, tout ce qu'ils en disent est infiniment au-dessous de l'idée que s'en est formée le Frere Attiret. Les artistes voient les choses d'un tout autre œil que les voyageurs ordinaires. Il seroit à souhaiter que ce cher Frere voulût bien, à ses momens de loisir, nous peindre lui-même un ouvrage dont il a été si vivement frappé. Mais il n'y a pas apparence qu'il puisse le faire de si-tôt, étant sur-

chargé d'autres occupations plus importantes, & indiſpenſables pour lui.

Le même jour ils arriverent à *Leang-kien-fang*, où la Cour avoit fait halte pour prendre quelques jours de repos. Le *Tê-kong* alla rendre compte de ſa commiſſion, & il lui fut ordonné de la part de l'Empereur, de remettre le Frere Attiret entre les mains du Comte Miniſtre, ce qu'il exécuta ſans délai. Le Miniſtre reçut notre cher Frere avec toutes les démonſtrations de politeſſe & de bienveillance que ces Meſſieurs ſçavent ſi bien donner, lorſqu'ils croient ſe conformer aux intentions de leur maître ; mais il ne lui dit point pour quelle raiſon on l'avoit mandé ; il lui fit même entendre qu'il n'en ſçavoit rien. Il lui fit dreſſer ſur le champ une tente au voiſinage de la ſienne ; car le long de la route il n'y a ni hôtel ni maiſon pour qui que ce ſoit ; les palais qui ſe trouvent de diſtance en diſtance ſont ſeulement pour l'Empereur & ſes femmes. Comme la nuit commençoit à tomber, & qu'on fit les choſes précipitamment, on ne leur donna point cette ſolidité qui eſt néceſſaire pour prévenir les différens accidens qui peuvent arriver en cas d'orage. En effet, à peine le Frere Attiret fut-il

logé, que le temps, qui étoit déja couvert, se déchargea par un déluge d'eau qui inonda tout le quartier. L'homme d'affaire du Ministre, qui étoit venu pour voir par lui-même si rien ne manquoit, rassura le pauvre cher Frere, qui peu accoutumé à camper à la tartare, commençoit à craindre que la double toile de la tente ne vînt enfin à succomber sous le poids énorme qui commençoit déja à la faire baisser. Il lui dit qu'il pouvoit être tranquille, qu'il ne falloit toucher à rien, & que l'eau s'écouleroit d'elle-même; après quoi il se retira. Cependant la pluie grossissoit d'un moment à l'autre, & bientôt la tente chancella. Les deux domestiques de notre voyageur, aussi neufs que leur maître, & non moins embarrassés que lui pour se tirer d'affaire en pareil cas, commencerent à crier qu'on alloit être accablé. Le Frere Attiret vit en effet que les colonnes ou les pieux, qui étoient fichés en terre pour tenir la tente en respect, sortoient peu à peu de leurs trous. Il court en retenir une, ordonne à un de ses domestiques de soutenir l'autre, tandis que celui qui restoit iroit demander du secours. Ils ne furent pas long-temps dans l'embarras, un des gens

du Miniſtre arriva tout à propos, à la tête d'une douzaine d'eſclaves, & dans quelques momens tout fut mis en bon état. Ainſi le pauvre cher Frere en fut quitte pour la peur.

Il ne lui arriva rien de particulier le reſte du voyage, qu'il continua un peu plus doucement qu'il n'avoit fait les premieres journées. Il étoit à la ſuite de l'Empereur, & il n'alloit pas plus vîte que Sa Majeſté. La marche du Prince, telle qu'il l'enviſagea alors, réveilla ſes idées pittoreſques, & il a avoué que s'il avoit eu à peindre une armée en déroute, il s'en feroit tenu à l'excellent modele qu'il avoit ſous les yeux. Il ne diſtingua en aucune façon cette majeſté, cette économie, cet ordre qui caractériſe toutes les cérémonies Chinoiſes. Il ne vit qu'un amas confus de gens de tous les étages qui alloient & venoient, qui ſe preſſoient à l'envi, qui ſe heurtoient, qui couroient, les uns pour porter des ordres, les autres pour les exécuter; ceux-ci pour chercher leurs maîtres, qu'ils ne diſtinguoient pas dans la foule; ceux-là pour trouver leur quartier, ou pour aller joindre celui de l'Empereur dont ils s'étoient écartés. Tout ce qu'il vit lui parut tumulte,

confuſion, embarras ; ce n'étoit partout qu'objets piteux, lamentables & tragiques, qui lui inſpirerent la crainte, l'horreur & la compaſſion : c'étoit des charriots renverſés, qu'on tentoit vainement de redreſſer, des chameaux étendus avec toutes leurs charges, qui pouſſoient des cris aigus à chaque coup qu'on leur donnoit pour les faire relever; des ponts abattus, des chevaux crevés, des hommes morts, mourans ou eſtropiés, foulés aux pieds des chevaux, ou écraſés ſous le poids des charrettes qui leur paſſoient ſur le corps, des cavaliers embarraſſés parmi tout ce tracas, cherchant à ſe tirer de preſſe, telles ſont les images qui ſorties de ſon pinceau auroient fait un tout qu'il n'auroit jamais oſé intituler : *marche de l'Empereur de Chine.*

Il ne faut pas croire cependant que tous les voyages de l'Empereur ſoient dans le même goût, c'eſt ici un extraordinaire, & jamais peut-être ce Prince n'avoit eu tant de monde à ſa ſuite. Il vouloit donner aux étrangers qui s'étoient livrés à lui pour être admis au nombre de ſes ſujets, une idée de ſa puiſſance & de ſa grandeur, & faire enſorte que ſi quelques-uns d'entr'eux

prenoient fantaisie de se sauver, ils pussent, en racontant à leurs compatriotes ce qu'ils avoient vu, leur inspirer une juste crainte de l'irriter, ou les attirer sous son obéissance, artifice qui lui a parfaitement réussi, car depuis peu, dix mille hommes sont encore venus se ranger sous ses étendards.

Dès que le Frere Attiret fut arrivé à *Gé-hol*, le Ministre le logea dans son propre hôtel, où il lui donna un appartement des plus honorables. Il lui fit l'honneur de le visiter le soir, & il n'est sorte d'offres obligeantes qu'il ne lui fit; il lui promit entre autres choses, qu'il lui feroit servir du maigre les jours que notre religion ne nous permet pas de manger du gras. Ce qu'il y a en cela d'infiniment gracieux de sa part, c'est que, malgré toutes les affaires dont il devoit avoir la tête remplie, il voulut bien de lui-même descendre dans ce détail. Il ajouta, avant que de terminer sa visite, que l'Empereur vouloit probablement faire tirer le dessin de la fête qui alloit se passer, mais il ne l'en assura pas, c'étoit alors le 2^e^ jour du mois de juillet; le Frere Attiret eut à se reposer jusqu'au 4^e^, sans sçavoir à quoi on vouloit l'occuper.

Tout ce qu'après ſon retour il a pu me dire de *Gé-hol*, c'eſt que c'eſt une ville à-peu-près du troiſieme ordre, qui n'a proprement de beau que le palais de l'Empereur. Elle eſt ſituée au bas d'une montagne, & arroſée d'une riviere aſſez petite d'elle-même, mais qui groſſit de temps en temps d'une maniere terrible, ou par la fonte des neiges, ou par l'abondance des pluies; elle devient alors un torrent furieux qu'aucune digue ne ſçauroit arrêter. Il y a quelques années qu'une partie du palais fut emportée, & que le dommage alla à des ſommes immenſes, par la quantité & la qualité des meubles qui furent perdus ou gâtés.

Gé-hol commença à être quelque choſe ſous *Kang-hi*, depuis lors elle eſt toujours allée en augmentant, & eſt devenue conſidérable ſous cet Empereur, qui y va chaque année paſſer quelques mois avec ſa cour, & qui y a fait faire quantité de bâtimens & d'autres ouvrages qui l'embelliſſent & en font un ſéjour fort agréable pendant les trois mois que nous avons ici de grande chaleur.

Le 4[e] juillet on vint à 11 heures du ſoir intimer au frere Attiret un ordre de l'Empereur; cet ordre portoit que ce

cher Frere devoit se rendre le lendemain au palais, & que le *Ti-kong* lui diroit là ce qu'il y avoit à faire pour lui. Il obéit au temps marqué, & il apprit enfin que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il peignît ou du moins qu'il dessinât tout ce qui se passeroit dans la cérémonie qu'on alloit faire. On lui recommanda fort de se mettre à portée de bien voir tout, afin que rien ne manquât à son dessin, & que l'Empereur pût être content.

Un habile peintre ne seroit point embarrassé d'un pareil ordre qu'on lui donneroit en Europe, où il est permis d'aider à la lettre, & où, en gardant le vrai, il pourroit se livrer au génie, moins en peine d'être désavoué, que sûr d'être applaudi. Mais il n'en est pas ici de même : il ne faut faire que ce qu'on vous dit, & faire de point en point tout ce qu'on vous dit. Il n'y a génie qui tienne. Les plus belles lueurs doivent être étouffées dès qu'elles se montrent, si elles tendent à quelque chose qu'on ne vous a pas positivement demandé.

Toutes ces pensées dans l'esprit, & muni d'une grande provision de bonne volonté, le Frere Attiret ayant tendu toutes ses fibres, se rendit au lieu de la cérémonie, y assista jusqu'à la fin, y

regarda de tous ſes yeux, &, malgré tout cela, il ne ſçut au bout à quoi ſe fixer. Il n'y avoit que confuſion dans ſes idées & qu'embarras pour le choix qu'il devoit en faire. Il voyoit tout & il ne voyoit rien. L'ordre d'aller travailler ſur le champ lui fut donné, auſſi-tôt que la cérémonie venoit d'être achevée. On lui dit, de la part de l'Empereur, que le deſſein devoit en être livré le ſoir même au *Té-kong*, pour que celui-ci le portât à Sa Majeſté qui vouloit le voir.

Il n'y avoit point à reculer, & le Frere Attiret ne le ſentoit que trop. Il prit le chemin de l'hôtel du Miniſtre, ſe retira ſans bruit dans l'appartement qu'on lui avoit cédé, & voulut ſe mettre en devoir d'exécuter ſes ordres. Il tailla pluſieurs crayons en homme qui cherche à gagner du temps, & rien ne lui venoit encore. Enfin il ſaiſit ſon point. Ce fut le moment de l'entrée de l'Empereur, au lieu de la cérémonie, point flatteur pour ce Prince, qu'on y voit du premier coup d'œil dans tout l'appareil de ſa grandeur. Il crayonne rapidement tout ce qui s'offre & quelques centaines de figures, ſans compter les aſſortimens, ſe trouvent ébauchées. Le temps s'écou-

loit plus vîte qu'il ne l'auroit voulu, & le *Tê-kong* étoit à sa porte. Il fallut lui livrer son ouvrage avant la nuit, ce qui ne lui coûta pas peu. Il se rendit lui-même au palais pour sçavoir la réponse de Sa Majesté. Elle fut des plus flatteuses. L'Empereur lui fit dire par le Comte que tout étoit *hen hao*, c'est-à-dire, très-bien.

Ce seroit ici, mon Révérend Pere, le lieu de vous décrire cette cérémonie, ou tout au moins de vous en tracer une légere ébauche. Je le ferois avec bien du plaisir, si, après avoir vu le dessein qui a été fait pour l'Empereur, & en avoir entendu l'explication de la bouche du Frere Attiret, je n'avois compris qu'à peu de chose près; la cérémonie dont il est question, est la même que celle qui se fit sous *Kang-hi*, en l'année 1691, & dont le Pere Gerbillon a fait le détail dans son troisieme voyage en Tartarie, que vous trouverez tout au long dans le 4^e^ tome de l'ouvrage du P. Duhalde. Ainsi, mon Révérend Pere, c'est à cette relation que je prends la liberté de vous renvoyer. Je ne pourrois vous rien dire de mieux ni de plus circonstancié que ce que vous y lirez. Le lendemain le Frere Attiret s'étant mis en

diſpoſition de retoucher ſon deſſein, fut interrompu tout à coup par un envoyé de l'Empereur, qui lui intima l'ordre de ſe tranſporter au palais, où Sa Majeſté venoit de décorer du titre de Regulos, Comtes & Grands Seigneurs, onze des principaux étrangers transfuges, leſquels, ainſi que tous ceux de leur ſuite, furent cenſés dès-lors membres de l'état & ſujets du Prince qui le gouverne. C'eſt pour faire les portraits de ces onze Seigneurs qui venoient d'être conſtitués en dignité, qu'on avoit mandé le peintre. Un de ces portraits fut achevé ce jour là même & montré tout de ſuite à l'Empereur. Il fut trouvé à merveille. Sa Majeſté fit dire au Frere Attiret que la fête devant être terminée dans l'eſpace de ſix jours, il falloit que tous les autres portraits fuſſent finis pour ce temps-là.

Le pauvre cher Frere auroit bien voulu avoir un peu de temps à lui pour pouvoir reſpirer, & pour laiſſer à une maladie qu'il venoit de contracter par le changement de climat & de nourriture, le loiſir de ſe diſſiper entiérement, ou tout au moins de s'adoucir un peu. Il étoit attaqué d'un rhume de poitrine, accompagné d'un cours de ventre, &

d'une fievre aſſez violente. Il lui fallut, malgré cette triple incommodité, qui dura quelque-temps, aller chaque jour au palais, y travailler du matin au ſoir, dans un lieu qui étoit comme public, puiſque c'étoit la ſalle où les courtiſans s'aſſembloient pour attendre que la comédie & autres exercices auxquels ils devoient aſſiſter commençaſſent. Ce qui augmentoit infiniment mon mal, dit le Frere Attiret, c'eſt qu'ils étoient tout le jour ſur mes épaules, à me faire mille interrogations, toutes diſparates, & auxquelles il me falloit répondre & faire mon ouvrage en même-temps. Un ſeul mot l'auroit délivré de tous ces importuns; mais il n'oſa le dire, car il n'y avoit là que Regulos, Comtes, & les plus grands Seigneurs de l'Empire. Il ſentoit de plus que ces Seigneurs n'en agiſſoient ainſi que pour lui faire honneur, la plupart de leurs demandes roulant ſur la France, ou ſur des choſes qu'ils croyoient devoir lui faire plaiſir. Cet état de contrainte, joint à un travail forcé & à ſes trois maladies, eurent bientôt épuiſé ſes forces. Le Mandarin qui faiſoit à ſon égard l'office d'introducteur, avertit ſérieuſement le *Tê-kong* de préſenter une ſupplique à l'Empereur pour

l'informer de l'état où se trouvoit le Frere Attiret. Le *Té-kong* vit lui-même qu'il n'y avoit pas à différer, & se hâta d'agir en conséquence.

L'Empereur ordonna que son peintre se reposeroit, & lui envoya un de ses Médecins pour avoir soin de lui. Après un jour de repos, le malade se crut assez fort pour continuer son ouvrage. Il retourna au palais, où il finit pour le temps marqué, les onze portraits dont il étoit chargé.

On dit que ces Tartares, peu accoutumés à se voir reproduire ainsi, étoient émerveillés de se reconnoître sur une toile, & de se retrouver avec tous leurs agrémens. Ils rioient les uns des autres, lorsqu'après quelques coups de pinceau, ils appercevoient un peu de ressemblance; mais quand elle étoit entiere, ils étoient comme extasiés. Ils ne pouvoient guere comprendre comment cela pouvoit se faire : ils ne se lassoient point de regarder la palette & le pinceau ; aucune des actions du peintre ne leur échappoit. Les Seigneurs Chinois & Mant-cheoux qui étoient présens, rioient aussi de tout leur cœur, non pas des copies, mais des originaux eux-mêmes, dont la figure, la contenance, & toutes les façons avoient

si peu de rapport avec la politesse & les manieres chinoises. Il est vraisemblable que de tous ceux qui étoient là, il n'y avoit que le peintre qui ne fût pas bien aise. Il avoit à répondre à plusieurs personnes à la fois; il vouloit que l'Empereur pût être content de son ouvrage, & il lui falloit saisir, comme à la volée, chaque trait qu'il vouloit peindre. Eût-il même joui de toute sa santé, je ne crois pas qu'il eût été tenté de rire.

Cependant à mesure que quelque portrait étoit achevé, on le portoit à l'Empereur, qui l'examinoit à loisir, & sur lequel il portoit son jugement que des Eunuques de la présence venoient tout de suite annoncer au Frere Attiret, en lui rendant son tableau. Comme tous ces jugemens furent flatteurs & honorables pour le peintre, auquel on disoit à chaque fois *hen-hao*, *hen-hao*, c'est-à-dire très-bien, très-bien, ils lui attirerent toutes sortes de complimens & de caresses affectées de la part de tous les Grands qui s'amusoient à le voir peindre. Ce qui augmenta encore leur espece de considération pour sa personne, c'est que chaque jour un Mandarin, en habits de cérémonies, lui apportoit des mets de la table de Sa Majesté, & les lui

livroit devant tout ce monde; dont la plupart se seroit estimé fort heureux, s'il avoit eu le même honneur. La chose alla si loin à cet égard, que le *Tê-kong* en conçut de la jalousie. Il ne put la dissimuler; & comme s'il eût voulu se venger de quelque tort qu'on lui eût fait, ou qu'il eût prétendu rabattre la joie qu'il s'imaginoit être dans le cœur du Frere Attiret, il lui disoit souvent d'un air moqueur : *Monsieur, ce n'est point ici comme à Peking ou à Hai-tien, on ne voit pas si aisément l'Empereur : je suis fâché que Sa Majesté ne vienne pas s'amuser à vous voir peindre.*

Si ce courtisan avoit sçu les véritables sentimens de celui qu'il vouloit agacer, il ne lui auroit certainement pas tenu de semblables discours; car dans le temps même que ce cher Frere étoit comblé de politesses & d'honneurs de la part des Grands & de l'Empereur lui-même, il m'écrivoit à cœur ouvert : *Il me tarde bien que cet acte de comédie ne finisse; car loin de la maison de Dieu, & privé des secours spirituels; j'ai de la peine à me persuader que ce soit ici la gloire de Dieu.*

Après que les onze portraits eurent été achevés & approuvés de l'Empe-

reur, le Frere Attiret reçut ordre de mettre en grand le dessein de la cérémonie qu'il n'avoit fait d'abord qu'en petit. On lui assigna dans le palais un autre appartement que celui où il avoit peint jusqu'alors, & c'étoit le *Tê-kong* qui devoit l'y conduire & l'y établir. Il paroît que ce Comte ne soupçonnoit en aucune façon que l'Empereur dût s'y rendre, puisqu'en entrant, il dit malignement, en s'adressant au Frere, *encore aujourd'hui vous ne le verrez pas.* Ce n'est point ici un endroit *où Sa Majeste vienne.* Le Frere Attiret ne répondit rien; mais il se disposa à faire son ouvrage. Il l'avoit à peine commencé, qu'un Mandarin de la présence vint en cérémonie lui donner deux pieces de soie de la part de l'Empereur. Un moment après l'Empereur entra lui-même, & d'un air plein de bonté, il demanda au Frere s'il étoit bien remis de sa maladie, le vit travailler un moment, lui fit quelques questions obligeantes, après quoi il se retira; mais en sortant il dit au *Tê-kong* que le Frere Attiret n'étoit pas bien là, & qu'il falloit le placer sur le champ dans le *ta tien*, c'est-à-dire, dans la salle du trône.

Il fallut obéir. Le Comte prit lui-

même une partie de l'attirail du peintre ; & l'aida à la transmigration pour qu'elle se fît plus promptement. Arrivés à la salle du trône, le Frere Attiret vit venir à lui un Mandarin, portant des deux mains qu'il tenoit élevées au niveau des yeux, un papier d'une espece particuliere, & dont l'Empereur se sert quelquefois pour peindre. Le Mandarin dit au Frere Attiret, en lui remettant le papier, que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il dessinât un Seigneur Tartare qu'il lui nomma, à cheval, courant après un tigre, l'arc bandé, & sur le point de décocher la flêche, ajoutant que l'Empereur vouloit lui-même en faire la peinture. Le Frere Attiret fit ce qu'on exigeoit de lui. Le lendemain il reçut ordre de préparer quatre pieces de cette soie fine & gomée, dont les Chinois se servent pour peindre à l'eau, & de se transporter ensuite au jardin pour prendre les sites & les lieux qui devoient servir de fond aux peintures qu'il alloit faire pour représenter les jeux & les divertissemens de la fête présente, à l'exception de la comédie & des feux d'artifices qui étoient des plus brillans, la plupart de ces jeux n'étoient que tours d'adresse, que courses de chevaux, & exercices militaires.

La lecture du troisieme voyage du P. Gerbillon en Tartarie, dont je vous ai ai déja parlé, vous en donnera une idée.

Le Frere Attiret fit de point en point tout ce qu'on lui ordonna. Arrivé au jardin avec le *Tê-kong*, qui ne le quittoit plus, il jetta sur le papier quelques-unes de ses idées, & crayonna tout ce qu'il crut pouvoir servir à son dessein. L'Empereur l'apperçut de loin, vint à lui, examina ce qu'il venoit de faire, lui fit corriger ce qui n'étoit pas de son goût, & fit ajouter ce qu'il jugea à propos. Il lui fit l'honneur de lui demander s'il n'étoit point fatigué, & lui recommanda sur-tout de marcher doucement.

Après avoir fini ce pour quoi il étoit allé dans ce jardin, le Frere Attiret retourna au palais, pour y travailler à exécuter ses desseins. Il fut deux jours entiers sans voir Sa Majesté & sans être détourné. Il les mit à profit pour avancer son ouvrage.

Le matin du troisieme jour l'Empereur l'honora d'une visite. Il voulut voir tout ce qui étoit fait, & trouva que sa personne qui avoit été dessinée à cheval dans un endroit & portée en

chaiſe dans un autre, étoit dans l'une & l'autre poſition un peu trop renverſée de l'arriere. Il voulut qu'on corrigeât ſur-le-champ ce défaut, & pour cela il s'aſſit ſur ſon trône qui étoit dans le lieu même, s'y compoſa à ſa fantaiſie, & ſe fit deſſiner dans l'attitude où il étoit actuellement. Comme il faiſoit fort chaud, il eut la bonté d'ordonner au Frere Attiret d'ôter ſon bonnet & de s'aſſeoir, faveur ſinguliere qu'il ne fait à aucun de ſes ſujets, qui ne doivent jamais être en ſa préſence qu'à genoux ou debout, lors même qu'ils ſont obligés de travailler.

Le lendemain l'Empereur revint au même lieu. Un Eunuque tenoit entre ſes mains la peinture que Sa Majeſté avoit faite elle-même ſur le deſſin du Tartare à cheval dont j'ai parlé plus haut. Il la déploya devant le Frere Attiret, auquel l'Empereur ordonna de retoucher quelque choſe ſur l'attitude du cavalier qui eſt ſur le point de décocher ſon dard. Après cette légere correction, la peinture fut remiſe au cabinet de Sa Majeſté, qui vouloit y donner encore quelques coups de pinceau. Mais le ſoir du même jour elle fut envoyée au Frere Attiret, avec ordre de l'achever. Il n'y

reſtoit

reſtoit à faire que le carquois, la queue du cheval & la botte du cavalier.

J'oubliois de dire que l'Empereur avoit envoyé de grand matin demander au Frere Attiret s'il avoit encore du papier de Corée, huilé & prêt à recevoir les couleurs, ſans dire néanmoins ce qu'il prétendoit qu'on en fît. Le Frere lui ayant répondu qu'il ne lui en reſtoit plus, le *Tê-kong* reçut ordre de dépêcher ſur-le-champ un courier à *Hai-tien*, pour en aller demander une feuille au Frere Caſtiglione qui en avoit de tout prêt.

Pendant que le courier étoit en chemin, le Frere Attiret ne perdoit pas ſon temps. Outre les deſſins dont j'ai parlé, il avoit encore à faire tous les portraits des principaux Seigneurs qui devoient figurer dans la repréſentation de la cérémonie, & il falloit que tous ces portraits euſſent l'approbation de Sa Majeſté, ce qui n'en augmentoit pas peu la difficulté. Il y en eut deux auxquels on revint pluſieurs fois, l'Empereur ne les trouvant pas à ſon goût, celui du Comte-Miniſtre fut entiérement manqué par le trop d'envie qu'on avoit qu'il reſſemblât. L'Empereur vouloit qu'il eût les yeux d'une certaine façon, celle

apparemment qui lui plaisoit le plus dans son favori, qu'il eût la tête plus ou moins avancée, qu'il fût dans telle attitude, & tout cela n'étoit pas l'idée du Peintre, qui faisoit tous ses efforts pour se conformer à celle du Prince. Aussi fut-il tellement dérouté par toutes ces difficultés qu'il ne put plus saisir son modele, quelque soin qn'il se donnât pour en venir à bout. Le Ministre lui en fit des reproches badins, en lui faisant entendre néanmoins qu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit pas de sa faute. Tous les autres portraits furent trouvés à merveille, Sa Majesté les loua beaucoup; & par conséquent toute la Cour leur prodigua des éloges.

Cependant ce n'étoit encore là, pour-ainsi-dire, que le coup d'essai du Peintre. Le courier revenoit avec la toile; ou pour parler plus vrai, avec le papier préparé qu'il avoit été chercher à *Haitien*. Dès que l'Empereur eut appris son retour, il se transporta à la salle où le Frere Attiret faisoit son ouvrage, s'assit sur son trône, & lui ordonna de le peindre en grand. Le Frere Attiret n'avoit pas encore eu cet honneur. Les autres portraits avoient été trouvés bons par l'Empereur & par toute sa Cour, il

falloit que celui-ci fût trouvé excellent. Aussi le Peintre se surpassa-t-il. Comme il fut pris à l'improviste, l'imagination n'en eut que plus de jeu. Il n'y eut aucun coup de pinceau qui ne portât, & la premiere ébauche en fut à peine finie que l'Empereur s'écria, en se levant: *Cela est très-bien, cela est très-bien. Il y a deux heures que je suis ici, c'en est assez pour aujourd'hui.* Ce que ce Prince trouva de plus flatteur pour lui dans ce portrait, c'est de s'y voir avec une grosse tête & avec l'apparence d'une taille au-dessus de l'ordinaire. Il avoit insinué plus d'une fois qu'il vouloit être ainsi peint; car dans tous ses portraits il avoit toujours trouvé qu'on lui avoit fait la tête trop petite. On ne l'avoit pas entendu à demi-mot, & on n'avoit pas pris son idée. On s'étoit contenté d'augmenter de quelques lignes sa véritable grosseur naturelle, & on crut en avoir trop fait. Sa Majesté ne jugea pas à propos de s'expliquer alors plus clairement, il n'en a pas fait de même dans cette derniere occasion. Dans le temps même que le Frere Attiret prenoit la palette & les pinceaux, un Eunuque qui étoit vis-à-vis, portant les deux mains sur sa tête, les écarta considérablement l'une

de l'autre, & montra enſuite du doigt l'Empereur dont il n'étoit pas vu, comme s'il eût voulu dire au Frere que l'intention de Sa Majeſté étoit qu'il lui peignît la tête fort groſſe, un autre Eunuque le lui déclara en propres termes, d'un ton de voix aſſez haut pour que l'Empereur pût l'entendre, & Sa Majeſté confirma, par un ſigne d'approbation, ce que celui-ci venoit d'avancer. Le Peintre n'en voulut pas davantage, il ſe tint la choſe pour dite, ſe conduiſit en conſéquence, & réuſſit à merveille dans tous les ſens.

Dès que l'Empereur ſe fut retiré, le Frere Attiret ſe remit après le portrait, y ajouta tous les coups de pinceau qu'il crut néceſſaires pour la parfaite reſſemblance, & employa tout ſon art pour le relever. Quelques jours après Sa Majeſté l'ayant vu le trouva beaucoup plus à ſon goût que la premiere fois, en fit des complimens au Peintre, & le combla de careſſes. L'envie d'être reproduit par les couleurs augmentoit en lui à meſure qu'elles lui repréſentoient ſa perſonne telle qu'il le ſouhaitoit. Il ordonna au Frere d'aller au jardin pour y prendre l'idée du fonds d'un tableau où il vouloit être peint tirant

de la flêche. Après que le Frere Attiret eut crayonné son site & tout ce qu'il crut devoir servir à l'ornement de son tableau, le Mandarin qui a inspection sur ces sortes d'ouvrages, porta celui-ci à Sa Majesté, qui l'approuva avec éloge. Le *Tê-kong* venoit d'être chargé d'une autre commission. Il devoit porter au loin les ordres de Sa Majesté. Il partit le 11 de la sixieme lune; mais avant son départ il se rendit à l'hôtel du Ministre pour prendre congé de lui. Comme il sortoit, le Frere Attiret l'entendit & courut au-devant de lui pour lui souhaiter un bon voyage. On ne répondit à ses souhaits que par des complimens réitérés de félicitation. Le Frere ne douta en aucune façon que tous ces complimens ne tombassent sur ce qu'il avoit bien réussi dans les portraits de l'Empereur. Il ne répliqua à son tour que par les réponses ordinaires; mais quelques momens après un Mandarin inférieur l'ayant félicité à-peu-près dans les mêmes termes, & d'une maniere qui lui parut avoir quelque chose de singulier, il eut la curiosité de lui demander quel étoit l'objet en particulier, sur quoi tomboient ses félicitations. Le complimenteur fort étonné lui dit tout sim-

plement qu'il se réjouissoit avec lui de ce que l'Empereur l'avoit fait Mandarin. *Moi, Mandarin*, reprit le Frere Attiret! *oui, vous Mandarin*, lui répliqua-t-on froidement. *Eh quoi!* toute la Cour le sçait, & vous n'en êtes pas encore instruit, &c. Le pauvre Frere fut un peu consterné à cette nouvelle; mais comme il s'y étoit préparé de longue main, il ne pensa plus qu'aux moyens de parer le coup sans offenser l'Empereur.

Depuis quelques années plusieurs Eunuques de la présence, & quelques Mandarins qui étoient témoins des manieres gracieuses de l'Empereur à son égard, lui avoient dit fort sérieusement plus d'une fois, que l'intention de Sa Majesté étoit de l'élever au Mandarinat, qu'ils ne se trompoient point dans leurs conjectures sur ces sortes de choses, & que l'expérience les en avoit convaincus. Le frere Attiret leur répondoit alors, que lui, ainsi que tous les autres Européens qui étoient à la cour, n'y étoient point venus pour ces sortes de récompenses temporelles, qu'ils avoient eu des motifs plus purs & plus relevés, & prenant delà occasion de leur parler de notre sainte loi, il leur expliquoit, suivant les occurrences, comme quoi nous renoncions

aux honneurs pour l'amour du ſouverain maître, qui avoit bien voulu renoncer lui-même à tout l'éclat de ſa grandeur, en ſe faiſant homme pour nous procurer au prix de ſon ſang, un bonheur qui ne finira point.

Quand il étoit de retour à la maiſon, le Frere Attiret nous rapportoit tous les diſcours qu'il avoit ouis, ceux par leſquels il avoit répondu, & demandoit des régles de conduite pour le cas où l'Empereur voudroit le décorer, ainſi qu'on l'en menaçoit, du titre de Mandarin. Il n'eſt aucun de nous qui ne lui conſeillât de refuſer conſtamment & avec force, ſans toutefois donner occaſion à un mécontentement qui pût avoir des ſuites fâcheuſes, une grace qui ne doit pas être regardée comme telle par des perſonnes de notre caractere & de notre état. Perſuadés & pleinement convaincus dans les malheureux temps où nous ſommes, que l'Empereur croit avoir tout fait pour nous, quand il a donné des récompenſes de cette nature, nous ne ſçaurions éviter avec trop de ſoin de les accepter, ſi nous voulons nous maintenir dans le droit d'avoir recours à lui, & de lui parler avec liberté dans les occaſions preſſantes: de

quoi vous plaignez-vous, nous disent froidement les gens en place, lorsque nous recourons à eux pour quelque chose qui intéresse notre sainte religion? L'Empereur ne vous traite-t-il pas bien? il vous souffre dans sa cour, il vous considére, il vous donne des Mandarinats, que voulez vous de plus? que n'auroient-ils pas droit d'ajouter, ou que n'ajouteroient-ils pas en effet, si nous ne tâchions de leur prouver par notre conduite que ce n'est rien de tout cela que nous voulons.

Le frere Attiret, excellent Religieux comme il l'est, fut ravi que la façon de penser de tous tant que nous sommes ici de Jésuites François, s'accordât avec la sienne sur cet article. Il ne se fit pas illusion, non plus que nous, il ne crut pas trouver la gloire de Dieu où il n'y auroit eu peut-être que de l'amour-propre, & ne courut pas le risque de laisser un bien actuellement réel pour des espérances d'un plus grand bien qui n'existera peut-être jamais. Il faut être estimé & considéré des Chinois pour pouvoir leur annoncer la parole de Dieu avec quelque espoir de succès, cela est vrai; mais il est vrai aussi qu'il faut les édifier & les convaincre toutes les fois que l'occasion s'en présente, de notre

parfait désintéressement, c'est-à-dire d'une vertu si rare parmi eux, qu'à peine ils en connoissent le nom, & qu'ils la regardent presque comme une chose impossible.

Imbu de toutes ces maximes, & convaincu de leur solidité, le frere Attiret attendoit en paix que l'ordre de l'Empereur lui fût signifié juridiquement pour pouvoir se conduire en conséquence. Il travailla toute la journée à l'ordinaire comme s'il n'eût rien sçu de ce qui le concernoit. Cependant on avoit déja dépêché un courrier au seizieme Regulo, qui étoit à Peking, pour lui intimer d'avoir à inscrire le frere Attiret sur le tableau des Mandarins qui sont sous sa direction. Le Regulo divulgua sur le champ cette nouvelle, & c'est par son canal qu'on en fut d'abord instruit ici. C'est par la même voie qu'une nouvelle contraire, je veux dire celle qui nous apprit le refus absolu de notre cher frere, se répandit également dans tout Peking.

Il semble que la Providence disposa ainsi toutes choses, afin que la ville ainsi que la Cour, instruites de la bonne volonté de l'Empereur à l'égard des Européens, ne pussent qu'estimer ces der-

niers, ſans leur porter envie, & ſans pouvoir les accuſer de leur enlever des poſtes & des emplois qui ne ſont jamais vus ſur la tête des étrangers qu'avec jalouſie, amertume & chagrin tant de la part des Tartares que de celle des Chinois. Je dis plus; la conduite du frere Attiret fut un véritable ſujet d'édification non moins glorieux pour nous auprès des Infidéles, qu'utile pour l'exercice de notre miniſtere auprès des Chrétiens. Les premiers lui prodiguerent mille éloges, éloges flatteurs & qui n'ont rien de ſuſpect, étant donnés la plûpart par des gens en place, par des Mandarins tant du dehors que de l'intérieur du Palais, & en l'abſence de celui qui en étoit le ſujet. Les derniers, je veux dire les Chrétiens, furent ſi charmés de cet acte de généroſité, comme ils l'appellent, qu'ils conçurent dès-lors la plus brillante idée de la vertu de celui qui avoit été capable de le faire. Peu s'en faut qu'ils ne lui attribuaſſent le don des miracles. Il ſe répandit un bruit parmi eux, après le retour du frere Attiret, que ce cher frere avoit vu dans les airs pluſieurs croix toutes éclatantes de lumiere, & qu'ayant appellé du monde pour faire voir à d'autres un

ſpectacle qu'il ne croyoit pas être pour lui ſeul, ces croix diſparurent tout-à-coup. Faveur ſinguliere qu'ils attribuoient à la ſatisfaction que le Maître du Ciel avoit eue de ſon ſerviteur, auquel, par cette viſion, il vouloit donner une récompenſe anticipée de ſes mérites.

Cette pieuſe fable ne trouva pas crédit dans l'eſprit du peuple ſeulement, nos lettrés Chrétiens étoient preſque perſuadés eux-mêmes que ce ſeroit une témérité que de la mettre au nombre des choſes douteuſes. Un des Catéchiſtes de l'Egliſe Orientale de nos Révérends Peres Portugais, vint à notre maiſon & pria ſérieuſement notre Révérend Pere Supérieur de vouloir bien lui atteſter la vérité de ce fait.

Vous ne ſerez pas ſurpris, mon Révérend Pere, que les Chinois aient fait tant de cas d'une action qui ne paſſeroit en Europe que comme une choſe fort ordinaire aux perſonnes même du ſiecle, qui l'eſt ou qui doit l'être en effet pour des perſonnes de notre état, ſi vous faites attention que le déſintéreſſement, comme je l'ai remarqué plus haut, eſt regardé ici comme l'apogée de la perfection.

Quelque chose de plus sérieux & de plus solide en même-temps, est ce que nous dit publiquement un Missionnaire respectable de la Propagande. C'est M. *Kou*, Prêtre Chinois qui a été élevé en Italie, & qui depuis bien des années remplit ici les devoirs du ministere qui lui a été confié, à la satisfaction & avec les applaudissemens de tous ceux qui ont l'avantage de le connoître. Ce grave personnage nous fit l'honneur de venir à notre maison françoise le jour que nous célébrions la fête du Roi, & après les complimens ordinaires, il nous félicita du meilleur de son cœur, disoit-il, de la gloire que le frere Attiret venoit de rendre à Dieu & à la religion, en refusant le Mandarinat. Vous ne sçauriez vous persuader, ajouta-t-il, tout le bien qui en résultera. Je connois le cœur de mes compatriotes, & je puis vous assurer que rien n'est plus propre à faire impression sur eux, que la conduite qu'a tenue votre frere Attiret. Je compte en tirer un excellent parti dans toutes mes prédications, &c. Mais retournons à *Gé hol* pour continuer à voir ce qui s'y passe.

Ce ne fut que vers les neuf heures du soir que le Comte Ministre sortit du

Palais ; de retour à ſon hôtel, il fit appeller le frere Attiret, & dès qu'il l'apperçut, il alla au-devant, lui tendit les deux mains à la maniere tartare, & le félicita de la maniere la plus obligeante. Il lui dit enſuite de la part de l'Empereur, que Sa Majeſté étant ſatisfaite de ſes ſervices, & en particulier ayant été charmée de ſon portrait en grand, avoit voulu lui donner des marques de ſa bienveillance & de ſon affection ; qu'elle l'avoit créé Mandarin du quatrieme ordre, & lui avoit accordé toutes les prérogatives attachées à ce grade ; qu'ainſi, lui frere Attiret, porteroit déſormais toutes les marques de ſon dégré de Mandarinat, & jouiroit des revenus qui y ſont attachés.

Après que le Miniſtre eût ainſi parlé, le frere Attiret ſe jetta à ſes pieds, & le conjura la larme à l'œil, de vouloir bien être ſon protecteur auprès de Sa Majeſté. *Je ſuis Religieux*, lui dit-il, *& comme tel, j'ai renoncé à tous les honneurs de ce monde, ainſi je ne ſçaurois accepter le bienfait de l'Empereur, ſans manquer aux devoirs les plus eſſentiels de mon état. Je vous prie de vouloir le repréſenter à Sa Majeſté, & je vous conjure d'employer tout votre crédit pour qu'elle ne me force point à accepter un*

emploi qui me feroit passer le reste de mes jours dans l'amertume. Mais, reprit le Ministre, *le frere Castiglione & les autres Européens qui sont Mandarins du Tribunal d'Astronomie, sont bien Religieux comme vous? Oui*, repliqua le frere Attiret, *ils sont Religieux, & s'ils sont Mandarins, ce n'est que par force qu'ils le sont. Eh bien*, répondit le Ministre, *vous le serez aussi par force.* Le frere le conjura de nouveau de vouloir bien intercéder pour lui. *Cela suffit*, interrompit le Ministre, *nous en parlerons encore demain, & si vous vous obstinez à ne vouloir pas absolument des marques d'honneur attachées au Mandarinat, on vous dispensera de les porter, mais cela n'empêchera pas que vous ne jouissiez des revenus; de cette sorte, l'Empereur sera content & vous aussi; je me charge de le faire trouver bon à Sa Majesté. Non, Seigneur*, reprit le frere Attiret, *je ne puis pas plus accepter les revenus que les honneurs, & je vous supplie d'empêcher, autant que vous le pourrez, que je ne sois contraint ni aux uns ni aux autres. A demain, à demain*, dit le Ministre, en s'en allant.

Le frere Attiret se retira dans son appartement, où il s'en faut bien qu'il ne prît le repos dont il avoit besoin; il

passa la plus grande partie de la nuit en prieres, pour obtenir du Seigneur, par l'intercession de la très-sainte Vierge & de saint Ignace son protecteur, dont on devoit célébrer la fête le lendemain, une grace qu'il n'osoit presque pas espérer des hommes. Un peu avant la pointe du jour, il entendit que le Ministre alloit partir pour le Palais, il alla l'attendre à sa porte, se mit à genoux devant lui, & lui réitéra avec les mêmes instances les sollicitations qu'il lui avoit faites la veille; le Ministre comprit que ce seroit lui rendre un véritable service que de le délivrer d'une chose à laquelle il voyoit bien qu'il ne se soumettroit qu'avec une extrême répugnance; il lui promit de parler efficacement à l'Empereur, & d'employer toute l'autorité qu'il pouvoit avoir sur son esprit, pour lui obtenir ce qu'il paroissoit souhaiter avec tant d'ardeur.

A l'heure ordinaire le frere Attiret se rendit au Palais pour y travailler à ses dessins ou à ses peintures. Il y fut à peine arrivé, qu'il reçut ordre d'aller au jardin, où l'Empereur devoit faire lui-même l'exercice de la fleche. Sa Majesté l'y ayant apperçu, lui dit d'un air ouvert & extrêmement gracieux : *viens*,

viens, approche-toi; viens-moi voir tirer de la fleche, & reste ici pour tout voir. Ses fils, toute la Cour, & tous les Grands étoient présens à cette cérémonie. Après avoir tiré quelques fleches, l'Empereur jetta par hasard les yeux sur le frere Attiret, & ne lui ayant point vu sur le haut du bonnet le petit globe de verre bleu qui est la distinction du degré de Mandarinat dont il l'avoit honoré, il s'adressa au Comte Ministre, & lui demanda s'il avoit exécuté ses ordres. Le Ministre fléchissant les genoux, lui répondit qu'oui, mais que le frere Attiret n'étoit pas bien aise d'être décoré d'aucun titre d'honneur. Il lui fit valoir ensuite, en homme qui veut rendre service, toutes les raisons que le frere lui avoit alléguées pour refuser le Mandarinat. L'Empereur ne répliqua pas un seul mot. L'exercice fini, le frere Attiret alla se remettre au travail. Sa Majesté ne fut pas long temps sans aller voir elle-même des peintures qu'elle paroissoit avoir si fort à cœur. Elle examina tout avec la derniere attention, & loua le Peintre sur un de ses portraits en petit qu'elle trouva fort ressemblant. Elle voulut néanmoins qu'il retouchât quelque chose, & demanda si cela pouvoit

ſe faire actuellement. Le frere lui répondit que cela ſe pouvoit. Alors l'Empereur s'étant aſſis ſur ſon trône, lui ordonna de ſe mettre à ſon aiſe, de s'aſſeoir & d'ôter ſon bonnet, parce qu'il faiſoit fort chaud. Il lui fit pluſieurs queſtions qui avoient rapport à la peinture, & deſcendant enſuite dans une eſpece d'entretien familier, il lui dit: *J'ai appris que tu ne voulois point être Mandarin, pourquoi cela? Votre Majeſté en ſçait la raiſon*, lui répondit le Frere Attiret, *je ſuis Religieux, & comme tel je ne puis pas jouir de ces ſortes d'honneurs, qui ne s'accordent pas avec mon état. Mais le Frere Caſtiglione eſt bien Mandarin, il eſt cependant Religieux comme toi. Il eſt vrai*, dit le Frere Attiret, *mais Votre Majeſté ſçait qu'il avoit pluſieurs fois refuſé cet honneur, & qu'il ne l'a accepté enfin que par les ordres abſolus de Votre Majeſté.* (En effet, l'Empereur avoit voulu en différentes occaſions élever ce cher Frere au Mandarinat, & ce ne fut qu'à l'inſtigation de l'Impératrice mere qu'il le lui fit accepter de pleine autorité.) *Et le Pere Hallerſtein n'eſt-il pas Religieux*, reprit l'Empereur? *Oui il l'eſt*, répondit le Frere Attiret, *& ce n'eſt que malgré lui qu'il porte les marques du dégré*

de Mandarinat auquel Votre Majesté l'a élevé ; il est à la tête du tribunal des mathématiques, il faut qu'il fasse les fonctions de sa charge. . . . . . Eh bien, interrompit l'Empereur, *tu serois aussi dans un tribunal pour y faire les fonctions de la tienne. Je ne sçais pas parler, ni n'entends assez bien le Chinois*, reprit le Frere Attiret. L'Empereur parut satisfait de ces réponses, & parla d'autres choses.

Le soir du même jour, dès que le Comte Ministre fut de retour à son hôtel, le Frere Attiret alla lui faire ses très-humbles remerciemens du service qu'il lui avoit rendu auprès de Sa Majesté. Le Ministre le reçut très-bien, & lui fit mille reproches obligeants sur ce qu'il n'avoit pas voulu accepter le bienfait de l'Empereur. Après une courte conversation, le Frere Attiret se retira. Il fut à peine arrivé dans sa chambre, que le Ministre vint lui-même l'y visiter. Il lui fit l'honneur de l'entretenir près de trois quarts d'heure, avec beaucoup de familiarité, sur la Religion, sur l'état religieux, & sur tous les Européens qui étoient à la Cour. Il lui parla du Royaume de France, & lui fit connoître toute l'estime qu'il en faisoit ; il affecta en particulier de lui faire l'éloge

de tous ceux qui avoient été au ſervice de l'Empereur juſqu'ici, répétant pluſieurs fois que tous les Européens qui venoient à la Cour étoient tous gens choiſis, honnêtes gens, gens d'honneur & de mérite, auxquels il ſe feroit toujours un vrai plaiſir de rendre ſervice quand il en trouveroit les occaſions. Il lui fit mille autres complimens, auxquels le Frere répondit de ſon mieux. En le remerciant de ſes offres obligeantes, le Frere Attiret lui rappella que dans ſon illuſtre famille on avoit toujours aimé & protégé les François en particulier, & le pria de vouloir bien continuer lui-même à nous honorer de ſa protection. Le Miniſtre le lui promit dans les termes les plus gracieux. Il lui parla encore de la France, & lui demanda ſi le Roi feroit inſtruit que l'Empereur avoit voulu faire Mandarin un de ſes ſujets, ſi nous recevions quelquefois de ſes nouvelles, & s'il nous faiſoit des préſens. Le Frere Attiret ſatisfit à toutes ſes queſtions, & n'oublia pas de lui dire que c'étoit à la libéralité de nos Rois que nous étions redevables de notre établiſſement à Peking. Pour nous gagner encore plus la conſidération de ce Seigneur, il auroit pu lui faire valoir la bienveillance par-

ticuliere dont notre glorieux Monarque & toute la famille royale daignent honorer notre Compagnie, & il l'auroit fait ſans doute s'il ne fût ſurvenu une viſite qui mit fin à la converſation.

Au reſte, mon Révérend Pere, ce Seigneur n'eſt pas le ſeul, qui, dans ces pays lointains, ſoit plein d'eſtime pour la France, & la mette fort au-deſſus des autres Royaumes de l'Europe; la plupart des Grands qui ſont initiés aux myſteres de la Cour penſent comme lui ſur cet article, & les lettrés ſemblent renchérir ſur tous, lorſqu'ils ont occaſion d'en parler. Votre précieux Royaume, nous diſent-ils quelquefois, eſt la Chine de l'Europe. Tous les autres Etats ſe font un devoir & un plaiſir de ſuivre vos uſages, vos maximes & vos rits. Je ne ſçais en vérité où ils ont puiſé tout ce qu'ils en diſent, & en particulier ce qu'ils en ont écrit dans une eſpece de dictionnaire hiſtorique & géographique, commencé ſous *Kang-hi*, & mis au jour par les ordres de l'Empereur régnant; livre par conſéquent qui eſt authentique dans l'Empire. Voici mot à mot ce que j'y ai lu à l'article France. Vous ne trouverez pas mauvais, mon Révérend Pere, que je vous rapporte ce trait. Il eſt infiniment

flatteur pour la France, de la part d'une nation ſuperbe, qui daigne à peine mettre les autres peuples au rang des hommes civiliſés.

La France, dit le livre que j'ai cité, *eſt au nord-eſt de l'Eſpagne. Elle a de circircuit 11200 li*, c'eſt-à-dire, environ 1120 lieues, car 10 li Chinois équivalent à peu près à une de nos lieues communes. *Elle eſt diviſée en ſeize Provinces. La capitale de ce Royaume s'appelle Paris. Cette ville eſt remarquable, ſur-tout par un collége, où il y a habituellement plus de quatre ouan d'étudians*, c'eſt-à-dire, plus de quarante mille, car un *ouan* eſt dix mille. *Il y a ſept autres colléges*, (c'eſt toujours de Paris qu'il parle) *ſans compter ceux où l'on éleve gratis les pauvres écoliers. Tous ces colléges ſont ſous la dépendance du Roi.... Le Roi de France a le pouvoir merveilleux de guérir des écrouelles ceux qui en ſont attaqués, en les touchant ſeulement de la main. Il peut opérer ce prodige une fois chaque année, après avoir jeûné trois jours. La France a cinquante Royaumes ſous ſa dépendance.* Je ne ſçais ce qu'il faut entendre là par Royaumes. Peut-être veut-on parler des Principautés, Marquiſats, Duchés, Comtés & autres Seigneuries, qui étoient anciennement

comme de petites Souverainetés. Quoi qu'il en ſoit, je penſe que ce qui contribue le plus à leur donner une ſi grande idée de notre Royaume, c'éſt que la plupart des machines, des inſtrumens, des bijoux & des autres choſes curieuſes qui ſont dans les magaſins de l'Empereur, ou qui embelliſſent ſes appartemens ſont aux armes de France, ou marquées au nom de quelque ouvrier François. *Ceci eſt encore de notre Royaume*, diſoit naïvement un des éleves du Frere Attiret, en regardant le couteau de parade de l'Empereur, que ce cher Frere avoit ordre de peindre dans ſon état réel & avec toutes ſes dimenſions. Ce Chinois connut que la lame de ce couteau avoit été faite en France, à l'empreinte de pluſieurs fleurs-de-lys qu'il y remarqua. Les fleurs-de-lys ſont ici connues de tout le monde, elles brillent par-tout. On les voit dans l'enceinte de notre égliſe, ſur nos calices, ſur nos chaſubles, ſur nos croix, & ſur tous nos ornemens d'autel. Elles ſont dans notre maiſon ſur la plupart de nos livres & de nos inſtrumens, ſur nos horloges, ſur nos girouettes, & preſqu'à tous les coins de nos bâtimens. Elles ſe trouvent au dehors, chez les Grands, dans la plupart

les choses curieuses dont ils sont possesseurs. Elles sont chez le Prince, & en si quande quantité que je crois pouvoir dire sans exagération que les armes de France se trouvent aussi multipliées dans le palais de l'Empereur de Chine, qu'elles peuvent l'être au Louvre ou à Versailles. Pardonnez-moi, mon Révérend Pere, cette petite digression; je reviens à mon sujet.

Après le dénouement de l'affaire du mandarinat, le Frere Attiret fut un peu plus tranquille qu'il ne l'avoit été jusqu'alors. Il continua à peindre ou à dessiner, suivant les ordres qu'il recevoit de l'Empereur, qu'il voyoit presque tous les jours. Le Ministre, qui étoit devenu comme son mentor depuis l'absence du *Té-kong*, trouva qu'il n'étoit pas assez décemment vétu pour paroître ainsi devant Sa Majesté; il lui fit présent de deux de ses propres habits en lui faisant des excuses sur ce qu'ils n'étoient pas neufs. *Je sçais*, lui dit-il, *que vous êtes parti précipitamment, & que vous n'avez pas eu le loisir de vous équiper comme il convenoit; il est de la décence néanmoins que vous soyez un peu plus proprement. Les habits que vous portez paroissent un peu trop usés. Du reste, n'ayez point de ré-*

pugnance à porter ceux que je vous offre ; je ne les ai mis que peu de jours, & personne autre que moi ne s'en est servi. L'attention de ce Seigneur pour le Frere Attiret est en partie l'effet de sa bonne éducation, & des sentimens que tous ceux de sa famille, comme je l'ai déja remarqué, ont eu de tous temps pour les François depuis notre établissement à Peking.

Quoique le Frere Attiret ne jouît pas alors d'une fort bonne santé, il étoit obligé néanmoins de peindre du matin au soir sans se procurer d'autre repos que celui des repas & de la nuit ; encore étoit-il obligé de prendre souvent sur son sommeil pour combiner à part soi les différens arrangemens de ses desseins & de ses peintures. Il ne fut en Tartarie qu'une cinquantaine de jours, parmi lesquels quarante seulement furent employés à l'ouvrage, & durant ce court espace de temps il fit vingt-deux portraits à l'huile, quatre grands desseins, tant de la cérémonie que des autres exercices, & quantité d'autres choses, dont chacune en particulier auroit, dans des circonstances plus favorables, demandé un ou plusieurs jours de travail. Aussi ce pauvre cher Frere fut-il si accablé & si abbatu

qu'il

qu'il étoit méconnoiſſable à ſon retour. Nous le vîmes venir maigre, pâle, le dos courbé, & ne marchant qu'avec beaucoup de difficultés & de peines. Il avoit contracté, tant par la fatigue de *gehol*, que par celle du voyage, une eſpece de ſciatique, qui l'obligea de garder la chambre plus de quinze jours après ſon arrivée ici ; mais, graces au Seigneur, le repos lui rendit ſes forces, & il ſe porte fort bien aujourd'hui. Il doit faire dans peu le même voyage, parce que l'Empereur fera la même cérémonie à l'égard des nouveaux transfuges qui ſont à peu près au nombre de dix mille, comme je l'ai dit plus haut. Il y a apparence qu'il fera les choſes plus à l'aiſe que la premiere fois, parce que le Pere Siguelbart, & le Frere Caſtiglione, Peintres comme lui, doivent l'accompagner ; d'ailleurs, il eſt très-probable que les trois Peintres n'ont été appellés que pour tirer les portraits des principaux d'entre les nouveaux venus, tout le reſte ayant déja été peint par le Frere Attiret.

Il faut être en Chine, & y être pour la gloire de Dieu, pour venir à bout d'exécuter tout ce qu'on y fait. Ceux, parmi nos habiles artiſtes d'Europe, qui ont des fantaiſies, & qui ne veulent tra-

vailler qu'à leur maniere, & dans le temps qu'il leur plaît, devroient venir passer ici quelque temps. Ils seroient, à coup sûr, guéris radicalement de tous leurs caprices, après quelques mois de noviciat à la Cour de Peking.

Depuis que les Missionnaires sont établis ici, il n'y a eu aucun Empereur qui ait plus profité de leurs services que l'Empereur régnant; & il n'y en a eu aucun qui les ait plus maltraités, & qui ait porté de plus foudroyans arrêts contre la sainte religion qu'ils professent. C'est pour lui complaire néanmoins, que le feu Pere Chalier inventa la fameuse horloge des veilles, ouvrage qui, en Europe même, passeroit pour une merveille, ou tout au moins pour un chef-d'œuvre de l'art: que le Pere Benoit exécuta, il y a quelques années, la célebre machine du val de Saint-Pierre, pour fournir aux plus variés & aux plus agréables jets d'eau qui embellissent les environs de la maison Européenne, bâtie sur le dessein & sous la direction du Frere Castiglione: que le Frere de Brossard a fait, en genre de verrerie, les ouvrages du meilleur goût & de la plus difficile exécution, ouvrages qui brillent aujourd'hui dans la salle du trône avec

ce qui eſt venu de plus beau de France & d'Angleterre : c'eſt pour lui complaire encore, & pour obéir à ſes ordres, que le Frere Thibault vient de finir heureuſement un lion automate, qui fait une centaine de pas comme les bêtes ordinaires, & qui cache dans ſon ſein tous les reſſorts qui le font mouvoir. Il eſt étonnant qu'avec les ſeuls principes de l'horlogerie la plus commune, ce cher Frere ait pu, de lui-même, inventer & combiner tout l'artifice d'une machine qui renferme tout ce qu'il y a de plus relevé dans la méchanique. J'en parle pour l'avoir vue, & pour l'avoir fait marcher dans le palais même, avant qu'elle eût reçu ſa derniere perfection. C'eſt également pour capter ſa bienveillance, que le Révérend Pere Sigiſmond, Miſſionnaire de la Propagande, a entrepris un autre automate, qui doit être de figure humaine, & qui doit marcher à la maniere ordinaire des hommes. Si ce Révérend Pere réuſſit, comme il y a lieu de l'eſpérer de ſon genie & de ſon talent pour ces ſortes de choſes, il eſt très-probable que l'Empereur lui ordonnera de douer ſon automate des autres facultés animales : tu l'as fait marcher, lui dira-t-il, tu peux bien le faire parler.

Dès qu'il a donné ſes ordres, il faut que tout ſe faſſe, & rien ne doit être impoſſible. A force de s'entendre donner le titre pompeux de fils du Ciel, il ſe perſuade qu'il en eſt quelque choſe; & donnant à ce beau nom une ſignification plus étendue que celle qu'on lui attribue ordinairement, il n'eſt pas éloigné de croire qu'il doit participer à la puiſſance céleſte. Il n'eſt ſorte de propoſition à laquelle on ne doive s'attendre de ſa part. Aucun talent n'eſt à négliger de la part de ceux qui ſont à ſon ſervice; parce que, lorſqu'on s'y attend le moins, on eſt appellé ou pour une choſe ou pour l'autre. Les goûts de ce Prince varient, pour ainſi dire, comme les ſaiſons. Il a été pour la muſique & pour les jets d'eau; il eſt aujourd'hui pour les machines & pour les bâtimens. Il n'eſt guere que la peinture pour laquelle ſon inclination n'ait pas encore changé. Les mêmes goûts peuvent lui revenir, & nous devons toujours nous tenir ſur nos gardes pour n'être pas pris au dépourvu.

Les Européens qui ſont à la Cour ne doivent ignorer de rien, à en juger par la conduite qu'on tient à leur égard. S'il ſe trouve dans les magaſins de l'Empereur, quelques machines, quelques inſtrumens, quelque minéral, ou quelque

drogue dont on ne connoisse ni l'usage ni le nom, c'est à nous qu'on s'adresse pour être instruit. Si, de quelque pays du monde, on a apporté quelque chose de rare, de précieux & d'inconnu jusqu'alors, c'est nous encore qui devons les mettre au fait, comme si le titre de François ou d'Européen au service de Sa Majesté étoit une enseigne de la connoissance universelle de tout ce qui est des pays étrangers.

Sans compter les services réels que les Missionnaires rendent à l'Etat, en y faisant fleurir l'astronomie, qui est le premier objet de la politique des Chinois, & le point capital de leur Gouvernement; car, selon leur idée, sans le calendrier, & sans le calcul exact des éclipses, la grandeur de leur Empire s'éclipseroit bientôt; sans compter, dis-je, ces services, nous avons fait & nous faisons chaque jour, chacun suivant nos foibles talents, ce qui nous auroit paru bien au-dessus de nos forces, si nous n'avions été animés par des motifs surnaturels, & dont certainement nous ne serions jamais venus à bout sans un secours spécial de la divine bonté. Cependant ce même Prince pour lequel nous faisons humainement plus que nous

ne pouvons, eſt celui qui a maſſacré nos freres dans les provinces, qui a proſcrit notre ſainte religion avec le plus de rigueur, & qui nous a reſtreint nous-mêmes à n'exercer les fonctions de notre miniſtere, qu'avec les dernieres précautions. Malgré toutes nos peines, nos inquiétudes & nos perplexités, Dieu n'a pas laiſſé que de nous donner quelques ſujets de conſolation. Nous avons eu le bonheur, dans l'enceinte même de Peking, de procurer la grace du ſaint baptême, ou par nous mêmes, ou par nos Catéchiſtes, à plus de trois mille enfans, tant expoſés que malades ou moribonds, à trente enfans de chrétiens, & à trente-cinq adultes. Hors de la ville, dans nos miſſions Françoiſes, dépendantes de notre maiſon, la récolte a été un peu plus abondante. Le ſeul Pere *Kao*, Jéſuite Chinois, a baptiſé cent trente-trois adultes, & cent quatre-vingt-dix-ſept enfans. Je ne parle point des confeſſions & des communions que nous avons eues pendant le cours de l'année. Leur nombre eſt tous les ans à-peu-près le même. Nos égliſes ſont remplies ici, les jours de fêtes ou de dimanches, comme elles le ſont en France. En France, ce ſont les dévotes qui les fréquentent; ici, ce

ſont les dévots : voilà toute la différence. Du reſte, mon Révérend Pere, la plupart des chrétiens que nous avons ici, ſont gens de la lie du peuple. Les grands ſont trop attachés aux honneurs & aux biens de ce monde, pour riſquer à les perdre entiérement en embraſſant une religion qui en ordonne le détachement le plus ſincere. Au travers de toutes les difficultés que nous rencontrons, & qui ſemblent ſe multiplier toujours de plus en plus ſous les pas des ouvriers évangéliques, nous ne laiſſons pas que de nous aheurter, pour ainſi dire, à vouloir fournir notre carriere. Nous nous flattons encore de la douce eſpérance que les temps deviendront meilleurs, & que les eſprits indociles & orgueilleux fléchiront peut-être un jour ſous le joug de la foi.

Pour accélérer cet heureux changement, je ſens, mon Révérend Pere, qu'il nous faudroit, à tous tant que nous ſommes ici, l'art de manier les eſprits & de gagner les cœurs, au point que vous poſſédez vous-même.

Ne pouvant pas nous communiquer vos talents, j'eſpere que vous ne nous refuſerez pas vos lumieres, ni aucun des ſecours que vous pourrez nous pro-

curer. Le fardeau dont vous avez bien voulu vous charger, en vous soumettant à être le Procureur général de notre mission, nous est une preuve convaincante du zele que vous avez pour nos intérêts, & pour ceux de tant de pauvres idolâtres auxquels nous sommes à même d'ouvrir le chemin du ciel. C'est ainsi que, sans passer les mers, vous aurez part à tous les mérites de notre apostolat. Je compte, en mon particulier, que vous voudrez bien m'honorer de votre bienveillance, & que vous me donnerez quelque part à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, &c.

EXTRAIT

De quelques lettres du Pere Roy, Missionnaire de Chine, décédé le 8 janvier 1769, au Pere de Brassaud, sur la fin de 1754.

VOICI ce que j'ai appris de la mort du Pere Masson. Le Pere Motta, Jésuite Portugais, qui est ici (à Macao,) & qui a passé au Mozambique sur le même vaisseau que le Pere Masson, m'a dit ce qui suit : Le Pere Masson étant arrivé à Lisbonne eut pour ange-gardien le Pere Motta jusqu'à son départ de cette Ville ; il ne témoigna d'autre curiosité que celles qui pouvoient contenter sa dévotion. Il a passé la meilleure partie de son temps devant le saint sacrement. Il partit de là avec seize Jésuites Portugais qui alloient ou au Mozambique ou à Goa. Pendant toute la route, il édifia tous nos Peres d'une maniere particuliere : toutes les fois qu'il ne pouvoit pas dire la messe, il communioit : il étoit presque toujours en oraison. Tous les gens de l'équipage le regarderent comme

un ſaint : il ne put faire aucun exercice de zele, parce qu'il ne ſçavoit pas le Portugais. Le dernier mois il fut obligé de déclarer un mal qu'il avoit caché juſqu'alors ; c'étoit une chaleur d'inteſtins dans l'endroit du fondement qui lui échauffa tellement cette partie, que les chairs s'étant pourries, l'ouverture étoit ſix fois plus large qu'elle ne doit être : lorſqu'il déclara ſon mal, il n'étoit plus temps d'y remédier. Pendant les derniers jours de ſa maladie, il perdit la connoiſſance : dans le délire, il ne parloit que de Dieu & de la ſainte Vierge. Lorſqu'on mouilla l'ancre au Mozambique, il étoit à l'extrêmité. Les Peres n'oſoient pas le toucher pour le tranſporter, dans la crainte d'avancer ſa mort. Dès que les Chirurgiens ſe mirent en devoir de le faire, il expira entre leurs bras. On trouva derriere ſon chevet des cilices & des chaînes horribles. On le tranſporta tout de ſuite au collége, où il fut enterré tout en deſcendant, parce que pluſieurs mois avant ſa mort ſon corps étoit tout corrompu. Voilà tout ce que j'ai pu ſçavoir de votre ami.

Nota. Le P. Touſſaint Maſſon, Peintre, venoit en Chine ; il mourut le 5 Juillet 1749

Au Pere Lamatthe, du 18 novembre 1754.

VOUS apprendrez ma ſituation par le Pere B...... Cette ſituation ne s'accommode guere avec l'activité d'un zele impétueux ; mais dans cette ſituation nous pouvons glorifier Dieu, en faiſant ſa ſainte volonté ; c'eſt ce qui doit nous ſuffire à l'un & à l'autre. Devenez homme d'oraiſon, vous en aurez un très-grand beſoin. Vous aurez à ſouffrir dans ces pays-ci : je m'y attendois, je le ſçavois ; cela ne m'a pas dégoûté. Je crois auſſi que vous n'en ſerez pas moins diſpoſé à vous laiſſer conduire par la Providence. Que cette divine Providence nous préſente de moment en moment de choſes gracieuſes ou des occaſions de croix, de mort, &c. Si nous ſommes tels que nous devons être, tout doit nous être égal.

Prenez pour le temps du voyage des principes moins durs, un peu moins de littéralité. Il faut, avec des Officiers & des Matelots, pour pouvoir faire du bien, ſçavoir, ſans lâche & indigne complaiſance, uſer d'une certaine épikie. On

entend à table, ſur-tout dans les commencemens avant qu'on les ait gagnés, bien des choſes qui vous effaroucheront; il y a, à ce que je crois, un certain milieu entre un ſérieux impoſant qui montre une déſapprobation manifeſte, & un air trop ouvert qui ſoit un indice de notre approbation de ce qui ſe dit. Les avis ſur les paroles ſales, les juremens; les médiſances ne ſont pas de ſaiſon qu'après avoir gagné la confiance. Un air trop auſtere lorſqu'on entend des choſes qui, pour ne valoir rien dans la bouche d'une perſonne conſacrée à Dieu, ne ſont pourtant pas auſſi criminelles pour des gens qu'une éducation de vaiſſeau rend preſque tous exceſſivement libres dans leurs paroles, ne ſert qu'à inſpirer de l'éloignement: on ne peut les corriger que par le cœur qu'il faut gagner. Qui peut donner ce juſte milieu par lequel on n'excede ni d'un côté ni d'un autre: Je crois qu'il n'y a guere que l'eſprit d'oraiſon & d'une oraiſon habituelle. Devenons ſaints, cher ami, nous en aurons grand beſoin.

Au Pere de Braſſaud, du 23 octobre 1757.

JE ne ſuis pas horloger de Sa Majeſté Impériale. Sur l'expoſé que j'ai fait de mon peu de ſcience, on m'a jugé indigne de cet honneur, je ſuis encore plus indigne d'être Miſſionnaire, & cependant je le ſuis; priez pour que j'en devienne plus digne. Si vous devez jamais être des nôtres, mourez à tout avant que d'y venir: les tracas de toute eſpece font bien revivre une ame à demi morte; il faut que cette ſainte mort ait bien porté les derniers coups, le coup de grace à une ame deſtinée à ce miniſtere-ci; puiſſai-je un jour remplir, dans toute ſon étendue, l'idée que j'en ai. Si Dieu veut faire quelque choſe ſur les miſeres & ſur le néant, il n'a qu'à m'employer, je ſuis bien ſon homme. Adieu, mon très-cher; uniſſons-nous en Dieu, en Marie, & commençons notre éternité, du moins en faiſant la volonté de Dieu ici-bas, comme on la fait là haut. Un mot de Dieu de ma part à N..... s'il eſt à la Fleche. Je vous le recommande, je ſçais que cette recomman-

dation eſt aſſez inutile : les plus grandes infidélités ne rebutent pas notre cher Maître, rebuteroient-elles ſes Miniſtres ?

LETTRE

Du Pere Lamatthe, Miſſionnaire en Chine, au Pere Braſſaud.

Ce 6 janvier 1756.

MON RÉVÉREND PERE, ET TRÈS-CHER COLLEGUE,

Je crois que vous ſçavez à peu près tout ce qui regarde mon voyage. Je ſuis arrivé ici en fort bonne ſanté le 23 Août, après une traverſée bien longue comme vous voyez; mais auſſi elle a été bien douce, car Dieu ne nous a pas jugés dignes de ſouffrir pour lui que les peines inſéparables de toute navigation. J'ai trouvé ici tout le monde en aſſez bonne ſanté : le Pere ſupérieur même étoit alors fort bien; mais depuis ce temps là, il n'a preſque pas eu de bon intervalle; environ trois ſemaines de fievre tierce, & des attaques d'aſthme preſque continuelles, & qui l'obligent à paſſer la plus

grande partie de la nuit sur une chaise, le font bien souffrir ; j'espére cependant que nous le conserverons long-temps, & nous en avons besoin ici, car il n'y a nulle apparence que le Révérend Pere supérieur général vienne ici pendant sa supériorité, il est trop occupé & trop nécessaire là où il est.

Il a bien peu de secours, vu le travail indispensable dans ces temps de persécution. Nous avons perdu le Pere Chanseaume dans le mois d'avril ; ainsi voilà le *Kiang-si* sans Missionnaire. Le Pere Forgeot est d'une foible santé, & le Pere de la Roche est confiné dans ses montagnes : à la vérité nos Jésuites Chinois sont partis dès le commencement de cette année ; mais vous sçavez ce qu'ils peuvent faire à présent ; ainsi tout le poids du travail tombe sur le Révérend Pere Dugad : aussi l'épuisement, joint avec des coliques de quatre ou cinq jours de suite, ont pensé nous l'enlever deux fois cette année. Le Pere Roy & moi pourrions aller partager ses fatigues, (je dis le Pere Roy, parce que le Révérend Pere supérieur général vient de changer sa destination, s'il n'a pas encore été proposé à la Cour, le jugeant plus nécessaire aux provinces :) aussi

ſommes-nous demandés & attendus; & ſi les circonſtances permettent de faire quelques tentatives, on me fera partir en peu de temps. Ce qui arrête, c'eſt l'empriſonnement des cinq Peres pris dans le Nan-king; parce que s'il m'arrivoit quelque malheur, on craindroit de leur attirer à eux-mêmes des mauvais traitemens; mais je crois même que cela n'arrêtera pas. Vu les nouvelles reçues de Peking, ils devroient être déja délivrés ou ſur le point de l'être. Il y a déja quatre ou cinq mois que le Pere d'Arocha, vice-provincial de Chine, étant allé voir le premier Miniſtre, qu'on a ſollicité pluſieurs fois de parler en faveur des priſonniers, celui-ci lui dit de lui-même, & ſans être prévenu ſur cette matiere, qu'il étoit actuellement chargé de l'affaire de nos Peres, que certainement elle ſe termineroit cette année, & qu'on les renvoyeroit chez eux, c'eſt-à-dire à Macao; puis ſe tournant vers les autres Miniſtres qui étoient préſens, il ajouta : Il faut bien leur donner cette conſolation, (aux Jéſuites de Peking) car ils ont bien de la peine de les voir ainſi dans les priſons, parce qu'ils ſont Européens comme eux : d'ailleurs l'Empereur ayant reçu de ſon armée des nou-

velles plus avantageuses, qui lui apprenoient que le royaume de Tchong-kar, où il fait la guerre pour en chasser l'usurpateur, étoit soumis, & que l'usurpateur même étoit pris, avoit donné une espece d'amnistie par laquelle il commuoit les peines des criminels ou de ceux qui passoient pour tels, & contre qui la sentence n'avoit pas encore été portée. Par cette amnistie tous ceux qui devoient être décolés seroient étranglés; ceux qu'on devoit condamner à être étranglés seroient en exil perpétuel; l'exil perpétuel devoit être changé en exil de trois ans, &c., & on pouvoit se rédimer de celui-ci. Tout cela nous avoit donné les plus belles espérances; & on comptoit si bien sur la délivrance des prisonniers, que le Pere provincial avoit déja fait des dispositions sur leur demeure & emploi: rien cependant n'est encore exécuté, & je ne sçais quand cela le sera. Les dernieres nouvelles de l'armée sont moins favorables, & le temps n'est guere propre à faire de nouvelles démarches auprès de l'Empereur. Les choses ont changé de face en Tartarie: plusieurs des Princes du Tchong-kar, qui s'étoient donnés à lui & qui y avoient introduit son armée, s'en sont retirés;

& après l'avoir engagée dans des gorges de montagnes & dans des pays déserts, ils ont été s'emparer des passages pour lui couper les vivres. Elle se trouve renfermée & en danger de mourir de faim; vous jugez de l'impression que cela a fait à la Cour, & combien l'Empereur doit être disposé à accorder des graces. Il a fait donner en sa présence même cent coups de fouet & de bâton à son propre gendre, traitement dont il doit mourir, parce qu'il avoit dissipé les soupçons qu'on donnoit de la fidélité des Princes Tartares; & après cela, il a ordonné qu'on le traduisît au tribunal des crimes pour le faire juger. N'êtes-vous pas étonné qu'on cherche à priver les prisonniers de la précieuse couronne du martyre? Vous changeriez bien de sentiment si vous étiez ici : nous serions presque sans espérance de trouver aucun chrétien qui voulût nous cacher chez lui, si les Peres étoient mis à mort, parce qu'ici on punit tous ceux qui ont eu des rapports avec les Missionnaires, si ceux-ci sont condamnés.

Le Pere de la Roche, à qui il vient d'arriver une mauvaise affaire, est errant de tous côtés, sans pouvoir trouver personne qui veuille de lui. Voici ce qui

a donné occasion à la persécution qu'il souffre dans ses montagnes.

Quelques chrétiens avoient acheté un terrein où il y avoit une petite pagode environnée d'arbres. Les chrétiens étant allé les couper, ces arbres, soit par hasard ou de dessein prémédité, tomberent sur la pagode & briserent ces dieux de pierre ou de bois. Sur cela grand tapage de la part des idolâtres qui veulent en avoir raison. Dans un autre quartier du même district, un chrétien enleve sa promise qu'il avoit demandée inutilement par trois fois. Cette femme, ainsi introduite de force chez son mari, crie tout haut à l'Européen, & dit que c'est son beau-pere qui le récele. Les chefs du Village craignant les suites de ce bruit, vont donner avis au Mandarin. Celui-ci fait d'abord arrêter cent chrétiens, & leur fait souffrir les soufflets, la bastonnade, &c. ils confessent généreusement d'abord, mais à la fin ils se laissent vaincre, & donnent malheureusement un billet apostatique. On en fait arrêter cinquante autres qui souffrent avec courage les tourmens ordinaires, la bastonnade, &c. Pour les faire succomber, les gens du tribunal à qui le mandarin les livre, s'avisent d'un nouveau supplice

qui avoit été en uſage au Japon. Après leur avoir lié les mains derriere le dos, ils leur attachent le pouce l'un contre l'autre, avec une corde par laquelle ils les ſuſpendent à une poutre, & les laiſſent dans cette ſituation juſqu'à ce qu'ils aient triomphé de leur foi. Le Mandarin a fait conduire les fidéles dans le lieu d'où ils ſont originaires, pour les faire juger par celui qui les gouverne : ils en ſont revenus avec leurs glorieuſes palmes, & tout eſt à préſent un peu plus tranquille à la montagne. Comme cependant tout Européen paſſe pour être complice du fameux *Ma-chao-chu*, révolté du Hou-quand, il y a trois ou quatre ans, en cherchant celui-ci, on chercha en même temps les Européens, & c'eſt pour cela que le Pere de la Roche eſt en fuite : mais on juge ici que ces mouvemens ne tarderont pas à tomber.

Dans les autres provinces, les choſes ſont aſſez tranquilles. On fait toujours cependant des perquiſitions pour arrêter *Ma-chao-chu* qui ne ſera jamais pris, & qui ſans doute fera prendre bien des Miſſionnaires. Tout entre les mains de Dieu qui ôtera, quand il lui plaira, cette occaſion de perſécution pour nous.

A l'égard de la religion, un nouvel

accident pourra lui nuire. Le voici. Le Gouverneur de Manille en a chassé tous les Chinois infidéles. Ceux-ci désespérés de leur exil n'ont pas été plutôt à Emouï, où les vaisseaux font ordinairement leur commerce, qu'ils ont été rapporter aux Mandarins que les Espagnols ne venoient que pour faire entrer des Missionnaires en Chine ; que c'étoit-là le dessein de celui de cette année ; qu'il avoit porté plus d'argent qu'il n'en falloit pour sa cargaison pour le distribuer aux Chinois & les gagner. La visite a été faite par les Mandarins : on a trouvé l'excédent qui étoit pour un commerçant d'ici. Ils ont obligé les Espagnols à descendre le tout. Il est gardé dans une maison, & on ne peut en tirer une piastre qu'en leur présence & pour payer les marchandises.

Ce 6 janvier 1756.

AVANT-HIER un Jésuite Allemand, sacré depuis peu Evêque de Nan-king, se mit sur une barque pour tâcher de gagner son diocese : s'il réussit, comme nous l'espérons, on ne tardera pas à le suivre : Portugais & François, séculiers & réguliers, n'attendent que le moment de pouvoir entrer. Le même jour M. le Fevre,

du séminaire des Missions étrangeres ; Evêque de Nolene, & Vicaire apostolique de Cochinchine, dont il fut chassé il y a cinq ans avec les autres Missionnaires, s'embarqua sur un vaisseau François pour se rendre à Malaque, & de-là retourner, s'il le peut, par Camboge, dans son vicariat : la persécution continue toujours en Cochinchine avec la même vigueur. Les Jésuites Portugais n'y ont plus que deux Missionnaires, dont l'un, le Pere Loureyro, est à la cour en qualité de médécin & de mathématicien : l'autre, qui est Chinois, travaille librement dans les terres, parce qu'il n'est pas aisé de le reconnoître. On n'espére pas plus de liberté du vivant du Roi, monstre horrible par ses excès & ses débordemens.

Il y a grand nombre de Chrétiens & de Missionnaires au Tonquin ; les Européens cependant sont obligés de s'y tenir cachés, parce que la religion n'y est point autorisée. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Pere Lamatthe, Missionnaire, au Pere Brassaud.

Ce 20 août 1759.

MON RÉVÉREND PERE, ET TRÈS-CHER COLLEGUE,

P. C.

Il seroit difficile d'exprimer avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre de la fin de l'année de 1757. Si elle fut venue plutôt ou qu'elle eût été plus longue, elle en auroit encore été mieux reçue. La matiere peut-elle manquer à deux amis qui ne se sont pas vus depuis plusieurs années? Mille & mille actions de graces de ce que vous me mandez de nos amis communs. L'an passé je vins remplacer le Révérend Pere de la Roche dans ces montagnes qui faisoient quelquefois en France le sujet de nos entretiens, & j'y ai pour collegue le Pere Maur. Quelque idée qu'on puisse avoir de ce séjour, nous

nous y trouvons fort bien l'un & l'autre. Je crois que vous n'attribuerez pas notre contentement à la ſituation avantageuſe du poſte, nos montagnes eſcarpées & nos profondes ravines n'ont guere de quoi plaire, quoique preſque par-tout cultivées juſqu'au ſommet. Mais la ferveur & le nombre des chrétiens nous y adouciſſent les fatigues inſéparables des voyages fréquens que nous y avons à faire. Mon collegue qui y eſt venu deux ans avant moi, en eſt déja preſque entiérement épuiſé, & a craché le ſang cette année pendant deux jours : peu à peu il s'eſt rétabli & s'eſt cru en état de continuer ſon ouvrage. Auſſi eſt-il chargé de ce qu'il y a de plus difficile, c'eſt-à-dire, des quartiers éloignés de pluſieurs journées de notre réſidence ordinaire, parce qu'il peut ſans danger loger chez des infidéles ſur la route. Juſqu'à préſent je n'ai parcouru que les chrétientés de notre voiſinage : elles ſont nombreuſes : il y a de quoi occuper près de quatre mois à confeſſer tous les jours, ſans chomer. Les congrégations du Saint-Sacrement & des SS. Anges y font un bien qu'on ne ſçauroit exprimer. On y inſtruit les enfans avec ſoin, & ils viennent tous les mois réguliérement ſe faire

examiner

examiner. A l'examen général qui se fait à la fin de l'année, ils étoient l'an passé environ 350 des deux sexes, & nous n'y laissons venir que ceux qui sont à une lieue de distance ou à peu-près, les autres sont examinés ailleurs. Les persécutions presque continuelles, & la timidité de quelques chrétiens, avoient un peu fait négliger ces examens quelques années ; mon collegue s'est donné bien des mouvemens pour les faire rétablir, & il en est venu à bout ; & depuis mon arrivée, je n'ai eu autre chose à faire qu'à tenir les choses sur le pied où je les ai trouvées. La congrégation de la bonne mort fait au moins autant de bien auprès des moribonds. Que je voudrois, si c'est la volonté de Dieu, que vous pussiez en être témoin vous-même ! Quelle consolation ! de les voir aller par troupes assister le malade, veiller plusieurs nuits de suite pour l'aider à bien mourir, & ne l'abandonner qu'après qu'il est rétabli ou enterré ; & s'il est trop pauvre, fournir aux frais de ses funérailles. Leur charité sur cet article fait même impression sur les idolâtres, & il y en a qui ont été attirés par-là à la religion chrétienne. Malgré la persécution qui continue toujours, & plus ici

que dans les autres Miſſions, nous avons tous les ans la conſolation de baptiſer bon nombre d'adultes & d'enfans ; & j'ai bien changé de ſentiment ſur la Chine depuis que j'y ſuis. Avant mon départ, je croyois que c'étoit la Miſſion où l'on faiſoit moins de bien, & je crois à préſent que c'eſt une de celles où l'on travaille avec plus de ſuccès, ſur-tout dans les campagnes : ici nous avons à faire à des hommes qui ſont en état d'entendre les inſtructions qu'on leur fait, & qui ont aſſez de droiture pour reconnoître la vérité lorſqu'on la leur préſente, quoique la crainte les empêche ſouvent de la ſuivre. Mais en Canada & aux Indes, on ne trouve pour la plupart que des gens qu'il faut faire hommes avant de les faire chrétiens, ſi ce que j'en ai oui dire, eſt vrai. Dans nos montagnes ſur-tout la religion fait des progrès, & elle en feroit bien davantage ſi nous avions à la main de bons Catéchiſtes ambulans. Mais il eſt rare de trouver des gens qui réuniſſent les qualités néceſſaires pour cet important emploi, & nous en ſommes en fort grande diſette. C'eſt cependant par les Catéchiſtes que le royaume de Dieu s'étend, & nous n'avons gueres d'autre moyen

de le faire, parce que vous n'ignorez pas que depuis long-temps les circonſtances ne permettent pas aux Miſſionnaires d'aller par eux-mêmes prêcher aux infideles ; nous ne voyons ordinairement que ceux qu'on nous préſente pour être admis dans la religion, après qu'ils ont été bien inſtruits. Le préjugé de bien des gens en France, c'eſt que nous les admettons fort facilement pour faire nombre, & que par-là nous n'avons gueres que des chrétiens de nom. Les épreuves que je trouve établies à notre montagne ne ſont pas d'accord avec ces préjugés. On ne les admet ordinairement qu'après deux ou trois ans d'exercice, même ceux qui paroiſſent les plus fervens parmi les catéchumenes ; & quatre ou cinq ans même ne ſuffiſent pas lorſqu'on croit avoir lieu de douter de la ſincérité & de la ſolidité de leur converſion ; c'eſt-à-dire, que ces préjugés n'ont d'autre fondement que la jalouſie qui ne nous épargne pas plus ici qu'en Europe. Remercions-en la divine Providence, mon cher Collegue, profitons de tout cela pour en valoir encore mieux. Quant à la conſtance des Chinois, quoiqu'il ſoit vrai que c'eſt-là leur foible, nous avons cependant la con-

ſolation d'avoir tous les ans quelques Confeſſeurs de la foi, & depuis pluſieurs années il n'y en a aucun à la montagne qui n'ait fait ſon devoir lorſqu'il a été appellé aux tribunaux, & maltraité; & ceux qui ſe laiſſerent vaincre il y a quatre ou cinq ans, demanderent auſſitôt à être admis à pénitence; & quelque rude qu'elle ſoit, tous, ou preſque tous, l'ont embraſſée. Ils ont été privés trois ans de confeſſion, dix ans de communion, & ont été condamnés à jeûner & à faire d'autres pénitences pendant trois ans, tous les vendredis, pendant la récitation du chapelet, une fois le mois en public; à réciter le roſaire tous les ſamedis, & à faire des aumônes proportionnées à leurs facultés. Les trois ans expirés, on leur a donné le choix de continuer ces pénitences encore deux ans, à condition de les admettre enſuite à la communion, ou d'attendre encore ſept ans cette grace. Tous ont préféré la pénitence à ce long retardement. Je ſuis entré dans ce petit détail, mon Révérend Pere & très-cher Collegue, perſuadé que vous prenez quelqu'intérêt à notre chere Miſſion, & pour adoucir la plaie que je fis ſans doute à votre cœur, lorſque je vous annonçai la chûte de

quelques chrétiens. Si la divine Providence ne vous ouvre pas la voie pour venir les aider par vos instructions, aidez-les par vos prieres : & sur-tout n'oubliez pas au pied de l'autel celui que Dieu leur a envoyé, quoiqu'il soit bien peu en état de porter le fardeau de la Mission, & qui a l'honneur d'être avec tous les sentimens d'estime, de dévouement & de respect dans l'union de vos saints sacrifices, &c.

EXTRAIT

D'une lettre du Pere du Gad, Missionnaire en Chine, au Pere Brasseau.

A Macao, ce 13 décembre 1757.

Monseigneur l'Evêque de Peking est mort en Mai dernier. En Juin nous avons perdu le Révérend Pere d'Incarville, âgé de 51 ans. C'est une fievre maligne qui nous l'a enlevé. L'Empereur a contribué pour les frais de ses funérailles. Ce Pere s'étoit insinué au palais il y a trois ans, par le moyen de ses graines de fleurs & de légumes. A cette occa-

ſion l'Empereur faiſoit aggrandir ſes jardins, qu'il embelliſſoit de fontaines & de caſcades d'eau. L'ouvrage n'eſt pas encore achevé. Le Pere Benoît y eſt occupé. Ce Prince fait encore élever un palais à l'Européene, plus grand que celui qu'il a déja fait bâtir il y a ſept à huit ans. Il paroît content des ſervices méchaniques des Européens ; il les récompenſe par des dignités & voilà tout. Notre ſainte religion n'en eſt guere accréditée. A Peking on la laiſſe tranquille : mais dans les provinces c'eſt toujours le même ſyſtême de ne la pas ſouffrir, & d'en chaſſer tous les Miſſionnaires qu'on peut attraper. Cinq de nos Peres Portugais ont été ainſi renvoyés après deux ans de priſon, de même qu'un Evêque Franciſcain de la Propagande. On ne ſe rébute pas. Trois autres Miſſionnaires, deux Eſpagnols & un François viennent d'entrer, & deux autres partiront dans peu. Dans le Tong-king, les affaires de la religion paroiſſent en bon état ; il y a beaucoup de Miſſionnaires, quoique cachés, qui travaillent avec ſuccès. Les Tong-kinois ſont d'un caractere bien plus ferme & plus conſtant que les Chinois. Dans la Cochinchine les Miſſionnaires continuent d'y

être proſcrits. Quelques-uns y ſont rentrés ſecretement. Nous avons auprès du Roi un Jeſuite Portugais, qui à la faveur de ſa médecine fait beaucoup de bien. Je ſuis, &c.

LETTRE

Du Révérend Pere Amiot, à M. de l'Iſle, de l'Académie des Sciences.

A Peking, ce 4 ſeptembre 1759.

MONSIEUR,

J'attendois, pour avoir l'honneur de vous écrire, que je fuſſe en état de joindre à ma lettre quelque choſe qui eût rapport aux ſciences que vous cultivez avec tant de ſuccès. Une nouvelle affligeante que j'ai à vous annoncer, me met aujourd'hui la plume à la main : c'eſt la mort de votre ancien ami, le Pere Antoine Gaubil. Vous perdez, Monſieur, un correſpondant fidele, que vos inſtructions avoient rendu capable depuis bien des années de rendre quelques ſervices aux amateurs des ſciences.

Pour nous, qu'une même profeſſion & un même genre de vie lioient plus étroitement avec le Pere Gaubil, nous regrettons dans ſa perſonne un ſavant du premier ordre, un bon Miſſionnaire, un excellent Religieux, un homme doué de ces qualités précieuſes qui font les délices de la ſociété.

En effet, il étoit difficile de le connoître, ſans ſe ſentir porté d'inclination à l'aimer. Un viſage toujours ſerein, des mœurs extrêmement douces, une converſation agréable, des manieres aiſées, tout cela prévenoit en ſa faveur. L'eſtime ne tardoit pas à ſe joindre à l'amitié. Il ne falloit pour cela que quelques converſations avec lui, n'importe ſur quelle matiere; car il n'en eſt aucune ſur laquelle il ne pût parler. C'étoit un de ces hommes qui ſçavent de tout, & qui ſont propres à tout. Il avoit beaucoup lu, & il avoit préſent tout ce qu'il avoit lu; ſa prodigieuſe mémoire ne le laiſſant jamais héſiter ſur rien. Théologie, phyſique, aſtronomie, géographie, hiſtoire ſacrée, profane, ancienne, moderne; ſciences, littérature, tout l'occupoit alternativement, & rempliſſoit tous les momens qu'il ne donnoit pas à la priere ou aux fonctions de ſon miniſ-

tere : auſſi étoit-il comme une eſpece de bibliotheque vivante, qu'on pouvoit conſulter ſûrement, & qu'on ne conſultoit jamais ſans fruit.

Les Docteurs Chinois eux-mêmes trouvoient en lui de quoi s'inſtruire. Ils ont admiré plus d'une fois comment un étranger avoit pu ſe mettre ſi bien au fait de leurs ſciences, & les poſſéder au point de pouvoir les leur expliquer. Ils étoient ſur-tout dans l'étonnement, lorſqu'ils entendoient cet homme venu de l'extrêmité du monde, leur développer les endroits les plus difficiles de leurs *King* ; leur faire le parallele de la doctrine de leurs anciens avec celle des temps poſtérieurs ; leur citer leur hiſtoire, & leur indiquer à propos tout ce qu'il y avoit eu de remarquable ſous chaque dynaſtie, les grands hommes qu'elles avoient produits, les belles actions en différens genres qui s'étoient faites dans tous les temps, l'origine des divers uſages qui s'étoient établis, & cela avec une clarté, une aiſance & une volubilité que ces graves & orgueilleux lettrés avoient peine à comprendre, & qui les contraignoient d'avouer, malgré leurs préjugés, que la ſcience Chinoiſe de ce Docteur Européen ſurpaſſoit de

beaucoup la leur. Je ne vous dis rien ici, Monſieur, dont je n'aie été moi-même le témoin, & vous ne m'acccuſerez pas d'exagérer, ſi vous voulez bien faire attention aux talens du Pere Gaubil, à ſa mémoire ſur-tout, & à ſon application conſtante.

L'étude, & une étude ſuivie & méthodique, avoit fait preſque toute ſon application dès ſa plus tendre enfance. Admis dans notre compagnie à Toulouſe, à l'âge de quinze ans, après avoir réuſſi dans les différens emplois qu'on lui avoit confiés dans ſa premiere jeuneſſe; après avoir puiſé le vrai goût de la bonne littérature dans les Auteurs d'Athenes & de Rome, il fut appliqué à l'étude des hautes ſciences, & il s'y livra tout entier. Ce fut alors qu'il apprit l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres ſaints dans leurs ſources primitives. On fondoit ſur lui les plus belles eſpérances: mais le Pere Gaubil ne penſoit à rien moins qu'à ſe faire un nom du côté des ſciences ou de la littérature.

Des ſuccès d'un tout autre genre excitoient ſes deſirs. Les travaux de ſes confreres dans le nouveau monde pour la progation de la foi, enflammerent ſon zele & lui inſpirerent de conſa-

crer tous ses talens au service des Missions. Comme il avoit beaucoup de connoissances dans les Mathématiques, & en particulier dans l'astronomie, il tourna toutes ses vues du côté de la Chine, où ces sciences sont en honneur, parce qu'il espéra qu'elles lui pourroient être utiles pour la conversion des Chinois. Il partit de France en 1721, & arriva à Peking en 1723.

Les choses avoient bien changé de face dans cette capitale, de même que dans tout l'Empire. L'Empereur *Cang-hi*, protecteur des Missionnaires & de la sainte religion qu'ils prêchoient, le grand *Cang-hi* n'étoit plus. Son fils *Yong-Tchong*, qui venoit de monter sur le trône, n'étoit nullement porté à favoriser le christianisme. Il voyoit au contraire avec peine tous les progrès qu'il avoit faits dans ses Etats sous le regne de son prédécesseur, & s'il l'avoit pu sans deshonorer la mémoire de son pere, il eût voulu extirper jusqu'au nom même de chrétien.

C'est dans ces circonstances que le Pere Gaubil fit sa premiere entrée dans cette portion de la vigne du Seigneur qu'il devoit cultiver. Il ne perdit point

courage : mais il attendit patiemment que la Providence lui fournît les moyens de montrer ſon zele. L'étude des langues Chinoiſes & Tartares abſorberent d'abord tout ſon loiſir. Il en eut à peine dévoré les principales difficultés, qu'il s'appliqua avec une ardeur incroyable à approfondir, à développer tout ce qu'il put trouver de livres authentiques dont on pouvoit faire uſage pour la perfection des ſciences. Un traité hiſtorique & critique de l'aſtronomie Chinoiſe fut le fruit de ſon premier travail. Il s'appliqua enſuite à une traduction complette du *Chou King*, c'eſt-à-dire du livre le plus ſûr, le plus authentique & le plus curieux en fait d'hiſtoire ancienne qui ſoit peut-être dans le monde, ſi vous en exceptez nos livres ſacrés. Car, vous le ſçavez, Monſieur, le *Chou-King* eſt chez les Chinois un livre claſſique qui rapporte en abrégé l'hiſtoire ancienne de leur nation, depuis *Yao* juſqu'à la race des *Tcheou*, comme qui diroit, ſuivant notre maniere de compter, depuis les temps voiſins du déluge, juſqu'environ l'an 937 avant Jeſus-Chriſt.

Je ne vous dirai rien de ſon hiſtoire de *Gengis Kan*, tirée des livres Chinois. Cet ouvrage eſt imprimé ; il eſt entre

vos mains, & vous êtes plus en état que moi d'en juger. Mais ſouffrez que je vous indique l'hiſtoire de la dynaſtie des *Yven*, je veux dire de ces Tartares Mongous qui s'emparerent de la Chine vers l'an de Jeſus-Chriſt 1280, & dont la puiſſance formidable s'étendoit juſques dans la partie boréale de l'Europe & dans preſque toute l'Aſie. Cette hiſtoire, ainſi que celle de la dynaſtie *Tang* & de quelques autres dynaſties particulieres, ont été envoyées en Europe; mais je ne vois pas qu'on en ait fait juſqu'à préſent aucun uſage.

Au reſte, quelqu'eſtimables que ſoient ces traductions ou compilations, ce n'étoit pas là l'objet de ſes principales études, ni ſon goût dominant. L'érudition profonde & épineuſe, qui ſemble n'avoir rien que de rebutant, avoit pour lui des attraits auxquels il ſe laiſſoit aller comme vers ſon centre. Il eſt peu de livres d'un certain ordre, tant Européens que Chinois, qui n'aient paſſé par ſes mains. Il s'attachoit ſur-tout à ceux qui pouvoient lui faire connoître les ſciences, les arts, les coutumes & les mœurs des anciens habitans de cette portion de la terre, qui ſemble ſeule nous avoir conſervé les monumens pré-

cieux des premiers temps : aussi à l'entendre parler de ce qui s'étoit passé depuis le déluge jusqu'à nos jours, on eût presque cru qu'il avoit vécu dans tous les âges, & qu'il avoit été contemporain de tous les hommes.

Outre quantité de lettres, de mémoires & de dissertations, qu'il avoit adressées à M. Freret, lorsque ce célebre Académicien travailloit à constater la vérité & la certitude de la chronologie Chinoise, nous avons du Pere Gaubil un ouvrage complet sur cette même chronologie. On y voit les preuves les plus concluantes qu'on puisse apporter sur une matiere qui, par elle-même, ne peut être que fort incertaine. A l'évidence près, on trouve, dans le traité du savant Missionnaire, toutes les autres raisons qui peuvent entraîner. Et quelque lumineux que soient les mémoires de M. Freret, pour fixer la chronologie Chinoise, ce que le Pere Gaubil a fait sur la même matiere est encore plus décisif. On y trouve des choses, des raisons, des preuves qui avoient échappé au docte Académicien, & que le Missionnaire a fait voir avec toute la clarté, la méthode & la force qu'on peut desirer dans des ouvrages de cette nature.

Je ne vous parlerai pas, Monſieur, des obſervations aſtronomiques du Pere Gaubil. Dépoſitaire annuel de tout ce qu'il faiſoit en ce genre, vous pouvez mieux que perſonne en ſçavoir le mérite & en appercevoir la juſte valeur. Je ne vous parlerai pas non plus de ſes laborieuſes recherches pour la perfection de cette partie de la géographie qui concerne ces pays orientaux. C'eſt encore à vous qu'il a adreſſé le fruit de ſon travail & de ſes connoiſſances. Peu de jours même avant ſa derniere maladie, il avoit fini un ouvrage ſur ce qui regarde la Cochinchine & le Tong-king, auquel il avoit joint les cartes de ces Royaumes. Le tout fut inſcrit à votre adreſſe, avec priere de le communiquer au Pere Patouillet, qui ne manquera pas ſans doute de le rendre public.

Aux occupations litteraires, le Pere Gaubil joignit toujours les exercices de zele & les travaux apoſtoliques ; ou, pour mieux dire, il n'oublia jamais que ſon principal objet, en quittant ſa Patrie, avoit été de ſe conſacrer au ſalut des ames, & d'annoncer les vérités de la foi aux dépens même de ſa vie, lorſque l'occaſion le demanderoit. Auſſi fit-il tous ſes efforts pour remplir un devoir

qu'il regarda toujours comme indiſpenſable.

Quoique la religion chrétienne ſoit proſcrite en général dans tout l'Empire de la Chine, on nous laiſſe encore, dans la capitale, ſous les yeux mêmes de l'Empereur, la liberté d'exercer les fonctions de notre miniſtere. Nos égliſes ſont ouvertes à tous ceux qui veulent y venir. Nous y prêchons; nous y entendons les confeſſions; nous y adminiſtrons les ſacremens; nous allons même au-dehors, lorſque nous le pouvons ſans riſquer de tout perdre, pour procurer aux femmes chrétiennes, & aux malades, les ſecours ſpirituels dont ils peuvent avoir beſoin.

Le Pere Gaubil n'a pas été un des moins exacts à faire toutes ces actions de zele, ſans leſquelles on n'auroit du miſſionnaire que le nom. Ses études abſtraites, ſes fréquentes veilles, ſes différentes occupations, ſes emplois extérieurs ne l'empêcherent jamais de faire une bonne œuvre. Ainſi on le vit ſouvent, après avoir été les nuits entieres à contempler les aſtres, paſſer de l'obſervatoire au confeſſionnal, du confeſſionnal à la chaire, de la chaire à l'autel, ſans mettre entre ces différens exer-

cices aucun intervalle de repos. Il est vrai qu'un tempérament robuste & une santé qui sembloit être à l'épreuve de tout, le mettoient en état d'agir ainsi, sans qu'il en parût incommodé.

S'il vaquoit avec tant d'assiduité aux fonctions journalieres inséparablement attachées aux personnes de notre état, il ne s'attachoit pas avec moins d'ardeur aux occupations que sa capacité lui avoit procurées au-dehors. Il avoit été nommé, par l'Empereur, interprête de ceux des Missionnaires qui, nouvellement arrivés dans cette cour, & n'en sçachant point encore, ni la langue, ni les usages, sont néanmoins obligés d'exercer leurs talens, ou devant les Officiers de Sa Majesté, ou en présence de l'Empereur lui-même; emploi difficile, où le Pere Gaubil s'est fait aimer, estimer, admirer même, toutes les fois qu'il en a exercé la fonction.

Il étoit de plus interprête impérial des langues latine & tartare-mantcheou, pour tout ce qui va de la Chine en Russie, & pour tout ce qui vient de Russie à la Chine; c'est-à-dire, qu'il étoit chargé de traduire en tartare-mantcheou toutes les lettres latines qui venoient de la part du sénat de la Grande-Russie;

& en latin, l'original mantcheou, des lettres que le Tribunal Chinois envoyoit en Russie pour les affaires mutuelles des deux nations.

Ne croyez pas, au reste, qu'il en soit ici comme dans les Cours d'Europe, où la connoissance des deux langues suffiroit pour un emploi de cette nature. A la Cour de Peking, il faut encore beaucoup de présence d'esprit, une patience sans bornes, & une connoissance exacte des lieux, des hordes & des noms particuliers des petits Regulos Tartares qui font leur sejour entre les Etats de la Chine & ceux de la Russie; sans cela on seroit souvent exposé à confondre le nom d'un pays entier avec celui d'une montagne ou d'une riviere; le nom d'une montagne ou d'une riviere, avec celui d'un homme ou d'une horde; le nom d'une horde, avec celui de quelque particulier fugitif, qui sera peut-être le seul dont on se plaindra ou qu'on réclamera. D'ailleurs, ce n'est point à loisir, ni dans la solitude du cabinet & au milieu de ses livres ou de ses cartes géographiques, qu'il est permis de traduire; il faut le faire dans le palais même, ou dans le lieu où se tient le tribunal; il faut le faire rapidement,

quelqu'épineuse que puisse être l'affaire dont il s'agit ; il faut le faire en présence d'une foule de Mandarins qui, n'étant là que pour attendre que la traduction soit faite, s'entretiennent, & d'un ton fort élevé, de leurs affaires particulieres, ou interrompent sans cesse le Missionnaire par mille questions différentes, & pour le moins inutiles ; souvent même c'est pendant la nuit qu'on est appellé, & il faut que le matin tout soit fait, & en état d'être présenté à l'Empereur.

Rien de tout cela n'étoit capable de déconcerter & d'embarrasser le Pere Gaubil. Il n'en perdoit pas un moment de son travail ni de sa gaieté ; il traduisoit & discouroit en même-temps avec ceux qui venoient l'interrompre ; il satisfaisoit à toutes leurs demandes, & les interrogeoit lui-même à son tour, lorsque la bienséance du pays le lui permettoit.

Cet emploi extrêmement onéreux par la maniere dont on est obligé de le remplir, n'est confié à des Européens que par une espece de nécessité presque indispensable. Le college impérial, qui fut établi par le prédécesseur de l'Empereur régnant, pour y enseigner la lan-

gue latine à un certain nombre de jeunes gens choisis parmi les Mantcheoux de qualité, n'ayant subsisté qu'une quinzaine d'années, n'a produit aucun sujet sur lequel on voulût se décharger du soin des versions tartares & latines. C'est encore le Pere Gaubil qui, après le Pere Parennin, a eu l'honneur d'être à la tête de ce college, & d'en être le premier professeur.

La Cour, toujours contente de ses services, lui a donné, dans plus d'une occasion, des marques publiques de sa satisfaction, soit par des éloges donnés à son mérite, soit par quelques petits présens. Elle eût bien voulu pouvoir le récompenser par des marques extérieures d'honneur; mais le mépris qu'on savoit qu'il en faisoit, a toujours empêché qu'on ne le chagrinât de ce côté-là. Peu s'en est fallu néanmoins qu'il n'ait été contraint d'accepter un Mandarinat dans le tribunal d'astronomie; mais un heureux accident le délivra de cette crainte, contre toutes les intentions du treizieme Regulo qui faisoit alors les fonctions de premier Ministre.

Pardon, Monsieur, si je me suis un peu trop étendu dans le récit que je vous ai fait de tout ce qui a eu quelque

rapport à votre ancien ami. Vous ne l'avez connu que du côté des ſciences ; j'ai voulu vous le faire connoître par tout ce qu'il avoit d'eſtimable, & entrer pour cela avec vous dans les principales circonſtances d'une vie qui a été une ſuite continuelle de mérites & de travaux dans tous les genres, mais en particulier du côté de la religion, qu'il a tâché de propager autant qu'il l'a pu dans les temps peu favorables où il s'eſt trouvé ; qu'il a eu l'honneur de défendre devant les juges de la terre dans deux occaſions différentes, & pour laquelle il a procuré en particulier le ſalut à pluſieurs milliers d'enfans, qui auroient peut-être été privés de la grace du baptême, ſi le Pere Gaubil n'avoit conſacré à l'entretien de quelques catéchiſtes le peu d'argent qu'il recevoit d'Europe chaque année pour de bonnes œuvres. Car quoiqu'il n'en negligeât aucune, il s'attachoit ſur-tout à celle qui procure le baptême aux enfans expoſés ou moribonds ; & il avoit coutume de dire qu'il n'en connoiſſoit point de plus sûre, ni qui fût moins ſujette à caution de la part des Chinois.

L'Académie impériale de Pétesbourg, pleinement convaincue du ſçavoir &

des talens du P. Gaubil, lui fit l'honneur en 1747 de le mettre au nombre de ceux qui composent son illustre corps. Permettez-moi, Monsieur, de vous en rappeller le souvenir ; c'est vous qui le fites agréer à l'Académie Royale des Sciences pour être un de vos correspondans. Peu après, le célèbre M. de Mortimer, qui étoit pour lors Secrétaire de la Société Royale de Londres, lui proposa de le faire admettre dans cette savante compagnie, l'assurant qu'on lui accorderoit très-volontiers cet honneur, s'il ne trouvoit lui-même aucun inconvénient à le demander. L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, pour lui marquer son estime, lui faisoit présent de ses mémoires à mesure qu'ils paroissoient; & les citations fréquentes & toujours honorables que M. Freret & d'autres savans du premier ordre, membres de cette même Académie, ont faites de ses lettres, de ses mémoires & de ses autres ouvrages, sont une preuve sensible de la considération qu'il s'étoit acquise dans cette illustre compagnie.

Cet homme laborieux, toujours infatigable dans ses travaux, le P. Gaubil, n'avoit été attaqué d'aucune infirmité pendant les trente-six années de son sé-

jour dans cette capitale. Sa premiere maladie eſt celle qui l'a conduit au tombeau. Une dyſſenterie violente, dont il ſentit les premieres atteintes le 7 juillet, & qui alla toujours en augmentant, nous l'a enlevé après quinze jours, malgré tous nos ſoins, dans le commencement de la ſoixante-onzieme année de ſon âge.

Il étoit né à Gaillac, ville du Haut-Languedoc dans l'Albigeois, le 4 juillet 1689 : il eſt mort à Péking le 24 juillet de cette année 1759. Il reçut les derniers ſacremens de l'égliſe, & il vit venir ſon dernier moment avec cette réſignation & cette tranquillité d'eſprit, qui ſont le vrai caractere du chrétien qui a toujours vécu ſuivant les plus pures maximes de la religion. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Pere Roy, Missionnaire en Chine, à Monseigneur l'Evêque Comte de Noyon, Pair de France.

En Chine, le 12 septembre 1759.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu cette année seulement la lettre de 1755 que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Elle en a peut-être écrit d'autres qui parviendront en leur temps. Les guerres ont dérangé tout le commerce de nos vaisseaux. Je suis pénétré de la plus vive reconnoissance pour les sentimens que Votre Grandeur daigne me témoigner. Je lui demande toujours la même part dans son cher souvenir. Si mes vœux pour elle & pour tout ce qui lui appartient peuvent lui être de quelqu'utilité, je vous assure, Monseigneur, que je n'ai pas encore manqué & ne manquerai jamais à ce que le devoir & l'inclination me dictent là-dessus.

Votre

Votre Grandeur voudroit avoir des nouvelles un peu détaillées : quoique pour l'ordinaire je ne ſois guere dans une ſituation aſſez tranquille pour écrire de pareilles lettres, je le ferai cependant comme je pourrai pour lui obéir, & je ne lui manderai que ce que j'ai de plus préſent à l'eſprit.

Entré dans la province de *Hou-quang* depuis environ trois ans, pendant leſquels, ſoit par occaſion, ſoit par ſuppléance, j'en ai parcouru à peu près toutes les chrétientés. Je vois que, graces à Dieu, l'œuvre du Seigneur ſe fait, bien des ames ſe gagnent, & le divin Maître regarde encore cette portion de ſon héritage avec des yeux de miséricorde. Quelques perſonnes en France croyent que depuis la ceſſation de cette publicité de la religion qui regnoit ſous l'Empereur *Cang-hy*, & depuis le renvoi de tous les Miſſionnaires des provinces à *Macao*, la miſſion de Chine eſt entiérement ruinée, ou tend bien rapidement à ſon entiere décadence, & qu'il n'y a plus guere que dans la capitale de l'Empire, qu'à la faveur des arts elle ſe ſoutient & eſt même protégée par l'Empereur. A force de l'entendre dire, lorſque j'étois encore en France, je le

croyois presque, & adorant en cela les desseins du Seigneur, qui n'a pas besoin de nous pour son œuvre, & qui bénit ou laisse infructueux notre ministere selon qu'il le juge à propos, je ne laissai pas de partir, croyant que Dieu vouloit cela de moi, content, si telle étoit sa volonté, de suivre toutes les révolutions de cette mission, & d'être, s'il le falloit, témoin de son entiere destruction.

Notre sainte foi, qui, pendant tant de siecles, s'est soutenue en Europe, & s'est même prodigieusement répandue sans aucun appui des grandeurs humaines, & même malgré tout ce qu'elles faisoient pour la détruire, ne doit pas avoir plus de peine à s'entretenir & à se répandre de la même façon dans ces contrées. Nous espérons que telles seront les vues de miséricorde du Seigneur sur ce florissant Empire.

Après que l'Empereur *Yong-tching*, successeur de *Cang-hy*, eut déclaré ouvertement la guerre à notre sainte Religion, & qu'il eut chassé tous ceux qui la prêchoient dans les provinces, les Missionnaires réfugiés à *Macao* revinrent bientôt de la consternation générale qu'avoit causée un pareil éclat. Un de nos PP. voulut le premier tenter si, malgré des

défenses si expresses, l'on ne pourroit pas entrer furtivement, se maintenir avec précaution, & faire en secret ce qu'on faisoit auparavant publiquement.

Le Seigneur ayant béni son entreprise, il retourna sur ses pas pour chercher du secours; beaucoup d'autres ensuite de différens corps suivirent la même route, & peu à peu l'on est rentré dans presque toutes les chrétientés dont on avoit été chassé. Seulement les églises assez décentes pour nos mysteres qu'on possédoit, usurpées pendant l'exil, ou abandonnées à des usages profanes, n'ont point été rendues. La maison du premier chrétien qui nous invite, devient notre temple. Il est à souhaiter sans doute, & nous formons tous des vœux pour que l'Empereur & tous les Grands de l'Empire ouvrent les yeux à la lumiere & se convertissent enfin à la foi, parce que bien des sujets, tous peut-être, suivroient l'exemple du Prince. Mais d'ici à ce que Dieu daigne opérer un si grand miracle, je ne sçais pas trop si la situation présente ne vaut pas bien celle qui a précédé; elle vaut mieux sans doute pour nous. Par-là notre ministere & nos fonctions deviennent plus apostoliques, & nous avons une meilleure

part aux croix que le Seigneur a promises pour récompense à ceux qui travailleroient à son œuvre. Sans feu ni lieu, presque toujours errans & vagabonds, comme des proscrits qui n'osent se fixer nulle part, & que ceux qui leur sont les plus attachés n'osent retenir, nous avons vu depuis quelques années, dans différens lieux & en différens temps, l'orage tomber sur nos confreres, les Religieux de Saint-Dominique & de notre Compagnie mis à mort pour la foi, d'autres emprisonnés & tourmentés par les tortures les plus affreuses. Ils sont entrés les premiers dans cette belle carriere, & nous ont appris ce que nous avions à craindre, ou plutôt à espérer, si nous étions jamais jugés dignes du même sort. Quand nous passons quelquefois devant les hôtels des Gouverneurs de Ville ou de Province, nous ne pouvons voir, sans un certain frémissement, tous ces satellites & soldats qui fourmillent devant les portes : il n'y a pas de jour presque où nous ne courions quelque risque de tomber entre leurs mains. Lorsque la religion étoit publique, nous entrions sans crainte dans ces tribunaux ; les Mandarins qui y résidoient, nous admettant à leur table, nous faisoient respecter, & à pré-

ſent nous ne pouvons plus paroître devant eux que lorſque nous y ſerons conduits comme criminels. Voilà, Monſeigneur, la ſituation que j'oſe préférer en bien des occaſions à celle qui a précédé.

Quant à l'égliſe dont nous cherchons à étendre l'empire, a-t-elle beaucoup perdu de ſes véritables richeſſes ? Pluſieurs de ceux qui étoient entrés & qui reſtoient dans la religion par des vues trop humaines, dans le cœur de qui la foi n'avoit pas jetté de profondes racines, n'ont pas tenu ; & les différentes perſécutions en divers lieux, ſoit ſous l'Empereur précédent, ſoit ſous celui-ci, ont peut-être achevé de ſéparer la zizanie d'avec le bon grain. Les grands ſur-tout & les riches, trop attachés à une fortune & à des honneurs qu'ils ſont tous les jours en riſque de perdre, ont été les plus foibles ; & quoiqu'il y en ait encore quelques-uns dans les différentes provinces, on peut dire que le nombre en eſt très-petit. Que nous eſt-il donc reſté des anciens chrétiens ? Et quels ſont ceux qui depuis ſont entrés dans la religion ? Grand nombre de confeſſeurs de Jeſus-Chriſt qui ont donné les preuves de leur foi en ſouffrant pour la défendre tout ce que les Juges plus ou moins enve-

nimés contre elle ont voulu leur faire souffrir, ces confesseurs, graces à Dieu, ne sont pas rares en Chine ; & il y a peu de chrétientés où nous n'en rencontrions quelques-uns. Ceux qui n'ont pas encore confessé sçavent tous à quoi ils s'exposent en restant chrétiens, ou en demandant le baptême, s'ils ne l'ont pas encore reçu.

Je ne connois guere que cette partie des provinces qui nous est confiée à quatre Jésuites François, aidés de trois Jésuites Chinois. Je n'ai pas les catalogues des autres Peres ; mais à en juger par le nombre des calendriers pour les fêtes de l'année que nous faisons imprimer tous les ans, tant sur barques qu'à terre, nous avons entre deux & trois mille familles chrétiennes, je ne comprends là dedans que ce que nous avons dans le *Hou-quang*, quelque chose dans le *Ho-nan* & dans le *Kiang-sy*.

Les Peres Portugais de notre compagnie & des Missionnaires d'autres corps, ont aussi beaucoup de chrétientés dans les mêmes provinces de *Nan-king* & de *The-kiang* : ce sont nos Peres François de *Peking* qui en ont soin. A *Peking* sur-tout, vu la liberté qui y regne, le nombre doit être assez considérable ; il y a outre

cela dans toutes les autres provinces de l'Empire plusieurs Missionnaires de différens corps qui tous, selon l'esprit de leur vocation, travaillant avec zele à la vigne du Seigneur, ne peuvent manquer de faire bien des conquêtes. Dans le petit district qui m'a été confié, j'ai eu pour ma part, depuis le mois de Septembre dernier jusqu'à présent, mille trois à quatre cents confessions, cent cinquante baptêmes, dont il y a vingt-sept adultes. Pour ramasser cette petite moisson, j'ai fait bien des voyages, & graces à Dieu essuyé bien des fatigues. Dans ce pays-ci, où les confessions sont pour l'ordinaire annuelles, & quelquefois de deux & de plusieurs années, sur-tout dans une langue étrangere que nous entendons difficilement, dix ou vingt confessions occupent une nuit entiere; & après avoir fait le nombre, il est temps pour l'ordinaire de célébrer le saint sacrifice. Je marque ceci à votre Grandeur pour qu'elle puisse juger à peu près du fruit de notre ministere, encore n'en peut-elle juger qu'imparfaitement: d'autres sans doute plus anciens dans la mission, avec plus d'expérience, de talens & de zele, peuvent recueillir de plus abondantes récoltes; d'autres aussi par-

la ſituation de leurs chrétientés plus ramaſſées, peuvent à moins de frais en ſecourir un plus grand nombre & les ſecourir plus ſouvent.

Je ſuis placé dans le milieu du *Houquang :* j'ai été par occaſion, il y a trois ou quatre mois, dans la partie ſupérieure, confiée aux ſoins du Pere la Mathe, aidé par le Pere *Tſao*, Jéſuite Chinois. Il y a bien des années que cette chrétienté, placée au milieu des montagnes, repréſente la ferveur de la primitive égliſe. Je fus bien conſolé de faire pluſieurs lieues de chemin ſans rencontrer un ſeul idolâtre. Les chrétiens de cet endroit, tous ramaſſés ſans mêlange d'infidéles, ne ſçavent que prier Dieu & labourer la terre. La perſécution qu'il y eut, il y a quatre ans, dans ces montagnes, fut ſi violente, que pluſieurs, après avoir réſiſté à bien de mauvais traitemens céderent enfin, lorſque la violence fut pouſſée à un excès qui eſt contre tous les uſages de Chine. Ces pauvres gens n'ont été apoſtats que d'un moment, & ils ne le furent jamais dans le cœur. J'ai été témoin, & j'admirois la ferveur avec laquelle ils faiſoient publiquement, pour pouvoir rentrer en grace, des pénitences preſque ſembla-

bles à celles de la primitive égliſe. Grand nombre d'entr'eux deſirant avec plus d'ardeur cette grace, & ne pouvant l'attendre long-temps, ont fait ce que ſaint Cyprien indiquoit aux apoſtats de ſon temps, ſans oſer le leur conſeiller de crainte d'une nouvelle rechûte. Ils ont reparu devant les Juges, déteſté leur foibleſſe, & n'ont eu dans les ſupplices autre choſe à répondre ſi ce n'eſt qu'ils étoient chrétiens & qu'ils le ſeroient juſqu'à la mort.

Une des choſes que nous admirons tous, c'eſt la fermeté de tant de jeunes femmes qui, auprès d'un mari infidéle, d'un beau-pere & d'une belle-mere qui leur font endurer le long martyre d'une perſécution de tous les jours de la vie, ſans aucun ſecours de leur famille, ſouvent fort éloignée, ne ſe démentent point de leur ferveur & conſervent leur foi comme leur plus riche tréſor. L'uſage eſt en Chine de promettre les enfans dès l'âge le plus tendre. Bien des parens infidéles alors, & chrétiens depuis, ont promis leurs filles à des idolâtres : l'alliance contractée avec toutes les formalités de Chine, il n'y a plus moyen d'en revenir. Il y a ici très-grand nombre de ces héroïnes qui, ſans avoir la gloire

extérieure du martyre, en ont tout le mérite & au-delà; quelques-unes obtiennent enfin ce qu'elles demandent tous les jours avec larmes au Seigneur, & ont la consolation de voir toute chrétienne la famille qu'elles ont trouvée toute idolâtre; d'autres du moins par leur docilité sur tout le reste, viennent à bout de rendre leurs maris assez traitables pour qu'ils ne se mêlent plus de leur religion. Il en mourut une l'an passé, après avoir passé sept ou huit ans dans un mariage de cette sorte, & avoir donné plusieurs enfans à l'église. Il est vrai que pour celle-là la persécution n'avoit pas duré long-temps. Après qu'elle eût, en entrant dans la maison de son mari, rejetté avec horreur les propositions qu'on lui fit d'honorer les idoles qui étoient dans la maison, elle alla dans sa chambre arborer ses images, qui furent bientôt enlevées, elle dit avec fermeté qu'elle ne resteroit jamais dans cette maison sans ses images. Elle fut trois jours de suite sans boire ni manger; enfin voyant qu'elle étoit resolue à tout, & qu'elle ne paroissoit pas de caractere à plier sur l'article de la religion, on lui rendit ses images, & on la laissa depuis assez tranquille.

J'en confessai une il y a trois ou quatre mois, qui, après sa confession, me dit d'un sang froid admirable, qu'elle seroit assommée par son mari dès qu'il sçauroit que c'étoit pour voir le Missionnaire qu'elle avoit été dans sa famille, mais que le bonheur de se confesser & de communier méritoit bien d'être acheté. Effectivement, j'appris le sur-lendemain que le mauvais traitement avoit été au point de la rendre impotente pour plus de deux mois. Je suis bien sûr que l'an qui vient elle sera une des premieres à venir demander à participer aux saints mysteres.

Parmi les baptêmes d'adultes que j'ai eus depuis le mois de Septembre dernier, j'en ai eu quelques-uns qui m'ont donné bien de la consolation. Il y en a deux sur-tout dont votre Grandeur apprendra les circonstances avec plaisir. Un Négociant passa il y a environ deux ans dans la maison d'un de nos chrétiens qui étoit assez bon Catéchiste & très-zélé, appellé Paul *Hoang*. Ce Négociant demeuroit à sept ou huit lieues de chez lui, & il ne venoit que par occasion. Le Catéchiste causant avec lui, & voyant quelques dispositions favorables à la réception de l'évangile, l'instruisit des choses essen-

tielles, & lui donna un petit livre de prieres & un petit catéchiſme. Comme il ne put le retenir que peu de jours, & qu'il ne le connoiſſoit point aſſez, il ne lui parla ni des Miſſionnaires ni de baptême. Il y a quatre ou cinq mois que le Négociant eſt reparu, & eſt revenu chez la veuve de Paul *Hoang*, mort depuis pluſieurs mois; j'étois tout juſte ce jour-là même ſorti de chez cette veuve pour aller à huit lieues dans la chrétienté ſuivante. Cette femme le reconnut & lui demanda s'il avoit oublié la doctrine que ſon mari lui avoit prêchée autrefois? Il lui répondit que non-ſeulement lui, mais ſon pere, ſa mere, ſa femme & ſes enfans étoient tous chrétiens; & qu'en retournant chez lui, il les avoit, avec la grace de Dieu, tous convertis à la foi. Cette femme, charmée de ſa ſimplicité & de ſa foi, lui parla des Miſſionnaires, du baptême & des autres myſteres qu'on cache aux catéchumenes. Il vint en grand hâte me trouver dans l'endroit où l'on lui dit que j'étois. Ne pouvant abſolument retourner ſur mes pas, j'envoyai, après l'avoir baptiſé, un Catéchiſte dans la famille pour ondoyer les enfans & diſpoſer au baptême les grandes perſonnes, les réſervant à ma premiere

visite. Par la ferveur de ce bon Négociant, & par ce qu'il m'a dit, je juge que sa famille est très-fervente.

A peu de distance de l'endroit où je suis maintenant, il y a quelque temps qu'un jeune enfant orphelin fut obligé de passer quelques jours chez des infidéles dans un endroit où il n'y a jamais eu de chrétiens. Un jour la Providence amena chez cet infidéle une femme voisine, de cinquante ans & plus. Elle apperçut cet enfant retiré dans un coin qui récitoit ses prieres, & en entendit quelques mots. Après qu'il eut fini, elle lui dit qu'elle sçavoit les mêmes prieres que lui, & qu'elle étoit chrétienne. L'enfant fort surpris lui demanda son nom de baptême, & quel Missionnaire l'avoit baptisée ? Langage étranger pour cette femme qui ne sçavoit ce que l'enfant vouloit dire; les infidéles survenans les empêcherent de pousser plus loin. Sur ces entrefaites j'arrivai dans la famille de cet enfant; on lui en donna aussi-tôt nouvelle. Après sa confession il me parla de cette femme, & me dit son nom Chinois. J'eus beau chercher dans mes catalogues, je n'y trouvai rien. Je dis à cet enfant de m'amener cette femme : il m'en représenta la difficulté. La plus grande étoit qu'il

n'y avoit aucun chrétien dans cet endroit assez éloigné, & que je n'avois qu'un enfant pour faire cette commission. Comme il me persécutoit pour avoir quelque béatille, je lui dis qu'il auroit de moi tout ce qu'il voudroit, s'il m'amenoit cette femme. Le sur-lendemain elle vint en effet, conduite par cet enfant, dans un endroit où elle ne connoissoit personne & où personne ne la connoissoit. Les chrétiens s'assemblerent dans ma chambre pour sçavoir ce qu'elle étoit, & ils furent bien édifiés d'apprendre son histoire. Elle me dit qu'à l'âge de quatorze ans, étant encore chez son pere, elle avoit rencontré un chrétien qui, pendant quelques jours qu'il demeura à la maison, lui avoit appris à connoître Dieu & à l'adorer. Pendant ce peu de jours elle avoit appris les prieres & le petit catéchisme qu'on donne aux catéchumenes; que peu de temps après elle avoit passé dans la famille de son mari, & n'avoit jamais manqué depuis à reciter soir & matin ses prieres; qu'elle pensoit sans cesse à son créateur & l'adoroit dans le cœur. Ce chrétien lui avoit parlé de l'abstinence du vendredi & du samedi; se croyant déja chrétienne, elle avoit regardé cela comme une obli-

gation pour elle, aussi n'y avoit-elle jamais manqué; seulement après le départ de ce chrétien elle s'étoit trompée dans son calcul des jours de la semaine, mais elle gardoit deux jours d'abstinence dans l'espace de sept jours : peut-être qu'à sa supputation son vendredi ou son samedi tomboit le dimanche; mais je crois que Dieu étoit bien autant honoré de sa simplicité, que de nos jeûnes les plus réguliers. Dans la crainte d'oublier son petit catéchisme, elle l'avoit depuis quarante ans récité tous les jours, & n'avoit jamais manqué pendant tout ce temps-là à observer de la loi de Dieu le peu qu'elle en sçavoit. Charmé de son récit, je la fis disposer au baptême, & lui conférai, avec grande consolation, un sacrement auquel elle avoit apporté une disposition si sainte.

Pendant ces dernieres années il n'y a point eu de persécution d'éclat. Quelques Mandarins subalternes ont bien fait quelques vexations dans différens endroits, mais graces à Dieu cela n'a pas eu de suite. L'espece de paix dans laquelle nous vivons est telle que nous pouvons à petit bruit remplir nos ministeres; mais la Providence ne nous laisse cependant pas manquer de petites occasions criti-

ques, propres à animer notre foi, & notre abandon aux ſoins de cette même Providence, qui ſeule peut être notre ſauvegarde. Ces occaſions ne ſont pas rares, & il n'y a aucun Miſſionnaire qui ne s'y trouve ſouvent. Dieu ne nous manque pas au beſoin, mais il veut quelquefois nous réduire dans la néceſſité de ne devoir & de n'attribuer qu'à lui ſeul les ſecours viſibles & inviſibles qui nous tirent du danger.

Au mois de novembre dernier je conſentis, pour la conſolation d'un Chrétien, d'aller dire une meſſe chez lui, & confeſſer le peu de perſonnes qui n'avoient pu ſe rendre dans un autre endroit qui leur étoit aſſigné. Comme il a ſervi & connu beaucoup d'Européens, il voulut me ſervir à ſouper un peu à l'Européenne, & je me ſervois de fourchette & de couteau, ce qui eſt contraire à l'uſage de Chine. Tandis que je ſoupois ſeul dans ma chambre, vint un idolâtre de la ſecte de Chine la plus envenimée contre la Religion chrétienne. Il entra dans ma chambre d'un air aſſez libre, je crus d'abord que c'étoit quelque Catéchumene ; je lui fis politeſſe & amitié; mais je ne me levai pas pour le recevoir, parce qu'il n'eſt pas ici d'u-

ſage d'en uſer autrement avec les Chrétiens. Il vit ma façon de manger, & ſur un coin de la table livres, bréviaire, écritoire, & autres meubles européens; comme il cherchoit à faire une hiſtoire, il ſortit en criant à pleine tête que je l'avois inſulté, que je mangeois de la viande crue pour laquelle il me falloit ſervir de couteau, enfin que j'étois un *ſan-gin*, c'eſt-à-dire un malheureux, un ſcélérat. Il ameute la populace, preſque tous gens de ſa ſecte, qui ſont en très-grand nombre dans cet endroit. Entendant le vacarme, je ramaſſe vîte tous les meubles européens; je prends du papier & un pinceau, & je me mets à écrire en Chinois. Il revient l'inſtant d'après avec deux autres, le reſte de la troupe étoit au-dehors. Il s'avance comme un furieux, diſant que ſi l'on ne me livre pour être écorché, ils vont mettre tout à feu & à ſang. Les Chrétiens conſternés ſe jettent contre la porte de ma chambre. Les idolâtres après avoir vomi toutes les injures & les blaſphêmes qui leur vinrent à la bouche, ſe mettent en devoir d'enfoncer la porte. Les Chrétiens étoient les plus forts dans la maiſon, mais l'agreſſeur ſçavoit que la troupe étoit à la porte. Cette lutte

dura environ une demi-heure, la porte fut enfoncée deux ou trois fois, & il ressortoit de temps en temps pour animer sa troupe. Ne sçachant trop ce que tout cela deviendroit, je pliai tout doucement mon petit bagage, en invoquant le secours d'en haut. Lorsque les idolâtres furent sortis pour un moment pour aller encore sonner le tocsin, j'envoyai voir s'il n'y avoit point de voie pour m'évader; on me répondit que tout étoit investi, alors m'abandonnant à la providence, je changeai d'habit & voulus sortir, parce que je voyois assez qu'en restant je ne pouvois m'attendre qu'aux dernieres violences, & de plus, qu'on ne mettroit la main sur moi qu'après avoir mis en pieces tous les Chrétiens. Quant à être pris, j'aimois mieux être pris seul que de causer un si grand dégat. Le Seigneur me secourut, & je passai heureusement toutes les sentinelles sans être reconnu. Les Chrétiens débarrassés d'une partie de leur frayeur furent assez heureux pour cacher ou enlever tout ce qui m'appartenoit. Il étoit temps, & la providence ne leur avoit donné que ce moment, après lequel la troupe, formée au nombre de plus de cent, se jetta dans la maison. Ils fureterent par-tout,

enragés d'avoir laissé échapper leur proie; il enleverent ce qu'ils trouverent chez le Chrétien, & casserent tout ce qu'ils ne purent enlever. Dieu ne permit pas que la pensée de brûler la maison leur vînt; car ils l'eussent exécutée, ne trouvant alors aucune résistance de la part des Chrétiens, qui, n'ayant plus rien à défendre, avoient pris la fuite. On vint le lendemain, me chercher dans mon asyle, où la sûreté de ma personne ne diminuoit guere mes inquiétudes sur le coffre de chapelle, & les livres européens que je croyois abandonnés au pillage.

Il y a trois mois que la providence me fit trouver tout juste dans le moment du danger un parapet de fossé pour mettre à l'abri ma chapelle & mes livres, dans le temps que l'on faisoit une visite très-rigoureuse à une douane, jusqu'à laquelle des Chrétiens imprudens m'avoient conduit.

Les vives recherches que l'on fait dans tout l'empire, d'un fameux révolté, qui a paru il y a quelques années, & qui peut-être n'existe plus, ont causé, depuis bien des années, & causent encore tous les jours bien du trouble. Bien des innocens, sur les moindres indices,

ont été arrêtés, emprisonnés & mis à la question. Dès qu'on est peu connu dans l'endroit, un air, des façons, un langage tant soit peu étranger rendent suspect. Le seul nom de *Ma-tchao-tchu*, (c'est le nom du chef de cette révolte) prononcé d'une certaine façon, met tous les esprits en mouvement, & répand l'alarme dans les environs : l'avoir vu, sans l'avoir déclaré ; l'avoir logé, lui ou quelqu'un de ses complices, même sans le connoître, seroit un crime d'état, capable d'abîmer des familles entieres. Dans deux ou trois occasions, sur mon air étranger, j'ai été pris pour être un des siens. Ceux qui m'accompagnoient furent effrayés, mais heureusement cela n'a pas eu de suite. Ces recherches nous ont, dans bien des occasions, causé bien des alarmes.

Voilà, Monseigneur, à peu près ce que j'ai de plus présent à l'esprit ; quoique nous n'ayons pas cette prodigieuse rapidité de succès, ni de ces miracles éclatans que les ames dévotes souhaiteroient entendre raconter d'une Chrétienté naissante, je ne laisse pas de bénir le Seigneur du fruit qu'il veut bien donner à nos travaux & des petites peines qui les accompagnent. Puissent nos vœux

& ceux de tant d'ames ſaintes, & ceux que votre Grandeur, en particulier, forme tous les jours pour que la moiſſon devienne de jour en jour plus abondante, toucher la miſéricordieuſe bonté du Seigneur.

Mes confreres, qui travaillent dans la même vigne, ont ſans doute bien des traits capables d'édifier & de conſoler les perſonnes à qui ils écrivent. Le Pere la Mathe ſur-tout, qui, aidé par le Pere *Tſao*, excellent ouvrier, & digne coopérateur de ſon zèle, a ſoin de la Chrétienté la plus belle, & ſi l'on en excepte celle de Peking, la plus nombreuſe de toute la Chine. Tout ce que je ſçais, par le voyage que j'ai fait, c'eſt que ces Peres voyent avec conſolation continuer la ferveur & les ſaints uſages qu'établirent autrefois, & qu'ont entretenu ſucceſſivement les Peres Labbe, de Neuvialle & la Roche. Grande quantité d'idolâtres attirés par leurs exemples entrent tous les jours dans la Religion.

Le Pere Chinois, qui a reçu l'Eſprit ſaint par l'impoſition des mains de votre Grandeur, eut derniérement une affaire qui s'eſt terminée heureuſement. Les Chrétiens chez qui il étoit, vexés par les idolâtres, pour contribuer à quel-

que fête ſuperſtitieuſe, furent accuſés d'être d'une fauſſe religion. Le Pere Lan fut nommément dénoncé, & l'affaire fut portée devant le Mandarin d'une des principales villes du *Hou-quang*. Le Pere comparut, & comme il put, ce que nous Européens ne pouvons pas, nommer ſes parens & ſa patrie, on ne le prit que pour un Chrétien, & non pas pour un Miſſionnaire. Le jugement fut favorable aux Chrétiens, & le Mandarin défendit aux infidéles de les inquiéter déſormais : il ajouta que ſi la Religion Chrétienne étoit une fauſſe ſecte, l'Empereur ne ſouffriroit pas quatre égliſes au milieu de Peking, & ſous ſes yeux, & ne combleroit pas de tant d'honneur les Préſidens du Tribunal des Mathématiques, qui ſont des Chrétiens. Le Pere Lan n'eut que la peur de voir étaler tous les inſtrumens de différens ſupplices, ce qui ſe fait ordinairement avant toute ſorte de jugement. Nous avons bien remercié Dieu de ce qu'il étoit tombé entre des mains ſi favorables. Comme les jugemens dépendent de l'équité ou des paſſions d'un ſeul homme, on n'eſt pas plus ſurpris de voir perdre la meilleure cauſe que de voir gagner la plus mauvaiſe. Si ce

cher Pere sçavoit que j'ai l'honneur de vous écrire, il ne manqueroit pas de vous présenter ses très-humbles respects. Permettez, Monseigneur, que M. & Madame de Boursac trouvent ici les assurances des miens. Les personnes qui vous touchent de près me sont & me seront toujours présentes à l'esprit devant le Seigneur. Conservez toujours, je vous prie, quelque part dans votre cher souvenir, & sur-tout à l'autel, pour celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, &c.

EXTRAIT

D'une lettre écrite en juillet 1764, par le Pere la Mathe, Missionnaire à la Chine, au Pere de Brassaud.

VOUS n'avez donc plus besoin de passer les mers pour venir chercher des épreuves. Je ne puis qu'entrer dans vos sentimens & vous féliciter d'avoir part à la croix de Notre-Seigneur.

La religion est toujours ici sur le même pied. Ainsi, si je n'avois de temps-en-temps des persécutions, je n'aurois rien de nouveau à vous écrire, En 1762

un soldat intenta procès à sa belle-sœur, chrétienne, pour lui enlever son bien, & y compliqua cinq ou six chrétiens. Dans l'accusation il ne manqua pas l'article de la religion, sur laquelle il répandit bien des calomnies, espérant que ces reproches pourroient donner de la force à son droit & affoiblir sa partie adverse. Le Mandarin ne prit pas le change, & donna gain de cause aux chrétiens. Mais après le jugement il ordonna de leur faire écrire un billet apostatique. Deux ou trois s'étoient déja retirés. Le billet fut écrit en présence des autres qui ne témoignerent pas assez d'opposition ; c'est ce qui m'obligea à leur imposer la pénitence publique en usage dans cette Mission. Deux des absens ayant appris qu'on avoit écrit leur nom dans le criminel billet, prirent aussi-tôt la résolution d'aller détromper le Mandarin, & demander ce papier. Le premier qui se présenta fut un vieillard de près de soixante-dix ans nommé Pierre *Li*. Il alla demander audience. N'ayant pu l'obtenir d'abord, il déclara qu'il ne s'en retourneroit pas qu'il n'eût été admis. Les gens du tribunal vaincus par son importunité, le laisserent entrer. Il va aussi-tôt se jetter aux pieds du Mandarin,

darin, & lui déclarer qu'il n'a eu aucune part au billet apostatique, qu'il est chrétien & ne cessera jamais de l'être; qu'il demande ou qu'on lui rende l'écrit, ou qu'on en efface son nom. Le Mandarin surpris de cette hardiesse, lui fait les menaces les plus terribles pour l'intimider, mais sans succès. On en vint aux coups; il est toujours inflexible, & après avoir été battu, il revient demander l'écrit. Le Mandarin ne pouvant se débarrasser de lui, ses gens le traînent à la porte, en lui disant d'un ton de colere, qu'il n'a qu'à aller adorer son Dieu tant qu'il voudra, mais que le billet ne sortira point des archives. Le second alla faire les mêmes protestations, mais à moins de frais : le Mandarin, homme modéré, se contenta de lui tourner les talons, sans faire aucun cas de ses instances.

En 1763 j'ai été moins tranquille. De faux Freres, même dès les premiers jours de l'année, me déférerent aux infideles, qui sont comme les Capitaines de quartier, moins pour me nuire que pour perdre les chrétiens chez qui j'étois. L'affaire n'eut point de suites. Mais sur la fin de l'année il en survint une autre qui sembloit d'abord devoir anéantir la

religion dans les montagnes dont je ſuis chargé. Le Mandarin ordinaire & celui de guerre avoient déja déterminé le jour auquel ils devoient venir en perſonne & accompagnés d'une bonne eſcorte, donner le dernier coup à mes pauvres chrétiens. Jugez de mes alarmes. Je cherchois de tous côtés quelque chrétien qui eut le courage d'aller au tribunal faire quelques démarches pour tâcher de rompre le voyage: aucun n'oſoit l'entreprendre. Mais au défaut des hommes la divine miſéricorde ne nous a pas abandonnés. D'abord elle envoya au Mandarin de guerre une maladie dont il guérit avant le terme; mais ſon Médecin lui déclara que s'il faiſoit ce voyage dans le temps froid, il avoit à craindre une rechûte. D'ailleurs un de ſes ſoldats infideles prit la liberté de lui repréſenter qu'il alloit ſe donner une peine bien inutile, que les chrétiens n'étoient pas gens à réſiſter; qu'il ne falloit pas tant de préparatifs contre eux; que ſi on vouloit tous les maſſacrer juſqu'au dernier, il ſuffiſoit de l'envoyer avec un autre, & qu'il répondoit de leur couper la tête ſans oppoſition; que ſi on ſouhaitoit les faire venir à la ville, il ne falloit ni chaînes

ni cordes, & que c'étoit aſſez d'envoyer un ſatellite avec la liſte de ceux qu'on vouloit. Quelque peine que le Mandarin eut d'abord à s'en rapporter à ce témoignage de la douceur & de la docilité des chrétiens, l'avis prévalut, & l'on envoya quelques gens du tribunal ordinaire, avec défenſes d'enchaîner les chrétiens qu'on demandoit. Quelques-uns ſe défiant de leur foibleſſe & de leurs craintes, qui ſont en Chine plus grandes que vous ne ſçauriez imaginer, jugerent à propos de ne pas ſe trouver à la maiſon. Les autres ſe mirent auſſitôt en route. Dès le ſecond ou le troiſieme jour de leur arrivée, les Mandarins les firent comparoître pour les engager, ou à apoſtaſier, ou du moins à diſſimuler leur foi pour un moment. Quelques-uns donnerent dans ce dernier piége; il y en eut qui ſe releverent dès le lendemain en ſe rétractant devant les Mandarins: leur rétractation leur coûta une rude baſtonade, après quoi on les renvoya.

Mais celui qui s'eſt le plus diſtingué dans cette perſécution, eſt un certain Auguſtin *Ouan*: auſſi s'étoit-il bien diſpoſé au combat par le jeûne & la priere, & ſur-tout par beaucoup d'humilité.

Lorſque les tribunaliſtes vinrent, le pere & le fils ſe diſputoient à qui partiroit. Le pere ſe défioit de la jeuneſſe & de l'inexpérience de ſon fils, & le fils repréſentoit à ſon pere que ſon corps affoibli par l'âge ne pourroit pas réſiſter à la violence des tourmens. Le fils l'emporta & ſuivit les autres. Arrivé au tribunal, il paſſoit en prieres les nuits qui précédoient le jugement, & ne prenoit preſque point d'alimens. Préſenté aux Juges, il montra un courage au-deſſus d'un Chinois. Promeſſes, menaces, artifices, châtimens, tout fut inutile, & l'on ne put jamais l'engager à répondre une parole apoſtatique. Malgré cette réſiſtance, les gens qui environnoient les Mandarins écrivirent en ſon nom un billet, dans lequel on lui faiſoit dire que la religion chrétienne étoit fauſſe. Auſſi-tôt qu'il entendit ces deux mots, il ſe leva, ſaiſi d'horreur, alla leur arracher le billet & le mit en pieces en préſence des Juges. On en écrit un ſecond; il ſe leve auſſi-tôt qu'il s'en apperçoit, & le traite de la même maniere. Alors le Mandarin tranſporté de colere ordonne qu'on lui mette les fers aux mains & aux pieds, & le condamne à porter trois mois une lourde

cangue de près de cent livres. La cangue eſt une eſpece de table quarrée compoſée de deux planches qui ont une échancrure au milieu, afin d'y emboîter le cou du patient qui porte ce lourd fardeau ſur ſes épaules : ces deux planches ſe montent & ſe démontent quand on veut. Auguſtin chargé de cet inſtrument bien au-deſſus de ſes forces fut envoyé à un miao ou temple d'idoles pour y être expoſé aux inſultes de la vile populace. Il n'y fut pas épargné. On dit que les outrages allerent juſqu'à l'excès, ſans qu'on pût venir à bout de laſſer ſa patience. Il ſouffroit tout avec un air angélique. Ses tourmens n'ont pas duré long-temps. Dès le ſecond ou troiſieme jour il fut attaqué d'un mal de cœur ſi violent, qu'on crut qu'il alloit mourir. La nouvelle en ayant été portée aux Mandarins, ils en furent étrangement alarmés ; car ils craignent plus de faire mourir un chrétien que l'homme le plus timide ne peut appréhender de périr, parce qu'ils ſçavent bien que ſervir Dieu n'eſt pas un crime. Auſſi-tôt on envoya des ſubalternes le veiller & le ſoulager. Le Mandarin de guerre vint en perſonne le viſiter, & faire une nouvelle tentative pour le fléchir, & l'en-

gager à dire un ſeul mot, lui repréſentant que cela ne tirera pas à conſéquence, & qu'il pourra également, de retour chez lui, honorer Dieu, faire ſes prieres, & celébrer ſes fêtes. Tout eſt inutile; on parle de lui ôter ſa cangue, il s'y oppoſe, il eſpere le martyre, & ſe plaint qu'au lieu de trois mois dont on l'avoit menacé, on ne lui laiſſe pas même achever trois jours. Le Mandarin reprend, que puiſqu'il aime tant ſa cangue on le contentera, & qu'on lui en donnera une autre moins lourde & plus proportionnée à ſes forces. Le confeſſeur réplique qu'il eſt content de la ſienne, qu'il l'aime, & qu'il ne changera pas. Mais quoiqu'il pût dire, on la lui ôta de force, & on craignoit ſi fort quelque autre accident, qu'on ſe preſſa de le renvoyer chez lui. Cependant les gens du tribunal, enragés de ſe voir vaincus par un homme d'une ſanté ſi foible, voulurent encore faire un dernier effort pour lui faire faire une révérence profonde devant l'idole; mais ils ne réuſſirent pas mieux qu'ils n'avoient fait en préſence des Mandarins dans le temps du jugement. On dit que dans cette premiere audience d'abord deux, enſuite quatre ou cinq tri-

bunaliſtes ne purent jamais lui faire courber le dos devant la ſtatue, quoiqu'il fût à genoux aux pieds des Juges, & que le jeune homme voyant qu'il en venoit un plus grand nombre, s'étendit à terre tout de ſon long pour éviter la violence. Sa vigoureuſe réſiſtance déconcerta les Mandarins qui n'envoyerent plus chercher perſonne. Mais ils chargerent un Officier ſubalterne qui retournoit au lieu de ſa réſidence, peu éloignée de nos quartiers, d'y venir faire une viſite, afin d'en engager les chrétiens à l'apoſtaſie, & voir la maiſon où ils s'aſſemblent. Il étoit déja arrivé à une bourgade qui n'eſt qu'à une lieue de notre domicile; il y paſſa la nuit, & le lendemain les infideles le déterminerent à prendre une autre route moins difficile pour retourner chez lui. Ce bon conſeil que Dieu leur ſuggéra pour nous ſauver, nous épargna une viſite qui auroit pu avoir de fâcheuſes ſuites. Arrivé chez lui, il envoya chercher quelques chrétiens, dont, graces au Ciel, aucun ne céda ni à ſes exhortations ni à ſes menaces. Il devoit encore en envoyer chercher d'autres; mais comme la nouvelle année ſurvint (c'eſt ici un temps de fêtes, de

réjouiſſances & de vacances de près d'un mois), les perquiſitions ceſſerent, & l'on n'en a pas fait depuis. Daigne le Seigneur nous procurer une longue paix.

EXTRAIT

D'une lettre écrite de Peking le 7 novembre 1764, par le Pere Cibot, Miſſionnaire, au Pere Dervillé.

Vous êtes un brave d'avoir ſongé à nous : ne nous oubliez pas à l'avenir. Puiſque Dieu nous afflige, il eſt juſte que nous ſçachions comment & juſqu'où. Il eſt pere, adorons & baiſons la main qui nous frappe, elle ne frappe que pour guerir. L'orage dont on ſe plaint dans les provinces n'eſt pas encore venu juſqu'à Peking; mais du ſoir au matin il peut créver, & tout renverſer d'une maniere bien lamentable. Je ne crains que mes péchés. La perte de la miſſion à part, il me ſemble que je trouverois bien doux de devenir le jouet de la Providence. J'ai baptiſé cette année un jeune Prince, d'une autre branche que

celle qui est connue par ses martyrs. C'est le premier de sa maison : il a déja gagné ses deux freres qui se préparent au baptême. Il est si changé en bien depuis son baptême, que son pere n'ose rien dire. Dieu le conserve. Il promet beaucoup. J'ai aussi baptisé un jeune Eunuque du palais, qui prend bien, & une veuve de distinction, que Dieu a conduite comme par la main du royaume de *Ha-mi*. Sa fille est promise au grand Général de l'Empereur. On travaille à la gagner. Chaque baptême est accompagné de circonstances qui sont des miracles de Providence. En Octobre on hâta le baptême à un prosélyte, parce qu'il étoit bien malade. Il revint à l'église guéri quelques jours après. Son camarade en a été si frappé, qu'il se dispose au baptême. Nos néophytes ne sont pas tous des saints ; mais en général ils nous donnent bien de la consolation. Je me crois transporté dans les premiers siecles de l'Eglise. Il y a bien des endroits des Epîtres de S. Paul que ce que je vois m'explique. On ne peut concevoir en Europe ce que c'est que d'être chrétien au milieu d'une nation idolâtre. Je suis charmé de la ferveur des serveurs de Messes. Vous seriez enchanté

de la maniere dont les jeunes néophytes nous aident à faire l'office. Quelle modeſtie! quelle attention aux rubriques! ne le dites pas à nos beaux eſprits. L'uſage des pénitences eſt commun. Très-peu de familles où l'on ne faſſe l'abſtinence du Mercredi en l'honneur de la très-ſainte Vierge. Aucun néophyte qui n'ait pour elle la dévotion la plus tendre. Je ne doute pas qu'ils n'en reçoivent la grace au baptême. Ce que vous voyez en Europe d'indifférence pour la religion vous perce le cœur. Imaginez où nous en ſommes, nous qui habitons la plus grande & la plus idolâtre ville du monde. Que d'ames périſſent à nos côtés! tout ce que nous voyons dans la ville & au palais nous déſole. O quand viendra le temps des miſéricordes ſur cette infortunée nation! pour comble de déſolation, nous ne ſommes plus qu'une poignée de Miſſionnaires.

J'ai travaillé pendant quatre ans au palais à une grande horloge d'eau, avec jets d'eau, chants d'oiſeaux, figures mouvantes. J'ai vu ſouvent l'Empereur. Croyez-moi, il n'a fait des martyrs que comme malgré lui. S'il ne nous protégeoit ouvertement, nous ne ſerions bientôt plus. Priez pour ſa converſion &

pour celle de toute ſa famille, qui nous eſt bien affectionnée.... Pour les images, au nom de Jeſus-Chriſt ne nous envoyez que des Sauveurs, des Vierges & des ſaints Joſeph, Ignace, Xavier, Ange Gardien, mais qui n'ayent rien de nud que le viſage & les mains ; ſans cela, elles nous ſont inutiles. Pour la grandeur, je l'abandonne à votre choix ; envoyez moins, mais envoyez du bon. Songez qu'elles ſont expoſées à la cenſure des idolâtres. Elles ne ſçauroient être trop belles & trop décentes. Marquez-nous en détail des nouvelles de nos confreres. C'eſt la choſe qui nous intéreſſe le plus. Soit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous ſommes à Dieu, & unis en lui pour jamais. Je ſuis, &c.

LETTRE

*Du Révérend Pere B * * *, Missionnaire à la Chine, à Madame la Comtesse de Forban.*

A Peking, le 9 septembre 1765.

MADAME,

Vous exigeâtes de moi, il y a deux ans, que je vous envoyasse des observations détaillées sur certains usages qui ne vous ont paru qu'indiqués dans les relations précédentes. J'ignore encore si vous avez été satisfaite de la maniere dont j'ai traité les articles que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; mais j'ai du moins la consolation de m'être acquitté d'un devoir qui m'est cher, de celui de la reconnoissance, unie au plus parfait dévouement: c'est dans ces sentimens, Madame, que je vais vous répondre dans cette lettre sur le dernier objet de la vôtre.

Vous me demandiez quelles étoient parmi les Chinois les cérémonies du mariage. Mais avant d'entrer dans cette

matiere, je dois vous faire obſerver premiérement que les peres & les meres, ou à leur défaut les aïeux & les aïeules, ou enfin les plus proches parens, ont une autorité entiérement arbitraire ſur les enfans lorſqu'il s'agit de les marier. J'entends par les plus proches parens ceux qui ſont du côté paternel; car les parens du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers.

Les enfans ne peuvent ſe ſouſtraire à l'autorité paternelle que dans deux cas. Le premier, s'ils ſe marient avec une étrangere, par exemple avec une Mahométane ou une Juive, parce que la maniere de vivre des étrangers étant fort différente de celle des Chinois, il eſt juſte, dit la loi, que celui qui contracte une pareille alliance, jouiſſe d'une entiere liberté. Le ſecond, ſi un jeune homme en voyageant ſe marie dans une province éloignée, ſans ſçavoir les engagemens que ſes parens peuvent avoir pris en ſon abſence, ſon mariage eſt valide & il n'eſt point obligé de ſe conformer aux premieres vues de ſon pere. Mais cependant s'il n'y avoit encore que des promeſſes réciproques, le jeune homme eſt tenu, ſous peine de quatre-vingt coups de bâton, de rompre ſes

engagemens, & de recevoir la femme que ſes parens lui deſtinent.

Il faut obſerver ſecondement que les mariages des Chinois different des nôtres en ce que non-ſeulement la fille n'apporte aucune dot, mais encore en ce que l'époux eſt, pour ainſi dire, obligé d'acheter la fille & de donner à ſes parens une ſomme d'argent dont on convient de part & d'autre. Ce ſont des eſpeces d'arrhes dont on paie une partie après que le contrat eſt ſigné, & l'autre partie quelques jours avant la célébration du mariage.

Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de l'épouſe un préſent d'étoffes de ſoie, de riz, de fruits, &c. Si les parens reçoivent les arrhes & le préſent, le contrat eſt cenſé parfait, & il ne leur eſt plus permis de ſe dédire, à moins que dans l'intervalle l'une des deux parties ne vienne à mourir.

Quoique l'épouſe ne ſoit point dotée, cependant l'uſage eſt que les parens qui n'ont pas d'enfans mâles, lui donnent par pure libéralité, des habillemens & une eſpece de trouſſeau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beaupere fait venir ſon gendre dans ſa maiſon, & le conſtitue héritier d'une partie

de ses biens ; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille & de son nom, pour vaquer aux sacrifices domestiques qu'on fait aux esprits des aïeux ; & s'il meurt avant d'avoir fixé son choix, les loix obligent ses plus proches parens à s'assembler, & à procéder à l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette fonction. On regarde ici ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel, que celui qui se marie ne peut aller habiter la maison de son beau-pere, s'il est fils unique ; & en cas qu'il le fasse, il ne peut y rester que jusqu'à la mort de son pere.

Cette piété superstitieuse des Chinois envers les ames de leurs aïeux, a donné lieu aux adoptions. Ceux qui n'ont point d'enfans mâles, adoptent très-souvent l'enfant d'un autre, & cette adoption se fait de deux manieres : premiérement, en constituant héritier l'enfant d'un étranger ; secondement, en choisissant un de ses parens pour succéder à ses biens.

Dans le premier cas, les Chinois paient une somme d'argent au pere de l'enfant qu'ils adoptent, & cet enfant ne reconnoît plus d'autre pere que le pere adoptif ; c'est-à-dire, qu'il en prend le nom & qu'il en porte le deuil après

ſa mort. S'il arrive enſuite que le pere adoptif ſe marie & qu'il ait des enfans, l'adoption ſubſiſte toujours, parce qu'elle a précédé ſon mariage, & l'enfant adopté a droit à une portion de bien égale à celle des autres enfans.

Dans le ſecond cas, un Chinois qui n'a point de ſucceſſeurs mâles, peut adopter le fils aîné de ſon frere cadet, & ce frere cadet, au contraire, n'ayant point d'enfans, peut adopter le ſecond fils de ſon frere aîné, en cas que celui-ci ait deux enfans mâles. En un mot, ſi dans une famille compoſée de trois freres, il n'y en a qu'un par exemple qui ait trois enfans mâles, celui-ci n'en garde qu'un, & ſes deux freres adoptent les deux autres. Ces enfans adoptés s'appellent *ſucceſſeurs ſubſtitués*.

Les Chinois reconnoiſſent deux fins dans le mariage. La premiere eſt celle de perpétuer les ſacrifices dans le temple de leurs aïeux, la ſeconde eſt la multiplication de l'eſpece. Les Philoſophes qui ont fait le recueil contenu dans le livre des *Rits*, parlent de l'âge propre au mariage, & diviſent tous les âges en général, en leur preſcrivant à tous leurs emplois.

Les hommes, diſent-ils, à l'âge de dix

ans ont le cerveau aussi foible que le corps, & peuvent tout au plus s'appliquer aux premiers élémens des sciences. Les hommes de vingt ans n'ont point encore toute leur force : ils apperçoivent à peine les premiers rayons de la raison ; cependant comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le chapeau viril. A trente ans l'homme est vraiment homme : il est robuste, vigoureux, & cet âge convient au mariage. On peut confier à un homme de quarante ans les magistratures médiocres, & à un homme de cinquante ans les emplois les plus difficiles & les plus étendus. A soixante ans on vieillit, & il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur, de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes, mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse. Il convient à un septuagénaire, dont les forces du corps & de l'esprit sont désormais atténuées & impuissantes, d'abandonner aux enfans le soin des affaires domestiques. L'âge décrépit est celui de quatre-vingt & quatre-vingt-dix ans. Les hommes de cet âge, semblables aux enfans, ne sont pas sujets des loix ; & s'ils arrivent jusqu'à cent, ils ne doivent plus

s'occuper que du ſoin d'entretenir le ſouffle de vie qui leur reſte.

On voit par cette diviſion des âges que les Chinois croyoient autrefois que l'âge de 30 ans étoit le plus propre au mariage. Mais aujourd'hui la nature leur paroît moins tardive, & les loix cedent à l'uſage & aux circonſtances des temps.

Rien n'eſt plus ordinaire parmi les Chinois que de convenir des articles d'un mariage, long-temps avant que les parties ſoient en âge de le contracter; ſouvent même on en convient avant que les futurs époux ſoient nés. Deux amis ſe promettent très-ſérieuſement, & d'une maniere ſolemnelle, d'unir par le mariage les enfans qui naîtront du leur, s'ils ſont de ſexe différent, & la ſolemnité de cette promeſſe conſiſte à déchirer ſa tunique & à s'en donner réciproquement une partie.

Cependant ceux qui profeſſent la morale Chinoiſe dans toute ſa pureté, ne ceſſent point d'exhorter les peuples à fuir ces ſortes d'engagemens téméraires. Il arrive fréquemment, dit le livre des *Rits*, que ces enfans ſont, ou d'un mauvais naturel, ou ſujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un revers de fortune peut réduire l'une des

deux familles à une extrême pauvreté. Un deuil inespéré pour la mort de leurs peres ou de leurs meres, peut différer long-temps la célébration des noces, empêcher même le mariage. Enfin, ce livre allegue plusieurs inconvéniens qui résultent de la coutume qui me paroît en effet être très-bizarre; mais on ne viendra jamais à bout de la détruire, parce que les personnes les plus distinguées, ou par leur naissance, ou par leur fortune, la mettent tous les jours en pratique.

Rien n'est plus sage que les conseils qui sont répandus dans le livre des *Rits*. Il exhorte les peres & les meres à être plus attentifs à la *sympathie*, qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses & à l'opulence de ceux qu'ils unissent par le mariage. Un homme sage, dit ce livre, peut amasser des richesses; un insensé ne sçait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille plus riche ou plus distinguée que la vôtre, elle sera aussi plus superbe, plus indocile & plus arrogante. Ces injustes parens, ajoute le livre des *Rits*, qui sacrifient leurs filles à l'intérêt, sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus cher enchérisseur.

Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses, tant du côté de l'homme que du côté de la femme. Il n'est peut-être point d'emploi plus délicat & plus périlleux que celui-là ; car si malheureusement on commet quelque irrégularité dans la négociation, on est très-séverement puni. Outre l'entremetteur il y a communément une personne qui préside au mariage de part & d'autre ; c'est ordinairement le pere ou le plus proche parent des futurs époux. On punit aussi ces présidens s'ils font quelque supercherie ou quelque fraude notable, & le degré des peines qu'on leur fait subir est prescrit dans le livre des *Rits :* mais je supprime ici le genre & le détail de ces punitions. Il suffit, Madame, que vous sçachiez qu'en fait de mariage on ne commet point de fraudes impunément, & que les loix veulent de la franchise & de la probité dans une affaire qui est de la plus grande conséquence, puisque c'est un état des plus importans.

Dans toutes les familles il y a un chef qu'on doit informer de toutes les affaires, sur-tout des mariages & des alliances qu'on a dessein de contracter.

Les peres des époux jeûnent & font un ſacrifice domeſtique aux eſprits de leurs aïeux, pour les inſtruire de ce qu'ils traitent ſur la terre. Ils donnent auſſi un grand repas à leurs parens & amis, & leur expoſent le deſſein qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfans.

Il n'eſt pas permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme légitime, & cette loi eſt preſque auſſi ancienne que leur Empire. Il y a cette différence entre la femme légitime & la concubine, que celle-là eſt la compagne du mari, qu'elle eſt la maîtreſſe des autres femmes, & que celle-ci eſt entiérement ſubordonnée à l'autre. Les Chinois recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge & de condition; mais pour ce qui regarde les concubines, chacun ſuit ſon caprice, & les achete ſelon ſes facultés. Tous les enfans qui naiſſent des concubines, reconnoiſſent pour leur mere la femme légitime de leur pere: ils ne portent point le deuil de leur mere naturelle, & c'eſt à la premiere qu'ils prodiguent les témoignages de leur tendreſſe, de leur obéiſſance & de leur reſpect.

L'Empereur n'a qu'une femme légitime qu'on appelle Reine, titre qui ſigni-

fie qu'elle partage avec ſon mari la majeſté du trône. Outre la Reine, ce Prince a pluſieurs concubines, ou femmes, qui ſont diviſées en ſix claſſes, en comprenant la Reine, femme unique de la premiere. Il y en a trois de la ſeconde claſſe, neuf de la troiſieme, vingt-ſept de la quatrieme, dix-huit de la cinquieme. Pour le nombre de la ſixieme, il n'eſt point limité. Quoique la plupart des concubines ſoient des femmes qui ayent commis quelque crime, qu'elles ayent été en conſéquence confiſquées au profit du Prince, & expoſées en vente, cependant leur nom n'eſt point odieux dans ce pays, malgré la tache qu'il imprime, & c'eſt ſans doute un malheur que les ténebres de l'idolâtrie perpétue. Ces femmes ſont eſclaves, & ſoumiſes à toutes les volontés de leurs maîtres. Les honnêtes gens, c'eſt-à-dire, ceux qui paſſent pour tels dans le pays, n'achetent leurs concubines qu'avec la permiſſion de leur femme légitime, & ſous prétexte de la ſervir, quoique ces prétendues ſervantes ſoient ſouvent préférées à leur maîtreſſe.

La polygamie n'eſt, en un ſens, pas plus permiſe ici que dans la plupart des Etats de l'Europe. On punit au moins

de quatre-vingt-dix coups de bâtons celui qui pendant la vie de ſa femme légitime, oſeroit en épouſer une autre, & ce ſecond mariage eſt déclaré nul. On fait ſubir le même ſupplice à celui qui éleve une de ſes concubines au rang de femme légitime, ou qui abaiſſe ſa femme légitime au rang de concubine, & on le force à remettre les choſes dans leur premier état.

Autrefois il n'étoit permis qu'aux Mandarins & aux hommes de quarante ans, qui n'avoient point d'enfans, de prendre des concubines. Le livre des *Rits* preſcrit même les punitions qu'on doit attacher à la tranſgreſſion de cette loi. Un concubinaire, dit-il, ne ſera point obligé de renvoyer ſa concubine, mais il ſera puni de ſon incontinence par cent coups de verge ſur les épaules. Ces loix ne ſubſiſtent plus que dans le livre, & actuellement chacun peut avoir autant de concubines qu'il juge à propos, ce qui eſt un grand obſtacle à la converſion des infideles.

La concubine eſt ſi dépendante & ſi inférieure à la femme légitime, qu'elle obéit exactement à tout ce qui lui eſt ordonné de ſa part, & qu'elle n'appelle jamais le chef de la maiſon que du ſim-

ple nom de *pere de famille.* Ce n'eſt pas au reſte qu'on ne pratique auſſi avec cette femme quelques cérémonies de bienſéance. On paſſe un écrit avec ſes parens : on leur donne une ſomme d'argent ; on promet de bien traiter la femme, & on la reçoit avec quelque ſolemnité.

Ne doutez pas, Madame, que lorſque les Chinois ſe marient, ils ne ſoient convaincus qu'ils ſe lient d'un lien indiſſoluble ; on le voit clairement par les loix écrites de cet Empire, qui décernent des châtimens ſéveres contre les perſonnes mariées qui s'écartent ouvertement des devoirs de leur état. Ces mêmes loix cependant permettent le divorce en certains cas, dont voici les principaux. Si entre le mari & la femme il y a une antipathie notable, enſorte qu'ils ne puiſſent vivre en paix, il leur eſt permis de ſe ſéparer, pourvu que les deux parties conſentent au divorce. Secondement, ſi une femme eſt convaincue d'adultere, crime très-rare parmi les Chinois, elle eſt répudiée ſur-le-champ, ſans qu'elle puiſſe ſe prévaloir des loix qui pourroient lui être favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore ſept autres cauſes de

divorce marquées par la loi, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme, & s'expose, s'il l'entreprend, à recevoir quatre-vingt coups de bâton, & à vivre encore avec sa femme malgré lui. Ces cas sont, premierement, si la femme est stérile. Secondement, si elle se conduit d'une maniere peu décente. Troisiemement, si elle a contracté une habitude de désobéir aux ordres du beau-pere ou de la belle-mere. Quatriemement, si elle est indiscrette & peu prudente dans ses paroles. Cinquiemement, si elle détourne à son profit, ou à celui de quelque autre, les biens de la maison. Sixiemement, si elle manifeste des vices contraires au bon ordre & au repos de la famille. Septiemement enfin, si elle est attaquée de quelque maladie dégoutante, comme la lepre, qui est un mal assez commun à la Chine. Telles sont, Madame, dans ce pays, les causes légitimes du divorce. Il faut néanmoins que tous ces cas soient accompagnés de ces circonstances aggravantes, que la femme aye quelqu'un de ces défauts dont je parle, dans un degré éminent. Mais voici d'autres loix. Si une femme s'enfuit contre la volonté & à l'insçu de son époux, on lui donne cent coups

de verges, & le mari peut la vendre à l'encan. Si elle se marie après s'être enfui, on l'étrangle. Si son époux la laisse & s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti sans en avoir auparavant averti les Magistrats ; & si par imprudence ou par supercherie elle omet cette précaution, on lui donne quatre-vingt coups de verges, si elle abandonne la maison de son mari, & cent coups si elle se remarie : au lieu que quand elle a présenté une requête aux Mandarins, & qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve, elle peut obtenir la liberté de se remarier, ou d'embrasser l'état de concubine.

Dans le cas dont je viens de parler, la concubine est punie de deux degrés moins séverement que la femme légitime. Mais la concubine esclave est sujette au contraire au même châtiment. Il faut encore remarquer que les complices, par exemple, celui qui épouse une femme dont le mari est absent, les entremetteurs de ce mariage, celui qui donne asyle à la femme fugitive, &c. sont châtiés avec la même sévérité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris,

il n'y a cependant aucune loi qui défende aux hommes de répudier leurs concubines, ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un, dit la loi, chasse sa femme légitime sans raison, on l'obligera de la reprendre, & il recevra quatre-vingt coups de bâton. La loi ne dit rien de la concubine, & ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes légitimes de divorce dont j'ai parlé, lorsqu'ils veulent se défaire de leurs concubines.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes noces, & les femmes jouissent du même privilege. Les uns & les autres restent maîtres d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les unissoient, sans s'exposer à une punition rigoureuse. Au reste il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagemens, & on loue beaucoup les jeunes personnes, qui, pour ne pas survivre à ceux à qui on les avoit destinées, se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant du poison; mais ces exemples sont beaucoup moins communs aujourd'hui qu'autrefois.

Je viens aux cas particuliers qui annullent le mariage, ou qui en empêchent

la conclusion. Parmi les empêchemens, on compte la stérilité, l'engagement antérieur, la supposition des personnes, la parenté, l'alliance, l'inégalité des conditions, & enfin la violence ou le rapt. La stérilité est regardée comme une espece de crime, parce que la femme stérile ne peut donner aux aïeux de nouveaux sacrificateurs, & qu'elle les frustre d'un tribut sacré chez cette nation. Les engagemens antérieurs sont les promesses qui se font entre les parens de deux familles, & qui consistent dans l'envoi des présens. Une fille ainsi promise ne peut ni s'engager, ni se marier avec un autre, autrement le mariage seroit déclaré nul, & les contractans & les entremetteurs seroient séverement punis. La supposition des personnes est la substitution d'une personne à une autre. Pour ce qui regarde la parenté, la loi interdit le mariage entre les personnes d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au vingtieme degré. Cette loi est très-ancienne, & l'Empereur *Fo-hi* en est le premier instituteur. Il faut donc, pour qu'un mariage soit valide, qu'il n'y ait non-seulement aucun degré de parenté, mais encore aucune alliance de quelque nature qu'elle soit.

A proprement parler, il n'y a, parmi les Chinois, d'autre nobleſſe que celle qui s'acquiert par l'induſtrie ou par les richeſſes. Voilà pourquoi il y a des familles plus illuſtres les unes que les autres. Un Mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne ſoit en ſecondes nôces ; car alors on n'a pas d'égard au rang, & les Chinois ne font aucune difficulté d'épouſer ſolemnellement une concubine en pareil cas. Mais ce n'eſt point cette inégalité de condition qui peut annuller un mariage : c'eſt celle qui diſtingue une perſonne libre d'une perſonne eſclave. Voici à ce ſujet quelques loix Chinoiſes que j'ai trouvées dans le livre des *rits*.

Celui qui donnera pour femme, à ſon eſclave, la fille d'un homme libre, ſera puni de quatre-vingt coups de bâton, & le mariage ſera nul. L'entremetteur & celui qui aura préſidé aux noces recevront dix coups de moins.

Si un eſclave épouſe une fille libre, il recevra quatre-vingt coups de bâton ; & ſi ſon maître a traité cette fille en eſclave, il ſera condamné à cent coups : un maître qui marie ſon eſclave avec une fille libre, en perſuadant aux parens que

le mari qu'il offre eſt ſon fils ou ſon parent, ſera puni de quatre-vingt coups de bâton. L'eſclave eſt également puni s'il eſt complice de la ſupercherie de ſon maître. Dans tous les cas que je viens d'indiquer, le mariage eſt nul, & la femme rentre dans tous ſes droits; les arrhes & les préſens qu'elle a reçus, lui reſtent. Il en eſt de même des filles eſclaves, qui épouſent par fraude des hommes libres, & la loi eſt égale pour l'un & pour l'autre ſexe.

Enfin, la loi dit que quiconque ſera convaincu d'avoir enlevé & violenté une femme, ſera puni de mort. Mais ſi la femme conſent au rapt, le raviſſeur & la femme ſeront ſéparés, & recevront chacun cent coups de bâton.

Voici un autre article qui concerne les Mandarins. Il y a deux loix dans cet Empire qu'on ne peut aſſez admirer. La premiere défend d'exercer aucune magiſtrature dans la ville & dans la province où l'on eſt né. Rien ne peut diſpenſer de cette loi; & il n'en eſt peut-être aucune qui ſoit plus conſtamment & plus réguliérement obſervée. La ſeconde interdit toutes ſortes d'alliances dans la province où l'on exerce quelque emploi public.

Si un Mandarin de juſtice (car les Mandarins de guerre ne ſont point ſujets à ces deux loix) ; ſi, dis-je, un Mandarin de Juſtice ſe marie, ou prend une concubine dans le territoire où il eſt Magiſtrat, la loi, qui n'épargne perſonne, le condamne à quatre-vingt coups de bâton, & ſon mariage eſt déclaré nul. Si ce Mandarin épouſe la fille d'un plaideur dont il doit juger le procès, on augmente la punition ; &, dans ces deux cas, les entremetteurs ſont punis de la même maniere : la femme retourne chez ſes parens, & les préſens nuptiaux ſont confiſqués au profit du Prince, comme dans tous les autres cas que j'ai rapportés.

Les Chinois ne peuvent ſe marier dans le temps qu'ils portent le deuil de leur pere ou de leur mere. Comme on ne connoît rien de plus recommandable parmi eux, que la piété envers les parens, ils ont réglé la durée des deuils ſelon les dégrés de parenté, & ils l'obſervent avec une exactitude pouſſée juſqu'au ſcrupule.

Si un deuil imprévu ſurvient, il rompt toutes ſortes d'engagemens & de promeſſes ; de ſorte qu'un homme fiancé ne peut épouſer la fille à laquelle ſes

parens l'ont promise solemnellement ; si la mort de son pere, de sa mere, ou de quelqu'autre proche parent arrive dans le temps qui a été arrêté pour les noces. C'est pourquoi lorsque le corps du défunt est inhumé, ses parens donnent à la fille une entiere liberté de se marier avec un autre, par un écrit qu'ils lui envoient, & qui est conçu en ces termes.

« *Ty*, par exemple, est en deuil pour » la mort de son pere, & ne peut plus » accomplir la promesse de mariage » faite à *Kia*. C'est pourquoi on lui » donne cette nouvelle, afin qu'elle soit » libre de ses obligations ». Les parens de la fille reçoivent ce billet ; mais ils ne se croient pas pour cela entiérement dégagés. Ils ne prennent point d'autres engagemens avant que le temps du deuil soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme, qu'ils invitent à reprendre ses premieres chaînes. Si ce jeune homme ne juge point à propos d'acquiescer à la proposition, la fille reste libre, & ses parens la donnent à un autre. Cette loi oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les temps de deuil, que les mariages sont défen-

dus ; la loi en interdit encore la célébration, lorſque le pere ou la mere, ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes eſt empriſonné. Celui qui oſeroit ſe marier dans ces temps d'affliction, ſeroit puni de la même maniere qu'on punit les enfans dénaturés & rebelles aux volontés de leur pere. S'il prend ſeulement une concubine, on diminue le châtiment de deux degrès. Cependant comme cette loi a paru un peu dure, on y a apporté quelque tempérament, & le mariage peut ſe faire, pourvu que le parent priſonnier donne ſon conſentement par écrit. Mais en ce cas on ne doit pas faire le feſtin nuptial. On doit, au contraire, ſupprimer généralement tous les témoignages d'allégreſſe, uſités dans ces ſortes d'occaſions.

Lorſque deux familles ſont convenues d'un mariage par le moyen des entremetteurs, & que le contrat eſt ſigné, on commence les cérémonies qui ſont en uſage dans le pays, & qui ſe réduiſent à ſix chefs. La premiere conſiſte à convenir du mariage ; la ſeconde, à demander le nom de la fille, le mois & le jour de ſa naiſſance ; la troiſieme, à conſulter les devins ſur le mariage futur, & à en porter l'heureux augure aux pa-

rens de la fille ; la quatrieme, à offrir des étoffes de soie & d'autres présens, comme des gages de l'intention où l'on est d'effectuer le mariage ; la cinquieme, à proposer le jour des noces, & enfin, la sixieme, à aller au-devant de l'épouse pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux.

Il faut observer, Madame, que ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre les familles considérables, & que les gens du commun ne sont pas dans le cas de garder ces formalités. D'ailleurs, comme elles sont fort longues, le peuple joint ordinairement les cinq premieres ensemble.

On commence par faire part du mariage qu'on médite, au chef de la famille, & l'on prépare les présens qu'on doit faire aux parens de l'épouse. Autrefois on lui envoyoit un canard ; mais aujourd'hui on lui envoie des étoffes de soie, des toiles de coton, un pourceau, une chevre, du vin, des fruits, &c. Et la médiocrité est sur-tout recommandée dans ces occasions.

Le pere de l'époux écrit ensuite au pere de la fille, en ces termes. « J'ai » reçu avec beaucoup de respect les » marques de votre affection. Vous ne

» dédaignez point un homme inférieur
» à vous en mérite & en richesses, &
» j'apprends avec beaucoup de recon-
» noissance que vous avez agréé les
» propositions que je vous ai faites par
» mon entremetteur, & que vous avez
» promis votre fille à mon fils. Pour
» observer les coutumes instituées par
» nos ancêtres, je vous envoie les pré-
» sens ordinaires par un député; afin de
» convenir avec vous des conditions
» du mariage, & pour savoir le nom
» de votre fille. Je vous prie d'informer
» ce député de quelle famille elle est;
» du mois & du jour de sa naissance,
» afin que je consulte le sort sur l'heu-
» reux succès des noces. J'estime infini-
» ment votre amitié, & je vous en de-
» mande la continuation ». Il met son
nom & la date au bas du cahier; car,
comme vous savez, les Chinois n'é-
crivent point sur des feuilles volantes.
Comme les hommes ont plusieurs noms,
les femmes en ont aussi deux, outre
celui de leur famille; un que les peres
leur donnent dans leur bas âge; l'autre
qu'on leur impose lorsqu'elles sont par-
venues à l'adolescence: c'est de ce der-
nier qu'on les nomme, jusqu'à ce qu'elles
soient mariées. Ce nom & celui de la

famille de la mere ſont ceux dont l'époux veut être informé : car il eſt cenſé connoître déja celui de la famille paternelle. D'ailleurs c'eſt une rubrique, & il faut abſolument que la fille paroiſſe être inconnue à l'époux auquel on la deſtine. Après toutes ces formalités, on donne avis le jour ſuivant, aux aïeux défunts, du mariage qu'on a deſſein de conclure. On orne le temple domeſtique avec autant de magnificence qu'il eſt poſſible. Les hommes & les femmes s'y aſſemblent, celles-ci à la droite, & ceux-là à la gauche, qui eſt la place d'honneur. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes ſur leſquelles ſont écrits les noms de leurs aïeux & de leurs aïeules, juſqu'à la quatrieme génération ; enſuite ils évoquent leurs eſprits. Le pere de famille prend des parfums qui ſont ſur une table dreſſée en forme d'autel ; &, fléchiſſant le genou, il les jette dans une urne pleine de charbons enflammés. Alors toute l'aſſemblée ſe proſterne pour ſaluer les ames qu'on ſuppoſe voltiger autour des tablettes. Après quoi le chef de famille lit un diſcours écrit en lettres d'or, par lequel il inſtruit ces ames du mariage qui a été concerté. « L'an, &c, de l'Empereur tel,

» le mois de, &c. tel jour. *Yung*, par
» exemple, votre petit-fils, voulant
» vous témoigner ſa piété & ſa véné-
» ration, vous fait ſavoir que ſon fils,
» par exemple, *Lin*, n'ayant point de
» femme, & étant en âge d'en prendre
» une, délibere avec ſes parens ſur ſon
» mariage futur avec la fille de *Tai-*
» *knun*. Nous vous regrettons infini-
» ment, & nous vous offrons ces par-
» fums & ces vins, afin que vous ſoyez
» informés de ce qui ſe paſſe dans votre
» famille ». Quand le chef a lu ſon diſ-
cours, il le brule, & l'aſſemblée prend
congé des aïeux, en remettant le voile
ſur leurs tablettes.

Le même jour on envoie un député de la famille au pere de l'époux pour lui porter les préſens dont j'ai parlé. Ce député que l'entremetteur & pluſieurs domeſtiques accompagnent, eſt reçu à la porte de la maiſon de l'époux avec toutes les formalités qui s'obſervent dans les viſites les plus ſolemnelles. Le pere de l'époux, après avoir reçu les préſens & la lettre des mains du député, le prie d'attendre un moment pour la réponſe, & porte ſur le champ cette lettre dans le temple domeſtique de ſes aïeux, où ſa famille eſt déja aſſemblée.

Là il fait les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées dans le temple de l'autre famille. Lorsqu'il est de valeur, il fait des excuses au député, & celui-ci y répond selon le style usité ; car dans ces occasions le nombre des paroles & des révérences est réglé ; il lui donne ensuite plusieurs corbeilles pleines de viandes & de fruits pour la famille de son gendre, & ils se séparent avec les complimens ordinaires. La réponse est conçue en ces termes : » Tai-knun, par exem-» ple, *à lin*, j'ai reçu avec respect les » marques de bonté que vous avez pour » moi. Le choix que vous daignez faire » de ma fille pour votre fils, me fait » connoître que vous estimez ma *pauvre* » *& froide famille* plus qu'elle ne mérite. » Ma fille est *grossiere & sans esprit*, & » je n'ai pas eu le talent de la bien éle-» ver. Cependant je me fais gloire de » vous *obéir* dans cette occasion. Vous » trouverez écrit dans un cahier séparé » le nom de ma fille & celui de sa » mere, avec le jour de sa naissance. » Je vous remercie de l'amitié que vous » me témoignez, & je vous prie de vous » souvenir toujours de moi.

Le pere de l'époux reçoit le député & la réponse avec les mêmes formalités,

parce qu'alors le député est censé envoyé de la part du pere de l'époux. Cette premiere cérémonie est un engagement réciproque; on attache dès-lors les cheveux de l'épouse autour de son cou, & on lui met un collier qui marque la perte de sa liberté. Passons aux autres cérémonies.

Le jour dont on est convenu, la famille de l'époux envoie aux parens de l'épouse des étoffes de soie, & d'autres présens pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pieces de soie est limité. On ne peut en envoyer plus de dix ni moins de deux. Elles sont de différentes couleurs; mais on a soin de ne rien y mêler de blanc, parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un présent d'éguilles, de brasselets, de poinçons d'or ou d'argent. Le même jour les parens de l'époux annoncent par un écrit qu'ils ont consulté le sort, & qu'ils en ont reçu un augure favorable; en même-temps ils fixent le jour de la célébration des noces. Ils choisissent ce jour dans un calendrier qui marque les jours heureux ou malheureux, comme nos almanachs marquent la pluie & le beau temps. Ensuite ils envoient au pere de l'époux un nou-

veau cahier ou lettre écrite en ces termes : » Culchi, par exemple, à son allié.
» J'ai reçu avec beaucoup de respect
» votre résolution touchant le mariage
» de votre fille avec mon fils. J'ai con-
» sulté le sort & j'en ai reçu un augure
» qui me répond du succès de cette
» union. Mais maintenant, selon l'usage
» de nos ancêtres, je vous envoie une
» personne de confiance, qui vous porte
» les présens ordinaires comme des gages
» du desir de conclure promptement ce
» mariage. J'ai aussi choisi un jour heu-
« reux pour la célébration des noces.
» J'attends vos ordres, & je vous salue.
J'ai oublié de vous dire, qu'avant d'envoyer cette lettre, on la porte dans le temple domestique des augures, où le chef de famille leur adresse ces paroles.
» Ly-U, par exemple, votre petit-fils,
» & fils de Tong, étant convenu de son
» mariage avec Ta-Kia, fille de Liu-
» Pan, vous annonce qu'il a consulté
» le sort, &c. C'est pourquoi il vous
» offre les présens qu'il lui a destinés,
» & vous fait savoir qu'un tel jour a
» été proposé & élu pour la célébration
» du mariage ». Le député accompagné de l'entremetteur & des domestiques, qui portent ces seconds présens, se rend

à la maison de l'époux où il est reçu avec les cérémonies accoutumées. Cette seconde visite est absolument semblable à la premiere. Le chef de cette famille porte aussi la lettre & les présens dans le temple des aïeux, & leur fait part de ce qui a été résolu.

Le député revient avec la réponse dont voici les termes : » Eulchi à Kiun
» son allié. J'ai reçu votre derniere ré-
» solution. Vous voulez que les noces
» se fassent ; je suis seulement fâché que
» ma fille ait si peu de mérite, & qu'elle
» n'ait pas eu toute l'éducation qu'elle
» pouvoit avoir. Je crains qu'elle ne
» soit bonne à rien. Cependant puisque
» l'augure est favorable, je n'ose vous
» désobéir. J'accepte votre présent. Je
» vous salue, & je consens au jour
» marqué pour les noces. J'aurai soin
» de préparer tout ce qu'il faudra ».

Le député porte la réponse aux parens de l'époux ; on observe les mêmes cérémonies, tant envers lui qu'envers les aïeux auxquels ils communiquent la réponse du pere de l'époux.

Quelques longues que soient les cérémonies que je viens de rapporter, elles ne sont pas néanmoins comparables à celles qui suivent ; mais j'abré-

gerai mon récit. Pendant les trois nuits qui précedent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de réjouissance que de tristesse, comme si on vouloit faire entendre qu'il n'est pas permis aux parens de dormir dans le temps qu'ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux, & la tristesse y reste au lieu de la gaieté.

On prétend que le mariage du fils est comme une image de la mort du pere, parce que le fils semble en quelque maniere lui succéder. Ses amis ne le congratulent point; & si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un présent, c'est, lui écrit-on, pour régaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison; on ne fait mention ni de la femme, ni des noces.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, & tandis que ses parens sont assemblés dans le temple domestique des aïeux, qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, il se met à genoux sur les degrés du temple, & se prosternant la face contre terre, il ne se leve que quand le sacrifice est achevé.

Après cette cérémonie on prépare deux tables, l'une vers l'orient pour le pere de l'épouse, l'autre vers l'occident pour l'époux lui-même. J'ignore la raison mystérieuse de cette disposition. Le Maître des cérémonies qui est ordinairement un des parens, invite le pere à prendre sa place, & aussi-tôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siege qui lui est préparé. Le Maître des cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin, & l'ayant reçue à genoux, il en répand un peu sur la terre en forme de libation, & fait avant de boire, quatre génuflexions devant son pere, s'avance ensuite vers sa table, & reçoit ses ordres à genoux. » Allez, mon fils, lui dit » le pere, allez chercher votre épouse ; » amenez dans cette maison une fidele » compagne qui puisse vacquer avec » vous aux soins des affaires domesti- » ques. Comportez-vous en toutes » choses avec prudence & avec sagesse».

Le fils se prosternant quatre fois devant son pere, lui répond qu'il obéira. Incontinent après il sort, il entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison ; plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes, usage qu'on a conservé, parce qu'au-

trefois tous les mariages se faisoient de nuit, & lorsqu'il est arrivé à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde cour, & attend que son beau-pere viennent le prendre pour l'introduire.

On observe à peu près les mêmes formalités dans la maison de l'épouse que celles qu'on pratique auparavant. Le pere & la mere sont assis, l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, & les parens forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mere a paré elle-même de ses plus riches vêtemens, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, qui, dans cette circonstance, est comme sa paranymphe, & d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de son pere & de sa mere, & les salue l'un & l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parens, & leur dit le dernier adieu. Alors la maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux : elle fait la libation ordinaire & boit le reste du vin; après quoi elle se met à genoux devant la table de son pere qui l'exhorte à se conduire avec

beaucoup de sagesse, & à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-pere & de sa belle-mere. Après l'exhortation, sa paranymphe la conduit hors la porte de la cour, & sa mere lui met une guirlande sur la tête, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage. « Ayez bon courage, ma fille, *lui dit-*
» *elle*, soyez toujours soumise aux vo-
» lontés de votre époux, & observez
» avec exactitude les usages que les fem-
» mes doivent pratiquer dans l'intérieur
» de leur maison, &c. ». Les concubines de son pere, les femmes de ses freres, de ses oncles & de ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la premiere cour, en lui recommandant de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus.

C'est toujours la femme légitime de son pere qui fait le personnage de mere dans cette cérémonie. Pour sa mere naturelle, elle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies, où tout au plus de paranymphe.

Cependant le pere de l'épouse va recevoir l'époux, selon l'usage ordinaire, avec cette différence que le gendre donne la main au beau-pere. Lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la seconde cour,

l'époux ſe met à genoux & offre à ſon beau-pere un canard ſauvage que les domeſtiques de ce dernier portent à l'épouſe comme un nouveau gage de ſon attachement. Enfin les deux époux ſe rencontrent pour la premiere fois, ils ſe ſaluent l'un & l'autre, & adorent à genoux le ciel, la terre & les eſprits qui y préſident. La paranymphe conduit enſuite l'épouſe au palanquin qui lui eſt préparé, & qui eſt couvert d'étoffe couleur de roſe. L'époux lui donne la main, & entre lui-même dans un autre palanquin, ou bien monte à cheval. Mais il eſt à remarquer qu'il marche entouré d'une foule de domeſtiques qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui ſert à un ménage, comme lits, tables, chaiſes, &c.

Quand l'époux eſt arrivé à la porte de ſa maiſon, il deſcend de cheval ou ſort de ſa chaiſe, & invite ſon épouſe à y entrer. Il marche devant elle, & entre dans la cour intérieure où le repas nuptial eſt préparé : alors l'épouſe leve ſon voile & ſalue ſon mari ; l'époux la ſalue à ſon tour, & l'un & l'autre lave ſes mains ; l'époux a la partie ſeptentrionale, & l'épouſe à la partie méridionale du portique. Avant de ſe mettre

à table, l'épouſe fait quatre génuflexions devant ſon mari, qui en fait à ſon tour deux devant elle : enſuite ils ſe mettent à table tête à tête ; mais avant de boire & de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, & mettent à part des viandes pour les offrir aux eſprits : coutume qui ſe pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé & gardé un profond ſilence, l'époux ſe leve, invite ſon épouſe à boire, & ſe remet incontinent à table. L'épouſe pratique auſſitôt la même cérémonie à l'égard de ſon mari, & en même temps on apporte deux taſſes pleines de vin ; ils en boivent une partie, & mêlent ce qui reſte dans une ſeule taſſe pour ſe le partager enſuite & achever de boire.

Cependant le pere de l'époux donne un grand repas à ſes parens dans un appartement voiſin ; la mere de l'épouſe en donne un autre dans le même temps à ſes parentes & aux femmes des amis de ſon mari, de ſorte que la journée ſe paſſe en feſtins. Le lendemain la nouvelle mariée, vêtue de ſes habits nuptiaux & accompagnée de ſon époux & de la paranymphe qui porte deux pieces d'étoffes de ſoie, ſe rend dans la ſeconde

cour de la maiſon où le beau-pere & la belle-mere, aſſis chacun à une table particuliere, attendent ſa viſite. Les deux époux les ſaluent en faiſant quatre génuflexions devant eux, après quoi le mari ſe retire dans une chambre voiſine: l'épouſe met ſur les deux tables les étoffes de ſoie, & s'incline profondément; elle prie ſon beau-pere & ſa belle-mere d'agréer ſon préſent: elle ſe met enſuite à table avec ſa belle-mere; les uns & les autres font les libéralités ordinaires, mais on ne ſert aucuns mets ſur la table, ce n'eſt qu'une pure cérémonie par laquelle la belle-mere reçoit ſa bru comme ſa commenſale.

Après cette viſite, l'épouſe va ſaluer tous les parens de ſon mari, & fait quatre génuflexions devant eux; mais elle ne leur rend viſite qu'après qu'elle a été introduite dans le temple domeſtique des aïeux, de la maniere que je vais dire.

On fait d'abord un ſacrifice aux aïeux pour les inſtruire de la viſite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là les deux époux ſe proſternent ſur les degrés du temple, & ne ſe relevent que quand on a tiré le voile ſur les tablettes où ſont écrits les noms des aïeux

hieux : ensuite on introduit les mariés dans le temple, où, après plusieurs génuflexions, ils adressent à voix basse des prieres aux esprits pour les engager à leur être propices. Cette cérémonie est comme le complément & la perfection des autres.

Tel est le mariage des Chinois. Les gens d'une condition médiocre ne pratiquent pas toutes ces formalités à la lettre ; néanmoins ils en observent une partie, sur-tout celles qui sont essentielles.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine à un de ses amis.

Du 28 août 1766.

QUOIQUE je n'aie pas eu part, comme vous, aux grandes révolutions & aux grands renversemens, il arrive cependant qu'une foule & une continuité de petites vexations, de petits troubles qui se succédent les uns aux autres, me mettent habituellement dans une situa-

tion extérieure moins tranquille que vous : quant à l'intérieur, puiſſe-t-il chez nous tous être ſi bien fiché à l'ancre de l'abandon, que rien ne puiſſe l'ébranler.

Vous voudriez quelque détail de la miſſion, quelque choſe d'édifiant, ne ſoyez pas choqué, mon intime, ſi vous n'êtes pas mieux ſervi que la ſacrée congrégation de la Propagande, lorſqu'en différentes occaſions on nous a demandé des lettres édifiantes. Le collégue, qui a ſoin de la montagne, a la miſſion la plus brillante de toute la Chine, & pourroit vous ſervir mieux que moi. Il eſt vrai que Dieu qui a ſes deſſeins ſur ce Paſteur, permet depuis pluſieurs années que ſon troupeau, qui étoit réuni autour de lui, ſe diſperſe, lui occaſionne bien des voyages ; & pluſieurs même, faute de trouver de quoi vivre dans leurs ſtériles montagnes, paſſent dans d'autres provinces, ce qui fait ſaigner le cœur du collégue ; mais la ſaignée eſt peut-être néceſſaire pour avancer la mort. Pour moi qui dans cinquante ou ſoixante lieues d'étendue puis compter environ deux mille chrétiens, qui pour aller chercher mes brebis diſperſées, & faire par an douze à quinze cens confeſſions, ſuis toujours

par voie & par chemin, que voulez-vous que je vous mande? Il n'y a rien d'aſſez enluminé pour écrire, il y a abondamment cependant pour répandre ſon cœur *os ad os* dans celui d'un ami qui eſt dans les mêmes ſentimens. Dans de pareilles converſations, tout en ſe plaignant doucement devant Dieu de ce qu'il ne ſuſcite pas quelque Xavier, quelque reſſuſciteur de morts pour faire aller la beſogne plus vite, on ne laiſſeroit pas de bénir le Seigneur d'une quantité prodigieuſe de bienfaits qui, ſans avoir rien d'éclatant, fait cependant par leur totalité, leur contraſte, un complexe bien admirable. Que de traits marqués de Providence ſur le Miſſionnaire, pour cacher ſa route pendant le jour & l'éclairer pendant la nuit, pour le préſerver de mille dangers ou l'en tirer lorſque pour exercer ſa foi, le maître l'y a laiſſé tomber : que de choſes priſes dans les mœurs, les coutumes, le caractere de la nation, choſes ſi anti-Françoiſes & qui font mourir! Que de marques de protection viſible pour conduire au baptême certains prédeſtinés! Que de circonſtances miraculeuſes dans la vocation de tel & de tel! Quel courage n'inſpire-t-il pas à l'Aſiatique ſi mol, pour le rendre conſ-

tant dans une persécution continuelle !
Elle ne vient pas, ou du moins rarement de la part des puissances : mais vivre sans parens, sans amis, environné d'ennemis, étranger dans sa propre patrie, renoncer dans la crainte d'offenser Dieu, ou de l'occasion de l'offenser, dans la crainte de désobéir à Rome, ou paroître même y désobéir, renoncer, dis-je, à toutes les coutumes que l'usage, la bienséance fait passer pour loix indispensables dans l'esprit des infidéles, voilà leur position. Que d'héroïnes chrétiennes, malheureusement tombées entre les mains de maris infideles, font, pour conserver leur foi, ce que l'on a admiré dans les martyrs de la primitive église ! Quelle simplicité de foi ! Quelle innocence dans le plus grand nombre de ceux qui exercent, (car il n'y a aucun Missionnaire qui n'aie certain nombre de familles anciennes qui, quoique sans exercice de religion, n'appostasient pas & présentent encore leurs enfans au baptême,) si je vous voyois je vous dirois bien des choses qui nous feroient bénir Dieu, & je n'en trouverois qu'avec peine pour un certain public, pour que je puisse me déterminer à écrire ce qu'on appelle une lettre édifiante,

Au même, 8 septembre 1768.

IL y a bien des années que j'ai cessé de vous desirer ici ; le divin Maître vous retient là pour sa gloire. Cette vue, qui doit être notre devise, absorbe & doit absorber tous les autres desirs. Nous pouvons attendre patiemment pour nous voir *os ad os*, le temps auquel le Maître fera éclater sa miséricorde & nous réunira dans la patrie.

Si nous étions ensemble, je pourrois édifier votre piété, & vous faire bénir Dieu qui dédommage son église par les moissons qu'on recueille dans les pays étrangers de la stérilité de vos champs, jadis si féconds, & où l'ennemi a semé tant de zizanie ; mais tout cela, pour l'ordinaire, se fait par des voies trop simples & trop naturelles en apparence, pour frapper ceux qui semblent attendre quelque chose de plus merveilleux. Une continuité de petits miracles & de coups marqués de la divine Providence, me saisit d'admiration, me pénetre de reconnoissance : un seul plus marqué & avec des traits plus lumineux, frappe-

roit plus chez vous. Or c'eſt de ces prodiges éclatans que Dieu n'a pas encore jugé à propos de faire; s'ils ſont néceſſaires pour faire entrer cette nation dans toutes les vues de miſéricorde que le grand Maître peut avoir ſur elle, prions-le de les opérer & d'envoyer un ou pluſieurs ouvriers aſſez morts, aſſez anéantis pour être dans ſa main l'inſtrument de cette heureuſe révolution: *mitte quos miſſurus eſt.*

J'admire, par exemple, comment nous pouvons nous maintenir ici, & y maintenir ces chrétientés, formées par nos prédéceſſeurs, les augmenter, en former de nouvelles, malgré tant d'obſtacles; proſcrits que nous ſommes par les loix, incapables de changer notre figure & notre accent, nous ſommes ici des vingt, trente & quarante années environnés de tous les dangers dont parle ſaint Paul, & pour leſquels, ſans un ſoin marqué de la Providence, nous ne pouvons reſter des ſemaines ou des mois. Je mets au haſard quelques traits qui me viennent.

Je ſuis inveſti dans une fort petite cabane par un peuple d'Infidéles furieux, & qui ne veulent rien moins que m'écorcher tout vif. Muni du ſigne de

la croix, je sors & passe au milieu de la troupe par le plus beau clair de lune, sans être reconnu. L'instant d'après l'Ange du Seigneur préside à la sortie de ma chapelle qui passe encore sous les yeux de ces mêmes furies, sans être apperçue. Après cela on enfonce les portes, on brise, on casse tout pour parvenir à ma chambre; & dans la rage où ils sont de voir que la proie leur est échappée, ils n'apperçoivent pas un sac portatif pendu dans la chambre, où étoit mon bréviaire, & autres meubles d'usage, qui dans le désordre de ma fuite avoit été oublié. Le chef de ces malheureux voit mourir ses trois fils dans l'année (punition terrible en Chine) & reconnoît que c'est une punition du Maître du ciel dont il a insulté le ministre. Une autre fois je me trouve dans un endroit où la famine avoit rassemblé jusqu'à un millier de brigands & de gens sans aveu qui mettoient le pays à contribution, on ne pouvoit se rédimer du pillage qu'en donnant à un jour marqué, ou la somme d'argent, ou la quantité de grains qu'ils envoyoient demander par leurs députés. Huit de leurs émissaires arrivent dans la maison du chrétien chez qui j'étois, au moment que je sortois de

la chambre où j'avois dit la ſainte meſſe. Un inſtant plutôt, ils me prenoient à l'autel ; ils prennent & ſoulevent à diverſes repriſes le coffre de chapelle, Dieu ne permet pas qu'ils l'ouvrent ; ils demandent trente boiſſeaux de riz qu'on doit venir prendre le lendemain à la même heure, puis ils ſe retirent. Mon hôte, mort de peur, vient vîte me faire part de cette triſte nouvelle. Après l'avoir exhorté à la réſignation pour tout événement, je lui dis que je croyois qu'en donnant à Dieu une partie, il pourroit peut-être attirer ſa protection ſur le reſte. Je lui conſeille de faire ſur le champ une aumône de quelques boiſſeaux à quelques pauvres chrétiens du voiſinage, ce qui eſt exécuté. Le divin Maître voulut bien dégager l'eſpece de promeſſe que j'avois faite en ſon nom. Le lendemain matin, dans le temps qu'on les attendoit, arrivent divers corps de ſoldats que le Gouverneur de la ville, dont dépendoit cet endroit, avoit ramaſſé de toutes les villes voiſines ; pluſieurs des chefs ſont pris, le reſte des maraudeurs ſe diſſipe, & un brigandage qui duroit depuis une quinzaine de jours, eſt arrêté dès qu'on en eſt venu aux chrétiens.

Ici l'on me cherche pour me nuire, on ne me trouve pas, la mauvaise volonté cesse. Une femme infidéle veut se venger d'avoir été repoussée à l'entrée d'une chambre où j'étois occupé à confesser. Elle va dans la rue crier à pleine tête à l'*Européen*, personne ne bouge ; elle va à un grand marché, à un quart de lieue, pour ameuter la populace ; & comme si un Européen n'étoit pas un homme proscrit, aucun, pas même les Commissaires de quartier ne prennent fait & cause. Tantôt des mauvais chrétiens, des apostats veulent imiter Judas ; je tremble sur eux, aussi-tôt que j'en vois, ils sont presque toujours une fin tragique ; & celui qui a permis leur révolte pour exercer notre abandon, arrête l'effet de leur mauvaise volonté. Ici un malheureux sur qui la vengeance divine a déja éclaté par bien des coups redoublés, veut me trahir. Les infidéles sont convoqués pour me venir enlever ; un d'eux, ami du chrétien chez qui j'étois, se trouve là, & détourne le coup. Là un autre perfide à qui je refuse les sacremens pour sa désobéissance aux décrets, amene des infidéles pour me prendre ; avec cette escorte, il entre, fait grand fracas ; les chrétiens saisissent

le traître pour que je puisse sortir. Je passe devant les infidéles qui me saluent sans qu'aucun pense à mettre la main sur moi. Devenu odieux aux uns & aux autres, la perfide est forcée d'aller ailleurs cacher sa honte & son crime.

Je serois infini, si je voulois tout dire en ce genre, peut-être même que sans y penser, je vous dis des choses que j'ai déja dites, mais je veux faire cesser vos plaintes. Une fois je me trouve sur la barque avec tout mon bagage apostolique, & chargé même des provisions de Canton pour deux autres de mes Confreres; lorsque je me disposois à dire la messe, je vois une barque arrêtée; un Mandarin veut aller à la capitale, il lui faut des barques pour lui & pour sa suite; où aller, que devenir? où porter tout mon butin, & dans un endroit où il n'y a pas de chrétien? Arrive fort à propos une barque chrétienne qui, à cause de sa structure, ne couroit pas risque d'être arrêtée; premier coup de Providence, je me sauve dessus avec le plus pressé & le plus nécessaire de mes effets. Je m'écarte un peu, le secrétaire du Mandarin vient voir les barques arrêtées; il monte à diverses reprises sur la mienne, & la trouve à son gré; & enfin, après bien

des délibérations, il se fixe par je ne sçais quelle force secrete à trois ou quatre autres barques beaucoup moins convenables que la mienne, laquelle, dégagée de ce mauvais pas, vient à toutes voiles me trouver dans l'endroit où j'étois caché, en attendant l'événement.

Le Pere Desrobert, d'heureuse mémoire, disoit quelquefois que son principal Catéchiste étoit l'esprit de ténebres. Il m'a rendu le même service. Quelques infidéles, en divers lieux & en différens temps, ont été violemment molestés, soit par des spectres horribles, soit par divers mauvais traitemens, soit par des incendies extraordinaires & fréquens qui épouvantent tous les voisins. En pareil cas les ministres de satan, les prêtres des idoles sont invités; lorsqu'ils ont en vain épuisé tout leur art, ou les infideles, ou le démon lui-même leur suggere d'avoir recours aux chrétiens : on porte de l'eau bénite : on arbore les images de la religion : les vexations cessent, ou du moins diminuent. Ils se font instruire, ils reçoivent le baptême, on n'entend plus parler de rien. Si le séducteur qui, malgré lui, les a fait entrer dans la religion, cherche quelquefois à les faire retourner en arriere, & a

même réuſſi pour quelques-uns, ce n'eſt qu'après avoir fait éclater la toute-puiſſance de Dieu & ſa propre foibleſſe. Un homme horriblement vexé par le démon, étoit en conſéquence tombé dans diverſes maladies compliquées. Après avoir eſſayé en vain tous les remedes & les ſuperſtitions, il a recours à Dieu. Il ſe fait inſtruire, je le baptiſe & preſque toute ſa famille. Il perſévere quelque temps avec ferveur ; mais comme Dieu n'avoit pas jugé à propos de faire le miracle de guérir ſes maladies corporelles, il s'emporte juſqu'à des blaſphêmes, & en vient juſqu'à arracher & déchirer ſes images en ſigne d'apoſtaſie. Il meurt le même jour. Se ſentant frappé, il exhorte ſes enfans à perſévérer, & reconnoît ſa faute, mais, ſelon toutes les apparences, à peu-près de la maniere d'Antiochus. Dieu en eſt le juge. J'ai beaucoup de traits ſemblables de punition pour apoſtaſie.

Un chrétien qui ouvroit boutique avoit quelque marchandiſe ſuperſtitieuſe, comme des monnoies de papier deſtinées à être jettées ſur les tombeaux des morts, des bâtons odoriférans pour brûler devant les idoles. (Les chrétiens ne peuvent vendre de ces choſes là.) Je

visite cet endroit. Après une longue exhortation, je ne puis obtenir de lui que la promesse de ne plus rien acheter de semblable, mais il refuse absolument de sacrifier ce qui lui reste de pareille marchandise, & veut renvoyer sa confession à la visite de l'année suivante. J'ai beau lui représenter qu'il n'y aura peut-être plus de visite pour lui, tout est inutile. Je pars. A peine arrivé dans la chrétienté suivante, je trouve les billets de mort. J'ouvre, & je lis avec horreur le nom de ce malheureux. Un autre qui faisoit de ces sortes de bâtons odoriférans, se rend à mes exhortations. Le tentateur lui apparoît souvent, & le menace de le tuer s'il ne continue ce commerce. Il succombe. Je reviens à la charge, il m'obéit, & cela à diverses reprises. Enfin le démon, pour n'essuyer plus tant de contradictions de ma part, le fait apostasier. Il meurt peu après, & fait dans ces derniers momens des efforts inutiles pour avoir les secours spirituels. Celui dont il avoit mieux aimé porter le joug que celui de Jesus-Christ, gardoit trop bien sa place. Sa femme qui étoit sa complice, meurt la même année, en mettant au monde un enfant conçu par un crime, & sa fille est en même-temps tuée

par ſon mari. Ces trois morts tragiques frapperent les chrétiens, mais moi plus que perſonne, parce que j'avois vu de plus près toute cette trame diabolique.

Quant à certains traits marqués de Providence pour ſauver telle ou telle perſonne, telle famille, &c. ils ſont ſi multipliés, que je ne puis en dire que peu.

Une fille de ſeize ans apprend les prieres & les obligations de certaines abſtinences avant d'avoir appris la néceſſité du baptême, & de ſçavoir qu'il y a un Miſſionnaire qui le confere, elle eſt mariée à l'infidéle à qui elle étoit promiſe dès l'enfance. Paſſée dans cette famille aſſez éloignée, elle n'eſt pas infidelle à cette premiere grace. Elle ſe conſerve intacte de toute ſuperſtition. Elle prie ſoir & matin; & de ſept jours, elle garde deux jours d'abſtinence. (Elle n'en ſçavoit pas davantage.) Elle paſſe ainſi trente ans ſans ſecours. Dieu bénit ces ſaintes diſpoſitions. Un enfant chrétien ne pouvant, à cauſe de la nuit, gagner ſon village, va lui demander l'hoſpitalité Avant de ſe coucher, il ſe retire dans un coin pour prier. Cette femme l'épie, & entend quelques mots. Elle lui dit qu'elle eſt chrétienne. Là-deſſus, il lui fait des queſtions; par ſes réponſes il

voit qu'elle n'est pas baptisée, & l'instruit sur la nécessité du baptême. Je n'étois pas loin. On me l'amene. Je l'instruis encore, & je lui confere avec grande consolation ce sacrement auquel elle étoit si bien disposée ; & depuis sept à huit ans qu'elle l'a reçu, elle vit avec grande édification.

Un autre n'a survécu que de peu de jours à la grace du baptême, à laquelle il avoit apporté les mêmes dispositions que cette femme. Cet homme croyoit en sçavoir assez dès qu'il eut appris à honorer & adorer Dieu. Il récitoit depuis vingt ans avec grande ferveur ses prieres. Au bout de vingt ans, la Providence le fait passer chez la veuve de celui qui lui avoit donné les premieres instructions. Le voyant bien disposé, elle lui dit qu'il y a un homme qui lui en apprendra davantage, & que cet homme étoit ce jour-là même sorti de chez elle pour aller six lieues plus loin. Il fait ces six lieues avec grande joie, & vient me demander le saint baptême, & meurt peu après. On ne parle ici du baptême, & sur-tout de celui qui le confere, que quand on est moralement sûr que le catéchumene ne retournera pas en arriere.

J'arrive dans un endroit où il y avoit

plusieurs barques chrétiennes. Je dis à un homme qui étoit alors sur la mienne, & qui s'y trouvoit par pure providence, de voir si la barque de sa sœur ne seroit pas dans cet endroit-là. Il part pour l'aller chercher. A peine a-t-il fait deux pas que je le rappelle ; & je ne sçais par quel mouvement je lui dis, que s'il trouve sa sœur, il la laisse venir le jour même, parce que, ajoutai-je, on ne sçait pas ce qui peut arriver demain. Il la trouve le même jour : je la confesse peu après la messe, elle s'en retourne : elle se trouve mal : avant midi on vient m'apprendre sa mort.

Une fois, faute d'un endroit plus tranquille, je faisois ma retraite sur ma barque, passant par un certain endroit où il y avoit des chrétiens, j'en remets la visite pour mon retour qui ne devoit pas tarder, & j'ordonnè au barquier de passer son chemin sans donner nouvelle à personne. Après avoir passé plus de la moitié de ce gros marché, il me vient une pensée qu'à mon retour il seroit peut-être trop tard pour distribuer le calendrier de l'année suivante. Je fais aller un homme à terre pour le porter dans la premiere maison chrétienne. Il revient toujours courant me dire que

le Catéchiſte de l'endroit étoit à l'extrémité. Je reviens ſur mes pas, & il ne ſurvit que d'un jour à la grace des derniers ſacremens.

Je ſerois infini ſi je voulois tout dire, & cependant il faut finir. Je crois que cette lettre, du moins par ſa longueur, fera ceſſer vos plaintes ſur ma briéveté. N'exigez pas que je vous en écrive autant tous les ans ; je ne pourrois, ou que me répeter, ou dire des choſes à peu-près ſemblables, à moins cependant que par vous, & par vos amis, vous ne forciez le Ciel à nous accorder des ſuccès plus rapides, & des faveurs en genre d'apoſtolat aſſez ſingulieres pour frapper ceux qui attendent quelque choſe d'extraordinaire dans des lettres qui viennent de ſi loin ; vous ſçavez ce que je vous ſuis en Dieu.

LETTRE

Du Pere François Bourgeois, Missionnaire à la Chine, au Pere Ancemot.

A Canton, le 1er de septembre 1767.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Il faut que vous ayez toujours bien de l'ascendant sur mon esprit ; je vous avois écrit une longue lettre, & je n'ai pu prendre sur moi de m'en tenir-là. Est-ce crainte ? non ; je suis à six bonnes mille lieues de vous ; d'ailleurs je ne sçache pas que j'aie rien à craindre maintenant, ou à espérer sur la terre. C'est attachement, considération, envie de vous faire plaisir.

Je suis en Chine, mon cher ami ; enfin je suis en Chine, Dieu en soit béni mille fois. Je ne m'attendois plus qu'il voudroit bien jetter un coup-d'œil sur un pauvre ouvrier, & l'envoyer à sa vigne à la onzieme heure. Il l'a fait cependant,

ne consultant que sa miséricorde. Il a comblé mes vœux ; encore une fois qu'il en soit béni à jamais.

Nous sommes arrivés à *Vampou*, à trois lieues de Canton, le 13 d'août 1767; ainsi nous n'avons été en route que cinq mois moins deux jours. C'est une traversée fort heureuse. Il semble que la Providence ait voulu nous dédommager des malheurs de notre premiere sortie.

Au milieu d'une foule de malades, je me suis toujours porté à merveille ; ce n'est pas que je n'aye eu de temps en temps de petites croix à porter : on en trouve par-tout, mais elles sont bien douces, quand c'est le Seigneur qui les envoie.

Dans la solitude d'un vaisseau, sans connoissance, sans amis, sans fonctions, sans aucune distraction nécessaire, n'ayant pour tout objet que le ciel & l'eau, combien de fois j'ai pensé à vous. Je me rappellois, avec un plaisir bien sensible, toutes les occasions où j'ai été si content de votre piété, de votre zèle, de votre bon cœur, & des autres qualités qui m'attachent pour jamais à vous; ces pensées donnent une consolation qu'on ne rend pas.

Nous partîmes de l'Orient le 15 de

mars. Je crus presqu'en sortant que nous serions obligés de rentrer dans le port. Le vent qui nous avoit si mal menés la premiere fois, s'éleva tout-à-coup. Il étoit violent, mais il ne dura pas. Après deux ou trois jours il changea, & nous doublâmes enfin le fameux cap, appellé communément *Finis terræ*, parce qu'on croyoit autrefois que c'étoit le bout du monde.

Quelques jours après notre sortie du port, nous nous trouvâmes à la hauteur du Portugal. Je vous laisse à juger combien je roulois alors de tristes pensées dans mon esprit.

La nuit du premier au second d'avril, nous nous approchâmes de *Madere*. C'est une isle qui appartient aux Portugais. Nous y avions une belle maison. Les Insulaires nous aimoient; mais, en 1760, ils manquerent de faire une grande faute ou plutôt un grand crime. Il n'étoit question de rien moins que de se révolter pour nous conserver. Les Jésuites eurent horreur d'une pareille pensée, & agissant selon les principes de notre sainte religion, ils furent assez heureux pour engager ces peuples à consentir à leur départ.

Bientôt nous arrivâmes à la hauteur

de *Salé* ; le vent nous y pouſſoit bien malgré nous, car les Saletins ne ſont rien moins que favorables aux Européens : depuis l'entrepriſe de la France, qui finit ſi malheureuſement, ces peuples ſont plus audacieux que jamais. On dit que les Anglois, pour troubler notre commerce, les favoriſent ſous main ; & je le croirois aſſez, parce que l'intérêt eſt maintenant le grand mobile de preſque toutes les nations comme de preſque tous particuliers. L'honneur & la décence ne gênent plus beaucoup. Les Saletins ont, à ce qu'on dit, une frégate de trente canons & une autre de vingt-quatre. C'eſt plus qu'il n'en faut pour prendre un vaiſſeau, comme le Beaumont (1), qui, au lieu de ſoixante-quatre canons qu'il pourroit porter, n'en compte que vingt-deux, encore aſſez mal ſervis. Ajoutez à cela que nous n'avions que cent quatre-vingt hommes d'équipage, & que les Saletins ſont juſqu'à cinq cens ſur un ſeul bâtiment ; pour l'ordinaire ils attendent le calme, & ils en viennent auſſi-tôt à l'abordage à force de rames, & c'eſt alors qu'on voit juſ-

(1) Nom du vaiſſeau où étoit le Pere Bourgeois.

qu'à quel point peut ſe porter leur fureur. Cependant le vent changea, & nous nous éloignâmes de ces parages, dont nous étions bien fâchés, je vous aſſure, d'être ſi près.

Peu de temps après je vis l'appareil d'un combat; nous n'étions pas ſi loin des Saletins qu'ils ne puſſent encore nous atteindre. Il arriva qu'un vaiſſeau, qui nous côtoyoit depuis deux jours, paroiſſant faire la même route que nous, s'avança comme pour nous préſenter le combat; on l'apperçut en ſortant de table. Je le vis, il étoit tout près. A l'inſtant on prépara les batteries; on apporta ſur le gaillard des fuſils, des piſtolets, des haches & des ſabres pour armer tout l'équipage, & chacun prit ſon poſte. Mais le vaiſſeau qu'on croyoit ennemi s'éloigna; nos Officiers ont cru que c'étoit un Anglois qui vouloit s'amuſer.

Le 12 d'avril, le ſoleil paſſa perpendiculairement ſur nos têtes pour s'approcher de nous, & dès-lors nous le rapportâmes au ſeptentrion, juſqu'à ce qu'ayant paſſé & repaſſé la ligne, nous l'eûmes une ſeconde fois ſur nos têtes. Depuis ce temps-là, il nous paroît au midi à l'ordinaire, & Dieu aidant, il me

paroîtra ainsi qu'à vous, le reste de mes jours.

Le 3 de mai, sur les trois heures du soir, on cria *terre* : c'étoit une isle de l'Amérique qu'on voyoit; elle s'appelle la *Trinité*; de-là à *Riogenero* dans le Brésil; il n'y a gueres pour un vaisseau que trois ou quatre jours de marche.

Nous passâmes le tropique du capricorne le 8 de mai. Ce jour-là même nous eûmes un spectacle qui nous amusa. Sur les dix heures du soir, notre vaisseau qui alloit avec la rapidité de la flêche, heurta une baleine monstrueuse; l'animal crut apparemment qu'il avoit affaire à un ennemi qu'il falloit combattre; il s'escrima long-temps autour du navire. On estima que cette baleine avoit en longueur plus de la moitié du *Beaumont*, qui est de cent quarante-cinq pieds de Roi. Elle étoit grosse à proportion, & tandis qu'elle nous jettoit au nez des torrens d'eau salée par deux trous qu'elle a sur le dos, je répétois ces belles paroles du Cantique des trois Enfans dans la fournaise de Babylone : *Benedicite Cete*, &c.

Le 24 de mai, à neuf heures du matin, j'étois allé sur le passe-avant pour y dire mes petites heures. Il me vint alors, je ne sçais comment, en pensée,

que je ferois mieux dans la galerie. A peine y fus-je entré, que j'entendis un grand bruit ; c'étoit une grosse poutre de trente-deux pieds de long, qui étoit tombée du grand mât sur le passe-avant, & l'avoit fracassé. Je sentis alors, avec reconnoissance, d'où m'étoit venue la pensée de ne pas rester dans cet endroit.

Voilà un trait où la Providence est bien marquée. En voici encore un autre plus touchant. Les courans nous avoient portés à la Nouvelle Hollande. Nos Officiers, du moins ceux qui commandoient, n'en vouloient rien croire ; nous étions sur le point de toucher & de périr sans ressource, qu'ils s'en croyoient encore éloignés de cent cinquante lieues. Je sentis le danger sans le craindre. Je ne sçavois cependant pas comment la providence nous en tireroit ; mais j'avois une pleine confiance qu'elle ne nous manqueroit pas dans l'occasion.

On ne souffre point que les passagers disent un mot sur la manœuvre du vaisseau. Cela est sage ; je crus néanmoins, dans une occasion si pressante, devoir parler au pilote sur qui le Capitaine se remettoit de la conduite du navire. C'est un fort honnête homme, mais un vieux

routier

routier qui a fait huit fois le chemin de la Chine, c'eſt-à-dire, quatre-vingt mille lieues; il n'en crut qu'à ſon expérience, quoique dans tout autre cas il déférât volontiers à ce que je lui diſois. Cependant la mer ſe chargeoit d'herbes qui ne pouvoient venir que du rivage. Le 29 de Juin, un oiſeau de terre vint ſe repoſer ſur notre vaiſſeau, comme pour nous dire que nous n'en étions pas loin, & qu'il falloit prendre garde. Malgré tout cela, on n'ouvroit pas les yeux. Enfin je m'amuſai à pêcher dans un ſceau de ces herbes qui flottoient ſur la mer. Je vis un poiſſon rouge, je le dis, & à l'inſtant le bruit s'en répandit dans tout le vaiſſeau. Le Lieutenant vint demander ſi la choſe étoit vraie; je le lui aſſurai; auſſi-tôt on jetta la ſonde & l'on trouva le fond. Encore une heure ou deux, & nous étions perdus.

Il fallut donc corriger ſon thême & changer bien vîte de route; mais une choſe étoit à craindre, c'étoit le calme qui regne pour l'ordinaire ſur cette mer. Il eſt redoutable pour deux raiſons. La premiere, parce que les courans peuvent alors vous jetter impunément ſur le rivage, ſans qu'on puiſſe s'en défen-

dre. La seconde, parce qu'il décourage l'équipage & qu'il le rend malade.

Le trajet de la Chine est la plus grande traversée qu'on puisse faire sans relâcher quelque part pour se reposer, Déja le scorbut avoit gagné notre vaisseau, cinquante matelots étoient hors de combat, leurs gencives tomboient en pieces, leurs jambes étoient enflées & livides. Cinquante autres pour être moins malades n'étoient cependant pas à leur aise. L'espérance de la terre les soutenoit. Une contradiction d'un mois en eût fait périr plus de la moitié, & nous eût peut-être mis dans la nécessité de manquer notre voyage cette année, faute de matelots pour les manœuvres du détroit, qui veulent un équipage fort & complet. Le beau temps remédie à tout. C'étoit le 30 de juin que nous avions manqué de périr, & dès le 10 de juillet nous devions voir les premieres terres de l'Asie. Mon dessein étoit de ne dire ce jour-là la sainte messe qu'après avoir vu cette terre promise & si long-temps desirée. Vers les huit heures & demie, on m'engagea à ne pas différer davantage; mais je n'étois pas au milieu du saint sacrifice, qu'on cria: *terre*. C'étoit *Java* par son milieu.

Après mon action de grace, je montai sur le gaillard ; je vis des isles, des montagnes toutes couvertes de forêts & des pays immenses qui paroissoient tous déserts. J'étois au comble de mes vœux ; je me mis à genoux en présence de tout le monde, sans trop penser à ce qui étoit autour de moi. Je priai ; mais je ne sais pas trop ce que je dis alors.

Une situation si touchante ne laisse guere que le sentiment d'elle-même. Cependant la joie que j'avois en voyant des contrées après lesquelles j'avois tant soupiré, fut bien tempérée par la peine que j'éprouvois en songeant que depuis tant de siecles, elles étoient le regne du démon de l'idolâtrie.

Enfin le 12 Juillet, après avoir côtoyé l'isle de *Java* deux jours & deux nuits, nous nous présentâmes à la porte de l'Asie. Elle a environ deux lieues de large. D'un côté, il y a un rocher détaché de la grande isle de *Java*, sur lequel on voit d'assez loin un arbre qui se replie en forme de capuce ; c'est pour cela qu'on appelle ce rocher *le Capucin*. De l'autre côté, à l'extrêmité de *Sumatra*, on voit les Charpentiers. Ce sont des rochers qui mettent en pieces les vaisseaux que les courans y portent, quand

par malheur le vent vient à manquer au moment du paſſage, les flots ſe briſent en les frappant avec un bruit effroyable, & s'élevent à plus de trente pieds de haut, pour retomber en écume blanche comme le lait. Ma priere en paſſant cet endroit fut celle du Prophête, *Attollite portas principes veſtras.*

Le ſoir, nous mouillâmes auprès d'une petite iſle qu'on nomme *Cantaye*, entre *Java* & *Sumatra*, à l'entrée du détroit de la Sonde. Je deſcendis le premier à terre, porté ſur les épaules de deux Matelots nerveux & robuſtes, & auſſi-tôt je m'enfonçai ſeul dans un bois. Dans la grande terre, qui n'eſt ſéparée de la petite iſle que par un bras de mer large comme la *Mozelle*, il y a des tigres en quantité, des lions, des rhinoceros & d'autres animaux très-dangereux. On y marche toujours armé, & ſouvent encore on eſt ſurpris, quoiqu'on ne puiſſe pas avancer dans la grande iſle au-delà d'une portée de fuſil.

Parmi les peuples de *Java* & de *Sumatra*, les Malais furent les premiers & les plus chers objets du zele de Saint François Xavier. Cette nation eſt répandue dans toutes les Indes, comme à-peu-près les Juifs en Europe. Il eſt étonnant que

nos géographes leur ayent donné un pays particulier. Aussi-tôt que nous fûmes arrivés on tira le canon pour nous annoncer. Je m'attendois que les pauvres insulaires viendroient à bord; je m'en réjouissois d'avance. Je leur avois préparé mes présens, tout étoit arrangé; mais ils ne vinrent pas. Les Hollandois, qui par le moyen de Batavia tiennent en respect tout le pays, leur ont défendu, sous peine de la vie, de porter aucuns rafraîchissemens aux vaisseaux qui passent. On prétend que le motif de cette défense est la crainte qu'ont les Hollandois qu'on ne vende des armes aux Malais.

Après avoir fait de l'eau & du bois, nous levâmes l'ancre le 17, & le 19 nous mouillâmes à *Serigny*, qui appartient au Roi de *Bantam*. Sur le soir nous vîmes approcher de notre bord un bateau Malais. C'étoit un soldat Hollandois qui venoit prendre le nom de notre vaisseau & celui du Capitaine, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Batavia.

Tandis que nos officiers parloient au soldat Hollandois qui étoit monté sur notre bord, je descendis dans la petite barque de nos chers Indiens. C'étoit les premiers que je voyois; je les vis

avec attendriſſement : je leur fis mille careſſes. Cependant ils avoient peur ; mon air les raſſura : enfin l'un d'eux me tendit la main, que je ſerrai, je vous aſſure, très-affectueuſement. Après leur avoir diſtribué mes petits préſens, parmi leſquels ſe trouvoient une ſoutane d'hiver que je ne devois plus porter, je leur annonçai par des geſtes notre ſainte religion : je leur montrai le ciel ; ils en paroiſſoient touchés, & ils faiſoient tout comme moi. Mais, à vous dire vrai, je ne ſçais pas trop ſi nous nous entendions. Ils voulurent à leur tour me faire quelque don. Le ſeul que j'acceptai fut une feuille aromatique, appellée *bétel*, ſur laquelle ils avoient mis un peu de chaux. J'allois la manger, lorſque je m'apperçus que quelques gens du vaiſſeau prenoient ombrage de mon ſéjour dans la barque. Mais le lendemain ils eurent beau faire, je voulus deſcendre à *Serigny*. La fermeté eſt quelquefois de ſaiſon ; elle coûte peu à un homme qui n'eſpere & ne craint plus rien ſur la terre.

Serigny eſt un village Malais dans la grande iſle de *Java*, pays montagneux & couvert par-tout de ſuperbes forêts. Les arbres viennent juſqu'au bord de la mer : ils ſont toujours verds & bien nou-

veaux pour un Européen. On en voit un, entr'autres, auquel les Portugais ont donné le nom de figuier, parce que son fruit est aussi farineux & aussi sucré que nos meilleures figues de Provence. Les arbres qui le portent ressemblent assez à nos noyers : leurs feuilles sont larges, d'un beau vert, & sur l'arriere-saison elles deviennent d'un rouge clair & fort agréable à la vue. Les fruits en sont aussi gros que des pommes, & à mesure qu'ils mûrissent, ils prennent une couleur aurore. Le Pere Duhalde fait mention d'un arbre semblable dans sa description de l'Empire de la Chine.

On y trouve aussi un arbre dont j'ai toujours ignoré le nom ; tout ce que je sçais, c'est qu'il produit une espece de datte. La chair de ce fruit est molle, & d'un goût exquis ; l'écorce qui la renferme est semblable à du chagrin, & d'une figure presque ovale. On prétend que ce fruit est dangereux quand il est nouvellement cueilli ; c'est pourquoi on le fait sécher. Il devient noir & ridé comme nos prunes ordinaires, & alors on peut le manger sans courir aucun risque.

L'endroit où je mis pied à terre, ressemble à un jardin immense, semé

d'arbres & de plantes étrangeres, dont les Portugais sont un très-grand usage dans leur médecine; alors les eaux de la mer s'étoient retirées, & avoient laissé à leur place une allée de sable longue à perte de vue, & large d'environ quarante pieds.

Je vis d'abord des troupes d'enfans & quelques hommes qui venoient sur le sable, les uns d'un côté & les autres de l'autre. Ils étoient comme on les représente dans les images de Saint François Xavier, de couleur de brique bien cuite. Un mouchoir entrelacé leur serre la tête sans la couvrir. Ils ont des especes de caleçons qui des reins leur tombe presque jusqu'aux genoux. Les gens d'un peu de considération portent à la ceinture du caleçon un poignard empoisonné, long d'un pied seulement, & ce poignard s'appelle *chriq*. Les femmes ne paroissent pas en public. Un de nos officiers s'étant avancé dans le village, en apperçut cependant une ou deux qui alloient à l'eau: on ne les distingue des hommes que par une espece d'écharpe qu'elles attachent au côté droit de leur ceinture, & qu'elles jettent sur l'épaule gauche pour couvrir la poitrine.

Plus loin j'apperçus un Indien de

marque, assis sur un fauteuil de paille : il étoit entouré d'autres Indiens, dont les uns étoient droits & les autres assis par terre, comme des singes ou bien comme des tailleurs d'Europe. Vous les eussiez pris à leur couleur & à leur attitude, pour des statues de bronze.

Je m'avançai : un bon vieillard qui étoit Ministre du Roi de *Bantam* me serra la main. Je lui rendis la pareille ; je le fis de la maniere du monde la plus affectueuse. Il ne sçavoit point alors tout ce qui se passoit dans mon cœur ; la crainte des Hollandois l'empêcha de donner des vivres à notre pauvre équipage, qui mouroit de faim. En conséquence nous prîmes le parti de descendre à *Kerita*, comptoir Hollandois. Nous y trouvâmes trois soldats de cette nation ; il fallut les intimider. Nous parlâmes fort haut, le caporal eut peur & il satisfit en partie nos officiers.

Tandis qu'on vendoit & qu'on achetoit, je distribuai gratis aux enfans des petits chapelets de verre, dont ils me paroissoient très-curieux ; mais comme je sçavois qu'ils étoient mahométans, j'en ôtai les croix, dans la crainte de quelque profanation. Je me retirai ensuite dans une cour intérieure des Hollandois,

pour y vaquer à quelques exercices de dévotion.

Cependant on eut beau faire à *Serigny* & à *Kerita*, on ne put en tirer qu'une très-petite partie des rafraîchissemens qu'on s'étoit promis. Le seul parti qui restoit à prendre, & qu'on prit en effet, fut de se rendre le plutôt possible à *Macao*, dont nous n'étions plus éloignés que de sept à huit cens lieues. Mais Dieu qui avoit des vues de miséricorde sur nous, arrêta tout-à-coup notre vaisseau par un vent qui n'est pas ordinaire dans le Détroit.

A peine avions-nous mouillé, qu'il nous vint d'un endroit appellé *Anieres*, un bateau tout chargé de tortues, & aussi-tôt que nous eûmes fait nos provisions, le vent devint favorable. Ce trait de Providence toucha tellement nos marins, qui de leur propre aveu ne sont pas trop tendres, qu'un d'entre eux qui la veille avoit disputé sur les miracles, dit hautement que pour le coup il se rendoit. Les larmes en vinrent aux yeux d'un chirurgien, & depuis ce temps-là toutes les fois que je voulois exciter la confiance & la reconnoissance de nos malades, je leur disois : *Souvenez-vous d'Anieres*. La tortue les guérit tous. Je

n'ai jamais vu un remede ſi prompt & ſi efficace contre le ſcorbut. Je ne ſçais ſi nos tortues d'Europe auroient le même effet, & ſi nos Médecins l'ont jamais éprouvé.

Je ſoupirois après *Sancian*. Plus j'en approchois, plus mes deſirs croiſſoient. Le jour où ſelon nos hauteurs je devois appercevoir cette iſle ſi deſirée, je me levai deux ou trois heures avant le jour; puis le viſage & les yeux tournés du côté où l'on devoit l'appercevoir d'abord, je regardai, je priai, & je ne vis rien : enfin à ſix heures & demie on cria du haut des mâts : *Sancian*. A ce mot je ne fis qu'un ſaut du gaillard de derriere au gaillard de devant, & je vis *Sancian*. Sa vue me ſaiſit & me tint quelque temps immobile. On vint cependant m'avertir qu'il étoit temps de dire la ſainte meſſe ; mais après mon action de grace, je remontai bien vîte pour conſidérer *Sancian* à mon aiſe (1).

---

(1) On ſçait que c'eſt à *Sancian* que mourut ſaint François-Xavier ; ſon corps reſta pluſieurs mois dans la terre ſous de la chaux vive, ſans rien perdre de ſa fraîcheur ; il a été tranſporté à Goa, où depuis plus de deux ſiecles le Ciel le préſerve encore de toute corruption. En 1744 M. d'Almeida, Marquis de Caſtel-nuova, Vice-

Déja nous n'étions plus qu'à vingt lieues de *Macao :* on avoit à cœur d'y mouiller ce jour-là même, qui étoit le onzieme d'Août 1767, jour pour moi à jamais mémorable. Pour cela, on marchoit grand train au milieu d'une infinité d'isles & de rochers secs & couverts d'une mousse aride & jaunâtre. Comme la lune nous favorisoit, nous arrivâmes vers les dix heures du soir à une lieue & demie de la ville, où l'on mouilla. L'ancre jettée, on mit le canot à la mer pour transporter M. Serrard,

---

roi des Indes, & M. l'Archevêque de Goa, tous les deux nouvellement arrivés de Lisbonne, vinrent par ordre du Roi de Portugal dans la maison des Jésuites de Goa, & demanderent qu'il leur fût permis de baiser les pieds de l'Apôtre des Indes & du Japon, au nom & de la part du Roi leur Maître. On fit donc l'ouverture du tombeau, & l'on vit avec une joie inexprimable le vénérable corps parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur, &c. La tête du Saint a encore ses cheveux. On examina son visage, ses mains, sa poitrine, ses pieds, & l'on n'y remarqua aucune altération.

Après avoir considéré avec respect & admiration ce saint dépôt, on le mit dans un nouveau cercueil plus décent & plus digne de ce riche trésor.

Voyez les Lettres édif. t. 26, pag. 36 de l'Epître dédicatoire.

Prêtre des missions étrangeres, & le pere Niem, Dominicain.

J'avois si bien joué mon rôle depuis cinq mois, que pendant tout ce temps-là personne, sans même en excepter le Capitaine, ne me soupçonnoit d'être Jésuite. Tous me prenoient pour le confrere de M. Serrard, que j'avois eu soin d'imiter en tout.

Ne pas descendre avec lui à Macao, pour y voir mes prétendus confreres, c'étoit me trahir, & je voulois garder l'incognito jusqu'à Canton : d'un autre côté, il y avoit beaucoup à craindre de la part des Portugais. Dans cette perplexité, après m'être consulté moi-même, je pris mon parti, & malgré les frayeurs de M. Serrard, je m'équipai de pied en cap pour n'être point connu.

Je commençai d'abord par changer de décoration ; je mis bas la soutane ecclésiastique, pour m'habiller tout-à-fait en séculier, & je la remplaçai par un volant bleu. Je pris ensuite une bourse à cheveux, & je partis, le coutelas au côté, & un jonc de *malac* à la main.

J'arrivai à onze heures du soir, & il fallut aller chez le Gouverneur Portugais. Je m'y attendois bien, mais je fis semblant d'être un des officiers du *Beau-*

mont ; je lui dis que je voulois sçavoir de lui combien il feroit tirer de coups de canon, si le lendemain à la pointe du jour je saluois *Macao.* Nous convînmes qu'on rendroit coup pour coup.

A minuit sonnant, je me trouvai devant la belle église de S. Paul, & je me rabbatis ensuite chez MM. des Missions étrangeres, qui m'apprirent de très-mauvaises nouvelles ; je sçus d'eux que le Royaume de *Siam* venoit d'être détruit par les *Bramans ;* qu'il n'étoit plus qu'un vaste désert ; que presque tous les chrétiens avoient péri malheureusement ; & que l'église & le college des Missions étrangeres avoient été rasés.

J'appris aussi que les affaires étoient terriblement brouillées en Chine ; qu'une grande province nommée *Yunnam*, & l'isle d'*Hainan*, avoient pris les armes contre l'Empereur, & que les provinces voisines paroissoient vouloir s'ébranler ; ce qui pouvoit avoir des suites considérables. On m'ajouta qu'il n'y avoit qu'un mois que deux Peres Franciscains Allemands avoient été arrêtés dans la province de *Canton*, & qu'actuellement ils étoient en prison dans la capitale qui porte le même nom, & d'où je vous écris ; qu'à quatre ou cinq

cens lieues delà, les Missionnaires étoient obligés de prendre la fuite ou de se cacher, pour se dérober aux recherches qui se font à coup sûr dans ces sortes d'occasions; que le Viceroi de Canton avoit envoyé un Mandarin à *Macao* pour sçavoir qui avoit introduit de nouveaux étrangers dans l'empire; & qu'il avoit menacé le Sénat Portugais de toute sa colere, s'il n'étoit pas plus attentif désormais à fermer l'entrée de la Chine aux Missionnaires Européens.

A ces tristes nouvelles on me pressa tant, qu'à trois heures après minuit je fus contraint de regagner le vaisseau. Le lendemain 13 d'août, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes à la bouche du *Kiang*; c'est l'entrée de la Chine. Le bras de la riviere par lequel on remonte, n'a, dans cet endroit, qu'un quart de lieue de large. Il est défendu par deux forts si petits & si misérables, qu'ils ne méritent pas un si b[illegible]u nom. Un moment après, nous vîmes à découvert une de ces fameuses tours, qui sont disposées de façon qu'en vingt-quatre heures l'Empereur peut avoir des nouvelles de Canton, quoiqu'il en soit éloigné de plus de six cens lieues. Cette tour est de huit étages; les dehors, qui sont de porce-

laine, font ornés de diverfes figures : au-dedans, elle eft revêtue de marbres très-polis, de différentes couleurs : on a pratiqué, dans l'épaiffeur du mur, un efcalier par lequel on monte à tous les étages, & de là fur de belles galeries de marbre, ornées de grilles de fer doré, qui embelliffent les faillies dont la tour eft environnée. On voit au coin de chaque galerie de petites cloches fufpendues, qui, agitées par le vent, rendent un fon affez agréable.

Le même jour 13 d'août après midi, nous arrivâmes à la vue de la rade, marchant majeftueufement au milieu des vaiffeaux de toutes les nations, & au bruit de leurs canons qui nous faluoient en paffant. A cinq heures, nous mouillâmes à *Vampou*, comme j'ai dit au commencement de cette lettre.

Quoiqu'à vous dire vrai, le vaiffeau ne foit pas un féjour fort agréable par lui-même, comme il eft aifé de fe l'imaginer, le temps ne m'y a pas duré. J'avois pour compagnon de voyage un Prêtre des Miffions étrangeres, jeune homme plein de piété & de zele, connoiffant les voies de Dieu, retiré & recueilli, dur à lui-même, aimable quand il croyoit devoir l'être, & toujours

édifiant. Son exemple m'a beaucoup ſervi.

Les premiers objets que je vis le 13 d'août, en arrivant à *Vampou*, furent les Peres *Collas* & *Beguin*; au premier coup de canon, ils s'étoient jettés dans une barque pour venir au-devant de moi. Ils m'apprirent que notre Pere Supérieur étoit à Canton, & qu'il ne manqueroit pas de venir quand il me ſçauroit arrivé.

Quoique *Vampou* ſoit éloigné de *Canton* d'environ trois bonnes lieues, il y étoit le lendemain de bon matin. Je l'embraſſai de tout mon cœur, comme un ancien Miſſionnaire qui travailloit depuis trente ans, avec un zele infatigable, à la converſion des infideles. J'appris enſuite du Pere Lefebvre, que le Pere Lamiral, ayant voulu pénétrer dans les terres, il y a dix ou onze mois, avoit été pris à une demi-lieue de *Canton*, & que pour le racheter, il en avoit coûté plus de vingt-mille livres; il me raconta auſſi que lui-même ayant tenté, au commencement de cette année 1767, de pénétrer dans les terres pour y exercer ſon miniſtere, en attendant le retour des vaiſſeaux François, il avoit été découvert, & qu'il n'avoit échappé à la

fureur des Infideles que par une espece de miracle. Il me confirma encore tout ce qu'on m'avoit dit de la guerre allumée entre l'Empereur & la province de *Yunnan*, & de l'emprisonnement des Peres Franciscains, à qui, sous nos yeux, on fait aujourd'hui le procès avec toute la rigueur possible.

Nous ne pouvions arriver dans de plus tristes circonstances ; aussi dès que nos amis nous sçurent arrivés à *Vampou*, ils jetterent les hauts cris ; il n'étoit question de rien moins que de nous renvoyer d'où nous venions. Le Pere Lefebvre laissoit dire. Cependant, pour donner quelque chose aux circonstances, ils nous laissa sur notre vaisseau, nous recommandant de ne point nous montrer aux Chinois qui étoient chargés d'y porter des vivres ; mais, malgré toutes nos précautions, le 15 d'août, je fus reconnu deux fois avant dix heures du matin. Un vieux Chinois, qui avoit pénétré dans la grand chambre où je vivois en reclus, m'ayant envisagé, dit à un de nos Officiers, en portugais : voilà un *Padre* ; une heure après, un autre Chinois m'apostrophant, me dit : *Padre*, *Padre*..... Je me mis à rire en lui montrant ma bourse à cheveux ; on fit venir

l'Aumônier, mais il ſoutint toujours que j'étois un *Padre.* Le Pere Lefebvre ayant appris cette nouvelle, me fit dire de m'habiller tout en ſoie & en ſatin; j'obéis à l'inſtant. Je crus pouvoir alors aller tête levée dans tout le vaiſſeau : je me trompois. Un Chinois, attaché depuis vingt-cinq ans au ſervice des navires François, vint à moi, & me ſerrant la main fort affectueuſement, il m'appella *Padre.* J'étois ſur le gaillard où il y avoit beaucoup de monde; on s'aſſembla auſſitôt autour d'*Alam* (c'étoit le nom du Chinois), on lui dit tout ce qu'on put pour le déſabuſer, mais tout fut inutile, & il ne m'appella jamais autrement que *Padre.*

Cependant le Pere Supérieur conſultoit Dieu, pour ſavoir ſa ſainte volonté touchant notre deſtination. Je lui avois dit ſouvent, dans toute la ſincérité de mon cœur, que j'étois prêt à tout, qu'il pouvoit diſpoſer de moi; mais que la ſeule choſe qui pourroit me coûter, ſeroit de m'en retourner; que ſi cependant il le falloit, Dieu étoit le maître. J'avois une confiance ſecrette que tout iroit bien, & que le Seigneur ne me mettroit pas à une ſi terrible épreuve.

Le Pere Supérieur revint à bord le

28 août, & nous dit qu'il ne falloit point penſer à pénétrer dans les terres, & que la choſe étoit abſolument impoſſible ; mais que nous irions à *Peking*. Comme cet arrangement nous mettoit ſous la protection de l'Empereur, nous deſcendîmes hardiment à *Canton*, & nous nous préſentâmes au chef des marchands de la compagnie Chinoiſe. Celui-ci nous promit qu'auſſi-tôt que le Viceroi ſeroit de retour d'un voyage occaſionné par la guerre, il feroit notre affaire ; il tint parole moyennant de bons préſens qu'on lui fit ſecrétement. Le jour de S. François, le Viceroi nous fit dire qu'il avoit écrit à l'Empereur. Cet homme qui déteſte les Européens & les chrétiens, ne pouvoit me donner un bouquet plus agréable pour le jour de ma fête.

Voilà deux mois que je ſuis à *Canton*, j'ai déja entendu & vu bien des choſes dont je puis vous parler ſçavamment.

Les Chinois, tels que je les vois ici, ſont à peu près ce qu'on s'en figure en Europe. On peut cependant dire d'eux ce qu'on dit des particuliers qu'ils perdent à être vus de trop près. On exagere dans les tableaux la petiteſſe de leurs yeux & la façon dont ils ſont

taillés : ſur cent vous en trouverez au moins une vingtaine qu'on déguiſeroit fort bien en Européens ; & il le faut bien, ſans quoi il ſeroit impoſſible aux Miſſionnaires d'entrer dans les terres, parce qu'à tous momens, pour paſſer, ils ſont obligés de ſe préſenter à des Douaniers qui ont bonne vue. Ce qui trahit ici le plus un Européen, ce ſont des yeux bleus.

Le Pere Duhalde flatte beaucoup les Chinois dans le portrait qu'il en fait (1). Ces peuples ont tous les grands vices, & l'orgueil principalement. Je ſuis étonné qu'ils ne ſoient pas cruels, mais je ne le ſuis pas que la foi ne trouve place que difficilement dans des cœurs comme les leurs.

Ils ſont grands imitateurs, mais ils n'ont pas un certain génie. A *Canton* les trois quarts & demi ne portent pour tout habit, pour tout vêtement, que des caleçons. Il faut avouer auſſi que les chaleurs y ſont exceſſives : elles ne m'y incommodent pas. Je me porte à

---

(1) Les Chinois des frontieres ſont moins réſervés & plus vicieux que ceux de l'intérieur de ce vaſte Empire.

merveille : il n'y a rien de tel que la vocation, elle rend tout facile.

On n'exagere pas quand on dit que la Chine est prodigieusement peuplée : dans Canton & sur la riviere, il y a un million d'ames. Il y en a autant dans un village qu'on peut dire voisin, puisqu'il n'est éloigné que de cinq ou six lieues ; il s'appelle *Fonkan*. Pour être une très-grande ville il ne lui manque que des murs.

Ah ! mon cher ami, qu'on souffre de ne voir que du bois sec dans tant de millions d'hommes semblables à nous. Je vous conjure d'intéresser le ciel pour tant de malheureux assis dans les ténébres & à l'ombre de la mort. La triste pensée pour un Missionnaire : voilà sous mes yeux des milliers d'idolâtres, & qu'il s'en faut que je voie un Xavier ! qu'il s'en faut !

Poussa est la grande divinité des Chinois ; ils l'adorent sans sçavoir ce que c'est. Ils l'adorent, comme ils le disent eux-mêmes, parce que leurs peres l'ont adorée. Ils le représentent sous mille formes différentes, & presque toutes avec un ventre monstrueux. J'en envoie un au Pere Munier, pour exciter de plus en plus son zele pour nos pauvres

missions de la Chine. Il y a aussi des femmes *Poussa*. Je ne sçais pas quelle vertu on leur prête. Le nombre de ces idoles augmente tous les jours, l'Empereur changeant en *Poussa* les hommes & les femmes qu'il veut distinguer après leur mort.

Chaque Chinois a dans sa maison deux ou trois oratoires; dans les endroits les plus apparens *Poussa* y est en peinture ou en statue; quelquefois on n'y voit que son éloge sur une pancarte qu'on nomme tablette. Au coucher du soleil on allume une lampe devant la statue, ou l'image de la fausse divinité. Les vaisseaux Chinois qui sont à la rade battent aux champs à la même heure sur un grand couvercle de marmite. En même temps ils jettent dans la riviere un peu de papier doré qu'ils brûlent à l'honneur de *Poussa*.

Comme il y a un *Poussa* pour le port & un *Poussa* pour la traversée, quand un vaisseau est de retour de quelque voyage, on vient chercher en pompe le *Poussa* qui a couru les mers : c'est une cérémonie où la piété n'entre pour rien, quoique le démon dans *Poussa* se fasse rendre à l'extérieur les mêmes honneurs qu'on ne doit qu'au vrai Dieu.

D'abord le dieu *Poussa* paroît dans l'endroit du vaisseau le plus élevé dans un pavillon entouré d'étendarts. On vient de la ville avec des instrumens de musique, & une chaise à porteur percée à jour de tous côtés. Quand tout le cortege est arrivé, *Poussa* part sur une chaloupe bien ornée; à son passage on bat aux champs sur tous les vaisseaux de la rade. De la barque il passe dans la chaise à porteur; sur le devant il y a deux cierges allumés, en dedans on brûle des parfums; les dons des infideles sont suspendus par derriere en forme de reliquaires ou de petites pelotes. Il y en a sans fin au pied de la chaise à porteur; on brûle encore du papier doré au bruit de la musique & des couvercles de chaudrons qu'on frappe plus fort qu'à l'ordinaire.

C'est le distributeur des vivres du vaisseau qui fait les honneurs. Habillé comme un démon, il tourne à droite & à gauche un grand bâton noir qu'il a en main; il s'accroupit, puis, pour toute priere, il hurle à mi-voix. Au moment que *Poussa* s'ébranle on tire une certaine quantité de pétards. La banniere, portée par deux enfans, marche la premiere: elle est suivie de six lanternes, de soidisans

disans musiciens, & de la chaise à porteur où est *Poussa.* Je n'ai pu soutenir ce spectacle que deux ou trois fois. Il en coûte trop pour voir triompher ainsi le démon, sans que nous puissions rien faire ici, sinon d'élever les yeux au ciel & de conjurer le Seigneur de détruire enfin le détestable empire de l'erreur.

Ces jours passés j'entrai dans une pagode; il y avoit deux Chinois d'une figure intéressante. Ils étoient à genoux sur un tapis, tenant en main chacun une bougie. Ils s'inclinoient sans cesse devant l'idole, tandis que six ou sept Bonzes psalmodioient maussadement, & s'inclinoient successivement, & presque sans interruption, jusqu'à terre. Leurs offices ne sont pas longs, ils ne durent que cinq ou six minutes.

Je crois que je suis un prophete de malheur. Il s'est élevé une furieuse persécution dans le royaume de la Cochinchine au mois d'avril dernier: la religion a été proscrite par un édit; les Missionnaires décrétés de prise de corps, & les chrétiens condamnés à couper des herbes pour les chameaux du Roi. Les Peres Louroyon & Petroni ont été conservés à la Cour, en considération des services que depuis plus de cent ans les

Jésuites ne cessent de rendre à la Cochinchine.

Le Pere Horta, Jésuite Italien, vient d'être arrêté dans le royaume du *Tong-king*. Ce Pere étoit passé à l'isle de France l'année derniere pour retourner dans son pays; mais ayant changé de résolution sur les nouvelles qu'il apprit d'Europe, il prit le parti de rentrer dans sa mission : c'est dans les fonctions du saint ministere qu'il a été saisi. Le Gouverneur de la province & les grands Mandarins de la ville royale en ont pris connoissance. Il n'y a plus guere d'espérance qu'il puisse échapper. Il est détenu dans la prison du Gouverneur de la province : un soldat chrétien l'a rencontré dans la route, escorté de deux cents soldats, & d'un grand nombre d'infidéles armés de bâtons. Le Missionnaire alloit à pied, son Catéchiste marchoit après lui, suivi de deux cages pour y renfermer les prisonniers pendant la nuit. Notre Pere supérieur, qui l'a vu ici fort long-temps, dit que c'est un saint Religieux, & qu'il ne doute pas que Dieu ne veuille lui accorder la couronne du martyre.

Octobre a été pour nous ce qu'est pour la Lorraine la fin de juin & de

juillet; mais vous n'avez rien de ce que nous avons éprouvé en ſeptembre & en août. La chaleur étoit prodigieuſe, on ne ſçavoit où ſe mettre ici ni le jour ni la nuit, pour gagner un peu de ſommeil : il n'étoit pas queſtion de matelas, une natte épaiſſe comme de la toile d'emballage en tient lieu. On s'étendoit ſur le plancher. J'en ai vu qui, ſans nattes, couchoient ſur le pavé, dans l'eſpérance de ſouffrir un peu moins de la chaleur Le ſang trop raréfié ſe jette en dehors & cauſe de grandes démangeaiſons, juſqu'à ce que la chaleur ſe relâchant un peu, les rougeurs s'éteignent, & la peau s'en va en farine.

Une choſe ſinguliere, & qui ſans doute nuit aux ſantés foibles, c'eſt qu'on paſſe tout d'un coup d'un chaud exceſſif à un froid qui, ſans être violent, ne laiſſe pas d'être ſenſible.

Nous attendons la réponſe de l'Empereur, elle viendra probablement pour Noël. A l'inſtant nous préparons tout pour notre voyage. Déja on a mandé à un Jéſuite Chinois, qui eſt à trois cens lieues, de venir nous joindre pour nous ſervir d'interprete pendant la route.

Nous partons ſur une barque couverte, & qui a pluſieurs chambrettes.

Le *Stangton* ou Viceroi nous donne un Mandarin pour nous accompagner : on dit que c'eſt par honneur, mais c'eſt bien pour nous obſerver & pour nous empêcher d'aller à droite & à gauche. Le Mandarin a ſa barque & ſa famille avec lui : la route eſt de ſix cents lieues.

Nous remontons d'abord la riviere de *Canton* l'eſpace de cent cinquante lieues : dans les crues d'eau, qui en hiver ſont ſubites, conſidérables & très-dangereuſes, il faut quarante hommes pour tirer le bateau. Ils attachent toutes leurs cordes à une ſeule & même corde qui tient au bateau; ſi celle-ci manque, le petit équipage eſt perdu. A cent cinquante lieues d'ici on trouve une montagne & des gens qui vous mettent au-delà, c'eſt l'affaire d'un jour : puis on deſcend une belle riviere qui coule vers *Peking*, mais qui n'en eſt qu'à trois cents lieues ; alors il faut des mulets. Vous avez beau dire que vous aimeriez mieux aller à pied, on vous répond qu'il faut vous reſſouvenir que vous êtes Officiers de l'Empereur; & de quel Empereur ! Encore ſi ce grand Empereur fourniſſoit à la dépenſe, mais non, il ne donne que le tiers de ce qu'il faut pour aller à lui, comme il veut qu'on y aille : La Providence fait le reſte.

Pourquoi *Peking*, étant au quarantieme degré de latitude à peu près, y fait-il si froid en hiver, qu'on est obligé de coucher sur un four qu'on chauffe toute la nuit ? Et pourquoi y fait-il si chaud en été, que ces années dernieres il y mourut, en moins de deux mois, huit mille hommes, brûlés par les ardeurs du soleil ? C'est un problême qu'on a proposé il y a long-temps, & dont j'espere que le Pere Collas donnera la solution fort au long ; il aura du moins le temps d'y penser pendant la route, qui sera de près de trois mois.

Je n'ai plus qu'une nouvelle à vous apprendre. Le 8 de décembre, je fus cité devant le Lieutenant de Police Chinois, avec le Pere *Collas ;* ce fut une scene comique. Nous étions sans interprete ; jugez ce que c'est que des gens qui ne s'entendent pas & qui veulent se parler. Les deux Peres Franciscains, dont je vous ai parlé, viennent d'être condamnés ici à trois ans de prison, & leur principal conducteur à être étranglé : une autre fois je vous instruirai plus au long de ce qui les regarde. J'étois sur le point de finir ma lettre, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un mémoire concernant l'établissement d'une mission

dans les royaumes de *Loango* & de *Kakongo* en Afrique. Je ne vous l'envoie point, parce que je le crois imprimé en Europe.

LETTRE

Du Pere Benoist, Missionnaire, à Monsieur Papillon d'Auteroche.

A Peking, le 16 novembre 1767.

MONSIEUR,

Je ne puis vous exprimer la joie vraiment douce & touchante que m'a donnée votre lettre datée de l'Orient, le 15 novembre 1766. Quoi! vous daignez vous souvenir de moi, & dans quelle circonstance! C'est une bonté à laquelle je suis d'autant plus sensible, que je ne devois pas m'y attendre. Je ne vous ai certainement pas oublié, Monsieur; vos excellentes qualités, la bonté de votre caractere, votre application au travail, toutes vos heureuses dispositions m'avoient trop intéressé lorsque je vous ai vu dans le collége que nous avions

à Rheims. Je demandai même de vos nouvelles ces années dernieres à un Missionnaire qui arrivoit de France, & qui étoit à Rheims lorsque vous y faisiez vos études. Il ne put me satisfaire qu'imparfaitement, & je fus bien tenté dès-lors de vous écrire ; je vous avoue que par discrétion je n'osai pas en prendre la liberté. Mais puisque vous avez eu la bonté de me prévenir & que vous souhaitez que je vous parle de l'Empire de la Chine, des mœurs, de la culture, *&c.* & qu'en particulier vous voulez sçavoir où je suis, quelles sont mes occupations, &c. vos souhaits sont des ordres pour moi. Je tâcherai de vous satisfaire dans la suite. Cette année je ne le puis pas ; il est trop tard. C'est aujourd'hui le 15 novembre ; & comme d'ici à Canton il y a six cens lieues, il faut que je me presse d'envoyer ma lettre à la poste afin qu'elle puisse arriver à temps pour partir sur les vaisseaux François qui doivent faire voile sur la fin de décembre ou au commencement de janvier. Je ne vous parlerai donc cette année que de ce qui me regarde, & du desir que j'aurois de vous être de quelque utilité.

C'est dans l'année 1745 que, par ordre de l'Empereur, je suis arrivé à Pe-

king ſous le titre de Mathématicien. Deux ans après je fus appellé par Sa Majeſté pour diriger des ouvrages hydrauliques. A deux lieues de la capitale, l'Empereur a une maiſon de plaiſance où il paſſe la plus grande partie de l'année, & il travaille de jour en jour à l'embellir. Pour vous en donner une idée, ſi nous n'en avions pas une petite deſcription dans nos Lettres édifiantes & curieuſes, je vous rappellerois ces jardins enchantés, dont l'imagination brillante de quelques auteurs ont fait une ſi agréable deſcription qui ſe réaliſe dans les jardins de l'Empereur. Les Chinois dans l'ornement de leurs jardins employent l'art à perfectionner la nature avec tant de ſuccès, qu'un artiſte ne mérite les éloges qu'autant que ſon art ne paroît point & qu'il a mieux imité la nature. Ce ne ſont pas, comme en Europe, des allées à perte de vue, des terraſſes d'où l'on découvre dans le lointain une infinité de magnifiques objets, dont la multitude ne permet pas à l'imagination de ſe fixer ſur quelques-uns en particulier. Dans les jardins de Chine la vue n'eſt point fatiguée, parce qu'elle eſt preſque toujours bornée daus un eſpace proportionné à l'étendue des regards. Vous

voyez une eſpece de tout dont la beauté vous frappe & vous enchante, & après quelques centaines de pas, de nouveaux objets ſe préſentent à vous, & vous cauſent une nouvelle admiration.

Tous ces jardins ſont entrecoupés de différens canaux ſerpentans entre des montagnes factices, dans quelques endroits paſſant par-deſſus des roches & y formant des caſcades, quelquefois s'accumulant dans des vallons & y formant des pieces d'eau qui prennent le nom de lac ou de mer, ſuivant leurs différentes grandeurs. Les bords irréguliers de ces canaux & de ces pieces d'eaux ſont revêtus de parapets, mais bien différens des nôtres formés avec des pierres travaillées avec art, & qui font diſparoître le naturel, ces parapets ſont formés de pierres qui paroiſſent brutes, ſolidement poſées ſur pilotis. Si l'ouvrier employe quelquefois beaucoup de temps à les travailler, ce n'eſt que pour en augmenter les inégalités & leur donner une forme encore plus champêtre.

Sur les bords des canaux ces pierres, dans différens endroits, ſont tellement ſituées, qu'elles forment des eſcaliers très-commodes pour pouvoir entrer

dans les barques ſur leſquelles on ſouhaite ſe promener. Sur les montagnes on a poli ces pierres en forme de roches quelquefois à perte de vue, d'autres fois, malgré la ſolidité avec laquelle elles ſont poſées, elles paroiſſent menacer de tomber & d'écraſer ceux qui s'en approchent. D'autres fois elles forment des grottes qui ſerpentant par-deſſous des montagnes vous conduiſent à des palais délicieux. Dans les entre-deux des rochers, tant ſur le bord des eaux que ſur les montagnes, on a ménagé des cavités qui paroiſſent naturelles. De ces cavités ſortent ici de grands arbres, dans quelques-autres endroits des arbriſſeaux, qui, dans la ſaiſon, ſont tout couverts de différentes fleurs. Dans d'autres on voit différentes eſpeces de plantes & de fleurs qu'on a ſoin de renouveller ſuivant les ſaiſons.

Le palais deſtiné au logement de l'Empereur & de toute ſa Cour, eſt d'une étendue immenſe, & réunit dans ſon intérieur tout ce que les quatre parties du monde ont de plus recherché & de plus curieux. Outre ce palais, il y en a beaucoup d'autres, dans les jardins, ſitués les uns autour d'une vaſte piece d'eau, ou dans des iſles ménagées au milieu de ces lacs; les autres ſur le penchant de

quelques montagnes ou d'agréables vallons. On trouve quelques endroits destinés à tenir du bled, du riz, & d'autres especes de grains. Pour labourer & cultiver ces terres il y a des villages dont ceux qui les composent ne sortent jamais de leurs enclos. On y voit aussi des especes de rues formées par des boutiques qui servent, dans différens temps de l'année, à réunir, comme dans une foire, ce que la Chine, le Japon, & même les Royaumes d'Europe ont de plus précieux.

Mais je m'apperçois, Monsieur, que je passe les bornes que je me suis prescrites cette année. Je pourrai dans la suite vous parler de ces lieux enchantés, qui ne sont uniquement que pour l'Empereur & sa Cour ; car il n'en est pas ici comme en France, où les palais & les jardins des Grands sont ouverts & presque publics. Ici les Princes du sang, Ministres d'Etat, Mandarins, personne n'y entre, sinon ceux qui forment la maison de l'Empereur. Quelquefois ou pour la comédie, ou pour quelque autre spectacle, l'Empereur y invite les Princes du sang, les Rois tributaires, &c. mais ils sont conduits uniquement à l'endroit auquel ils sont invités, sans qu'on leur permette

de s'écarter & d'aller voir d'autres endroits du jardin.

C'eſt dans ces jardins que l'Empereur ayant voulu faire conſtruire un palais européen, il penſa à en orner tant l'intérieur que le dehors, d'ouvrages d'hydrauliques, dont il me donna la direction malgré toutes mes repréſentations ſur mon incapacité.

Outre ces ouvrages, j'ai été encore chargé de beaucoup d'autres ſur la géographie, l'aſtronomie & la phyſique; & voyant que Sa Majeſté y prenoit goût, j'ai profité de quelques momens de loiſir pour lui tracer une mapemonde de douze pieds & demi de longueur ſur ſix & demi de hauteur. J'y avois joint une explication, tant du globe terreſtre que du céleſte, des nouveaux ſyſtêmes ſur le mouvement de la terre & des autres planettes, des mouvemens des cometes dont on eſpere parvenir à prédire ſurement le retour. J'avois fait un précis des grandes entrepriſes ordonnées par notre Monarque pour la perfection des arts & des ſciences, & ſur-tout pour celle de la géographie & de l'aſtronomie, qui étoient l'objet de mes écrits. J'y racontois les voyages ordonnés dans différentes parties du monde pour y obſerver

différens phénomenes d'astronomie, mesurer exactement les degrés de longitude & de latitude de notre globe, les gens de mérite qu'il avoit envoyé pour ces observations, l'accueil qu'on leur avoit fait dans différens Royaumes.... Je citois MM. Cassini, la Caille, le Monnier, &c. dans les sçavans écrits desquels j'avois puisé tout ce que je disois dans les miens.

L'Empereur reçut avec bonté la carte & les écrits, me faisant pendant fort long-temps plusieurs questions, tant sur l'astronomie que sur la géographie.

De propos délibéré, je n'avois pas joint aux figures les écrits qui servoient à en donner l'explication. L'Empereur ordonna aussi-tôt qu'on les y joignît, en les faisant transcrire par ses écrivains; mais ayant représenté à Sa Majesté qu'étant étranger, j'avois lieu de craindre qu'il ne s'y fût glissé quelques erreurs de langage, que je le priois instamment qu'avant que mes ouvrages fussent exposés dans son palais, elle eût la bonté de les faire examiner & corriger.

L'Empereur me dit avec bonté que s'il s'y trouvoit quelques fautes de style cela ne me regardoit point, que je

devois être tranquille, & qu'il pourvoiroit à ce que je fusse satisfait.

Il chargea aussi-tôt le Prince son oncle, habile dans les mathématiques, du Tribunal desquels il est protecteur, de faire examiner ma carte, revoir mes écrits & corriger les fautes de style, sans rien changer au sens. Le tout fut porté au Tribunal intérieur où s'assemblent les lettrés, occupés à la composition des ouvrages de littérature qui se font par ordre de Sa Majesté. On y appella les Mathématiciens du Tribunal qui me furent d'abord presque tous contraires.

Dans ma carte, j'avois tracé les pays nouvellement découverts, retranché ceux que nos nouveaux Géographes ont retranché, & placé quelques-uns des anciens dans les situations qu'ont constaté les nouvelles observations. Nos Mathématiciens Chinois n'agréoient pas tous ces changemens. Ils ont souvent oui parler du mouvement de la terre; les tables que nos Missionnaires leur ont donné, & dont ils se servent pour leurs calculs, sont fondées sur ce systême; mais quoiqu'ils fassent usage des conséquences, ils n'ont pas encore ad-

mis le principe. Peut-être craignoient-ils que cette hypothese étant une fois favorablement reçue par l'Empereur, ils ne fussent dans la suite obligés de l'embrasser eux-mêmes. Enfin, après bien des séances, le Prince protecteur, qui avoit toujours pris ma défense, présenta un mémorial à l'Empereur, dans lequel il justifioit les changemens que j'avois faits dans ma nouvelle carte, & appuyoit de fortes raisons la solidité de ce qui faisoit l'objet de mes écrits. En conséquence Sa Majesté ordonna, 1°. Qu'on traçât un second exemplaire de ma carte, que l'un de ces deux exemplaires se mettroit dans son palais, & l'autre dans le lieu où sont en dépôt les cartes de l'Empire. 2°. Qu'on nommeroit entre les lettrés qui sont occupés au palais aux ouvrages de littérature, deux ou trois qui corrigeroient ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans le style de mes écrits, mais sans rien changer au sens, & que pour cela ils ne changeroient rien que de concert avec moi. 3°. Que dans les différens globes qui sont dans les palais de Sa Majesté, on ajouteroit les nouvelles découvertes telles que je les avois tracées dans ma carte.

Il a fallu pour cela tenir bien des

éances pendant près de deux ans, tantôt au palais, tantôt dans notre maison, où nous étions plus tranquilles & moins interrompus que dans le palais.

De pareils succès s'achetent cher, comme vous voyez, & ne donnent point de vanité à un Missionnaire, toujours peiné, & presque humilié de se voir obligé de travailler à autre chose qu'à instruire & à prêcher.

Voilà cependant, Monsieur, une partie de mes occupations au service de l'Empereur. Il y a encore d'autres Missionnaires occupés à la peinture, à l'horlogerie, mais nos fonctions & le soin des chrétiens n'en sont pas négligés pour cela; outre que dans nos maisons nous avons des Collegues qui en sortent rarement, ceux qui vont au palais s'en abstiennent tous les jours de dimanche & de fête, ou du moins si la nécessité les oblige d'y aller, ils ne s'y rendent qu'après les offices divins qui s'achevent dans la matinée. Nous avons à Peking, comme vous l'aurez vu dans les relations de nos Missionnaires, quatre maisons ou églises, comme on les appelle ici. Les Missionnaires de la sacrée Congrégation en ont une; les Portugais en ont deux; & la nôtre, dans laquelle il

n'y a que des François, est située dans l'enceinte exterieure du palais. Les exercices de la religion continuent de s'y faire avec autant de tranquillité & de solemnité qu'on le pourroit souhaiter dans le centre du christianisme. Nous sommes néanmoins tous les jours à la veille de quelque persécution : un rien peut en Chine en être l'occasion. Ici même, accusé par rapport à la religion, j'ai comparu devant un Tribunal avec quelques-uns de mes Confreres ; mais comme on sçavoit que Sa Majesté nous protege, cela n'eut point de suite pour nous ; il n'en fut malheureusement pas de même pour les Chinois chrétiens, dont quelques-uns furent battus, & quelques autres exilés. Dans les provinces il s'éleve plus souvent de ces persécutions ; mais, graces à Dieu, depuis quelques années il n'y en a pas eu de considérables. Les Mandarins des provinces sçachant qu'à la Cour il y a des églises de chrétiens, & que l'Empereur honore de ses bontés les Européens qui prêchent la religion en s'occupant à son service, ferment souvent les yeux sur les accusations, dans la crainte de déplaire à l'Empereur.

Dès les premieres années que j'ai

été ici on m'avoit confié le soin d'instruire de jeunes Chinois, pour les disposer à nous aider dans nos fonctions de Missionnaires. En 1751 deux furent envoyés en France pour y faire leurs études. M. Bertin, dans les circonstances où se trouverent les Jésuites en 1762, les prit sous sa protection, les mit dans un séminaire pour y achever leur théologie, & après qu'ils eurent été promus aux ordres sacrés, les fit voyager dans différentes villes du Royaume, pour y prendre quelques idées de nos manufactures, de la perfection où les arts sont portés en France, & les mettre en état, quand ils seroient de retour dans leur pays, d'envoyer en Europe des mémoires utiles peut-être à la perfection des arts & des sciences. Arrivés dans leur patrie, comblés de bienfaits, ils sont venus chercher un asyle dans notre maison françoise, ils y ont porté les dons & les présens dont ils étoient chargés, & j'ai rendu compte à ce zélé Ministre de la maniere dont nous avons cru devoir en disposer pour le bien de la religion & pour l'honneur & la gloire de la France.

Je n'entre pas aujourd'hui dans un plus grand détail, je me réserve pour

une autre année, ſi je ſuis encore en vie. D'ailleurs, nos domeſtiques, à qui nous avons confié différens mémoires ſont partis pour Canton il y a plus d'un mois, & je n'ai actuellement d'autre commodité que la poſte, par laquelle il ſeroit difficile d'envoyer quelque choſe de volumineux. Permettez à un Miſſionnaire, Monſieur, de vous recommander, de conſerver & de ſuivre toujours les principes de religion dans leſquels vous avez été élevé. Ils feront votre ſûreté, votre conſolation & votre bonheur dans le temps & dans l'éternité. Je vous remercie de nouveau de la bonté que vous avez eue de vous ſouvenir de moi; j'en ſuis plus reconnoiſſant que je ne puis vous l'exprimer; je prierai Dieu qu'il vous récompenſe d'un ſentiment qu'il a pu ſeul vous inſpirer, & qu'il vous rende au centuple tout le bien & la conſolation que votre lettre m'a cauſé. J'ai l'honneur, &c.

LETTRE

Du Pere Lamathe, Missionnaire, au Pere Brasseau.

En Chine, le 17 juillet 1769.

MONSIEUR,

Quoiqu'éloigné de la Chine, vous voulez tenir un rang parmi ses Missionnaires; votre zele à enrichir la mission de bons sujets; l'intérêt que vous prenez à tout ce qui la regarde, ne permettent pas de vous le refuser. Ajoutez à tout cela le soin de me fournir d'images pour récompenser les jeunes gens qui forment ce qu'on appelle la Congrégation des Anges, qui au reste ne se contentent pas d'une image de quatre ou cinq pouces. Vous avez donc un moyen sûr pour être célebre dans ma montagne.... Vous voulez toujours des nouvelles; mais pourquoi nous refusez-vous celles qui doivent nous intéresser autant que les nôtres peuvent vous toucher; je veux dire celles qui regardent l'Eglise & notre

patrie. Nous ne recevons de votre main que de petits billets qui demandent moins d'une heure de temps ; & même cette année vous gardez un si profond silence, que j'écris cette lettre sans sçavoir si vous êtes encore au nombre des vivans. Si vous êtes en affaire au départ des vaisseaux, prenez la plume un mois plutôt, les nouvelles que vous marquerez seront assez fraîches pour nous. Vous imagineriez-vous que parce que nous sommes si loin de la France, nous cessions d'être bons citoyens. Jusqu'au bout du monde la nature conserve ses droits... *Moriens reminiscitur argos.* Désormais vous en aurez une de moins à écrire, votre intime collegue Nicolas Roy ne vit plus depuis six mois ; la divine Providence l'enleva à cette mission le 8 de janvier 1769, & cela dans le temps d'une des plus vives persécutions que nous ayons essuyé depuis bien des années, & dans des circonstances si critiques, qu'on n'a pas osé entreprendre de faire part à cette mission des trésors dont vous avez fait présent à la mission Françoise en général, dans la personne de ces Missionnaires d'élite arrivés successivement à Canton ces dernieres années. Vous avez beaucoup envoyé, & nous

ſommes toujours au nombre de trois Miſſionnaires François, dont le Supérieur, le Révérend Pere de la Roche, eſt preſque ſeptuagénaire. Le Révérend Pere Lamiral a pris la place du cher défunt que nous pleurons encore, & que nous pleurerons long-temps. Il venoit de monter ſur ſa barque après avoir terminé ſes courſes apoſtoliques, lorſqu'il fut tout d'un coup attaqué de la maladie qui nous l'a enlevé. Le Révérend Pere de la Roche ſe rendit à temps pour lui fermer les yeux. Quoique dans la même province je n'ai pu être inſtruit plus en détail des circonſtances de ſa maladie, parce que je ſuis à ſept ou huit journées du lieu de ſa mort, qui eſt à peu près au centre de la province. Jugez de ſa grandeur.

La perſécution que je n'ai fait que vous indiquer plus haut, s'eſt fait ſentir dans preſque tous les quartiers de cette province & de la voiſine appellée *Hokan*, & c'eſt dans cette derniere qu'elle a commencé dans un endroit qui eſt de ma dépendance. Une énorme accuſation d'un bonze irrité de ne pouvoir vendre chez nos chrétiens ſes ſuperſtitieuſes charlataneries, y a donné lieu. Leur innocence ſur le ſujet dont il les accuſoit a été bien

aiſée à reconnoître ; mais on les a pris ſur leur religion, qui ſouffre toujours de violens ſoupçons, parce qu'elle vient d'Europe. On en avoit arrêté trente ou trente-deux, enlevant en même temps leurs images, livres, heures, chapelets. Vingt-cinq ou vingt-ſix furent relâchés en peu de jours ; mais on en retint cinq, dont deux étoient catéchiſtes, & on les fit conduire à la capitale de la province, pour être préſentés au chef du tribunal des crimes, parce que c'en eſt un d'être chrétien, & ſur-tout d'aider les autres à l'être. Ils y ont été retenus juſqu'en mars de cette année, c'eſt-à-dire environ cinq mois, ſans donner aucune marque de foibleſſe. Deux y ſont morts dans les fers, quoiqu'ils n'y ayent pas été extrêmement maltraités. J'ai cette confiance, que Dieu qui ſonde les cœurs, aura eu égard à leur bonne volonté, & les aura mis au nombre de ſes martyrs, quoique le glaive n'ait pas tranché le fil de leurs jours... De-là l'orage s'étendit en peu de temps dans ces quartiers, parce qu'on avoit trouvé dans leurs papiers des billets de mort, où étoient marqués les noms de trois villes de ces montagnes. C'eſt ici l'uſage que lorſque quelqu'un eſt mort, on envoie de tous côtés des

billets pour l'annoncer aux autres chrétiens, afin que tous ensemble unissent leurs prieres pour obtenir plutôt la délivrance de l'ame du défunt; communication qui n'est point du goût de la politique Chinoise, qui craint les révoltes, & qui voudroit qu'on n'eût du rapport qu'avec son voisin : aussi n'y a-t-il point de poste en Chine, & la circulation des lettres y est si difficile, qu'à peine puis-je en recevoir une fois l'an de la capitale de l'Empire, à moins d'envoyer moi-même des exprès plus souvent, & ces envois ne se font pas sans danger. L'affaire de la persécution s'entama dans mon district vers le 10 de novembre, & j'en appris la premiere nouvelle le jour de Saint Stanislas. Quoique je n'en sçusse rien, Dieu m'avoit inspiré d'entretenir mes chrétiens deux dimanches de suite de cette béatitude : *Beati qui persecutionem patiuntur, &c.* Je leur avois parlé le matin, & à midi j'appris que tout étoit à feu & à sang au dehors de la montagne ...; qu'il me falloit vîte déloger si je ne voulois être surpris chez moi par notre Mandarin, qui venoit en personne avec une bonne troupe de trente à quarante estafiers ...; qu'il falloit faire maison vuide, parce qu'on fouilloit dans tous les coins,

& qu'on enlevoit tout ce qui tomboit ſous la main de livres, croix, images, &c. ; que tout ce qu'on pouvoit arrêter étoit traité & interrogé comme des criminels d'état. En effet, deux jours après le Mandarin paroît à la montagne, après avoir tout renverſé au dehors. Il n'étoit plus qu'à une lieue de la maiſon, dont il vouloit ſur-tout venir faire la viſite, y fixer ſa demeure quelques jours, parce qu'elle eſt au centre d'un grand nombre de chrétientés, afin d'y enſevelir la religion ſous ſes ruines. Mais la Providence, qui veille ſur nous & ſur la miſſion, l'arrête ſur ſes pas, l'oblige à rebrouſſer chemin, & à aller ſe loger chez une infidelle, parce qu'il auroit trouvé chez nous deux ou trois lettres Européennes, qui avoient échappé aux yeux de nos gens, quoiqu'ils euſſent tranſporté ailleurs des choſes qui ne couroient aucun riſque. Mais ces lettres étant entre ſes mains, qui auroit pu lui perſuader que ce n'étoit pas ici la retraite d'un Européen ? Et de-là quelle ſuite de maux ! Et comment a-t-il été arrêté ? Il avoit monté une centaine de pas pour entrer chez un chrétien qui étoit ſur la route, ce qui l'avoit fatigué ; d'ailleurs aſſis à la porte, il ne ſe préſentoit à ſes yeux que

des rochers escarpés. Il s'imagina qu'il falloit les franchir pour venir à la maison. Il interrogea ses gens sur la difficulté des chemins, & ceux-ci, comme s'ils avoient concerté avec nous pour écarter l'orage, entrerent dans son idée, & lui répondirent qu'il y avoit quelques pas si difficiles, qu'on ne pouvoit même les passer à cheval, quoique dans la vérité on pût même venir en chaise jusqu'à la porte : *Salutem ex inimicis nostris.* .... Ainsi voilà notre maison hors de danger, & par conséquent moins de troubles à craindre pour les missions du voisinage... Le Mandarin s'étant fixé chez l'infidelle à deux grandes lieues d'ici, envoie de tous côtés ses satellites pour fouiller le même jour, afin que rien ne pût lui échapper, tous les quartiers des environs; enlever tout ce qui regarde la religion, lui emmener une partie des chrétiens, & conduire les autres à la ville, après avoir répandu les menaces les plus terribles, & jetté un effroi qu'on ne sçauroit s'imaginer dans les cœurs de nos timides Chinois. Ainsi la plûpart étoient vaincus avant d'avoir vu l'ennemi. En effet, presque tout ce qui a comparu les premiers jours, a honteusement plié, les uns plutôt, les autres plus

tard. Enfin on emmena d'un autre quartier une troupe de braves qui avoient leur catéchiste à leur tête. Le Mandarin a beau faire des menaces & user de ses autres artifices, on fait son devoir ; la face des affaires change, & ce bon exemple fait reprendre cœur aux autres qui n'avoient pas encore été visités, & dont la plûpart étoient des environs d'ici. Sur cela ordre de prendre le chemin de la ville. La troupe étoit d'environ vingt on vingt-deux. Sur la route on les interroge, & pas un ne plie ; on les soufflette, & tel reçoit jusqu'à trente coups. Mais c'est en vain qu'on frappe, les coups ne font que ranimer leur courage.

Arrivés à la ville, nouvel interrogatoire, après avoir eu soin de faire étaler à leurs yeux divers instrumens de supplice : mais ils n'en sont pas plus ébranlés. Le Mandarin, irrité de leur résistance, se modere cependant assez pour se contenter de menaces, & il prend une autre voie pour arriver à son but. Sçachant qu'ils étoient pauvres pour la plupart, que la saison commençoit à être rude, il ordonne de les retenir, espérant que la crainte de faire de la dépense (ici la plupart des prisonsonniers sont obligés de se nourrir), de

perdre leurs temps, de ſouffrir le froid, &c., pourroient faire quelque impreſſion. Malheureuſement quatre ou cinq ont donné dans le piege, & ont feint une apoſtaſie; car on ne leur demande ſouvent rien de plus, & on leur dit même qu'on s'embarraſſe peu que, de retour chez eux, ils prient à l'ordinaire. Dix-ſept ont rejetté la propoſition avec horreur, aimant mieux ſouffrir & perdre leur temps, que de perdre leur foi. Sur ces entrefaites, ſix, qui avoient apoſtaſié à la montagne, ne pouvant ſoutenir les remords de leur conſcience, prennent la généreuſe réſolution d'aller à la ville chercher le Mandarin, & lui déclarer publiquement qu'ils l'ont trompé, & qu'ils ne prient pas moins Dieu qu'auparavant. Mais quelques démarches qu'ils puiſſent faire, ils ne peuvent être admis à l'audience; on les rejette partout, & on les traite comme des extravagans: pourquoi, leur dit-on, venir faire un pareil aveu, & chercher des coups? N'eſt-ce pas aſſez que Dieu ſçache leurs ſentimens? Laſſés d'attendre, cinq reviennent enfin, réſolus de mériter, par la pénitence publique qui dure ici au moins trois ans, le pardon qu'ils ne peuvent mériter par une autre

voie. Le ſixieme, Jacques *Ouei*, plus conſtant & plus hardi, ne ſe rebute pas; il offre de l'argent pour gagner quelqu'un au tribunal, & obtenir que ſon nom ſoit joint à ceux des confeſſeurs qui avoient toujours perſévéré. On lui promet enfin de le faire appeller avec eux, lorſqu'on les fera comparoître. Mais, laſſé de voir qu'on les laiſſoit languir trop long-temps, il épie le moment que le Mandarin venoit de juger un procès, entre avec précipitation, perce la foule, va ſe jetter à ſes pieds, & lui déclare à haute voix, qu'il eſt un tel qui avoit apoſtaſié dans un tel endroit; mais que c'étoit un menſonge ſacrilege de ſa part; qu'il eſt encore chrétien, & qu'il ne ceſſera jamais de l'être. Jugez de la fureur du Mandarin, qu'une telle audace interdit d'abord. Revenu de ſa ſurpriſe, il lui fait les reproches les plus forts; & les paroles ne faiſant point effet, il lui fait donner une vingtaine de coups bien aſſenés, dans l'eſpérance de le rendre plus ſage dans ſon idée. Mais les coups ſont auſſi inefficaces que ſes exhortations. Il le fait attacher par le cou à un poteau, de maniere qu'il ne pouvoit, ni s'aſſeoir, ni ſe tenir debout: il a été dans cette poſture ſi gênante,

deux jours & deux nuits ; & les ſatellites ont eu la cruauté de ne lui rien donner à manger. Cette ſcene ſe paſſa le jour de S. Etienne, premier martyr. Sa conſtance les a laſſés, & il a été détaché après deux jours. Le jour de ſa délivrance fut auſſi celui du triomphe des dix-ſept qui s'étoient conſervés intacts juſqu'à ce moment. On les fait comparoître ; & parce qu'aucun ne veut ſe rendre, on les frappe tous, & quelques-uns ſi cruellement, qu'ils ont été près de deux mois ſans pouvoir marcher. Le Mandarin en avoit fait aſſez pour faire connoître à ſon Supérieur de notre métropole, ſon zèle pour ſes ordres d'exterminer la religion, car ici on ne pouſſe jamais la cruauté juſqu'à la mort, pour fait de religion ſimplement ; mais ſon honneur ſouffroit de ſe voir vaincu ; ainſi il ajoute à ces mauvais traitemens les menaces les plus terribles de confiſquer leurs biens, & de les exiler avec toutes leurs familles ; ainſi ordre de les retenir encore. Cependant nos gens délibérent, & s'accordent à préſenter un placet pour obtenir un peu de délai, afin de pouvoir mettre ordre à leurs affaires domeſtiques, ſatisfaire leurs créanciers, &c. en attendant une ſaiſon

un peu moins rude ; le Mandarin n'y fait point d'attention. On en présente un second, accompagné d'une promesse de boursiller un peu selon leurs petites facultés ; il a été mieux reçu que le premier, & l'on ne s'est plus opposé à leur retour : j'ai eu le plaisir de les voir revenir chargés de leurs lauriers le 15 ou 16 de janvier, c'est-à-dire environ vingt jours après l'exécution sanglante dont j'ai parlé plus haut, & depuis on ne nous a plus inquiétés. Daigne le Seigneur faire durer la paix, parce que la crainte de la persécution fait avorter bien des desirs d'embrasser la foi, ou fait sortir de l'église pour quelque temps, ceux qui paroissoient s'être mis au-dessus de la crainte. O pusillanimité Chinoise ! recommandez les à Dieu, sur-tout dans vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec le respect, l'estime & le dévouement que vous sçavez, &c.

LETTRE

Du Pere Ventavon, Missionnaire, au Pere Brassaud.

En Chine, 1769.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Il ne falloit pas s'attendre que l'ennemi du salut qui met tout en œuvre dans les autres parties de l'univers, pour renverser la religion, épargnât totalement notre chrétienté de Chine; elle a eu dans la capitale même de l'Empire, une assez rude persécution à soutenir. Cette persécution a commencé en novembre 1768, & n'a fini qu'au commencement de la nouvelle année chinoise, ce qui répond au 7 février de l'année courante 1769. S'il y a eu des lâches, nous avons eu la consolation aussi de voir des exemples de fermeté dignes de notre admiration. Quelques-uns de nos Peres ont eu soin de recueil-

lir exactement tout ce qui s'est passé, & ne manqueront pas d'en envoyer des relations détaillées en Europe. Excusez-moi, si je me contente de faire ici un précis de ce qu'il y a eu de plus essentiel; ce n'est qu'en ménageant bien mon temps que je puis en trouver assez pour écrire les lettres dont je ne puis me dispenser. Dans le milieu de l'année 1768, il s'étoit répandu dans diverses provinces, des bruits qui ne laissoient pas d'inquiéter le Gouvernement, sur-tout dans les circonstances de la guerre présente entre la Chine & le Pegou, temps auquel tout devient suspect. Plusieurs se plaignoient qu'on leur avoit coupé furtivement leur *piendse*, espece de queue en cadenette, que portent les Tartares & les Chinois qui ont pris leurs habillemens; la coupure de ce *piendse* étoit suivie, à ce qu'on disoit, de défaillances, d'évanouissemens, & de la mort même, si on n'y apportoit un prompt remede; pour quelques-uns à qui cela pouvoit être arrivé, on en supposoit des milliers, & le beau, c'est que malgré toute la diligence possible & les récompenses promises par l'Empereur, on n'a pu attraper sur le fait aucun de ces coupeurs de *piendse*, soit que pour

mieux jouer leur rôle, les auteurs de cette forfanterie fussent d'accord avec ceux même qui se plaignoient d'avoir eu le *piendse* coupé, soit pour quelque raison qu'on n'est jamais venu à bout de tirer au clair. Le soupçon assez généralement est retombé sur les *Bonzes* ou faux prêtres des idoles, en sorte qu'il y a eu des ordres de rechercher toutes les différentes sectes tolérées dans l'Empire, &, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de perquisitions, quelques chrétiens furent surpris & arrêtés dans une des provinces : parmi leurs effets, on trouva des calendriers chrétiens, des crucifix, chapelets, médailles, images, &c.; interrogés quel étoit celui qui les leur avoit donnés, ils répondirent (& c'est assez l'ordinaire que les chrétiens des provinces cherchent à mettre en cause les Européens de Peking dans l'espérance de pouvoir, moyennant leur protection, se tirer plus aisément d'affaire) ils répondirent, dis-je, que tous ces effets leur avoient été donnés par un nommé *Guen-houdse* envoyé autrefois par le Pere Keigler, président avant le P. Harlestin du tribunal des Mathématiques, avec des instructions pour les chrétiens, que le dit *Guen-houdse* avoit

en quelque ſorte rétabli la religion chrétienne dans ces cantons ; le *Tſom-tou* fit part de tout cela à l'Empereur ; j'ai vu ſon *tſe-ou* ou ſa requête, dans laquelle il ne dit rien d'injurieux à la religion. L'Empereur à ſon retour de la chaſſe, ordonna qu'on cherchât cet *Guen-houdſe* que les chrétiens détenus avoient dit devoir être actuellement à Peking ; mais il eut l'attention de preſcrire qu'en faiſant ces recherches, on ne moleſtât point les Européens dans leurs maiſons, qu'on ſe contentât ſeulement d'épier ledit *Guen-houdſe* : on ne le trouva point ; en effet, il n'étoit point à Peking, & depuis long-temps il n'y avoit été. Cet homme étoit domeſtique de M. l'Evêque de Nankin, auparavant Jéſuite, qui, pendant tout le temps de cette perſécution, a été tranquille dans ſon dioceſe, où il n'y a preſque point eu de recherches. La choſe eût été bientôt terminée, ſi le Préſident Tartare du tribunal des mathématiques, que quelques-uns diſent n'avoir, en ce que je vais rapporter, que ſuivi les ordres ſecrets de l'Empereur, mais qui, ſelon les connoiſſances particulieres que j'ai eues, quoique je n'aie pas cherché à tirer le fait bien au clair, n'a agi que pour ſe venger de

quelques mécontentemens personnels qu'il croyoit avoir reçu de quelques Européens ; tout eût été, dis-je, fini à ces recherches, si le *Ki-ta-gin*, c'est le nom du Président Tartare, n'eût présenté à l'Empereur une requête dans laquelle il vomissoit mille blasphêmes contre notre sainte religion à laquelle il donnoit les qualifications les plus odieuses, & qu'il faisoit regarder comme une peste des plus dangereuses pour l'état, il dénonçoit en même temps plus de vingt Mandarins inférieurs de son tribunal, comme chrétiens, pour qu'ils fussent jugés selon la rigueur des loix. L'Empereur se contenta de mettre au bas de la requête, que le tribunal à qui il appartient examine l'affaire, & après m'en fasse son rapport. *Kai-pou-y-tieou:* ce fut au *hing-pou* ou tribunal des crimes qu'elle fut portée : on en agit avec les accusés de la maniere la plus douce ; on se contenta de les interroger à différentes reprises, & on ne les retint pas même en prison ; cependant, comme la religion est proscrite par les loix, il falloit nécessairement les condamner à quelque peine. La sentence porta qu'ils seroient privés de leurs Mandarinats ; qu'ils auroient quelques coups de *pendse* ou de

bâton, dont ils se sont au reste délivrés pour de l'argent, n'y ayant été condamnés que pour la formalité : que la religion chrétienne ayant été si souvent défendue, le seroit par cette raison de nouveau, quoiqu'elle ne renfermât rien d'ailleurs de superstitieux ni de mauvais, & que ceux qui l'auroient embrassée, seroient tenus de venir se déclarer eux-mêmes ; faute de quoi faire, s'ils étoient dénoncés, ils seroient punis dans la suite avec rigueur, expression ambigue qui a eu, comme vous verrez après, des suites considérables. L'Empereur confirma cette sentence qui, quelques jours après, fut affichée dans la ville & les fauxbourgs de Peking. Aucun chrétien ne pensoit à aller se dénoncer, parce que ces termes de *tchou-cheou*, joints au contexte de la sentence, paroissoient signifier que la dénonciation seroit regardée comme une marque d'apostasie, & cela étoit vrai. Presque d'abord après un Mandarin considérable chrétien, fut menacé par un de ses collégues, que s'il ne prenoit le parti d'aller se dénoncer lui-même, il l'accuseroit à l'Empereur. Ce chrétien, nommé *Ma*, consulta sur le parti qu'il avoit à prendre; on jugea que, puis-

qu'il ne pouvoit éviter d'être accuſé; il valoit mieux qu'il ſe déclarât lui-même; mais qu'en ſe déclarant, il devoit ajouter qu'il ne prétendoit point renoncer ſa religion. Cette démarche fit le plus grand éclat : les Miniſtres lui dirent d'abord que, puiſqu'il vouloit toujours être chrétien, il n'avoit que faire de venir ſe déclarer pour tel : il répondit qu'il y avoit été forcé par un autre Mandarin. Sur cela on avertit l'Empereur, qui, ſelon ſa maxime de ne point autoriſer ouvertement la religion, dit, *qu'il change, & qu'on le laiſſe tranquille* : cet ordre fut ſignifié au *Ma* qui demeura ferme, & donna des réponſes dignes d'un héros chrétien & de l'admiration même des infidéles, s'ils reconnoiſſoient vraiment un Etre au-deſſus de leur Empereur, qui eſt ici proprement leur dieu.

Les choſes n'en demeurerent pas encore là : les Officiers ſubalternes de quelque bannieres, quoique ſans ordre exprès de l'Empereur ni du Miniſtre, qui, dans une occaſion, avoit dit de vive voix qu'il n'étoit pas beſoin de faire des recherches; pouſſés ou par leur haine contre la religion, ou par les émiſſaires du *Ki-ta-gin*, ou enfin par quelque ordre

ſecret, ce que je ne crois cependant pas, firent appeller les chrétiens de leurs bannieres : (ces bannieres ſont les légions de l'Empire, & forment autant de corps de troupes conſidérables) pour qu'ils euſſent à renoncer la religion. Pluſieurs ont cédé aux coups de fouets, d'autres par la crainte de ce traitement, qui eſt fort rude lorſque la paſſion anime ceux qui le font ſouffrir, ont eu la lâcheté de renoncer; mais quelques-uns auſſi ont été inébranlables. Un jeune homme entr'autres, nommé *Tcheou-Jean*, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, a donné l'exemple d'une conſtance héroïque : tout meurtri de coups & forcé de demeurer à genoux ſur des têts de pots caſſés pendant long-temps, il a tenu ferme juſqu'au bout contre la rage de ceux qui l'ont frappé, preſque juſqu'à la mort, à laquelle il étoit tout réſolu; en ſorte que tranſporté chez lui dans un état pitoyable, il a été bien long-temps avant que de pouvoir ſe relever du lit. Il eſt bien portant aujourd'hui, & continue, par ſon exemple, à être pour les autres chrétiens, un ſujet d'édification : Dieu le conſerve ! Ses premiers Supérieurs même ont loué ſa conſtance & blâmé la brutalité du

Mandarin ſubalterne qui, ſans ordre, l'avoit ſi cruellement fait frapper. Il en eſt encore quelqu'autres qui ont témoigné le même courage : cependant les recherches n'ont pas été générales ; il eſt des bannieres où l'on n'en a fait aucunes ; on n'a rien dit au peuple & même à pluſieurs Mandarins ; nos égliſes on toujours été ouvertes, & on n'a point empêché les chrétiens d'y venir ; ce qu'ils ont fait la plupart comme à l'ordinaire ; enfin au commencement de l'année Chinoiſe tout s'eſt appaiſé à Peking & dans les provinces, où l'on eſt aſſez généralement tranquille aujourd'hui. Vers le temps de Pâques il y a eu encore une vingtaine de chrétiens arrêtés dans une de nos chrétientés, peu éloignée de Peking, où ils ont été traduits, empriſonnés, & quelques-uns cruellement battus, parce qu'ils ſont demeurés fermes. L'occaſion de cette perſécution eſt une diſpute que des chrétiens ont eue avec quelques infidéles ; leurs accuſateurs ont fait leur poſſible pour pouſſer les choſes à bout, mais au moyen de quelque argent notre Révérend Pere ſupérieur, le Pere Benoit de la province de Champagne, eſt venu à bout de l'aſſoupir, & la choſe

n'eſt point allée juſqu'à l'Empereur ; les accuſateurs même, pour avoir voulu la ralumer de nouveau, ont été punis par les Mandarins, de façon à n'avoir pas envie de recommencer. Nous ne nous occupons plus aujourd'hui qu'à réparer les brêches de la perſécution ; les brebis égarées viennent ſe ſoumettre à la pénitence publique qui a été impoſée aux apoſtats, & dans peu les choſes ſeront ſur le même pied qu'auparavant ; quelques infidéles même n'ont pas laiſſé de ſe faire inſtruire & de demander le baptême qu'on leur a conféré, entr'autres à deux jeunes gens, ceintures jaunes, gagnés par leur frere puîné, chrétien depuis cinq à ſix ans, quoique ſon pere & l'aîné de la famille ſoient encore infidéles. Il n'eſt pas beſoin de vous dire que les ceintures jaunes ſont de la famille de l'Empereur, ne concluez cependant pas, mon Révérend Pere, que ce ſoit là une choſe bien extraordinaire & qui promette de grandes ſuites. Quoique ceintures jaunes ils ſont, en quelque ſorte, au rang du peuple ; il y en a à Peking grande quantité ſans emploi & ſans autre diſtinction que le droit de porter une ceinture jaune ou rouge, preuve de leur illuſtre origine, voilà

tout. La nobleſſe ici va toujours en diminuant, & après quatre ou cinq générations, ceux des enfans qui ne ſont pas choiſis pour Empereurs ou pour Regulos, ſont réduits à faire une bien petite figure.

Sur la fin de Septembre 1768, arriverent heureuſement à Canton les Peres du Gad, de Grammont & de la Beaume; cette nouvelle nous a fait à tous, & à moi en particulier, un grand plaiſir, dans l'eſpérance de voir un jour le Révérend Pere du Gad à Peking, où ſa préſence feroit non-ſeulement utile, mais très-néceſſaire, vu ſa haute vertu, bien plus eſtimable que tous les talens imaginables. Arrivé à Canton, il a vu lui-même qu'il ne lui reſtoit guere d'autre parti à prendre, à cauſe de la difficulté qu'il y a de pénétrer dans les terres, depuis que le *Ki-ta-gin* gouverne cette province en qualité de Viceroi. Un Jeſuite nommé Beguin, de la province de Champagne, qui étoit venu en 1767, & une ſeconde fois en 1768, a été obligé de repaſſer encore la mer pour attendre des circonſtances plus favorables. Les trois Peres ont été propoſés pour le ſervice de l'Empereur au *Tſom-tou* ou Viceroi, qui a fait d'abord des difficultés par rapport

au Pere du Gad, à cause de son âge; ensuite il avoit paru consentir afin de mieux jouer son jeu. En effet, après un délai de six à sept mois, il a averti l'Empereur, & n'a proposé pour Peking que les deux Peres de Grammont & de la Beaume, qui ont été acceptés, & que nous attendons ici vers le milieu du mois d'Octobre 1769. Le mal est que nous n'avons pu avoir connoissance de l'affaire que quatre ou cinq jours avant le départ de l'Empereur pour la Tartarie, dont il ne reviendra que vers la fin d'Octobre; dans ce court intervalle nous n'avons pu prendre les mesures nécessaires pour menager la venue du Pere du Gad, qui sera très-probablement accepté de l'Empereur, si nous pouvons le lui faire proposer; nous n'oublierons rien pour qu'il le soit. Le bon Dieu veuille pour sa gloire & l'avantage de notre pauvre mission, bénir nos démarches. Au reste, si notre mission a fait une acquisition considérable dans ces trois nouveaux missionnaires, elle a perdu beaucoup par la mort du Pere Roy, de la province de Champagne, décédé au commencement de cette année 1769, à la fleur de son âge, dans la province de *Hou-kouang*, qu'il a cultivée pendant plu-

ſieurs années avec un zele infatigable. C'étoit un homme d'une haute piété, & en état de gouverner la miſſion. L'intention du Révérend Pere Lefebvre, Supérieur général avant l'arrivée du Pere du Gad, étoit de l'envoyer à Peking pour y être Supérieur de notre maiſon. Nous avons encore perdu en décembre 1768 le cher Frere Attiret de notre province, après une longue maladie, accompagnée de circonſtances bien capables d'exercer la patience, & qu'il a ſoufferte avec une grande réſignation. On a toujours remarqué dans lui une foi vive & une piété tendre. Il a travaillé en qualité de peintre plus de vingt-cinq ans au palais. Cette derniere perte fait bien ſouhaiter l'arrivée de quelque nouveau peintre. L'Empereur ne laiſſe pas ignorer qu'il en veut. J'obſerverai, puiſque l'occaſion ſe préſente ici, qu'un peintre Européen eſt au commencement bien embarraſſé : il faut qu'il renonce à ſon goût & à ſes idées ſur bien des points, pour s'accommoder à celles du pays, & il n'y a pas moyen de faire autrement. Il faut même, tout habile qu'il peut être, qu'il devienne apprentif à certains égards. Ici dans les tableaux on ne veut point d'ombres, ou ſi peu que rien ; c'eſt à l'eau que ſe font

presque toutes les peintures ; très-peu sont à l'huile. Les premieres en ce genre qu'on présenta à l'Empereur, furent faites, dit-on, sur des toiles & avec des couleurs mal préparées. Peu de temps après elles noircirent de façon à déplaire à l'Empereur, qui n'en veut presque plus. Enfin il faut que les couleurs soient unies, & les traits délicats comme dans une mignature. Je n'ajoute pas mille autres circonstances qui ne laissent pas d'exercer la patience d'un nouveau venu ; mais le zele doit faire passer pardessus tout. L'arrivée d'un peintre seroit d'autant plus nécessaire, qu'il n'en reste plus ici que deux, dont l'un & celui que l'Empereur goûte le plus, le Pere Sikelbarn, Jesuite Allemand, a eu cette année une attaque d'apoplexie qui ne lui a pas ôté, il est vrai, la faculté de travailler, mais qui l'a laissé dans un état à faire craindre tous les jours pour sa vie. A l'arrivée de nos deux nouveaux, notre maison sera composée de dix personnes, neuf Prêtres & un Frere chirurgien ; si la Providence nous procure encore le Pere du Gad, j'espere que notre mission produira de grands fruits ; nous avons encore pour cultiver les missions des environs trois Peres Chinois. Il ne nous reste

rien à ſouhaiter, ſinon que la Providence ménage quelque circonſtance pour faire entrer quelques miſſionnaires dans les provinces ; deux ou trois ouvriers de bonne volonté pourroient ſuffire. Les Peres Baron & Lamiral, mes deux chers compagnons de voyage, jouiſſent auſſi-bien que moi d'une parfaite ſanté ; je me recommande, & recommande toute notre miſſion à vos prieres & à celles de tous nos amis. Nous n'avons point encore reçu cette année de nouvelles de la Cochinchine & du Tonking, dont l'année derniere la plûpart des Miſſionnaires avoient été chaſſés. Je ſçais ſeulement que le Pere de Horta, Jéſuite, eſt toujours détenu priſonnier. Je ſuis, &c.

LETTRE

*Du Révérend Pere François Bourgeois, à Madame de ***.*

A Peking, le 15 octobre 1769.

MADAME,

P. C.

Voici la troisieme lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Votre piété, votre attachement pour mes meilleurs amis, votre zele pour les missions étrangeres, tout me persuade que la liberté que je prends ne vous déplaît pas.

Je vous disois l'an passé qu'il s'étoit élevé ici une persécution contre notre sainte religion. Je ne pus vous en mander que les commencemens, parce que les vaisseaux se disposoient alors à leur départ pour l'Europe. En voici la suite.

Le jour que nous faisions la fête de S. Stanislas Koska, un Grand de l'Empire du tribunal des Ministres vint à notre maison en habit de cérémonie,

ſans cependant être accompagné. Il ſe contenta de demander un Miſſionnaire qui eſt un peu de ſa connoiſſance. Quoiqu'autrefois il eut déja vu notre égliſe, il voulut encore y aller, ſous prétexte qu'on l'avoit ornée depuis. Le Miſſionnaire ſentit d'abord qu'il étoit queſtion d'un honnête interrogatoire. Il ſe tint ſur ſes gardes. On ouvrit la grande porte de l'égliſe. Le Mandarin parut frappé de ſa beauté. S'étant avancé, il apperçut le ſaint tabernacle. Il dit au Miſſionnaire: « mais pourquoi ne montrez-vous ja- » mais ce qui eſt renfermé dans cet en- » droit »? Le Miſſionnaire lui fit entendre, comme il put, que c'étoit un lieu ſacré, où le Dieu du ciel daigne habiter.

Le Mandarin n'inſiſta pas, il demanda à voir la ſainte Vierge. On le mena à l'autel de l'immaculée Conception : il admira le tableau de la ſainte Mere, comme il l'appella lui-même, & puis il parla de choſes indifférentes. Un moment après, ſans faire ſemblant de rien, il dit au Miſſionnaire : « les Peres des deux » autres égliſes & les Ruſſes ſont-ils » de votre religion »? Le Miſſionnaire répondit que les Peres du *Nang-tang* & du *Tang-tang* en étoient, mais que les

Ruſſes

Ruſſes n'en étoient pas. Le Mandarin reprit : « comment cela ſe fait-il ? Les » Ruſſes adorent le Dieu du ciel comme » vous ». Oui, dit le Miſſionnaire, mais ils ne l'adorent pas comme il veut être adoré.

Comme les idolâtres ſont fort ſuperſtitieux, le Mandarin pria le Miſſionnaire de lui apprendre comment nous cherchions le vrai bonheur. Le Miſſionnaire lui répondit que nous ne courions pas après le bonheur de la terre ; & que, pour obtenir le vrai bonheur, nous prions le Dieu du ciel de nous l'accorder. On ſortit de l'égliſe ; on prit du thé ; on fit un petit préſent au Mandarin, qui s'en alla fort content, à ce qu'il parut.

Cependant le bruit ſe répandit qu'on alloit rechercher les chrétiens dans tout l'Empire. La peur ſaiſit la ville & les environs ; tranquilles ſur notre ſort, nous ne l'étions pas ſur celui de tant d'ames qui nous ſont ſi cheres, & qui alloient être expoſées à des tentations plus délicates qu'on ne penſe quand on eſt loin du danger.

L'allarme augmenta quand on apprit que le chef Commiſſaire du tribunal des mathematiques étoit allé au palais pré-

ſenter à l'Empereur une accuſation pleine d'invectives contre notre ſainte religion. On craignit, avec quelque fondement, qu'il n'y eût dans toute cette affaire quelque manœuvre ſecrette de la cour, qui, par un reſte de ménagement pour les Miſſionnaires de Peking, ne vouloit pas ſe montrer à découvert, tandis que peut-être elle donnoit le branle à tout. Voici en abrégé cette fameuſe accuſation.

« *Tſi-tching-go* (c'eſt le nom de l'accuſateur), offre avec reſpect à votre » Majeſté ce placet, pour lui demander » ſes ordres touchant l'affaire ſuivante. » J'ai examiné les différentes religions » qui ſont défendues dans l'Empire, » parce qu'elles pervertiſſent les peu- » ples; & je me ſuis convaincu qu'à ce » titre la religion chrétienne, plus qu'au- » cune autre, méritoit d'être entiére- » ment & à jamais proſcrite; elle ne re- » connoît ni divinité, ni eſprits, ni » ancêtres; elle n'eſt que tromperie, » ſuperſtition & menſonge. J'ai ſouvent » oui parler des recherches qu'on en a » faites dans les provinces, & des ſen- » tences qu'on a portées contre elle; » mais je ne vois pas que la capitale ait » encore rien fait pour l'éteindre dans

» ſon ſein. Cependant cette religion
» perverſe s'étend ; le peuple ignorant
» & groſſier l'embraſſe, & y tient avec
» une conſtance qui ne ſçait pas ſe dé-
» mentir.

» Dans la crainte que les Européens,
» qui depuis long-temps ſont dans le
» tribunal des mathématiques, n'euſſent
» ſéduit quelques membres de ce tribu-
» nal, j'ai fait faire ſous main & ſans
» éclat des recherches exactes, & il
» s'eſt trouvé vingt-deux Mandarins,
» qui au lieu d'être ſenſibles à l'honneur
» qu'ils ont de porter le bonnet, la robbe
» & les autres ornemens qui décorent
» leur dignité, ſe ſont oubliés au point
» qu'ils ne rougiſſent pas de profeſſer
» cette religion ſuperſtitieuſe. Lorſque
» le cœur de l'homme n'a aucun frein
» qui le contienne, bientôt il devient
» le jouet de l'erreur ; les vices y pren-
» nent racine, & portent par-tout la
» déſolation. Les autres tribunaux ſont
» ſans doute infectés, comme le mien ;
» le reſte de la capitale & les provinces
» ſe pervertiſſent. Il eſt temps, il eſt de
» la derniere importance d'y mettre
» ordre ; il faut ſéparer le bon du mau-
» vais.

» C'eſt dans cette vue que moi, votre

» ſujet, je prie Votre Majeſté qu'elle
» donne ordre que les vingt-deux Man-
» darins de mon tribunal ſoient traduits
» aux tribunaux compétens, pour y être
» jugés ſelon les loix ; qu'en outre on
» délibere ſur les moyens, les recher-
» ches, les défenſes & les punitions qui
» doivent couper court au mal. J'attends
» reſpectueuſement les ordres de Votre
» Majeſté. Le 4 de la dixieme lune,
» c'eſt-à-dire, le 12 novembre ; de
» kienlong 33, c'eſt-à-dire, l'an 1768 ».

La réponſe de l'Empereur fut *Kai pou y treon.* Que les tribunaux compétens déliberent & me faſſent leur rapport.

Ce placet ne nous parvint que le 15 novembre. Sa lecture nous pénétra de la plus vive douleur ; il y avoit long-temps qu'un particulier n'avoit oſé traiter notre ſainte religion avec tant d'indignité. Il fut conclu ſur le champ qu'on vengeroit ſon honneur dans une requête qu'on feroit paſſer à l'Empereur par le Comte-Miniſtre, qui eſt nommément chargé de nos affaires dans cette cour. La requête fut bientôt faite. Le Pere Hareſtain, Préſident du tribunal des mathématiques & ſes deux collegues, furent chargés de la préſenter. Ils ſe ren-

dirent pour cela au palais; mais le Comte ne leur donna que de belles paroles. Il leur dit que nous nous inquiétions pour rien; que cette affaire n'auroit pas de mauvaises suites; qu'il se chargeoit de parler lui-même à l'Empereur; que nous devions sçavoir qu'il étoit notre ami, & que le meilleur avis qu'il avoit à nous donner en cette qualité, c'étoit de bien prendre garde de remuer. Le Comte nous trompoit peut-être, mais que faire? On achevoit de tout perdre, si, contre le gré d'un homme aussi puissant que lui, on se fût adressé directement à l'Empereur. D'ailleurs c'étoit une chose moralement impossible. On ne voit pas ici l'Empereur quand on veut.

Il fallut donc attendre les événemens. Nous eûmes tous recours à la ressource ordinaire des personnes affligées. On redoubla la priere dans nos maisons, & tous les jours on y offrit le saint sacrifice de la messe pour conjurer l'orage.

Cependant la nuit du 18 au 19 novembre 1768, les vingt-deux Mandarins accusés furent cités au tribunal des crimes, qui ne voulant pas juger cette affaire tout seul, avoit appellé des membres du tribunal des Rits & du tribunal des Mandarins, pour juger conjointement avec

lui. L'interrogatoire fut long, & ce ne fut que bien avant dans la nuit que les accusés furent renvoyés jusqu'à un plus ample informé.

On présenta au Comte les dépositions. Il dit, *pourquoi, dans une affaire, qui n'est pas de conséquence, envelopper tant de personnes*. Ce mot fit son effet. Le tribunal des crimes rappella les accusés, & les divisant en sept familles, il ne fit subir un nouvel interrogatoire qu'aux chefs de chacune de ces familles. Les autres accusés ne comparurent plus. Ignace Pao, chef de la famille des Pao, qui, la premiere, se fit chrétienne à *Peking* il y a près de deux siecles, & qui, dans des temps très-difficiles, avoit logé le fameux Pere Ricci, fondateur de cette mission, Ignace Pao répondit comme un ange; ses juges, étonnés de la beauté de la morale chrétienne, convinrent de bonne foi, que même sur le sixieme commandement que les Payens gardent si mal, *c'étoit la bonne & la véritable doctrine*. Survint l'arrêt du *Sin-pou*, il est assez modéré; il ne dit rien contre notre sainte religion : on y lit même qu'elle n'a rien de mauvais. Cependant comme elle est défendue par les loix, il la défend de nouveau, & il oblige les chré-

tiens à aller se déclarer, s'ils veulent obtenir le pardon du passé. Voici ses termes.

» Les Mandarins accusés nous ont ré-
» pondu d'une maniere suffisante. Toute
» leur faute se réduit à avoir embrassé
» une religion défendue dans l'Empire.
» Nous avons consulté les loix ; il y en
» a une qui porte, *que ceux qui auront*
» *violé une loi, seront condamnés à cent*
» *coups de pantze* (c'est un grand bâton
» de cinq pieds, plat par le bout). Selon
» le dispositif d'une autre loi, *si toute*
» *une famille se trouve coupable, le chef*
» *seul sera puni ;* une troisieme dit, *si*
» *quelqu'un du tribunal des mathématiques*
» *est coupable, on le privera de ses titres,*
» *& il sera réduit au rang du peuple.* Pour
» se conformer à ces loix, dans le cas
» présent, il faut casser de leurs Man-
» darinats les sept chefs de famille qui,
» contre les loix, ont professé la reli-
» gion chrétienne. Quant aux quinze
» autres accusés, comme, suivant les
» loix, on a jugé responsables de leur
» faute leurs peres ou leurs freres aînés,
» ils doivent, selon les loix, être mis
» hors de cour & de procès. Il faudra
» défendre aux uns & aux autres de pro-
» fesser la religion chrétienne, & les

» punir févérement, s'ils ne fe corri-
» gent pas. Outre cela, dans les cinq
» villes qui compofent *Peking* & dans
» tout le diftrict, il faudra afficher des
» placards, pour avertir que déformais
» on ufera des voies de rigueur contre
» tous les chrétiens qui n'iront pas fe
» dénoncer eux-mêmes. Ces placards
» feront affichés par-tout où il eft de
» coutume. Telle eft la fentence que
» nous avons portée; nous la propo-
» fons refpectueufement à Votre Majefté.
» Aujourd'hui le 5 de la 11e lune, de
» kien-long 33, le 13 décembre 1768 ».

L'Empereur répondit par ces deux mots *y*, *y*, j'approuve cette fentence, refpectez cet ordre.

Le Comte, par égard pour les Miffionnaires de *Peking*, & le Préfident Tartare, qu'on avoit fçu gagner, avoient fait adoucir cet arrêt tant qu'ils avoient pu : cependant en le lifant nous eûmes le cœur percé de la douleur la plus amere. Nous vîmes que des fept chefs de famille interrogés, tous n'avoient pas répondu également bien; plufieurs avoient cherché des détours pour fe tirer d'affaire, & fans renoncer leur foi, ils ne l'avoient pas honorée comme ils devoient; d'ailleurs notre fainte religion fe trouvoit

défendue de nouveau, & il étoit enjoint aux particuliers d'aller se dénoncer eux-mêmes, s'ils vouloient obtenir le pardon du passé. Cette clause étoit bien dangereuse; elle causa effectivement de grands maux, comme nous ne l'avions que trop prévu.

Les Mandarins des provinces, attentifs aux démarches de la capitale, se tenoient prêts à agir; un rien pouvoit allumer le feu de la persécution dans tout l'Empire.

Le Pere la Mathe, Missionnaire françois dans la province de *Houquan*, ne fut manqué que d'un quart-d'heure; les archers étoient presqu'à sa porte, qu'il n'en sçavoit encore rien. Il se sauva précipitamment dans des montagnes, où il resta trois jours & trois nuits caché dans un fossé, & pouvant être à tout moment dévoré par les tigres, qui sont en grand nombre dans toute la Chine.

La chrétienté, qui est auprès de la grande muraille, nous envoya un exprès, disant que le bruit se répandoit que nous étions tous arrêtés, & qu'on nous avoit conduits au tribunal des crimes, chargés de neuf chaînes, comme le sont les criminels de Lèze-Majesté. Nous ne méritions pas une si grande grâce, la pro-

vidence nous réservoit à un autre genre de peine.

Les placards s'afficherent le saint jour de Noël. Cela ne nous empêcha pas de célèbrer cette fête avec un certain éclat. Comme il ne faut pas braver l'autorité, il ne faut pas non plus que les Ministres du Seigneur craignent trop. Le soir, avant que les barrieres des rues fussent fermées, une foule de chrétiens se rendit à petit bruit dans notre maison. Il y en avoit déja d'autres, venus de la campagne. Je vis parmi eux un bon vieillard de 72 ans, qui, pour avoir la consolation d'assister à la fête, n'avoit pas craint un voyage de quatre-vingt lieues dans une saison très-rigoureuse.

A minuit notre église étoit plus éclairée qu'en plein jour. La messe commença au son des instrumens & d'une musique vocale, qui est fort au goût des Chinois, & qui a quelquefois de quoi plaire aux Européens. Il n'y eut que vingt musiciens; on retrancha le gros tambour & les instrumens qui font trop de bruit, & qui, dans les circonstances, auroient paru réveiller la haine des Idolâtres. Les soldats des rues battoient les veilles de tout côté, & ils entendoient à-peu-près comme s'ils eussent été dans l'église. Ce-

ſpendant il n'y eut rien. Quand le jour fut venu, les chrétiens ſortirent de notre maiſon peu-à-peu, & s'en retournerent bien contens chez eux.

Peking a deux villes, la ville Tartare & la ville Chinoiſe. La premiere a quatre lieues de tour, & contient un million d'habitans; la ſeconde, quoique moins grande, n'en compte pas moins. Elle a deux Lieutenans de Police, qui, pour l'ordinaire, ſont Mandarins d'un ordre ſupérieur, & membres d'un des ſix grands tribunaux de l'Empire. Le Mandarin *Ma* occupoit un de ces poſtes, & s'y diſtinguoit par ſa probité, ſon déſintéreſſement, & ſon exactitude à maintenir l'ordre. Tout le monde ſçavoit qu'il étoit chrétien, & perſonne ne penſoit à l'inquiéter, tant il étoit aimé & eſtimé. Son collégue, nommé *Ly*, ne pouvant lui reſſembler, chercha à le perdre. Il lui ſignifia qu'il eût à obéir à l'arrêt du *Sin-pou*, & à ſe dénoncer lui-même comme chrétien, ou bien qu'il lui en épargneroit la peine; qu'il ne lui donnoit que trois jours pour délibérer. *Ma* fut fort embarraſſé, il conſulta; enfin, tout bien conſidéré, il prit ſon parti. Le 31 décembre il préſenta au tribunal du Gouverneur, dont il étoit

membre, un écrit conçu en ces termes:
» Pour obéir à l'arrêt du tribunal des » crimes, je déclare que ma famille & » moi nous ſommes chrétiens depuis » trois générations. Nos ancêtres em» braſſèrent la religion dans le *Leao-* » *Tong* leur pays. Nous connoiſſons, » comme eux, que c'eſt la vraie reli» gion qu'il faut ſuivre, nous y ſommes » tous fermes & conſtans ».

Les Mandarins du tribunal du Gouverneur aimoient *Ma*. Ayant lu ſa déclaration, ils lui dirent, *à quoi penſez-vous? vous courez vous-même à votre perte, attendez qu'on vous recherche, il ſera alors temps de vous déclarer*. C'eſt malgré moi, dit *Ma*, que je fais cette démarche: on m'y a forcé. Là-deſſus on le conduiſit au Comte-Miniſtre, comme au chef du tribunal. Le Comte connoiſſoit *Ma*, il le reçut avec beaucoup d'amitié; mais le voyant ferme, il donna commiſſion aux Mandarins de ſon tribunal de l'examiner. Pour le ſauver, on ne vouloit tirer de lui qu'une parole un tant ſoit peu équivoque: on eut beau le tourner & le retourner, *Ma*, toujours conſtant & attentif à ſes réponſes, ne dit rien que de bien.

Sa fermeté irrita inſenſiblement ſes

juges qui ne conçoivent pas comment on peut être si attaché à une religion. Le fils du Comte, qui est Gouverneur de *Peking*, & qui est encore jeune, s'échauffa plus que les autres; il demanda brusquement à *Ma*, *si l'Empereur vous ordonne de changer, que ferez-vous?* *Ma* répondit, *j'obéirai à Dieu.* Le jeune Gouverneur, qui ne voit rien au-dessus de son Empereur, fut frappé de cette réponse; il pâlit, & ne dit plus mot. Il alla sur le champ faire son rapport au Comte son pere, & le Comte présenta un placet à l'Empereur en son nom & au nom de son fils. Il y raconta tout ce qui s'étoit passé la veille, & il finit en priant l'Empereur de livrer *Ma* au tribunal des crimes, pour y être jugé selon la rigueur des loix. L'Empereur aima mieux qu'il fût conduit au tribunal des Ministres & des Grands de l'Empire, pour y être de rechef examiné & interrogé. L'Empereur comptoit que la Majesté de ce tribunal en imposeroit à l'accusé, & que difficilement il pourroit résister aux instances de tout ce que l'Empire a de plus grand. Mais *Ma* se soutint avec un courage qui étonna ses juges, & qui leur ôta l'espérance de le vaincre. Dès le lendemain ils

présenterent à l'Empereur le placet suivant.

« Vos sujets, nous, premier Ministre » & autres, présentons respectueusement » ment ce placet à Votre Majesté.

» Pour obéir aux ordres qu'elle nous » a donnés, nous avons fait venir en » notre présence *Sching-te* (nom tartare » de *Ma*), & nous lui avons dit : si » vous consentez à sortir de votre re- » ligion, l'Empereur vous accorde le » grand bienfait de vous exempter de » toute poursuite, & de vous maintenir » dans vos emplois. *Ma* a répondu : Je » n'avois que dix-neuf ans, lorsqu'étant » encore dans mon pays au-delà de la » grande muraille, un nommé *Na-lung-* » *go* persuada à mon aïeul d'embrasser » la religion chrétienne. Mon pere suivit » son exemple, & moi celui de mon » pere. En recevant le saint baptême, » je fis voeu de mourir plutôt que de » renoncer au Dieu du Ciel, à l'Em- » pereur & à mes peres & meres. De- » puis dix-huit ans que je suis dans » *Peking*, occupé dans différens Man- » darinats, j'ai été de temps en temps » aux églises du Dieu du Ciel. J'ai lu, » dans ces églises, trois inscriptions ex- » posées à la vue du public, & toutes

» trois écrites du propre pinceau de » l'Empereur *Cam-hi*. L'inſcription du » milieu contient ces quatre lettres: *Au* » *véritable principe de tous les êtres*. Les » inſcriptions latérales ſont: *Après avoir* » *tiré du néant tout ce qui tombe ſous* » *nos ſens, il le conſerve, & il y préſide* » *ſouverainement; il eſt la ſource de toute* » *juſtice & de toutes les autres vertus; il* » *a la ſouveraine puiſſance de nous éclai-* » *rer & de nous ſecourir...... &c.* Tel eſt » le Dieu des chrétiens; tels ſont nos » engagemens; je ne puis y renoncer.

« Nous, vos ſujets, nous nous y » ſommes pris de toutes les manieres » pour convertir & gagner ce Manda- » rin, mais il perſiſte aveuglement dans » ſon opiniâtreté; abſolument il ne veut » pas ouvrir les yeux; c'eſt quelque » choſe d'incompréhenſible: Votre Ma- » jeſté s'en convaincra par le détail de » nos interrogations & de ſes réponſes » dont nous offrons reſpectueuſement » le manuſcrit à Votre Majeſté avec ce » placet. Le 27 de la onzieme lune de » *Kian-long* 33. Le 11 janvier 1769. » L'Empereur répondit: que *Ma* ſoit » caſſé & traduit au *Sin-pou* ».

En conſéquence de cet ordre, on ar-racha à *Ma* les marques de ſa dignité;

on le chargea de chaînes, &, dans cet état, on le conduisit du palais au tribunal des crimes, sur une charette découverte. Ainsi *Ma*, Lieutenant de Police de la capitale, membre d'un des six grands tribunaux de l'Empire, ayant grade de Colonel dans une des huit bannieres, fut donné en spectacle de terreur uniquement pour la religion. Menaces, sollicitations, insultes, promesses, tout fut employé successivement pour l'ébranler; mais ce fut en vain; *Ma* ne se démentit pas un moment.

Sa constance commença à intriguer les Ministres. Il y alloit au moins de leur fortune, s'ils ne venoient pas à bout de faire respecter l'ordre de l'Empereur, qui jamais ne doit être sans effet. Ils se rendoient de temps en temps au *Sin-pou*. Un jour le Ministre Chinois menaça de le faire mettre à une question cruelle. Nous verrons, dit-il, si les tourmens ne feront pas plus efficaces que nos paroles. Vous n'y entendez rien, reprit le Comte, il est inutile de le presser de renoncer à sa religion; il n'y renoncera pas. Laissez-moi faire. Puis s'adressant à *Ma*, il lui dit: *Vous avez offensé l'Empereur, ne vous en repentez-vous pas? & n'êtes-vous pas dans la ré-*

solution de vous corriger de vos fautes passées? Oui, répondit *Ma*, mais je ne puis sortir de la religion chrétienne, ni renoncer à Dieu. Ce mot tira d'affaire le Comte; mais il ternit, du moins devant les hommes, la gloire que *Ma* s'étoit si justement acquise jusqu'alors. Le Comte s'attachant à la premiere partie de la réponse, dit d'un ton badin, qui lui est très-familier, je sçais mieux ce que pense *Ma* que lui-même. Il respecte les ordres de l'Empereur; il veut se corriger; tout est dit; que faut-il de plus? *Ma* eut beau protester qu'il étoit toujours chrétien, & qu'il le seroit jusqu'à la mort; le Comte fit la sourde oreille; &, sans tarder davantage, il alla faire son rapport à l'Empereur, qui, quelques jours après fit publier dans les bannieres l'ordre suivant.

« La résistance que *Ma* a faite à mes » volontés, méritoit une punition exem- » plaire; il convenoit de le traiter en » criminel; mais comme la crainte lui » a enfin ouvert les yeux, & l'a fait » sortir de la religion chrétienne, je lui » fais grace; je veux même qu'il soit » Mandarin du titre de *Cheon-pei*. Qu'on » respecte cet ordre ».

Il y a dans l'Empire huit bannieres,

C'eſt toute la force de l'Etat. Chaque banniere peut avoir trente à quarante mille hommes exercés dans le métier de la guerre, & toujours prêts à partir au moindre ſignal. Quoique les Tartares faſſent le fond de ces troupes, on y compte cependant beaucoup de Chinois dont les familles s'attacherent à la dynaſtie préſente, lorſqu'elle conquit la Chine.

L'affaire de *Ma* excita, dans quelques-unes de ces bannieres, une vive perſecution contre notre ſainte religion. Les premiers coups tomberent ſur la famille des *Tcheon*. Son chef, nommé Laurent, eſt un homme de ſoixante-deux ans, qui s'étoit ſignalé dans une pareille occaſion, trente ans auparavant; il comptoit bien qu'il en ſeroit de même cette fois-ci, mais il ne ſavoit pas à quelle épreuve on devoit mettre ſa conſtance. Il avoit un fils nommé Jean; c'eſt un jeune homme extrêmement aimable, & peut être trop aimé du vieux Laurent. Ce fut par cet endroit qu'on l'attaqua.

Jean fut mandé le 7 Janvier 1769, avec ſon pere & quelques-uns de ſes parens. Les Mandarins, en voyant Laurent, dirent : *Nous connoiſſons cet homme-là*,

il ne demanderoit pas mieux que de mourir. Puis ils vinrent au fils, & ils lui dirent; *Il y a ordre de l'Empereur que vous renonciez à votre religion. Y renoncez-vous ou bien n'y renoncez-vous pas?* Je n'y renonce pas, répondit Jean. A l'instant on se jetta sur lui, & on l'étendit par terre; un homme se mit sur ses épaules, un autre sur ses jambes, & un troisieme, armé d'un fouet tartare, long de cinq pieds, & gros comme le petit doigt par l'une de ses extrémités, lui donna vingt-sept coups. Les trois premiers lui firent une douleur si vive, qu'il craignit de ne pouvoir pas soutenir long-temps un combat si rude; mais ayant prié Dieu dans le fond de son cœur, il sentit croître ses forces & son courage. Le lendemain il vint nous voir. Il avoit un air content. Nous nous jettâmes à son col pour l'embrasser; il s'attendrit & pleura. Ah! que je crains, nous dit-il, de n'avoir pas la force de soutenir les tourmens! Nous le rassurâmes de notre mieux, & nous lui promîmes tous le secours de nos prieres. Le 9, il communia à notre église; & après avoir demandé instamment notre bénédiction, il se rendit pour la seconde fois au lieu du combat. Le vieux Laurent reçut

d'abord cinquante-quatre coups en deux temps. On n'en donna que trois à Jean, puis on s'arrêta. Jean, qui auparavant craignoit de n'avoir pas le courage de souffrir, craignit, dans ce moment, de ne souffrir pas assez. Il reçut encore vingt-sept coups.

Le 11 Janvier, il fut rappellé pour la troisieme fois. Ce fut le jour de ses grandes souffrances & de son triomphe. Voici comment il raconte la chose dans une lettre qu'il nous écrivit le lendemain.

« Hier, dès que je fus arrivé, le » Mandarin me demanda si je renonçois » ou non. Je répondis à l'ordinaire, je » ne renonce point. Aussi-tôt on m'ôta » mes habits, & on me donna vingt- » sept coups de fouet; après quoi on me » demanda une seconde fois: renoncez- » vous, ou non? Je répondis une se- » conde fois: je ne renonce pas; on me » donna encore vingt-sept coups. On » me fit quatre fois la même demande; » je fis quatre fois la même réponse, » qui fut toujours suivie de vingt-sept » coups. A toutes les reprises, on chan- » geoit de bourreaux ».

Jean, dans sa lettre, ne parle pas de son pere. Nous sçûmes qu'il avoit été battu plusieurs fois, sans avoir donné la moin-

dre marque de foiblesse. Mais il ne tint pas aux traitemens cruels que l'on faisoit à son fils. Chaque coup qui le frappoit, perçoit son cœur. Vaincu enfin par une fausse tendresse, il succomba malheureusement, ne prenant pas garde que sa chute alloit être le plus cruel supplice de son fils.

Jean continue ainsi. « Voyant que les » coups de fouets n'ébranloient pas la » constance que le Seigneur m'inspiroit, » mon Mandarin me mit à genoux une » demi-heure sur des fragmens de por- » celaine cassée ; & il me dit : *si tu re- » mue, ou si tu laisse échapper quelque » plainte, tu seras censé avoir apostasié.* » Je le laissois dire, & je m'unissois à » Dieu ; les mains jointes, j'invoquois » tout bas les saints noms de Jesus & » de Marie. On vouloit encore m'ôter » cette consolation. On séparoit mes » mains, & on parloit de me cadenacer » la bouche : mais on eut beau faire, » ce supplice n'eut pas l'effet qu'on s'en » étoit promis ; on en revint aux coups. » On me frappa encore à quatre reprises » différentes ; alors mes forces s'épui- » serent, une sueur froide me prit, & » je tombai en foiblesse. Ceux qui étoient » autour de moi profiterent de ce mo-

» ment ; ils saisirent ma main, & for-
» merent mon nom sur un billet aposta-
» tique. Je m'apperçus bien de la vio-
» lence qu'on me faisoit ; mais alors
» j'étois même hors d'état de pouvoir
» m'en plaindre. Dès que j'eus assez de
» force pour pouvoir parler, je protes-
» tai que je n'avois aucune part à cette
» signature ; que je la détestois ; que
» j'étois chrétien, & que je le serois
» jusqu'à la mort. On me remit une
» seconde fois sur les fragmens de por-
» celaine cassée ; mais je n'y restai pas
» long-temps. Mon Officier s'apperçut
» que je m'affoiblissois sérieusement. Il
» donna ordre de me traîner hors de
» la cour. Je crus devoir renouveller
» en ce moment ma profession de foi. Je
» dis hautement que j'étois chétien, &
» que je le serois toujours. Mon pere &
» mon oncle m'emporterent dans une
» maison voisine, pour y passer le reste
« de la nuit ».

Nous avons sçu d'ailleurs que Jean étoit dans un état si pitoyable, que les Payens eux-mêmes ne purent s'empêcher, en le voyant, de verser des larmes, & le fils de son Mandarin alla lui-même lui chercher un remede qui lui fit du bien. On ne pouvoit plus re-

venir à la charge sans le tuer. Le froid lui avoit causé une si violente contraction de nerfs, que ses genoux touchoient sa poitrine; ses reins étoient courbés & ses chairs monstrueusement enflées. Il ne vouloit pas que ses parens & ses amis le plaignissent. Il étoit tranquille, gai, content. Les Chirurgiens comptoient que, s'il en réchappoit, il en avoit au moins pour trois mois; mais, graces à Dieu, en moins d'un mois il guérit assez bien pour venir à notre église, à l'aide de deux personnes qui le soutenoient; il fit ses dévotions. Après son action de graces, il vint nous voir. Je lui demandai si dans les tourmens la pensée ne lui étoit pas venue qu'il pourroit bien y rester: il me répondit qu'il croyoit bien être à sa derniere heure quand il sentit la sueur froide se répandre sur tout son corps; cependant, ajouta-t-il avec beaucoup de simplicité, si j'étois mort je n'aurois plus eu le bonheur de communier; & en disant ces paroles les larmes lui vinrent aux yeux.

On n'entendit plus parler que de chrétiens battus & maltraités de toutes les façons pour la religion. Un jeune soldat, nommé *Ouang* Michel, d'une autre banniere que Jean, eût à souffrir les mêmes

combats que lui. *Tchon* Joseph fut attaché à une colonne la tête en bas, & la moitié du corps sur la glace. *Ly* Mathias fut battu sans interruption jusqu'à ce qu'il perdît connoissance, &c. Ce détail me meneroit trop loin.

Je ne vous dirai pas ce que nous souffrions en voyant le troupeau de J. C. ainsi livré à la fureur de l'idolâtrie : votre cœur vous le dira assez. Nous essayâmes tous les moyens humains pour faire cesser cette malheureuse persécution ; ils furent sans effet : le ciel même parut insensible à nos cris. Nous nous étions arrangés de façon que pendant tout le jour il y avoit un Missionnaire devant le saint Sacrement. On fit d'autres bonnes œuvres, & la persécution alla son train. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour nous, c'est qu'elle fit des apostats. Il est vrai que très-peu renoncerent formellement à la religion, mais il y en eut plusieurs qui furent surpris par les idolâtres, & qui donnerent dans les pieges qu'ils leur tendoient.

Il arriva une chose qui nous fit frémir. Deux jeunes gens extrêmement aimables & bons chrétiens, furent cités devant leur Mandarin. Ils répondirent modestement qu'ils respectoient l'ordre de l'Empereur;

pereur; qu'ils mourroient contens s'il l'ordonnoit ; mais que pour renoncer à la foi, ils ne le pouvoient. Le Mandarin qui les aimoit, & qui d'ailleurs n'étoit pas d'un caractere violent, les renvoya sans les maltraiter. Ils s'en retournoient le cœur plein de cette douce joie qu'on goûte ordinairement quand on a conservé sa foi au milieu des plus grands dangers : ils rentrent à la maison, ils la trouvent pleine de monde. Leur mere vient à eux le couteau à la main, & leur dit : je vois bien, mes enfans, ce que vous avez dans la tête, vous voulez êtres martyrs & aller tout de suite au ciel ; & moi, je veux aller en enfer : elle approcha le couteau de sa gorge & menace de se la couper à l'instant, s'ils ne signent tous deux un écrit que les idolâtres venoient de dresser : les enfans dans le trouble signerent. Désolés ensuite, ils pleurerent leur faute & furent inconsolables, jusqu'à ce que par une pénitence publique, ils mériterent de rentrer dans le sein de l'église.

Dans les montagnes qui sont au couchant de Peking, nous avons une chrétienté : un seul village, nommé *Sangyu*, compte trente-huit familles chrétiennes. Au commencement du mois de Mars

1769, elles furent toutes accusées devant le Lieutenant de Police de la ville Tartare. On envoya du monde pour les saisir. Les Archers n'emmenerent que vingt-une personnes, parce qu'ils ne prirent que les chefs de famille, ou ceux qui les représentoient. Il n'est pas concevable combien ils ont eu à souffrir dans leur prison, qui a duré près de quatre mois. La faim, la soif, les coups, tout fut employé pour vaincre leur constance. Il y en eut d'abord qui céderent à la violence des coups : mais quand il fut question de sortir, ils confesserent généreusement la foi ; tous furent battus les uns plus, les autres moins. Ils vinrent aussi-tôt nous voir. Ils étoient pâles, défigurés, sans habits. Je les conduisis à la porte de l'église, ils se prosternerent la face contre terre & rendirent à Jesus-Christ, qui les avoit soutenus, de solemnelles actions de graces. On les retint dans la maison pendant quelques jours. J'en avois habillé huit avec un demi-louis, qu'un bon Ecclésiastique m'avoit donné pour de bonnes œuvres, lors de mon départ. Ils parurent à la belle procession du saint Sacrement, que nous faisons ici avec le plus de solemnité qu'il est possible. Ils

en firent un des ornemens les plus touchans. Je ſçais bien que je ne pouvois pas les regarder ſans être attendri juſqu'au fond de l'ame.

La perſécution s'appaiſa inſenſiblement, & actuellement nous ſommes tranquilles, comme on peut l'être dans le centre de l'idolâtrie. Dieu ſçait combien de temps durera cette eſpece de tranquillité. Sa ſainte volonté ſoit faite, nous nous attendons à tout.

Voici l'abregé d'une lettre au ſujet du Pere Nuntius de Horta, dont j'eus l'honneur de vous parler l'an paſſé.

Le Pere de Horta penſoit à s'en retourner en Europe en 1766; mais ayant appris ſur ſa route ce qui ſe paſſoit en Europe, il craignit, & il rebrouſſa chemin. A peine fut-il arrivé à ſa miſſion du Tonquin, qu'il fut pris dans l'exercice du ſaint miniſtere & mené en priſon. C'eſt de là qu'il nous écrit une grande lettre fort édifiante d'où je tirerai ce que j'ai à vous dire de lui.

La priſon du Pere de Horta eſt une eſpece de loge, formée par des pieux profondément enfoncés en terre; elle n'a guere que quatre pieds de long ſur deux & demi de large. Il eſt éternellement aſſis ou à demi-couché; expoſé

à la pluie, au ſoleil d'un climat brûlant & à toutes les injures de l'air. Ses pieds ſortent de la priſon, à travers les pieux, & ſont enclavés dans deux gros morceaux de bois joints par les deux bouts.

Les piqures des inſectes, dont il ne peut pas ſe défendre. Les ulceres dont tout ſon corps eſt couvert, & dont il ſort une puanteur inſupportable; le bruit des batteurs de veilles & des ſoldats qui jour & nuit ſont de garde autour de lui; les égoûts qui l'environnent; l'opération de la pierre qu'il a ſoufferte, tout cela & je ne ſçais combien d'autres maux préſentent dans la lettre du Pere de Horta un tableau de douleur qui fait frémir.

Son courage croît avec ſes ſouffrances: ce n'eſt plus cet homme, tel qu'on le vit à l'iſle de France, timide, indécis, ne ſçachant pas prendre ſon parti: aujourd'hui rien ne l'ébranle; il parle de ſes ſouffrances, de leur excès & de leur durée, comme il parleroit de celles d'un étranger qui ne le touche pas.

Interrogé par ſes Juges idolâtres, pourquoi le Dieu des chrétiens n'avoit pas fait annoncer plutôt aux Tonquinois, ſa religion. Il répondit qu'il eſt très-probable qu'autrefois la religion du

vrai Dieu avoit été annoncée à leurs ancêtres qui, auſſi infideles qu'eux, avoient perſécuté & fait mourir ſes envoyés; que, ſi depuis un temps, ils paroiſſoient avoir été oubliés dans la diſtribution des tréſors de la miſéricorde divine, ils ne devoient s'en prendre qu'à leurs grands péchés; que le Seigneur ſeroit revenu plutôt à eux, s'ils n'avoient pas violé la loi naturelle qu'il a gravé dans tous les cœurs.

La liberté du Pere de Horta n'a point offenſé ſes Juges, cependant il eſt dans la poſition la plus critique; il ne ſçait pas encore quel ſera ſon ſort, mais il s'attend à tout.

Il s'encourage par l'exemple des martyrs du Japon, qui ſont de la province; par l'exemple plus récent encore des Miſſionnaires qui, en 1722 & en 1737, verſerent leur ſang pour la foi dans le Tonquin. Il ſe recommande aux prieres de tous les Miſſionnaires, il ſigne Nuntius de Horta, *indigniſſimus Chriſti Confeſſor, pro Chriſto catenis ligatus.* Sa lettre eſt datée de Tonquin, le 28 Juin 1768.

Nous perdîmes l'an paſſé le Frere Attiret: c'eſt à tous égards une des plus grandes pertes que pût faire la Miſſion de Chine. Le Frere Attiret avoit du feu,

de la vivacité, beaucoup d'esprit, une solide piété & un caractere charmant; ce qui, dans une communauté de sept ou huit personnes isolées de tout l'univers, doit être regardé comme quelque chose de bien précieux. Son rare talent pour la peinture est connu en Europe; & si des vues supérieures de religion ne l'eussent pas amené ici, il n'est pas douteux qu'il n'eût égalé les plus grands Peintres de Paris & de Rome. L'Empereur l'aimoit: il estimoit ses peintures au-dessus de tout. Un jour, pour lui témoigner sa satisfaction, il voulut le faire Mandarin: le Frere Attiret mit tout en œuvre pour éviter cette distinction, qu'il avoit toujours craint; & quoique, pour l'ordinaire il y aille de la tête pour quiconque n'accepte pas sur le champ ces sortes de graces, le Frere Attiret fut assez heureux pour obtenir ce que sa modestie souhaitoit, & pour ne pas irriter le Monarque.

Ses belles peintures sont dans des palais où il n'est permis à personne d'entrer. Je n'en ai vu qu'une de lui, c'est le tableau de l'Ange-Gardien qui est dans la chapelle des jeunes Néophites. Non, on ne se lasse pas de le regarder, & si je m'en croyois, j'en ferois ici la

description ; mais votre complaisance pourroit se lasser de tous ces détails : il faut cependant que je dise encore un mot du Frere Attiret. Dans sa derniere maladie, je lui faisois souvent compagnie : il me dit un jour, sçavez-vous ce qui m'occupe quand je passe dans ces grandes rues de Peking, à travers ce peuple immense qu'on peut à peine percer ? Je vous avouerai ingénument que cette pensée ne peut pas sortir de ma tête : *Tu es presque le seul ici qui connoisse le vrai Dieu ;* combien dans tout ce monde n'ont pas le même bonheur, qu'as-tu fait pour attirer sur toi les bontés du Seigneur ? Ensuite il se livroit aux sentimens de la plus vive & de la plus tendre reconnoissance.

Sur le point de mourir, il s'écria tout-à-coup, avec un saint transport : *Ah ! la belle dévotion, & qu'on l'enseignoit bien dans les Noviciats de la Compagnie !* Il parloit de la dévotion à la Sainte Vierge : il eut le bonheur de mourir le jour de son immaculée Conception, le 8 décembre 1768.

J'ai prêché la fête du Sacré Cœur, dix mois après mon arrivée. Dieu sçait ce que ce premier sermon Chinois m'a coûté. Il a fallu pour cela braver les

chaleurs exceſſives de Peking, & charger par force une mémoire qui ſe croyoit en droit de ſe repoſer. On ne ſçait pas ce que c'eſt de meubler une vieille tête de ſeize pages de monoſyllabes découſus.

Le Chinois eſt bien difficile. Je puis vous aſſurer qu'il ne reſſemble en rien à aucune langue connue. Le même mot n'a jamais qu'une terminaiſon ; on n'y trouve point tout ce qui dans nos déclinaiſons diſtingue le genre & le nombre des choſes dont on parle ; dans les verbes, rien ne nous aide à faire entendre quelle eſt la perſonne qui agit, comment & en quel temps elle agit, ſi elle agit ſeule ou avec d'autres. En un mot, chez les Chinois le même mot eſt ſubſtantif, adjectif, verbe, adverbe, ſingulier, plurier, maſculin, féminin, &c. C'eſt à vous qui écoutez, à épier les circonſtances & à deviner.

Ajoutez à tout cela que tous les mots de la langue ſe réduiſent à trois cens & quelques-uns ; qu'ils ſe prononcent de tant de façons qu'ils ſignifient quatre-vingt mille choſes différentes qu'on exprime par autant de caracteres.

Ce n'eſt pas tout. L'arrangement de tous ces monoſyllabes paroît n'être ſou-

mis à aucune regle générale, ensorte que pour sçavoir la langue, après avoir appris tous les mots, il faut apprendre chaque phrase en particulier ; la moindre inversion feroit que vous ne seriez pas entendu des trois quarts des Chinois.

Je reviens aux mots. On m'avoit dit *Chou* signifie livre. Je comptois que toutes les fois que reviendroit le mot *chou*, je pourrois conclure qu'il s'agit d'un livre. Point du tout; *chou* revient, il signifie un arbre. Me voilà partagé entre *chou* livre, & *chou* arbre. Ce n'est rien que cela, il y a *chou* grandes chaleurs, *chou* raconter, *chou* aurore, *chou* pluie, *chou* charité, *chou* accoutumés, *chou* perdre une gageure, &c. Je ne finirois pas, si je voulois rapporter toutes les significations du même mot.

Encore si on pouvoit s'aider par la lecture des livres. Mais non, leur langage est tout différent de celui d'une simple conversation.

Ce qui sera sur-tout & éternellement un écueil pour tout Européen, c'est la prononciation. Elle est d'une difficulté insurmontable. D'abord chaque mot peut se prononcer sur cinq tons différens, & il ne faut pas croire que chaque ton soit si marqué, que l'oreille le distin-

gue aisément. Ces monosyllabes passent d'une vîtesse étonnante ; & de peur qu'il ne soit trop aisé de les saisir à la volée, les Chinois font encore je ne sçais combien d'élisions qui ne laissent presque rien de deux monosyllabes. D'un ton aspiré, il faut passer de suite à un ton uni ; d'un sifflement à un ton rentrant ; tantôt il faut parler du gosier, tantôt du palais, presque toujours du nez. J'ai récité au moins cinquante fois mon sermon devant mon domestique, avant que de le dire en public. Je lui donnois plein pouvoir de me reprendre, & je ne me lassois pas de répéter. Il est tels de mes auditeurs Chinois qui, de dix parties, comme ils disent, n'en ont entendu que trois. Heureusement que les Chinois sont patiens, & qu'ils sont toujours étonnés qu'un pauvre étranger puisse apprendre deux mots de leur langue.

Aujourd'hui je suis un peu plus à l'aise. J'entends assez ceux qui viennent se confesser. On a même cru que je pouvois me charger de la Congrégation des jeunes Néophites. Le Pere Dolliere me la remit ces jours passés. J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, Madame, &c.

Souffrez que votre respectable Commu-

nauté trouve ici mes assurances de respect. Je me recommande, moi & notre chere Mission, à ses saintes ferveurs. Un petit mot pour nous, sur-tout après une bonne communion. Nous ne cesserons de notre côté de prier le Seigneur qu'il maintienne parmi vous cet esprit de piété qui vous a rendu si recommandables parmi les Communautés édifiantes.

LETTRE

Du Révérend Pere François Bourgeois, au Révérend Pere Ancemot.

Près de Peking, le 1 novembre 1770.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

A sept ou huit lieues de *Peking*, il y a une longue suite de montagnes ; on prétend qu'elles s'étendent bien avant dans l'Asie occidentale, & qu'elles vont mourir assez près de l'Europe. C'est du sein de ces montagnes que je vous écris aujourd'hui. J'y suis venu pour seconder

les vues de zèle du Pere Desrobert. Ce Jésuite, d'heureuse & sainte mémoire, ayant appris que sur le bord des torrens qui se précipitent des montagnes, il y avoit quelques habitations, conçut le dessein d'y former une église, où loin du bruit & des recherches, le bon Dieu fût connu & servi, comme il mérite de l'être. Il n'eut pas la consolation qu'il se promettoit de ce nouvel établissement: lorsqu'il mourut, son projet n'étoit encore qu'ébauché.

Il s'agit de sçavoir si le temps de la miséricorde est venu pour ces pauvres Montagnards, qui d'ailleurs sont d'assez honnêtes gens. Hier je n'avois rien à manger, un voisin, quoique idolâtre & bien pauvre, m'envoya une poignée de jujubes, deux pêches & deux ou trois pommes. J'en fus touché, & je ferai tout mon possible pour lui procurer quelque chose de mieux, en lui faisant porter des paroles de salut. On vient ici par des chemins qu'il n'est pas aisé d'imaginer. Pour éviter les torrens qui coulent dans les fonds, il faut grimper sur des rochers escarpés. Les sentiers qu'on y a pratiqués, n'ont souvent que deux pieds ou deux pieds & demi de large. A votre droite c'est une roche à pic, haute

comme les tours de la Primatiale. (1) A gauche c'eſt un précipice plus profond encore, & dont vous ne pouvez vous éloigner que de deux pieds ; un faux pas vous y feroit tomber, & il eſt très aiſé de le faire ſur des pierres & des roches poſées de champ, & plus élevées les unes que les autres. Ma monture s'eſt abattue trois fois des quatre pieds, ſans me froiſſer contre les rochers de la droite, ni ſans me jetter dans le précipice de la gauche. Dieu en ſoit beni. Je n'écris ces traits de Providence, qu'en rougiſſant d'y répondre ſi mal.

Vous ſçavez, ſans doute, que le Révérend Pere du Gad, ſupérieur général de cette Miſſion, après avoir entrepris le voyage de la Chine à l'âge de ſoixante-deux ans, n'a pu entrer dans les terres, ni obtenir une place parmi nous à *Péking*. Il a été obligé de s'en retourner & de quitter un pays qui faiſoit l'objet de tous ſes vœux, & où il a conſumé ſes forces pendant près de trente ans d'une Miſſion laborieuſe. Voici comment il nous fait ſes adieux, en partant de *Canton* le 10 janvier 1770.

« La Providence, qui m'avoit appellé

(1) Principale égliſe de Nancy, en Lorraine

» ici, m'ordonne d'en ſortir à préſent.
» Vous ſentez bien, mes Révérends
» Peres, qu'après tant de tentatives
» pour me rejoindre à vous, je parti-
» rai d'ici ſans vous quitter, mon cœur
» reſtera toujours dans cette Miſſion à
» laquelle je m'étois conſacré. Je prie
» Notre-Seigneur de répandre ſur tous
» ceux qui la compoſent les bénédic-
» tions céleſtes. Puiſſions-nous être tel-
» lement embraſés de ſon ſaint amour,
» que nous devenions de ſouples inſtru-
» mens entre ſes mains, pour le ſalut &
» la perfection du prochain. Marchons
» avec ardeur nous-mêmes dans la car-
» riere des devoirs étroits que deman-
» dent nos ſaintes fonctions. Que l'eſ-
» prit d'oraiſon ſoit l'ame de toutes nos
» actions, &c. »

Il ne faut que quelques mots comme ceux-là pour faire connoître un homme. Il étoit revenu en partie pour avoir la conſolation de revoir ſon ſaint ami, le Pere Roi. Il apprit ſa mort avec une ſi parfaite réſignation, qu'il ne parut rien ſur ſon viſage de ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur. Comme il avoit vécu dans les miſſions avec lui bon nombre d'années, je le priai de mander ce qu'il en ſçavoit.

Sans s'attacher à ce qui a pu arriver de ſingulier & d'extraordinaire au ſaint Pere Roy, le Pere du Gad s'attache à peindre ſon excellent intérieur : il étoit ſans ceſſe occupé de Dieu, plein de zele pour ſa gloire, & un vrai modele du détachement & de la patience que doit avoir un Miſſionnaire.

Fin du vingt-troiſieme Volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE du Pere du Gad, Missionnaire, au Pere Fourreau. Page 5
Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE du Pere Benoît, Missionnaire. 21
Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE du même. 30
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
RELATION d'une persécution élevée en Chine contre la religion chrétienne. 40
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 27, pag. 79.
LETTRE du Pere Forgeot, Missionnaire.
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 28, p. 1re.
MEMOIRE sur la cire d'arbre. 146
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 28, pag. 158.
LETTRE du Pere Amiot, Missionnaire, au Pere Allart. 154
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 28, p. 171.
MÉMOIRES sur les isles que les Chinois

appellent Lieou-kieou, *par le Pere Gaubil.* 182
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 28, p. 355.
EXTRAIT *des lettres de quelques Missionnaires de la Chine.* 246
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 34, p. 258.
LETTRE *d'un Missionnaire de Peking.* 274
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 33, pag. 419.
LETTRE *écrite de Macao.* 283
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 32, p. 1re.
LETTRE *du Pere Amiot, Missionnaire.* 302
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
EXTRAIT *de quelques lettres du P. Roi, Missionnaire de Chine.* 369
Cet extrait n'avoit pas été imprimé.
LETTRE *du Pere Lamathe, Missionnaire en Chine.* 374
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE *du même.* 383
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
EXTRAIT *d'une lettre du Pere du Gad, Missionnaire.* 389
Cet extrait n'avoit pas été imprimé.
LETTRE *du P. Amiot, Missionnaire, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences.* 391

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom 31[1], p. 1re.
LETTRE *du Pere Roy, Missionnaire en Chine, à M. l'Evêque Comte de Noyon, Pair de France.* 408
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
EXTRAIT *d'une lettre du Pere Lamathe, Missionnaire.* 431
Cet extrait n'avoit pas encore été imprimé.
EXTRAIT *d'une lettre du Pere Cibot, Missionnaire.* 440
Cet extrait n'a pas encore été imprimé.
LETTRE *du Pere B***, Missionnaire en Chine.* 444
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 32, pag. 120.
LETTRE *d'un Missionnaire de Chine à un de ses amis.* 481
Elle n'avoit point encore été imprimée.
LETTRE *au même ami.* 485
Elle n'avoit point encore été imprimée.
LETTRE *du Pere Bourgeois, Missionnaire en Chine.* 498
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 29, p. 105.
LETTRE *du Pere Benoit, à Monsieur Papillon d'Auteroche.* 534
Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE *du Pere Lamathe, Missionnaire en Chine.* 548

Elle n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE *du Pere Ventavon, Missionnaire en Chine.* 560
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE *du Révérend Pere Bourgeois, Missionnaire en Chine.* 575
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 29, p. 211.
LETTRE *du même au R. P. Ancemot.* 611
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 29, p. 275.

Fin de la table du vingt-troisieme vol.

AYER
E63
J512
1780
v.23